Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi le 16 septembre 1969, 85e année, no 215, 72 pages, 4 cahiers ★★ 10¢

Nixon annonce le retrait de 35,000 hommes

d'après AFP, PC, UPI

Le président Nixon vient d'annoncer le retrait de 35,000 hommes du Vietnam, d'ici le 15 décembre, déboutant par le fait même l'indiscrétion commise par le vice-président vietnamien Cao Ky hier et qui annonçait qu'un accord avait été conclu entre Washington et Saigon pour un retrait de 40,500 hommes d'ici la fin de novembre.

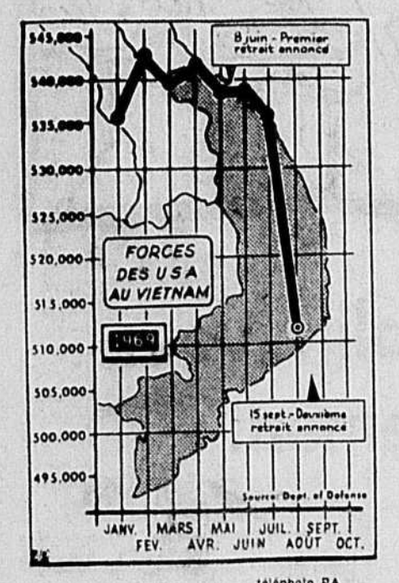
L'indiscrétion de Cao Ky avait provoqué un mouvement d'humeur à la Maison Blanche et une certaine effervescence à Saigon. Comme on s'y attendait, le président Nixon a fait connaître le nombre exact d'hommes qui seront retirés du Vietnam au cours des prochains mois et ce nombre est de 5,500 inférieur à celui annoncé par Cao Ky hier.

A Saigon, ce fut l'effervescence jusqu'à ce matin. Les appels téléphoniques ont afflué à la présidence, mais il fut impossible de rejoindre les porte-parole gouvernementaux. Un communiqué de la présidence de la République est attendu mais jusqu'ici, ni la radio gouvernementale ni les quotidiens vietnamiens n'ont encore fait allusion au retrait.

De son côté, le haut commandement américain à Saigon a interdit au réseau de radio-télédiffusion des forces armées au Sud-Vietnam de faire écho aux déclarations du vice-président Cao Ky. La consigne a été donnée de ne parler du nouveau retrait que lorsque l'annonce en aura été faite par le président Nixon à Washington. Les deux quotidiens de langue anglaise à Saigon le "Saigon Post" et le "Vietnam Guardian" ont tous deux publié toutefois un compte rendu des propos de Cao Ky.

De plus, l'agence de presse gouvernementale à Saigon a fait état du passage des propos de Cao Ky où il est

Voir NIXON, page 6



téléphoto PA

Ce graphique montre dans quelle proportion baissent les effectifs de l'armée des Etats-Unis au Vietnam.

Les élèves anglophones ne sont pas admis

St-Léonard: la CECM ne se mêle pas du conflit

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a fait savoir, hier, au président de l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard, qu'elle n'obtempérerait pas à la demande de ce dernier — c'est-à-dire accueillir les quelque 400 enfants d'origine italienne de Saint-Léonard dans les classes anglo-catholiques de la CECM.

Les commissaires avaient tenu jeudi dernier une réunion (à huis-clos) à ce sujet, et la réponse à M. Beale a été rendue publique hier.

M. Beale avait fait la même demande au Protestant School Board of Greater Montreal... qui, pour sa part, y avait agréé (à condition que les parents de Saint-Léonard défrayent le transport des écoliers, ainsi que la somme de $25 par mois par élève, puisque ces enfants relèvent de la Commission scolaire de Saint-Léonard). Vendredi dernier, l'Association des Parents de Saint-Léonard avait officiellement accepté l'offre du PSBGM. Le refus de la CECM ne change donc pas la situation.

Pendant ce temps, au PSBGM, les préparatifs se poursuivent en vue d'accueullir les quelque 370 enfants — pour la plupart de parents d'origine italienne — qui doivent entrer dans deux de ses écoles lundi.

Un porte-parole du PSGBM a déclaré que les principaux problèmes consistaient dans l'engagement de nouveaux professeurs et dans l'achat de manuels scolaires. Il a déclaré d'autre part que les parents dans les écoles où seront dirigés les enfants, étaient "extrêmement favorables" à l'idée de les accueullir.

Une réunion a eu lieu dimanche au PSGBM entre des cadres et les parents "anglophones": aucun problème majeur n'a été soulevé, semble-t-il, et il a surtout été question de régler certains détails matériels: transport, etc.

On sait que les parents doivent débourser $25 par mois pour chaque enfant placé au PSBGM. Mais il est toujours question d'une campagne de souscription qui permettrait de payer la note.

Chartrand ne s'est pas livré hier mais sa femme affirme qu'il se livrera aujourd'hui

Bien qu'il ait omis hier, de se présenter au Palais de Justice où il était attendu, le chef des Chevaliers de l'Indépendance, Reggie Chartrand, devrait finalement se livrer aux autorités judiciaires cet après-midi à 2 h., déclare sa femme.

Mme Chartrand nous a affirmé, tôt ce matin, que son mari a communiqué avec elle à son domicile pour lui annoncer la nouvelle. Mme Chartrand nous a de plus confirmé qu'un cautionnement de $18,000 sur immeuble pourrait être fourni lors de la demande de mise en liberté sous caution de son époux.

Hier après-midi, la rumeur voulait que "Reggie" ait décidé de s'exiler plutôt que de vivre emprisonné dans sa province. Cependant, avant de prendre une décision finale, l'ancien boxeur devait demander conseil à son avocat et il semble que Me Choquette ait persuadé son client de demeurer au pays, Reggie ayant reçu l'assurance qu'un cautionnement lui sera accordé.

Par ailleurs, une vingtaine de journalistes et de photographes de la métropole ont joué les Soeurs Annes sur les marches du Palais de justice pendant toute la journée d'hier, sans voir jamais venir l'ex-boxeur Reggie Chartrand, qui devait y comparaître sous trois accusations relatives à l'émeute de Saint-Léonard.

Alors que son procureur, Me Auguste Choquette, avait annoncé qu'il serait là dès l'ouverture des tribunaux, il n'y était aucunement.

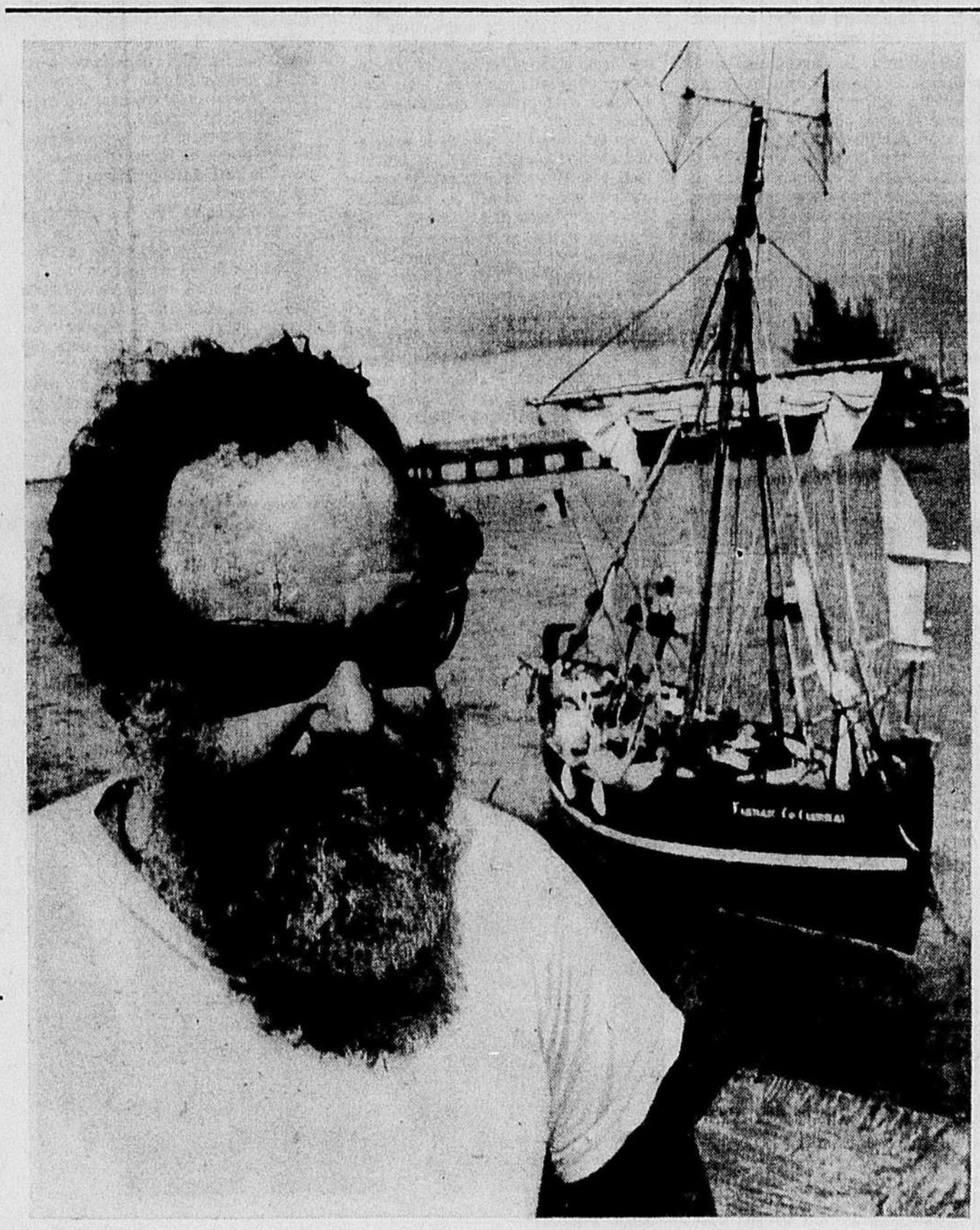
Une certaine animation semblait toutefois régner autour du bouillant pro-

Voir CHARTRAND, page 6

Bombe lancée vers le carrosse de la reine de Hollande

LA HAYE, (AFP) — Une bombe fumigène a été lancée en direction du carrosse transportant la reine Juliana de Hollande alors que le cortège royal se rendait au parlement, aujourd'hui. Les chevaux se sont cabrés, mais la souveraine a pu poursuivre sa route.

"Si vous ne libérez pas le lionceau jordanien, votre reine va mourir", annonçait ce matin un message laconique publié par les journaux. On n'écarte pas la possibilité d'une plaisanterie de mauvais goût, car des artistes contestataires avaient annoncé qu'ils manifesteraient lors du passage du cortège royal pour protester contre le projet de budget du ministère des Arts et des Sciences.



Un moine Irlandais aurait pu découvrir l'Amérique

SAN SALVADOR, Bahamas (PA, UPI) — Les requins ont mangé ses vêtements et la foudre a failli l'atteindre à plusieurs reprises, mais Bill Verity a traversé l'Atlantique sur un voilier de 20 pieds pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique.

Verity, portant une longue barbe rousse, a posé pour les photographes, hier, près d'un monument situé où Christophe Colomb a posé le pied dans le Nouveau Monde.

Verity croit qu'un moine appelé Brendan the Bold (Brendan l'audacieux) a découvert l'Amérique environ un millier d'années avant Christophe Colomb. "Mais je ne veux pas discréditer Colomb", a dit le navigateur.

"Après 115 jours, j'étais très heureux d'atteindre la rive", a déclaré l'Irlando-Américain, après son arrivée dans le port de San Salvador, dans les Bahamas, samedi. Il avait entrepris son voyage le 22 mai dernier.

Verity a raconté qu'il était venu tellement près de l'ouragan Debbie qu'il avait reconnu un avion scientifique venu étudier la tempête.

Avant son arrivée, l'aventurier avait été vu pour la dernière fois le 14 août, lorsqu'un cotre de la garde-côtière avait voulu le sauver de l'ouragan. Verity avait de plus perdu un gouvernail, mais avait refusé l'aide qu'on lui offrait.

"Il y a au moins une fois, cependant, où j'aurais accepté volontiers de l'aide, de dire le navigateur solitaire. Au cours d'un orage, j'ai eu si peur que je ne savais vraiment que faire. La foudre est tombée si près que je pouvais la sentir", a affirmé Verity.

Arrivé aux Bahamas, il a dû emprunter des vêtements, ayant perdu les siens au large de la côte européenne en tentant de les laver. Des requins les ont mangés...

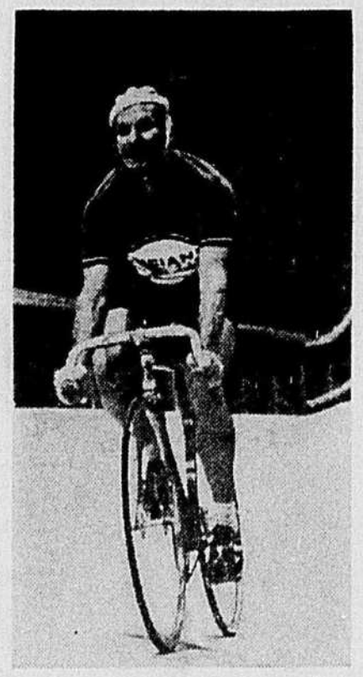
D'Irlande aux Bahamas

Bill Verity sur un quai du port de San Salvador, aux Bahamas. Derrière lui, le voilier de 20 pieds à bord duquel il a traversé l'Atlantique pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique avant Christophe Colomb. Le voyage du navigateur solitaire, depuis l'Irlande, a duré 115 jours. Avant son arrivée aux Bahamas, il avait été vu pour la dernière fois le 14 août. Verity n'a eu peur qu'une seule fois, lorsqu'il a failli être frappé par la foudre.

AUJOURD'HUI

- Hydro-Québec: menace de grève

— page 23



- La crise des barricades s'aggrave à Belfast

— page 57

- Les Six-Jours cyclistes

Les Six-Jours cyclistes ont débuté hier soir au Centre sportif Paul-Sauvé et si le public a été émerveillé par les prouesses de Jacques Maurioux et Alain Van Lancker, c'est le tandem Leandro Faggin-Klaus Bugdahl qui dominait à la fin de la première soirée.

— page 39

sommaire

Annonces classées 46 à 53, 63 à 67
Arts et Spectacles / 32 - 33
Bandes dessinées / 14
Cinéma / 33
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 68
Editorial / 4
Finance / 58 à 62
Horoscope / 31
Informations étrangères / 54 et 57
La bonne table / 21 - 22
L'auto / 42
Les secrets de polichinelle / 27
Loisirs et récréation / 14
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 14
Radio et télévision / 34
Sports / 38 à 41
Tribunaux / 8
Vie féminine / 24 à 27, 30 - 31
Vie sociale / 25
Votre médecin / 31

Météo: nuageux, plus frais

Min. 60° Max. 65° • Détails page 6

Un homme sur Mars avant la fin du siècle

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a lancé hier soir les Etats-Unis à l'assaut de Mars avant la fin du siècle. M. Nixon s'est en effet engagé à approuver un programme spatial à long terme qui prévoit notamment le débarquement d'un homme sur la planète Mars avant l'an 2000.

Le chef de l'exécutif américain a fourni l'assurance de son approbation aux membres du "task group" créé par lui au mois de février dernier et qui vient de compléter un volumineux rapport qui sera rendu public demain. Ce rapport rejette deux options extrêmes, soit l'adoption d'un programme d'urgence pour mettre un homme sur Mars, qui tiendrait compte des réalisations techniques mais non pas des impératifs budgétaires, et l'abandon pur et simple d'un tel projet.

La date de sa mise à exécution n'a toutefois pas été arrêtée, alors que le président Kennedy avait fixé celle du premier janvier 1970 pour le premier débarquement lunaire.

Plusieurs options

Plusieurs options se présentent, indique le rapport, dont certains extraits ont été cités par M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche: Deux d'entre elles recommandent notamment que l'opération Mars se situe au cours de la décennie 1980-90, mais en tout état de cause, elles écartent toute possibilité de poser un homme sur Mars avant 1980.

M. Ziegler n'a pas révélé la teneur de la troisième option.

M. Nixon a félicité les membres de ce groupe de travail de l'enquête approfondie qu'ils ont effectuée. En attendant d'être rendu public, le rapport sera envoyé à plusieurs organismes in-

Voir MARS en page 6



téléphoto PA

On vient de mettre en montre, pour la première fois en public, à l'Institut Smithsonian de Washington un morceau de Lune de deux livres qui ne manquera pas, prédit-on, d'attirer grand nombre de Terriens. En attendant la ruée, deux savants contemplatifs examinent de près cette pièce d'un grand rêve de l'Homme.

Les constructeurs de Montréal répondent au Conseil économique

Il est possible de construire quatre fois plus de logements que le nombre jugé nécessaire

par Lise BLAIS

"Le Canada devra faire face à une crise majeure du logement d'ici cinq ans si des changements radicaux n'interviennent pas immédiatement dans le domaine de la construction domiciliaire."

Le Conseil économique du Canada, dans son sixième rapport annuel, rendu public hier, consacre tout un chapitre au problème de l'habitation du Canada qu'il qualifie "d'inquiétant" et de "prioritaire pour les cinq prochaines années".

Le Conseil dit prévoir pour la période de 1967 à 1975 une augmentation du nombre de familles égale à plus de deux fois celle des huit années précédentes.

"Nous ne croyons pas que la seule libre concurrence du marché dans le domaine de l'habitation domiciliaire puisse être une solution efficace aux problèmes du logement pour nombre de familles à faible revenu dans notre pays," dit le rapport.

Le Conseil dit qu'il faudra avoir construit au Canada en 1975 2,400,000 logements pour répondre aux besoins de la population.

Joint au téléphone, au cours de l'après-midi, le président de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, M. Normand Désourdy, a déclaré, pour sa part, que les constructeurs sont en mesure de répondre à cette demande pour les années à venir.

"Nous pourrions même construire quatre fois plus que le nombre de logements nécessaires, dit-il, mais ce que nous déplorons et ce qui nuit davantage à l'essor de la construction domiciliaire, c'est un manque de planification à tous les paliers de gouvernements, tant fédéral que provincial et municipal."

M. Désourdy s'est par ailleurs dit en désaccord avec le Conseil économique lorsque ce dernier partie d'une "insuffisance de progrès dans la mise au point et l'emploi de nouvelles techniques de construction". "Les constructeurs en habitation suivent les méthodes les plus nouvelles et utilisent les techniques les plus récentes, dit-il, nous avons tous les moyens matériels pour construire mais, ce qui nous préoccupe le plus, c'est une insuffisance de prêts hypothécaires",

Le directeur du Service d'habitation de Montréal, pour sa part, M. Guy Legault, s'est refusé à tout commentaire, n'ayant pas encore pris connaissance des recommandations du rapport.

Quant à M. Hutchins, conseiller juridique de la Chambre d'immeubles de Montréal, il n'a pas voulu se prononcer sur cette question. "Nous ne sommes pas directement concerné par le problème de la construction", a-t-il déclaré.

Nécessité vitale

Le Conseil économique souligne par ailleurs que, dans une nation riche comme la nôtre, un logement "décent" est une nécessité vitale pour chaque individu".

"Différentes formules d'asistance devront être mises de l'avant, dit le rapport, afin de venir en aide aux familles ou aux individus à faible revenu pour qu'ils puissent se loger adéquatement à un coût raisonnable."

Par ailleurs, le rapport soulève le problème du logement dans les centres urbains et affirme que "la pénurei de logements dans plusieurs grandes villes ayant contribué à la hausse vertigineuse du prix des loyers, il faudra au cours des deux prochaines années accélérer considérablement la construction domiciliaire dans les villes afin de rétablir l'équilibre et diminuer l'inflation."

Le Conseil précise que cette pénurie a contribué pour 40 p. cent de l'augmentation totale de l'indice du coût de la vie à l'automne 1968 et au printemps dernier.

Le CEC déclare enfin qu'il trouve "inquiétant" qu'une industrie aussi essentielles que celle de la construction d'habitations soit aux prises avec des "institutions et des restrictions archaïques, et d'autres problèmes comme une production à trop faible échelle et relativement inefficace, des pratiques restrictives du travail, des entraves à une meilleure gestion de l'entreprise, une insuffisances manifeste de recherches sur les problèmes de l'industrie et une spéculation sur les terrains empêche la réalisation efficace de grands projets de construction."



Droits réservés

Très grave accusation contre les politiques fiscales et monétaires du gouvernement — Stanfield

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le sixième exposé annuel du Conseil économique du Canada fera certes l'objet de nombreuses discussions au cours des semaines qui viennent, principalement dans les colloques des partis politiques, mais pour l'instant c'est presque la consigne du silence absolu.

En fait, hier à la suite de la publication de "Perspectives 1975'., seulement deux réactions officielles ont été exprimées et encore, on doit les considérer comme provisoires et partielles.

Absent d'Ottawa, le leader du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a tenu néanmoins à faire une brève déclaration par écrit pour soutenir que le Conseil économique condamne avec lui l'action gouvernementale sur quelques points.

En premier lieu, M. Stanfield estime que le conseil porte une très grave accusation à l'égard des politiques fiscales et monétaires du gouvernement, qui seraient appliquées trop tard et qui auraient pour effet d'augmenter le chômage, sans freiner l'inflation.

Mais, pour M. Stanfield, la recommandation la plus importante porte sur la nécessité pour les gouvernements fédéral et provinciaux de dresser une liste de priorités.

"Nous avons prié le gouvernement de le faire depuis plusieurs années", a ajouté le chef de l'opposition officielle aux Communes.

La première réaction au rapport du Conseil économique fut celle de M. John H. Young, président de la Commission des prix et des revenus.

M. Young s'est félicité de l'attitude adoptée par le conseil à l'égard de ce qu'on a appelé dans le rapport "des hausses inadmissibles du taux de croissance des prix et des coûts."

"Ce souci, dit M. Young, au sujet des risques des deux côtés a été exprimé par plusieurs, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux. C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont accordé un appui si énergique à la Commission des prix et des revenus à la recherche d'un accord national sur la stabilisation des prix."

Comme c'est l'habitude, le gouvernement ne fera pas de commentaire avant d'avoir lu de long en large le document.

Quant aux partis politiques, on peut penser que l'exposé économique servira dans les discussions qu'ils s'apprêtent tous à avoir à l'occasion de congrès ou colloques dans les semaines à venir.

Le député Bienvenue, condamné à $2,000 pour libelle diffamatoire

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Matane, Me Jean Bienvenue, a été tenu responsable de libelle diffamatoire et condamné à payer $2,000 de dommages à M. Antonio Flamand, député UN de Rouyn, dans un jugement rendu hier par le juge Toussaint McNicholl de la Cour supérieure.

Les propos diffamatoires reprochés à M. Bienvenue, un ancien procureur en chef de la Couronne, avaient été tenus le 6 août 1967 lors d'une assemblée publique à Rivière-du-Loup où le principal orateut était, outre le député de Matane, M. Jean Lesage, chef de l'opposition.

Dans son discours, dont la teneur avait été rapportée par LA PRESSE, "Le Soleil" et "Radio-Canada", M. Bienvenue avait réclamé la démission du député UN de Rouyn, estimant que celui-ci était devenu "inhabile" à occuper son siège de député à cause du rôle qu'il avait joué dans l'affaire des "1,000 Motels Inc.".

Le député de Matane avait formulé cette exigence en se basant sur l'article 79 de la Loi de la législature qui interdit à un député de conclure un marché directement ou indirectement avec le gouvernement ou une société de la Couronne.

La requête de Me Bienvenue s'appuyait également sur certains articles publiés par le quotidien LA PRESSE à l'époque du "scandale de Loge-Expo."

En se basant sur l'article 79 de la Loi de la législature, Me Bienvenue avait qualifié l'affaire des "1,000 motels" "de scandale" et avait sommé Me Flamand de démissionner dans les termes suivants.

"C'est le droit du peuple d'avoir à l'Assemblée nationale des représentants qui ont les mains propres."

Dans son jugement de 91 pages, le juge McNicholl fait remarquer que rien n'interdisait à un député de détenir des intérêts dans une entreprise privée, en l'occurence, les "1,000 Motels Inc.", qui entretenait des relations avec la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967 par le truchement de Loge-Expo.

D'autre part, le juge s'étonne que Me Bienvenue, "un homme de loi de réputation prestigieuse", n'ait pas vérifié certains aspects légaux de cette affaire avant de lancer les accusations qu'il a portées publiquement.

En effet, explique-t-on dans le jugement, la loi constituant la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967 ne lui donne pas le pouvoir d'accorder une garantie financière de $1 million à qui que ce soit, en particulier à une entreprise exploitant des motels.

Ayant exonéré M. Flamand relativement au rôle qu'il a joué dans l'affaire des 1,000 Motels Inc.", le jugement déclare que la réputation du député de Rouyn a eu à souffrir des propos tenus par le député de Matane.

"La Cour croit à l'impression durablement pénible et à la situation humiliante affirmée par le demandeur", dit à ce propos le juge McNicholl.

Cependant, tout en tenant compte de la large diffusion dont ont bénéficié les propos tenus par M. Bienvenue, le juge octroie seulement $2,000 de dommages alors que M. Flamand réclamait $100,000.

Dans une déclaration remise à la presse hier, le député UN de Rouyn se montre toutefois entièrement satisfait du jugement rendu dans son procès contre le député libéral de Matane. "J'ai obtenu justice, j'en suis très heureux. Je me sens léger, en mesure de travailler encore plus ardemment pour mon comté, ma région et ma province."

Après avoir remercié son avocat, Me Guy Bertrand, de Québec, M. Flamand lance une flèche à l'endroit du député de Matane: "J'espère que ceci servira de leçon à l'avenir aux petits politiciens qui, comme Me Bienvenue l'a fait, pensent pouvoir affirmer n'importe quoi pourvu que cela serve leur intérêt politique.

"Quant à Me Bienvenue, il n'avait aucun commentaire à formuler hier. N'ayant lu, dit-il, que deux pages du jugement, je ne suis pas encore en mesure de dire si j'irai en appel ou non".

Les municipalités ne peuvent plus suffire à la tâche

Le Conseil économique du Canada déclare, dans son sixième rapport annuel, qu'à moins que les échelons supérieurs de gouvernement fournissent plus d'argent aux municipalités ou assument quelques-unes des responsabilités des échelons inférieurs de gouvernement, il sera difficile de maintenir le niveau souhaitable de bien-être dans les villes canadiennes, encore plus de l'améliorer.

Selon le même rapport, les circonstances vont faire en sorte que les dépenses de caractère municipal connaîtront probablement une hausse accélérée dans l'avenir.

Cependant, la taxe foncière réelle, qui est de baucoup la plus grande source de revenu parçu localement de la part des gouvernements municipaux est considérablement moins affectée par l'essor économique que ne le sont les sources de revenus aux niveaux fédéral et provincial.

Selon le Conseil économique, le déficit entre les dépenses des municipalités et les revenus qu'elles retirent de leurs ressources ordinaires va vraisemblablement augmenter.

Si les gouvernements supérieurs n'augmentent pas de plus en plus leurs subventions aux municipalités ou si ces gouvernements ne prennent pas à leur compte des responsabilités jusqu'ici dévolues aux municipalités, il deviendra de plus en plus difficile de maintenir, encore plus d'améliorer, le niveau de vie dans les milieux urbains où vivent la majorité des Canadiens.

Commentaires de M. Georges Longval

A l'hôtel de ville de Montréal, M. Georges Longval, directeur du Bureau des recherches économiques, a rappelé que "depuis de nombreuses années, on discute et on a fait tant et plus de mémoires envue d'un meilleur partage fiscal".

"Nous sommes à la croisée des chemins, ajoute M. Longval. Au moins dans le cas particulier de Montréal, et dans le cas général de toutes les autres grandes villes du Canada, soit celles qui comptent 200,000 de population ou plus, le revenu est encore tiré d'une source traditionnelle qui est l'impôt foncier et c'est une source insuffisante pour répondre aux besoins nouveaux et traditionnels des grandes villes comme Montréal".



téléphoto PC

Le président du Conseil économique du Canada, M. Arthur J. R. Smith, et Mme Sylvia Ostry, conseiller, répondent aux questions des journalistes.

Les provinces voient d'un bon oeil le projet de loi fédéral sur la pollution - Otto Lang

par Francine CHAREST
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Le projet de loi sur la pollution des eaux que le gouvernement fédéral a déjà annoncé et qu'il doit adopter à la présente session d'Ottawa a été très favorablement accueilli dans toutes les provinces.

C'est ce qu'a conclu M. Otto Lang, ministre suppléant de l'Energie, des Mines et des Ressources, sur les résultats d'une visite préliminaire qu'il a effectuée à travers toutes les provinces, dans une entrevue qu'il accordait aux journalistes au 26e congrès annuel des ministres provinciaux des Mines, à Toronto.

M. Lang a précisé que les provinces étaient déjà préoccupées par le problème de la pollution et déjà résolues à passer à l'action pour y mettre un frein. La décision du fédéral de légiférer à cet effet est donc conforme à leurs aspirations.

L'esprit de la loi proposée est de faire porter sur les industries et les municipalités responsables de la pollution le coût de l'épuration de l'eau usée qu'ils rejettent dans le réseau hydrographique. Ainsi, le gouvernement fédéral n'entend pas contribuer financièrement à la mise en application des mesures qui s'imposeront.

En ce qui concerne l'impact de cette loi sur les industries, M. Lang a précisé que ces dernières ne seront pas automatiquement forcées d'installer un système d'épuration, mais le gouvernement pourra les y forcer si besoin est. Cependant, les nouvelles industries qui s'implantent, a-t-il dit, ont intérêt à installer, dès le début, un équipement apte à traiter leurs eaux usées, car le gouvernement, selon la loi, pourra ultérieurement les y obliger, ce qui entrainerait des déboursés plus considérables.

Par ailleurs, M. Lang a spécifié que cette nouvelle législation permettra au gouvernement de travailler de concert avec les différentes autorités responsables du problème de l'eau, autant au niveau provincial que municipal. Son application sera flexible, a-t-il ajouté, et le gouvernement prévoit conclure des ententes avec les autres niveaux administratifs et régler des problèmes différents à l'aide de mesures différentes.

En ce qui a trait aux modalités de la mise en application, M. Lang a déclaré que la loi prévoiera l'imposition d'amendes aux industries qui seront reconnues coupables de pollution considérable. De plus, des agences gouvernementales seront créées pour veiller à ce que les industries, de même que les municipalités, se conforment à la loi.

Invité à parler des répercussions que la loi aura sur l'économie de la nation, M. Lang s'est dit d'avis que les nouvells eixgences législatives ne sauraient faire fuir les industries et a précisé que, si le coût total de la mise en application était difficile à évaluer, le coût per capita représentait une somme infime. Il a, par ailleurs, ajouté qu'il en coûtait plus cher pour le pays de vivre avec la saleté que de procéder à une opération de nettoyage.

Parlant de la situation particulière à la région de Montréal, où seulement 2 pour cent des eaux du Saint-Laurent sont actuellement épurées, M. Lang a déclaré que la nouvelle loi servira, avant tout, à mettre un frein au rejet actuel d'eaux usées et de déchets.

Le ministre a également annoncé qu'il s'était rendu aux Etats-Unis pour y rencontrer quelques membres du gouvernement afin de discuter de ce problème de la pollution, et de s'entendre pour que les deux pays agissent de concert, visant à obtenir des résultats satisfaisants. Les membres qu'il a rencontrés se sont montrés prêts à collaborer à la lutte dans laquelle se lance le gouvernement canadien, a-t-il conclu.

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, Québec, 16 sept. — La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme" ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels, ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en eux-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez notre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES

Département 2345, C.P. 12, Rosemont, Montréal, Qué.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
constituante de montréal

COURS DU SOIR

LECTURE RAPIDE

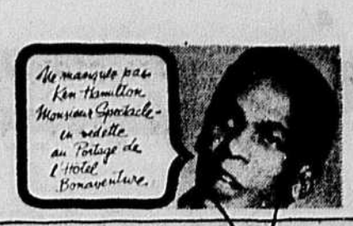
Cours donné en collaboration avec la Clinique de Lecture de Montréal

Début des cours
13 octobre 1969

Dépliants sur demande

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE
1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

la presse



MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Face aux projets de communautés urbaines

L'UMQ change le thème de son prochain congrès

par Claude MASSON

Le triple projet d'une "Communauté urbaine" pour les régions de Montréal, de Québec et de Hull — sorte de gouvernement régional qui doit révolutionner la structure municipale de ces secteurs — chambarde déjà passablement la vie municipale.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, s'est rendu en Europe la semaine dernière pour un voyage d'information et d'étude, s'intéressant particulièrement à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'équipement.

M. Lussier a en outre visité de nouveaux aménagements urbains de la région parisienne et s'est rendu à Tours, dans la vallée de la rivière Cher, pour y étudier les travaux d'urbanisme en cours.

Comme les "Communautés urbaines" envisagées pour le Québec sont modelées sur celles qui existent en France — le nom même a été emprunté à l'Europe — M. Lussier s'est longuement renseigné sur cette formule de gouvernement régional. Le ministre devait être de retour au Québec hier.

Par ailleurs, devant l'acuité du problème causé par le projet des "Communautés urbaines", lequel est accepté par les élus de la région outaouaise mais rejeté par les maires et conseillers municipaux de la région de Québec et par plusieurs de la région de Montréal, l'Union des municipalités a décidé une mesure exceptionnelle.

L'UMQ, face à ce qui pourrait être considéré comme un "état d'urgence" dans le milieu municipal, a modifié le thème de ses assises annuelles qui auront lieu la semaine prochaine à Montréal.

Le congrès, qui aura lieu du 23 au 26 septembre à l'hôtel Reine Elisabeth, portera précisément sur les "Communautés urbaines" plutôt que d'être orienté sur l'habitation et la rénovation urbaine.

A cette occasion, les quelque 800 délégués — un nombre record — étudieront les trois avant-projets rendus publics par le ministre Lussier et qui touchent 100 municipalités de la province. Ils analyseront aussi le mémoire préparé par l'Union des municipalités et publié en primeur par LA PRESSE la semaine dernière. Ce rapport est catégoriquement opposé aux modalités d'application des Communautés urbaines.

Les décisions qui seront prises au congrès sont d'une telle importance que ce n'est que par la suite que la Commission parlementaire des Affaires municipales se réunira pour entendre les objections, les commentaires ou les félicitations des dirigeants municipaux des 29 municipalités de l'île de Montréal concernées par le projet.

Il est à prévoir qu'il s'en passera de toutes les couleurs lors des assises de l'UMQ d'autant plus que c'est le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, qui est invité à prononcer le discours de clôture ...



photo LA PRESSE

M. Jean-Noël Lavoie avec des électrices, lors de l'une de ses réunions dans les résidences privées.

Les chefs du Réveil d'Anjou ne veulent pas tomber sous la coupe de la CSN

par Florian BERNARD

Les dirigeants du Réveil d'Anjou ne permettront pas que la CSN tente, par quelque moyen que ce soit, de contrôler ou de diriger ce parti politique. Il en va de même de tous les mouvements ou autres organismes qui voudraient, sous prétexte d'unir les forces de l'opposition, s'emparer du contrôle du Réveil d'Anjou.

Le président du Réveil d'Anjou et candidat à la mairie, Me Alain Brabant, a déclaré que tous les syndiqués, peu importe leurs allégeances ou appartenances à diverses centrales, sont les bienvenus dans son parti. Il a aussi précisé que l'aide de la CSN sera hautement appréciée, mais qu'elle ne devra aucunement être motivée par la tentative de soumettre le Réveil d'Anjou à certains contrôles. De même qu'il est utopique de penser, a dit Me Brabant, que le Réveil d'Anjou, sous prétexte d'unification des forces, ferait une nouvelle assemblée de nomination des candidats. Les candidats choisis le demeureront.

Les tiers partis

Lors d'une conférence de presse, hier après-midi, Me Brabant a déclaré que certains opportunistes tentent de diviser les forces de l'opposition, servant ainsi, volontairement ou non, les intérêts du maire Ernest Crépeault. "Ces personnes, a dit Me Brabant, poursuivent des objectifs tout-à-fait étrangers à la bonne administration de la ville et cherchent à semer la division en introduisant des questions qui ne concernent aucunement la politique municipale".

Me Brabant a précisé qu'il vise, dans ces propos, non pas la CSN, mais certains "adversaires supposés" du maire Crépeault. Il a ajouté que le Réveil d'Anjou est ouvert à tous les citoyens, peu importe leurs appartenances politiques fédérales ou provinciales. Il a aussi dit que le Réveil d'Anjou, même s'il accepte volontiers l'aide de la CSN et tout autre mouvement sérieux, entend demeurer autonome et indépendant et qu'il n'est financé que par ses membres et candidats, et au moyen d'une campagne de souscription qui débutera sous peu.

Un parti structuré

Le Réveil d'Anjou — qui inaugurait son secrétariat permanent au 7849 Baldwin à Anjou — est ouvert, selon son président, à tous ceux qui veulent déloger l'administration Crépeault. "Il fait confiance à la population qui démontrera assez de maturité pour comprendre que le seul moyen d'éviter la disparition de leur ville est de se rallier en bloc derrière le Réveil d'Anjou, sans égard aux intérêts mesquins et aux divergences de vues sur des problèmes qui ne relèvent pas d'une administration municipale".

Me Brabant a conclu en disant que la ville a besoin d'une administration neutre en matière fédérale et provinciale car elle aura à collaborer étroitement avec tous les gouvernements supérieurs et avec les villes voisines. Me Brabant a dit que le Réveil d'Anjou combattra, farouchement, tout projet d'annexion à la ville de Montréal.

Campagne électorale dans les salons, à Laval

par René-François DESAMORE

Si Pierre Elliott Trudeau recueille la bise des demoiselles, Me Jean-Noël Lavoie fait la cour des dames qui, parées de tous leurs atours, le reçoivent dans leur salon. Pour le chef de l'Action Laval et candidat à la mairie lors des élections du 2 novembre prochain, c'est peut-être "Lavoie" de la victoire.

Durant les semaines à venir, il parcourra les huit quartiers électoraux de l'Ile Jésus, soit les quartiers Sainte-Rose, Duvernay, Vimont-Auteuil, Saint-François, Chomedey, Saint-Martin, Laval et Laval-sur-le-Lac.

Hier, le quartier Sainte-Rose a ouvert la marche. Une lettre, signée par M. Lavoie et par les trois candidats de son parti pour ce quartier, a été envoyée, voici quelques jours, à tous les électeurs de Sainte-Rose.

La lettre fait part de deux assemblées qui se tiendront l'une en français et l'autre en anglais dans deux écoles. En plus de demander aux destinataires leurs "opinions, solutions qu'ils proposent et questions qui leur tiennent à coeur", les signataires, présumant leur victoire, écrivent encore : "Nous aimerions vous rencontrer afin qu'après l'élection du 2 novembre, vous vous sentiez à l'aise pour communiquer avec nous et pour continuer le dialogue."

Un dépliant accompagne ces lettres. En plus de la photo des trois candidats du quartier — photos qui seront modifiées selon les quartiers — ce dépliant explique les origines et les buts du parti Action Laval et invite la population à devenir membre du parti afin de contribuer à financer la campagne électorale.

Hier après-midi, Me Lavoie, accompagné de ses trois candidats, a rencontré un groupe de dames qu'il avait l'intention de ce qu'en politique on a coutume d'appeler une "kitchen". Elles ont écouté M. Lavoie expliquer ce qu'il vait l'intention de faire s'il est élu. La plupart écoutaient religieusement. Seules, une ou deux participaient à la discussion.

En plus d'une quinzaine de réunions qui doivent se tenir à l'échelle de chaque quartier, le chef de l'Action Laval a l'intention de participer à plus de cinquante "kitchen" ou "réunions de cuisine".

M. Lavoie veut aussi rendre visite aux commerçants et, dans la mesure du possible, aux particuliers, dans leur maison.

Il se rendra également aux arrêts d'autobus pour rencontrer les gens et discuter, entre autres, du transport en commun. Durant les heures de pointe, il parcourera les principaux trajets pour rencontrer les voyageurs. "Les gens trouveront drôle de voir leur candidat à 7 heures du matin", dit-il. (M. Marcel Faribault a aussi parcouru les autobus. Le procédé ne lui a pas réussi.)

Bref, pour le principal adversaire du maire Jacques Tétreault, les semaines qui viennent seront des semaines de réunions et de communications. Il faut croire que cette méthode porte ses fruits car, à chaque élection, qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale, tous les candidats entreprennent de rencontrer et de recevoir tout le monde.

Par ailleurs, lundi prochain, l'Action Laval tiendra, en dehors de Laval, dans un endroit tenu secret, un caucus de tous ses candidats afin de finaliser le programme électoral, d'examiner les besoins des quartiers et de déterminer ce que chacun peut promettre.

Trois policiers et un bandit sont blessés au cours d'un hold-up et d'une chasse à l'homme

par Gilles NORMAND

Trois policiers et un bandit ont été blessés, hier, à la suite d'un vol à main armée perpétré dans une banque de Rosemère, et qui a été suivi de l'une des chasses à l'homme les plus mouvementées dans l'histoire judiciaire de Laval. Quatre véhicules ont été endommagés, dont une auto-patrouille de la police.

Les policiers blessés sont tous dans un état satisfaisant, apprenait-on quelques heures après la folle équipée, qui s'est poursuivie à une vitesse atteignant parfois 100 milles à l'heure.

Deux autres individus font présentement l'objet d'un interrogatoire serré, au poste de police de Laval, à Pont-Viau. La police de Rosemère, la Sûreté du Québec et l'Agence Citadelle participent également à cette enquête.

Préparé de longue date

Le vol, perpétré dans une succursale de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, dans le centre commercial de Rosemère, avait été préparé depuis plusieurs jours.

Le trio a fait irruption à l'intérieur de l'établissement après avoir enfoncé un dernier mur de légère épaisseur. Un ou deux autres murs plus épais avaient été creusés au cours des jours précédents, de l'intérieur d'un établissement voisin, la buanderie "Paul Service" dont les locaux étaient abandonnés depuis un certain temps.

Les bandits ont réussi à pénétrer dans la voûte des dépôts de nuit dont ils ont raflé le contenu accumulé depuis le début de la fin de semaine. Ils ont aussi fait main basse sur des sacs postaux qui étaient destinés au ministère des postes.

Le montant du vol est encore inconnu mais l'argent a été retrouvé dans l'un des véhicules des bandits, de même que leurs armes.

Deux policiers de Rosemère qui sont arrivés par hasard sur les lieux du vol ont essuyé deux coups de feu, l'un d'eux atteignant l'agent Donald Charette à la jambe droite. Les policiers ont répliqué à leur tour et trois balles se sont logées dans la porte droite arrière de l'auto des fuyards et deux autres à l'intérieur, en brisant une vitre. La voiture, une Pontiac, Grande Parisienne, dont les plaques minéralogiques avant et arrière n'étaient pas les mêmes, a été retrouvée à l'arrière de l'hôtel Laval—La Clairière, au 147 boulevard Ste-Rose, cependant que le policier blessé était transporté à l'hôpital. Son état est satisfaisant.

Les bandits sont ensuite montés, l'un dans une Mustang qui prenait les devants, et les deux autres dans une camionnette blanche.

Les policiers de Laval ont pris la relève. Une auto-patrouille occupée par les agents Serge Morin et Gilles Brousseau a fait une embardée pour s'écraser contre un amas de roc, dans un fossé.

Le conducteur de la Mustang n'a guère eu plus de chance. Son auto devait capoter en face du 6,200 Côte-des-Perrons, dans le quartier Auteuil. Il a été arrêté, de même que ses complices qui suivaient dans la camionnette, par les agents Jean-Pierre Noiseux et Normand Malette de la police de Laval.

Enquête sur les amitiés Belgo-Franco-Canadiennes

par Michel AUGER

La police de Montréal a ouvert une enquête sur les opérations des Amitiés Belgo-Franco Canadiennes, un club de voyages dont les membres ont été abandonnés à Bruxelles, durant six jours, à la suite du non-paiement de l'avion qui devait les ramener au pays.

L'enquête qui est menée par les sergents-détectives André Ménard et Jean-Luc Poirier de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal a pour but de déterminer si les sommes d'argent versées aux ABFC pour assurer leur retour ont été détournées à d'autres fins.

Ces policiers, spécialistes des fraudes commerciales, ont déjà commencé a recueillir les dépositions des 132 passagers du vol nolisé par les ABFC qui devait quitter Bruxelles le 4 septembre, mais qui n'a pas décollé.

Lors d'une réunion tenue à Montréal, hier soir, une cinquantaine de voyageurs, revenus à Montréal par leurs propres moyens ont décidé d'intenter des poursuites civiles contre le président de cette association de voyage, M. André Vannérum.

Déjà, une mise en demeure de payer les frais encourus par une vingtaine de personnes a été adressée aux ABFC et à son président, par Me Eric Helfield.

Cet avocat a répondu aux nombreuses questions juridiques des personnes présentes et les a conseillé sur les actions a entreprendre en vue de récupérer l'argent qui leur est due.

La majorité des personnes rencontrées, hier soir, n'ont pas été tendres evers le personnel de l'ambassade canadienne à Bruxelles qu'ils accusent de ne pas s'être suffisamment occupé d'eux alors qu'ils étaient en difficulté.

Selon eux, un membre du personnel de l'ambassade leur aurait demande, lors de leur première demande d'aide, de voir à ce que tous ceux qui avaient les moyens financiers de revenir au pays prennent l'avion à leurs frais et qu'eux s'occuperaient de ceux qui resteraient.

Ce qui a été fait.

Ceux qui n'ont pu payer les $285 exigés par Air Canada pour le retour au pays, ils étaient 22, sont demeurés six jours, à Bruxelles à se promener entre l'hôtel qu'ils occupaient, l'ambassade et l'aéroport où ils se sont présentés à quelques reprises pour apprendre que l'avion qui devait les ramener à Montréal n'était pas au rendez-vous, toujours pour la même raison.

Les voyageurs se plaignent du fait que les gensde l'ambassade se soient laissés tromper par les beaux télégrammes du président de l'agence, à Montréal, qui invoquait toujours de très bonnes raisons pour ne pas envoyer d'appareils les chercher.



photo René Picard, LA PRESSE

Une cinquantaine de voyageurs des ABFC qui ont été retenus pendant près d'une semaine à Bruxelles à cause de difficultés avec les organisateurs de cette association ont consulté un avocat et un policier de Montréal en vue de décider des mesures à prendre. Sur la photo, Me Eric Helfield (au centre) s'adresse aux voyageurs qui prétendent avoir été frustrés.

F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 765 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

TECK
Berceuse KENNEDY
noire avec siège
fini teck ☐
disponible aussi
avec coussin ☐
A. FORGET INC
6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Convergence de vues entre la Commission des prix et le Conseil économique

OTTAWA (PC) — Le président de la Commission des prix et des revenus, M. John H. Young, a souligné hier une convergence de points de vue entre la Commission et le Conseil économique du Canada, lequel, dans son sixième exposé, fait état de "hausses inadmissibles du taux de croissance des prix et des coûts", et déclare se préoccuper des effets des politiques de restriction.

"Ce souci au sujet des risques des deux côtés a été exprimé par plusieurs, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, a déclaré M. Young.

"C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont accordé un appui si énergique à la Commission des prix et des revenus à la recherche d'un accord national sur la stabilisation des prix, a jouté M. Young.

"Si à l'aide de la coopération volontaire et des mesures gouvernementales spécifiques, a-t-il poursuivi, les Canadiens peuvent trouver un moyen équitable de diminuer les augmentations de prix et de revenus, l'inflation pourra alors être remenée sous contrôle avec moins de chômage et de perte de production."

Le CTC accueille bien le rapport du Conseil

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès canadien du Travail, M. Donald MacDonald, a accueilli favorablement hier la parution du sixième rapport annuel du Conseil économique du Canada et s'est dit confiant dans les prévisions formulées.

M. MacDonald a notamment déclaré: "Le rapport confirme avec force la position prise précédemment par le Congrès canadien du Travail sur le fait qu'il faille éviter de nouvelles mesures anti-inflationnistes qui risqueraient de ralentir sérieusement l'économie canadienne".

Le président du Congrès s'est ensuite dit d'accord avec le Conseil qui a affirmé dans son rapport que les mesures prises au Canada seraient contrariées tant et aussi longtemps que les augmentations des prix et des coûts ne seront pas réduites aux Etats-Unis.

L'Ethiopie demande à Aden de libérer huit passagers

ADDIS ABEBA (AFP) — Le gouvernement éthiopien a adressé hier soir une note au gouvernement du Sud-Yemen pour réclamer la libération de huit personnes retenues à Aden à la suite du détournement, samedi dernier, d'un appareil "DC-6-B" des "Ethiopian Airlines".

Sur les 39 passagers de l'avion, 33 ont regagné hier matin la capitale éthiopienne par un vol spécial, tandis qu'un autre passager — un diplomate malgache — a été autorisé à gagner Djibouti.

Les huit personnes concernées par la note éthiopienne sont: trois hôtesses de l'air, deux passagers (un Français, un Britannique), un officier des services de sécurité éthiopiens et les deux auteurs du détournement. De son côté, le commandant de l'appareil a refusé de quitter Aden tant que tous les membres de son équipage ne seront pas relâchés.

MARS

SUITE DE LA PAGE 1

ter-gouvernementaux dont les représentants feront connaître leurs vues.

Le "task group" est présidé par le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew. Il est composé de dix membres, parmi lesquels le Dr Lee Dubridge, président du groupe des conseillers scientifiques et technologiques du président des Etats-Unis.

Programme équilibré

Il s'agit de M. Robert Seamans, secrétaire à l'aviation; M. Robert Mayo, directeur du budget; M. Milton Klein, représentant la Commission de l'énergie atomique; du Dr Thomas Paine, administrateur de la NASA; et de M. Alexis Johnson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques du secrétariat d'Etat.

M. Nixon a fait valoir à ses interlocuteurs que les options qui se présentent à lui se fondent sur un programme équilibré d'exploration spatiale qui porte aussi bien sur les vols humains que sur ceux ne comportant pas d'équipage.

M. Ziegler, à qui les journalistes demandaient si le président, en approuvant le rapport du groupe du travail, s'engageait en fait à se prononcer en faveur du débarquement de l'homme sur la planète Mars, a répondu dans l'affirmative.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a répété que le programme spatial américain sera conforme aux possibilités économiques de la nation.

On croit généralement que le budget annuel de la NASA, qui est actuellement de 3.5 milliards de dollars, pourrait être ultérieurement porté à six milliards, en fonction de la conjoncture économique.

CHARTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

cureur, et de jeunes émissaires sortis on ne sait d'où, venaient apparemment lui donner des nouvelles sur les déplacements de son client. Mais toujours en aparté.

Un peu avant-midi, par ailleurs, un des personnages centraux de ces événements faisait son apparition rue Notre-Dame, accompagnée de Mme Chartrand.

Il s'agissait, on l'aura deviné, de M. Raymond Lemieux, qui vint expliquer que si le mari de sa jeune et jolie compagne n'était pas là, c'est qu'il n'avait pas encore été officiellement et légalement mis au courant que des mandats d'arrêt avaient été signés contre lui.

Et d'ajouter sibyllinement :

"Jusqu'à avis contraire, Reggie Chartrand est un homme libre".

Interrogé sur place, il soutenait toutefois être sûr qu'il ne se déroberait pas à la Justice, et qu'il se défendrait adéquatement, comme il l'avait toujours fait. En ajoutant par ailleurs que l'ex-pugiliste n'avait rien à voir avec l'organisation de la L.I.S. ou de la marche de mercredi dernier, et que, selon ses renseignements, Chartrand s'en était allé dès que la loi de l'émeute avait été proclamée.

Alors que la gent journalistique allait se désagréger, un nouveau mouvement de curiosité . . . dispersée devait être provoqué par Me Choquette, qui, de son côté, soutint que son client allait être définitivement là à 2 h. 15.

A 2 h. 30 au plus tard.

Mais, un peu avant . . . 4 h., ce même Me Choquette devait avouer que le bouillant Reggie était ailleurs.

Et qu'il ne se présenterait fort probablement pas avant ce matin, alors que les "Soeurs Annes" reprendront leur guet, entre les colonnes doriques du 100 Notre-Dame.

Mais viendra-t-il, cette fois ?

L'avocat est presque choqué qu'on lui pose la question.

"Tout ce qui arrive, dit-il, c'est qu'il est physiquement impossible qu'il soit là avant la fin de la journée."

D'autres sources, toutefois, on apprenait que le prévenu aurait pu être "apeuré" par les prédictions d'un journal du matin quand au fait qu'on tenterait de lui faire refuser tout cautionnement.

Plus sérieuse toutefois semblait la rumeur que le président des Chevaliers de l'Indépendance voulait être assuré avant de se mettre entre les mains des autorités, que quelqu'un viendrait fournir le cautionnement qui serait éventuellement fixé.

Car personne ne semblait d'avis qu'il serait effectivement gardé aux cellules jusqu'à son procès, dans les circonstances présentes.

Et c'est cette . . . non-assurance qui l'aurait fait hésiter à se livrer aussitôt que prévu.

NIXON

SUITE DE LA PAGE 1

dit que le nouveau retrait de troupes américaines serait achevé avant Noël.

A Washington, le porte-parole de M. Nixon a catégoriquement refusé de commenter les propos du vice-président Cao Ky. M. Ziegler a souligné que la nouvelle qui serait rendue publique aujourd'hui avait été discutée lors du débat extraordinaire sur le Vietnam vendredi dernier, mais que M. Nixon avait déjà pris sa décision la semaine dernière avant de convoquer à la Maison Blanche l'ensemble de ses conseillers politiques, diplomatiques et militaires.

En fin de semaine, la Maison Blanche a eu des consultations avec les gouvernements de tous les pays dont les roupes se battent au Vietnam pour expliquer la décision présidentielle. Ces consultations se sont poursuivies hier et se sont terminées en fin de journée, cequi explique le délai à rendre les décisions officielles. Les pays en question sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, le Sud-Vietnam, les Philippines et la Thaïlande.

M. Ziegler a fait état d'informations parues dans la presse selon lesquelles une trentaine de milliers de marins seraient retirés du Vietnam. Il a refusé de confirmer une telle mesure, mais il a indiqué qu'elle n'avait rien à voir avec l'annonce qui serait faite aujourd'hui. A Saigon, des sources autorisées affirmaient hier qu'environ 30,000 officiers et membres de la marine américaine seraient rappelés du Vietnam au cours des prochains neuf mois, dans le cadre du programme de retrait de troupes arrêté par le président Nixon.

M. Ziegler a opposé un "no comment" aux innombrables questions qui lui ont été posées à sa conférence de presse quotidienne. Il n'a pas voulu dire, notamment, si les propos du général Cao Ky étaient conformes à la vérité et si le président Nixon envisageait un troisième retrait de troupes d'ici la fin de l'année, afin d'honorer l'engagement officieux qu'il a pris à une récente conférence de presse de retirer plus de 100,000 hommes d'ici le 31 décembre 1969.

Le porte-parole s'est contenté de rappeler que les forces américaines qui vont être "désengagées" seront remplacées par leurs frères d'armes sud-vietnamiens, conformément à l'un des trois critères cités apr le chef de la Maison Blanche pour justifier un repli accéléré du corps expéditionnaire. Ces trois critères, on le sait, sont: la diminution de l'intensité des combats, des progrès dans les négociations de paix à Paris et la "vietnamisation" de la guerre.

A l'ONU, le secrétaire général U Thant manifeste un certain optimisme au sujet de l'évolution de la guerre du Vietnam vers son dénouement. Il a souligné hier que deux étapes importantes avaient déjà été franchies: la cessation des bombardements du Nord-Vietnam et l'ouverture de négociations directes entre les belligérants.

Les pétroliers qui emprunteront le passage du Nord-Ouest devront être plus puissants

NEW YORK (AFP) — Le passage du Nord-Ouest a bien été vaincu et le "Manhattan", a réussi dans sa mission : mettre les gisements de l'Alaska a portée de la côte est des Etats-Unis. Le bulletin de victoire a été lancé dimanche soir quand le navire, après environ 800 milles de navigation à travers la banquise s'est retrouvé en eaux libres, dans la baie d'Amundsen, à huit jours de route de "Prudhoe Bay", sa destination finale.

Mais déjà, le problème se pose de savoir si le succès de l'expédition restera isolé ou si une route commerciale régulière, empruntant le passage parsemé d'iles et bloqué à longueur d'année par les glaces entre la côte nord du Canada et le Groënland, pourra être ouverte. Il faudra plusieurs mois pour compiler les enseignements apportés par l'expédition "Manhattan" et un second voyage pourrait s'avérer nécessaire. Avant de savoir si le pétrole alaskan pourra s'écouler vers les riches marchés de l'est américain et éventuellement vers l'Europe.

La "Humble Oil", une des deux sociétés américaines ayant découvert du pétrole dans la région de "Prudhoe Bay" et qui a financé le voyage du "Manhattan", envisagerait une seconde expédition semblable au printemps 1970, période de l'année où la banquise, au sortir de l'hiver, est la plus épaisse. Cette seconde expérience permettrait d'effacer l'échec partiel du "Manhattan", contraint d'emprunter le passage le plus long au sud de l'île de Banks pour déboucher dans la mer de Beaufort par le golfe d'Amundsen.

Le pétrolier brise-glace s'est, en effet, avéré incapable de forcer la vieille banquise polaire qui obstruait le détroit de McClure, un peu plus au nord. Les glaces, plus anciennes, ayant perdu la majeure partie de leur sel, offraient une résistance nettement plus grande que celles récemment formées. Cet échec partiel a d'ailleurs permis de faire de premières constations sur ce que devront être des pétroliers brise-glace de l'avenir si une route commerciale rentable doit un jour être ouverte.

Le "Manhattan", pétrolier de 150,000 tonnes, avait été doté d'une puissance motrice de 43,000 chevaux-vapeur, 50 pour cent plus importante que celle des actuels géants des mers. Et pourtant, cela s'est avéré insuffisant. Développant une puissance inférieure de moitié en marche arrière, le navire, avant de se dérouter vers le sud, est resté bloqué plus de 12 heures dans les glaces, ne parvenant pas à se dégager par ses propres moyens. C'est grâce à l'intervention du brise-glace canadien "John Mcdonald", qui suivait l'expédition, que le pétrolier a pu se libérer. Il faudra, semble-t-il, singulièrement renforcer la puissance des pétroliers avant qu'ils ne puissent affronter la banquise à quelque période de l'année que ce soit.

Vers la fin mars où le début d'avril 1970, les résultats de l'expédition seront pleinement connus et une première estimation du coût du transport, depuis Prudhoe Bay jusqu'à la côte est des Etats-Unis donnera une idée sur la rentabilité du fabuleux pétrole alaskan.

Un an après les découvertes des premières traces d'huile, les renseignements sur l'importance des gisements d'Alaska sont toujours fragmentaires. Les sociétés gardent jalousement le secret et on sait seulement que les réserves trouvées doivent atteindre environ 10 milliards de barils, soit un quart des réserves actuelles des Etats-Unis. L'importance des sommes en jeu au cours des enchères la semaine dernière en Alaska pour acquérir des droits d'exploration et d'exploitation sur quelque 179,000 hectares aux alentours de Prudhoe Bay (un peu moins d'un milliard en dollars) et des 39 millions de dollars déjà dépensés par "Humble Oil" pour le projet "Manhattan" laissent penser que les découvertes sont, en potentiel, plus importantes encore.

Une route commerciale le long du passage du Nord-Ouest mettrait les champs pétrolifères d'Alaska à 4,500 milles de New York et des grandes villes de la côte Atlantique américaine, à la même distance de Londres et des ports européens et à 3,400 milles de Tokyo par le détroit de Bering, ce qui en ferait un concurrent sérieux pour le pétrole du golfe Persique.

Outre l'aspect pétrolier qui peut amener une révolution du marché mondial, l'expédition du "Manhattan" aura d'importantes conséquences sur le développement minier des régions arctiques du continent américain. Certains experts les voient déjà remplacer l'Amérique latine, comme principal fournisseur des Etats-Unis en minerais de base. Le sous-sol glacé de l'Alaska ou du Canada renferme en effet, estimet-on, des quantités importantes de fer, de plomb, de zinc, de cuivre et de soufre notamment. Un des principaux obstacles à une prespection systématique a été jusqu'à présent, l'impossibilité d'évacuer, à un prix raisonnable, une éventuelle production.

Autre aspect non négligeable de l'expédition, raccourcir d'environ 3,500 milles la distance maritime séparant New York de Tokyo et de l'Extrême-Orient.

le TEMPS qu'il fera

Averses ou orages

Le front froid qui remontait, hier, la vallée du Saint-Laurent, en provenance du Labrador, s'est immobilisé ce matin entre Trois-Rivières et Montréal, causant des contrastes de température assez marqués entre les régions où son influence s'est fait sentir.

A Sept-Iles, par exemple, le thermomètre marquait, ce matin, 33 degrés, tandis qu'il s'élevait à 52 degrés à Trois-Rivières. A dorval, au même moment, le mercure atteignait 63 degrés.

Le ciel sera généralement nuageux dans la région métropolitaine dans tout le sud de la province, et on s'attend à des averses ou même des orages en après-midi. L'air sera chaud et humide. Dorval prévoit un maximum de 80 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 55 degrés.

Un autre front froid, cette fois venant de l'ouest (des Grands Lacs) atteindra nos régions au cours de la nuit, alors que les averses et orages dispersés se poursuivront. A l'arrière du système la température sera plus fraîche — demain — et le ciel restera nuageux.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides (sud de Ste-Agathe) et des Cantons de l'Est : ciel variable aujourd'hui avec averses et orages dispersés particulièrement ce soir. Mercredi, ciel variable. Plus frais la nuit prochaine. Vents du sud-ouest de 15 milles aujourd'hui et du nord-ouest de 15 milles, la nuit provhaine, sauf durant les orages, les vents seront plus forts et avec rafales Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 80 et 55 ; à Sherbrooke, 80 et 60; à Ste-Agathe, 75 et 55.

Régions des Laurentides (nord de Ste-Agathe), de Québec et du St-Maurice : nuageux aujourd'hui avec averses et orages dispersés. Mercredi, ciel variable. Frais. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et du nord de 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 65 et 50; à La Tuque, 60 et 50.

Région du Lac St-Jean : le ciel deviendra nuageux ce matin avec averses et orages dispersés. Mercredi, généralement nuageux avec quelques averses dans la matinée. Frais. Vents légers de l'est à 15 milles aujourd'hui et du nord à 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi, 60 et 50.

FETE: Saints Corneille et Cyprien

Hôpitaux: la conciliation débute aujourd'hui avec la FTQ

Les quelque 12,000 employés d'hôpitaux, membres de la Fédération des travailleurs du Québec, ont entrepris aujourd'hui, la conciliation. En effet, les syndiqués, dont les effectifs se répartissent à peu près également dans deux syndicats (soit, le Syndicat canadien de la fonction publique et l'Union des employés de service), avaient, le 25 août dernier, fait appel à un conciliateur, pour sortir de l'impasse où les avait menés la négociation directe. Le ministère du Travail a nommé à cette fin le juge Jean-Marc Simard, déjà médiateur entre la partie patronale et le CSN.

"Un travail considérable attend le conciliateur, de remarquer les porte-paroles, MM. Roger Laramée et Aimé Gohier, respectivement de SCFP et de l'UES. Au moment de briser les négociations, il y a quelques semaines, la partie patronale demeurait intransigeante, maintenant l'offre qu'elle avait faite le 25 mars dernier. Si l'on tient compte du fait que près de 60 p. 100 des travailleurs du secteur hospitalier ont actuellement moins de $75 bruts par semaine, l'offre monétaire est tout à fait irréaliste, parce qu'elle ne corrige nullement la situation." "Par ailleurs, des articles aussi importants que ceux traitant de l'évaluation d'emploi, la sécurité d'emploi et les avantages sociaux n'ont pas encore fait l'objet d'entente de principe.

Le chanteur Claude Dubois n'est pas le frère de Pierre Dubois

M. Claude Dubois, chanteur, nous informe qu'il n'a aucun lien de parenté avec M. Pierre Dubois qui a été impliqué cet été dans les troubles qui se sont produits à la Maison du Pêcheur de Percé.

Nous avions rapporté par erreur dans notre édition du 13 août, dans le cadre d'une nouvelle sur les troubles à la Maison du Pêcheur, que M. Pierre Dubois était le frère du chanteur Claude Dubois.

Les voitures Simca et Sunbeam de l'équipe Chrysler... les petites voitures avec la différence que vous cherchez

Lisez d'abord la documentation à leur sujet, puis essayez-en une chez le concessionnaire Simca-Rootes!

LA SIMCA. Il y a une Simca à 3, 4 ou 5 portes qui vous convient sûrement...l'économique et robuste 1118, ou la 1204, la petite voiture avec porte arrière, nouveau moteur monté à l'avant et traction avant.

LA SUNBEAM ARROW. Le plus spacieux de nos sedans familiaux à 4 portes. Larges portières munies de loquets de sécurité et, à l'arrière, de serrures que les enfants ne peuvent actionner. Économique : environ 30 milles au gallon. Quatre vitesses, levier au plancher et sièges-baquet à l'avant. Boîte de vitesses automatique facultative. Trois sedans différents et wagonnette. La petite voiture pratique...avec la différence que vous cherchez.

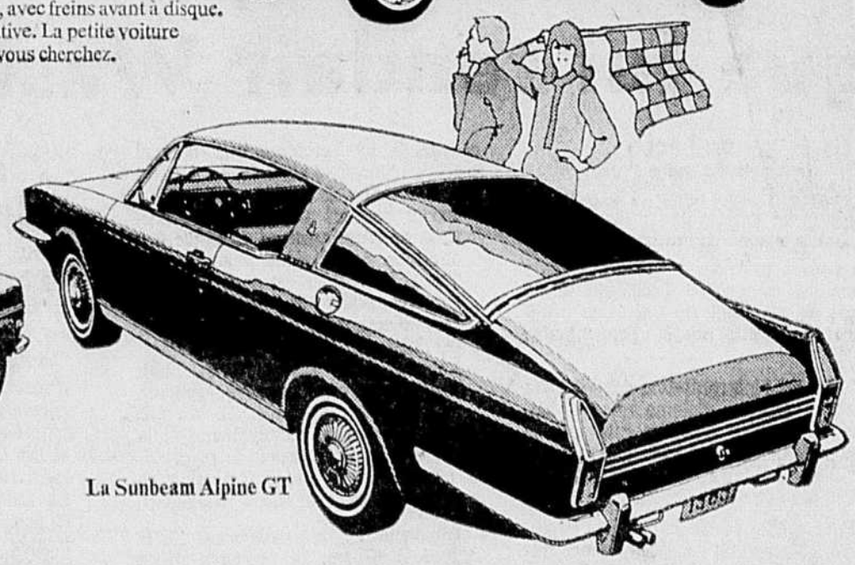
LA SUNBEAM ALPINE. Attrayante "fastback" GT, 2 portes, 4 passagers. Moteur 1725 cc, à carburateurs jumelés Zenith. Quatre vitesses, levier au plancher, avec freins avant à disque. Boîte de vitesses automatique facultative. La petite voiture sportive...avec la différence que vous cherchez.



La Sunbeam Arrow—sedan aussi wagonnette



La Simca 1204



La Sunbeam Alpine GT

Simca et Sunbeam, petites voitures de choix de l'équipe Chrysler



La Simca 1000 Deluxe · La Simca 1118 · La Sunbeam Arrow Deluxe · La Sunbeam Arrow—wagonnette · La Sunbeam Alpine—coupé · La Sunbeam Imp

DIVISION SIMCA-ROOTES — CHRYSLER CANADA LTÉE

*Le prix indiqué est le prix de détail suggéré par le fabricant au port d'entrée Côte Est et comprend les taxes fédérales. Taxes provinciale et locale, apprêt du concessionnaire, transport et immatriculation en sus. Pneus à flanc blanc facultatifs.

Prix des Simca et Sunbeam à compter de $1599*

Les pièces Simca et Sunbeam et la main-d'oeuvre, approuvées par le service commercial et le fabricant, s'obtiennent chez plus de 1,000 concessionnaires en Amérique du Nord

MONTREAL METROPOLITAIN

MONTREAL
Boulevard Dodge-Chrysler (1963) Ltd.
330 Cremazie West. 389-7671

MONTREAL
Modern Motor Sales Ltd.
1400 Dorchester Blvd. W. 866-7881

MONTREAL
Touchette Automobile Ltée
2175 Papineau Avenue. 526-6691

POINTE-AUX-TREMBLES
Vincent Forgues Automobile Ltée
15949 Sherbrooke Est. 642-7411

POINTE-CLAIRE
Claireview Chrysler Plymouth Ltd.
335 Brunswick Blvd. 697-6712

VERDUN
Woodland Automobile (1964) Ltée
1000 Woodland Avenue. 769-8501

VILLE DE BROSSARD
Lapiniere Automobile Inc.
Cor. Taschereau & Lapiniere Blvd. 676-7992

EN PROVINCE

ALMA
Dupont Automobile Ltée
565 Ave. Dupont. 662-6631

JONQUIERE
Garage Munger Ltée
370 St. Dominique St. 542-4505

QUEBEC CITY
Champoux Automobile Inc.
2015 Blvd. Charest Ouest. 681-6076

CHICOUTIMI
Chicoutimi Chrysler Ltée
829 Blvd. Talbot. 549-2873

MAGOG
Modern Body Works Enrg.
1264 Main St. West. 843-4932

RICHMOND
Picken Service Reg'd.
822 Main St., P.O. Box 458. 826-2309

ST. JEAN
Denault & Lorrain Ltée
361 St. Jacques. 658-8202

GRANBY
Shefford Chrysler Plymouth Ltée
R.R. 4. 378-9051

MISTASSINI
Mistassini Auto Ltée
42 Blvd. St. Michele. 276-1211

RIVIERE DU LOUP
Garage Windsor Limitée
287 Rue Temiscouata, CP 205. 862-3586

STE. THERESE
Paul Gagnon Automobile Ltée
110 Turgeon. 435-9566

HAWKESBURY
Allen Motor Sales Ltd.
185 Main St. E. 632-2778

ORMSTOWN
Dandurand Automobile Inc.
Bridge St. 829-2362

SHERBROOKE
Martin Motor Sales Ltd.
405 Belvedere Sud. 567-8421

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivieres Chrysler Ltée
2525 Rue Royale. 374-2453

JOLIETTE
Garage Joliette
550 St. Charles Baromee. 756-4[illegible]

PORT ALFRED
P. E. Lavoie Autos Ltée
1271 Blvd. De La Grande-Baie. 5[illegible]

STE. AGATHE
Garage E. Maille Ltée
116 Principale. 326-041[illegible]



photo René Picard, LA PRESSE

Un homme a été brûlé vif

Un homme âgé d'une vingtaine d'années, originaire du Cap-de-la-Madeleine, a connu une mort affreuse vers 2 h. ce matin alors qu'il était brûlé vif dans la voiture à bord de laquelle trois dames l'avaient fait monter. La victime, dont la police ne connaît pas l'identité, faisait de l'auto-stop sur la route 9. Une automobile conduite par Mme Alvares Guy, 39 ans, du 477 de la 7e Avenue à Lachine, fit monter l'auto-stoppeur qui se rendait, semble-t-il à Montréal. Mme Guy était accompagnée de deux autres femmes, Mmes Armand Guy, 36 ans, du 736 de la 12e Avenue à Lachine, et Jean-Paul Boulet, 25 ans, du 783 de la 11e Avenue à Lachine.

Ayant emprunté la voie de raccordement menant au boulevard Taschereau, la voiture de Mme Guy fit une embardée.

L'auto dérapa, traversa le parapet séparant les deux voies du boulevard, s'écrasa contre le garde-fou de béton et se fit heurter par une automobile qui roulait en direction sud. Le réservoir à essence prit feu ce qui entraîna une explosion. Les trois femmes réussirent à se dégager d'elles-mêmes évitant ainsi une mort certaine.

Leur passager qui avait pris place sur la banquette arrière ne put en faire autant, et, malgré les efforts de deux policiers de Longueuil pour le tirer de la voiture, il mourut, brûlé vif.

Tous les blessés y compris les deux Américains, M. et Mme William Clark, du Maryland, ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne.

Deux mois de prison pour avoir crié des injures à M. Trudeau

VANCOUVER (PC) — Un membre de la Cour de la Colombie-Britannique, le juge David Moffett, a condamné, hier, un jeune homme de 20 ans, M. Ronald William Duyker, à deux mois de prison pour avoir crié des mots obscènes au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'une manifestation à Vancouver, le 8 ao't.

Le juge a rendu son verdict après avoir reconnu le jeune homme coupable d'avoir troublé l'ordre public par ses cris et ses jurons.

L'incident s'est produit durant une manifestation contre la guerre au Vietnam en face de l'immeuble où les libéraux fédéraux tenaient un banquet à $50 le couvert.

M. Trudeau, qui avait accepté de prendre la parole devat les manifestants, avait été hué par des manifestants.

L'un des protestataires, M. Richard Jesmer, avait ensuite accusé le premier ministre de voies de fait, mais l'accusation avait été jugée inacceptable par un juge de paix de l'endroit.

EXAMEN de la VUE
ROBERT HETU
OPTOMETRISTE
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
★ Station métro Jean-Talon

Irrégularité: trois policiers ne se sont pas présentés pour leur comparution

Trois policiers montréalais, qui devaient comparaître devant le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir assailli un musicien newyorkais (qu'ils auraient apparemment confondu avec un voleur potentiel dans une auto... qui était incidemment la sienne) n'étaient pas au rendez-vous de la justice, hier.

Ce qui a provoqué une rixe verbale de belle allure entre le procureur du musicien, Me Bruno J. Pateras, et le conseiller juridique du directeur de la police de Montréal, Me André Ledoux.

C'est Me Pateras qui a déclenché les hostilités en soutenant que les accusés étaient au courant qu'une sommation avait été émise contre eux, et que c'était apparemment Me Ledoux qui leur avait conseillé de ne pas être présent parce que la sommation n'avait pas été "servie" régulièrement.

Au lieu d'être dirigée vers leurs domiciles respectifs, elle l'aurait été vers le poste de police duquel ils relevaient ordinairement.

Mais Me Pateras expliqua qu'on avait agi ainsi parce qu'on ignorait ces adresses domiciliaires, tout comme on aurait vainement tenté d'obtenir celle de deux autres policiers, témoins de l'affaire.

Et il demanda donc qu'un mandat soit maintenant émis contre chacun des prévenus, après s'être étonné que ce soit le conseiller juridique du chef de police qui agisse en même temps pour les accusés.

Me Ledoux, lui, rétorqua que si les accusés n'étaient pas là c'était tout simplement parce qu'ils n'avaient pas été avisés régulièrement qu'ils devaient y être.

Rien que vous, une "piazza" d'antan, et le peuple le plus aimable qui soit.

$540 SEULEMENT POUR TOUTE L'ITALIE

Pour $540, les Super-Vacances d'Alitalia vous offrent quinze jours en Italie, l'aller-retour avion, de bons hôtels, la plupart des repas, des visites touristiques "circé-guidées". Préférez-vous l'Italie-Sardaigne? Ou l'Italie en voiture? Ou skier dans nos Alpes? Seule, Alitalia offre un tel choix de vacances en Italie. Cueillez la fleur de la saison italienne, automne-printemps. Vous le direz aussi: Italie n'y a qu'avec Alitalia!

ALITALIA



Où aimeriez-vous aller? Demandez les déplianis à:
ALITALIA, Section Voyages Organisés,
2055 rue Peel, Montréal 110, P.Q.
Super-vacances: ☐ Italie, $540. ☐ Portugal-Madère, $341.
☐ Espagne-Portugal, $464. ☐ Portugal-Espagne-Maroc, $626.
Vacances à peu de frais: ☐ L'Italie en auto, $389.
☐ L'Italie par jet et train, $389. ☐ La Péninsule Ibérique en auto, $325.
☐ Londres et la Grande-Bretagne, $325. ☐ Soleil et plaisir.
NOM
ADRESSE TÉL.
VILLE PROV.
AGENT DE VOYAGE
Taux basés sur excursions 14/21 jours en groupe par réacte, classe économique, de Montréal ou New York.

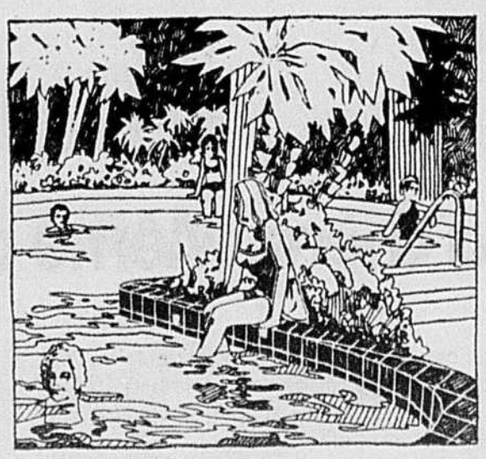
une semaine gratuite chez
vic tanny



Essayez notre nouveau "régime diététique liquide"
(un approvisionnement d'une semaine vous donne droit à une semaine gratuite au centre de culture physique)



Achetez ceci



Obtenez cela, gratis

En lisant cette annonce vous pouvez faire la plus heureuse expérience de votre vie. Pour vous aider à perdre du poids, nous avons un nouveau programme sensationnel, le "régime diététique liquide" Vic Tanny, mis au point par Borden. Chaque ration de 10 oz ne contient que 225 calories, mais vous avez le choix entre trois différentes saveurs. Quant au goût, vous n'avez jamais rien trouvé de meilleur... et les résultats ne se font pas attendre.

Mais, ce n'est pas tout, avec un approvisionnement d'une semaine, vous obtenez une semaine gratuite à notre centre de culture physique! Piscine tropicale, sauna, bains tourbillonnants et stimulants, bains de vapeur, bar de jus de fruits, salles d'inhalation d'eucalyptus—rien n'y manque! Et c'est là le secret de Vic Tanny et de son programme exclusif qui peut faire pour votre corps ce qu'aucun régime amaigrissant ne peut accomplir tout seul: lui redonner sa sveltesse.

Le "Régime diététique" Vic Tanny



pour perdre quelques livres, et le centre de culture physique, pour perdre quelques pouces.
Procurez-vous le "Régime Diététique" Vic Tanny aujourd'hui même, et venez au centre dès demain. La différence vous surprendra et... vous ne le regretterez pas!
Perdez du poids, retrouvez votre sveltesse — sans effort!

VIC TANNY'S
GYMNASES ET STUDIOS DE SANTÉ

CENTRE D'ACHATS COTE-ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
487-5330

PLACE BONAVENTURE
Ave. Estérel "E" Mart
866-7907

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CHOMEDEY : 1278, BOUL. LABELLE
688-7330

CLUBS DANS LES GRANDES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Disponible dans les pharmacies et les supermarchés et chez Vic Tanny—téléphonez au gérant Vic Tanny le plus proche de chez vous pour obtenir tous les renseignements.

MAINTENANT OUVERT A QUEBEC

Jean Béliveau vous parle au nom d'American Motors:



« Cette année, j'ai eu le plaisir de conduire toutes les nouvelles voitures d'American Motors. J'ai été surpris de voir tous les changements faits sur les modèles '70, pour leur donner plus de style et une meilleure performance.

Bien sûr, j'ai aussi conduit la nouvelle Hornet. C'est une voiture fantastique, et, sans doute, la meilleure compacte de toute l'histoire d'American Motors. Vous pourrez voir la Hornet, ainsi que toutes les autres nouvelles voitures d'American Motors, le 25 septembre. Quant à moi, j'aurai le plaisir de vous les présenter à la télévision.

Vous aussi, devriez faire l'essai des modèles '70 d'American Motors; vous serez tout aussi agréablement surpris que moi. »

VOYEZ LES HORNET, AMBASSADOR, REBEL, JAVELIN ET AMX, LE 25 SEPTEMBRE. VOUS EN SEREZ EMBALLÉ.

American Motors

fonce en avant.



Des heurts se sont produits, hier, à Brême, en Allemagne, entre quelque 10,000 manifestants et 1,500 policiers devant le Stadhalle où se tenait une réunion du parti d'extrême droite PDN (parti démocratique national). Il y aurait eu de nombreux blessés. Le Stadhalle était entouré de fil de fer barbelé où certains manifestants se sont blessés. Les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes et des autos-pompes pour disperser les manifestants.

Une estrade s'écroule : 200 blessés

LISBONNE (PA) -- Près de 200 personnes ont été blessées hier alors que l'estrade sur laquelle elles étaient montées pour assister au festival de Moits do Ribatejo au Portugal, s'est soudainement effondré. L'incident s'est produit alors qu'une foule nombreuse avait envahi les rues de la petite ville au moment où l'on venait de libérer un taureau sur la place publique.

ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours – un soir par semaine

Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 22 septembre ; mercredi 24 septembre

CERTIFICATS et DIPLOMES

TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE

Soirées de films, dîners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

PLUS DE 12,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez

L'Union des Latins d'Amérique

844-6835 et 844-2433

GRATIS

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.
Je désire des renseignements ☐ D'ITALIEN
au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL
aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom .....

Adresse ..... Tél. .....

PR 16-9-69

Envolez-vous vers l'ouest dans un jet orangé!

(CP Air vous offre chaque jour 5 vols vers l'ouest)

Qu'il s'agisse d'un déplacement d'affaires ou de vacances, voyagez dans un accueillant jet orangé de CP Air. Service incomparable, ambiance confortable, tout a été prévu pour que chaque minute de vol soit pour vous un plaisir et une détente. CP Air assure, à partir de Montréal, cinq vols quotidiens vers l'ouest avec escale à Toronto. Un délicieux repas est servi sur le trajet sans escale Toronto-Vancouver. De plus, CP Air relie chaque jour Montréal à Ottawa. Un vol en jet orangé de CP Air est le prélude d'un agréable voyage.

Pour obtenir des réservations et renseignements, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez CP Air au 861-9361.

A la conquête du monde avec CP Air

CP Air

Après deux semaines de silence, des ravisseurs réclament une forte rançon

CAGLIARI, Sardaigne (AFP) — Après deux semaines de silence, les ravisseurs de l'ingénieur Enzo Boschetti, directeur des mines de Silius, à 80 km de Cagliari, Sardaigne, ont fait savoir que l'ingénieur était sain et sauf et qu'ils demandaient 8 millions de lires $137,120) de rançon.

M. Boschetti avait disparu le premier septembre sur la route qui mène de Cagliari aux mines. Sa voiture avait été retrouvée le lendemain, cachée sous des branchages. Les recherches aussitôt entreprises n'avaient donné aucun résultat mais avaient amené les enquêteurs à penser que l'ingénieur avait été enlevé par des bandits qui réclameraient bientôt une rançon. Ils viennent d'en faire connaître le montant à Mme Boschetti, qui a chargé quelques amis de prendre contact avec les ravisseurs.

Des pourparlers seraient maintenant en cours. Pour faciliter les contacts, la police a arrêté toutes ses recherches et a accepté de laisser libres de leurs mouvements tous les familiers de l'ingénieur.

Nouvelle-Angleterre: le chef de Costra Nostra accusé de 2 meurtres

PROVIDENCE, R.I. (UPI) — Le chef de Costra Nostra de la Nouvelle-Angleterre, Raymond Patriarca, 61 ans, a nié sa culpabilité, hier, en Cour supérieure de Providence, à deux accusations de meurtre.

Les deux règlements de comptes qu'on lui reproche sont survenus l'an dernier dans un super-marché. Le juge a fixé un cautionnement de $250,000 pour sa remise en liberté.

Liberté qu'il n'a pu goûter puisque quelques instants après, une équipe de détectives l'amenait à Boston où il était à nouveau accusé des deux meurtres, cette fois devant un juge fédéral.

Patriarca s'est tenu la tête dans les mains pendant que le greffier lisait les accusations retenus contre lui. Il est accusé du meurtre de Rudolph Marfeo et de complicité avant le fait dans l'assassinat de Anthony Melei.

La police est convaincu que, même détenu à Atlanta, en Georgie, dans la même institution pénitencière que le célèbre bandit montréalais Lucien Rivard, Patriarca a continué à diriger ses hommes qui contrôlent la plupart des rackets en Nouvelle-Angleterre.

Patriarca purge une peine d'emprisonnement pour conspiration pour meurtre dans lequel était impliqué Willie Marfeo, un gambler à la petite semaine, tué en 1966. Personne n'a été appréhendé pour répondre de ce meurtre. Marfeo est le frère de l'une des victimes du double meurtre dont est accusé le chef mafiosi.

PHARMACIES PSM



EN 100
RÉG. 3.79
SPÉC 2.97
AUSSI EN 50
RÉG. 2.59
SPÉC. 2.19



EN 100
RÉG. 4.75
SPÉC 3.47
AUSSI EN 50
RÉG. 2.85
SPÉC. 2.29



EN 100
RÉG. 4.49
SPÉC 3.17



téléphoto UPI

Le grand chef de la Mafia, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, Raymond Patriarca, 61 ans, est conduit aux cellules après avoir été accusé de meurtre et de conspiration pour assassinat, à Boston.

Une banque de coeurs

QUEBEC (PCf) — Une banque de coeurs ouvrira ses portes à Québec le mois prochain, et desservira tout l'Est de la province.

La nouvelle a été confirmée en fin de semaine par le Dr Claude Labrosse, chirurgien cardio-vasculaire, de l'Institut de carliologie de Québec, précisant qu'il s'agissait d'une primeur canadienne.

Les principaux buts de cette banque du coeur sont de grouper en association les personnes intéressées à développer la recherche en cardiologie; recueillir du public des engagements relatifs au don de coeurs; aider financièrement au fonds de transplantation de l'Institut; secourir les familles des donneurs et des receveurs du centre québecois de cardiologie; accepter tout don, legs ou autres libéralités.

LE DIX bat la marche

AU RYTHME DE LA FEMME MODERNE

10 CFTM-TV · MONTREAL



MADAME EST SERVIE
lundi au vendredi
9 h 00 a.m.



LEÇONS DE BEAUTÉ
lundi au jeudi
10 h 30 a.m.



MADAME S'AMUSE
lundi au vendredi 3 h 30 p.m.



36 – 24 – 36
lundi au vendredi
8 h 45 a.m.



BONHEUR DU JOUR
lundi au vendredi
10 h 00 a.m.

RÉPONSE À TOUT
lundi au vendredi
11 h 00 a.m.





COUP DE DÉ
mardi 10 h 45 a.m.

LE 5 À 6
lundi au vendredi
5 h 00 p.m.





SANTÉ DANS VOTRE ASSIETTE
lundi mercredi jeudi
et vendredi 10 h 45 a.m.

SAISON '69-'70

Session d'octobre à Ottawa

Au feuilleton: 25 mesures prioritaires

OTTAWA (PC) — Le gouvernement présentera au Parlement 25 mesures prioritaires avant Noël, a déclaré le président M. Gérard Laniel, député de Beauharnois, à l'issue d'une réunion du caucus libéral qui faisait l'essai d'un nouveau régime de comités.

M. Laniel a affirmé que le caucus, à la réunion d'hier matin, s'est penché sur l'étude d'une cinquantaine de mesures, dont 25 sont nouvelles et prioritaires et 25 représentent un rappel du programme législatif de la dernière session. Le caucus se réunit encore aujourd'hui.

Il s'agit de la première réunion du caucus suivant une formule nouvelle de distribution de ses membres en quatre comités, qui fait suite aux critiques exprimées par les députés au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

Les comités se répartissent les responsabilités suivantes : politique et programmes économiques; affaires extérieures; politique sociale; transports, travaux publics et affaires urbaines.

"Les comités, a déclaré M. Laniel, permettront aux députés libéraux de suivre les projets de législation à chacune des étapes de leur présentation."

Les députés au sein de trois des quatre comités se chiffrent présentement par 39, et par 38 dans celui des affaires extérieures.

Responsabilités

Les comités se partageront un certain nombre de responsabilités.

Ainsi le comité de la politique économique analysera et suivra les projets de loi relatifs à l'agriculture, aux pêches et forêts, à l'expansion du Nord, aux ressources naturelles, au développement économique régional, aux finances, au commerce ainsi qu'à la consommation et aux corporations.

Le comité des affaires extérieures se penchera sur la constitution, les relations fédérales-provinciales, et la défense.

Le comité de la politique sociale englobera la santé et le bien-être, les affaires indiennes, la justice et les affaires légales, le travail, la main-d'oeuvre et l'immigration de même que les affaires des anciens combattants.

Enfin, le quatrième comité, transports et travaux publics, coordonnera tous les autres sujets non attribués: radiodiffusion, films et assistance artistique, postes, communications et habitation. Ce dernier comité répondra aussi de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Menace de grève à l'Hydro-Québec

Les négociateurs syndicaux des employés de l'Hydro-Québec recommandent la grève générale et totale.

Une lettre recommandant l'arrêt de travail sera envoyée aux quelque 8,500 employés de l'Hydro, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) dans les prochains jours. Des assemblées doivent être tenues à travers la province pour prendre un vote de grève au scrutin secret.

Les syndiqués se répartissent dans trois unités distinctes de négociations (bureaux, métiers, techniciens). Ils sont cependant représentés à la table des négociations par un seul négociateur, M. Fernand Daoust.

Vendredi dernier, le syndicat annonçait l'échec de la conciliation.

"Par son attitude provocatrice, l'Hydro-Québec a forcé ses employés à prendre des moyens radicaux", a déclaré M. Daoust, dans un communiqué publié hier.

Le négociateur en chef a affirmé que plusieurs points sont encore en litige. Il a accusé l'Hydro d'avoir maintenu ses positions initiales.

Contrats à forfait

"Ainsi, il n'y a toujours pas d'entente sur des questions aussi importantes que celles des contrats à forfait, de l'évaluation des tâches et des régimes de sécurité sociale", a-t-il fait remarquer.

M. Daoust a ensuite fait un tour d'horizon des articles, tels que les horaires du travail et les congés statutaires, où, selon lui, l'Hydro a fait des offres inférieures au statu quo.

En ce qui concerne les offres monétaires, la société d'Etat propose des augmentations de trois pour cent chacune des deux premières années et de deux pour cent la troisième.

"Or, d'observer le leader syndical, si l'on s'en tient aux prévisions du Bureau fédéral de la statistique, le coût de la vie subissant une augmentation d'environ 4½ pour cent cette année, les employés accuseraient une diminution de leur revenu réel.

"A cause du niveau de compétence exceptionnel des travailleurs de l'Hydro-Québec de telles offres ne font que favoriser le mouvement de l'exode de ces compétences", a conclu M. Daoust.

Vous allez a Toronto?



Allez vous détendre au Sheraton King Edward. A Toronto, c'est là que descendent les administrateurs tendus. Site idéal. Détendez-vous dans les salles à manger Victoria Room et Oak Room, dans les bars-salons Times Square et Golliwog. **Locations à prix garantis de Montreal par téléphone à 842-5861.**

l'hotel Sheraton King Edward

Toronto, 37 est, rue King.

Hôtels et motels Sheraton. Service international

Expo d'Osaka

M. Michel-P. Boudriau devient commissaire du Pavillon du Québec

M. Michel P. Boudriau, a été commé commissaire du pavillon du Québec à Osaka.

M. Boudriau occupait, depuis le mois de mars, le poste de commissaire associé pour ce pavillon.

Depuis avril 1968, il était directeur adjoint de l'exploitation à Terre des Hommes; à ce titre, il était, notamment, responsable de la planification, du personnel et de la gestion du budget.

De septembre 1963 jusqu'à avril 1968, le nouveau commissaire était au service de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967: il y a occupé successivement les postes d'adjoint au secrétaire, d'assistant-secrétaire, d'avocat-conseil et de chef de cabinet du directeur général.

Originaire de Montréal, M. Boudriau a fait ses études au collège Sainte-Marie, à la faculté des Sciences, ainsi qu'à la faculté de Droit de l'Université de Montréal, où il a poursuivi des études post-universitaires après l'obtention de sa licence.

Le pavillon du Québec à Osaka, auquel le gouvernement québécois consacrera $3,220,000 est actuellement en construction.

La Société Takenaka Komuten s'est engagée à terminer les travaux pour le 31 décembre 1969. Le coût total de la construction du pavillon et des pièces qui y seront exposées est de l'ordre de $1,700,000; le reste du budget global sera consacré aux frais d'exploitation et aux frais généraux.

Les plans du pavillon du Québec à Osaka ont été préparés par M. Acques Deblois, architecte de Québec, et par la Société Sanzo, architecte, du Japon, co-architectes. Le ministère des Travaux publics du Québec assure la coordination des travaux de construction.

On est sans nouvelle d'un adolescent parti chercher du travail il y a 4 mois

La police de LaSalle est toujours sans nouvelle d'un adolescent de 18 ans, parti le 28 mai dernier pour faire un voyage dans la région de Saint-Fabien, comté Rimouski.

Jacques Poulin, demeurait au 8745, rue Beyries, à LaSalle, et son frère n'ayant aucune nouvelle de lui après plusieurs mois d'absence a décidé de porter une plainte à la police municipale.

Apparemment, le disparu ne se serait jamais rendu à destination. Lorsqu'il a quitté LaSalle, il a emporté avec lui une carabine de calibre .22.

Au moment de son départ, Jacques Poulin portait un pantalon vert pâle, un chandail et des bas verts et des souliers noir.

Il a les cheveux brun foncé, frisés, les yeux gris, le teint pâle et le nez applati. Il mesure 5 pieds et 9 pouces et pèse 140 livres.

Jacques Poulin s'exprime en français et en anglais.

Toute personne pouvant aider la police dans ses recherches est priée d'entrer en communication avec le Service de la police de LaSalle à 366-2121.



Jacques Poulin

Hausse de l'indice des prix à la consommation

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a monté dans les 10 provinces de juillet à août, a révélé le Bureau fédéral de la Statistique.

Les augmentations ont varié de 8 pour cent à Halifax à 1 pour cent à Vancouver.

L'indice alimentaire a monté dans toutes les villes sauf Vancouver où l'on n'a noté aucun changement. Le logement et ses dérivés a augmenté partout sauf à Montréal, sans changement, et à Saint-Jean, T.-N., qui a enregistré une baisse légère.

Voici les indices comparatifs pour août et juillet, ces derniers entre parenthèses:

St-Jean, T.-N. 120.6 (120); Halifax 121.4 (120.4); St-Jean, N.-B. 121.6 (121); Montréal 123.2 (122.7); Ottawa 124.3 (123.8); Toronto 125.8 (124.9); Winnipeg 123.9 (123.7); Saskatoon-Regina 120.7 (120.5); Edmonton-Calgary 122.4 (122.2); Vancouver 120.1 (120).

Ces indices sont basés sur un critère de 100, établi en 1961.

Contrebande de médicaments

BUFFALO (AP) — Ne pouvant fournir le cautionnement de $20,000 qu'on avait exigé, quatre Américains ont été confinés, hier, en cellules à Buffalo, dans l'Etat de New York, après avoir été accusés par la police de l'endroit de contrebande de médicaments à volailles d'une valeur de $182,000. La marchandise provenait du Canada.

Les agents des Douanes américaines ont affirmé que les accusés avaient utilisé une embarcation motorisée pour transporter quelque 7,000 livres du médicament — le "Zoleen" — du côté canadien au côté américain du lac Ontario.

Le médicament se détaille généralement à $16 la livre aux Etats-Unis, mais la loi américaine en restreint l'importation par un contingentement.

Selon la police, le médicament venait d'Italie, via les îles Bahamas et Toronto.

LE JOUR DE PAYE N'ETAIT-IL PAS UNE PETITE FETE ?

Revenez au travail de bureau à titre de temporaire Manpower

Manpower détient des positions à temps partiel bien rémunérées pour les femmes qualifiées. Sténos et dactylos. Commis. Opératrices de machines de bureau. Pour vous rendre les choses encore plus faciles, Manpower vous laisse choisir les jours et les heures qu'il vous convient de travailler. Retrouvez cette petite griserie que vous procurait chaque chèque de paye. Venez chez Manpower aujourd'hui.

MANPOWER SERVICES LIMITÉE

Le plus grand service de main-d'oeuvre temporaire au monde

1255 Carré Phillips, suite 703
Tél. 844-1074
Un employeur équitable

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



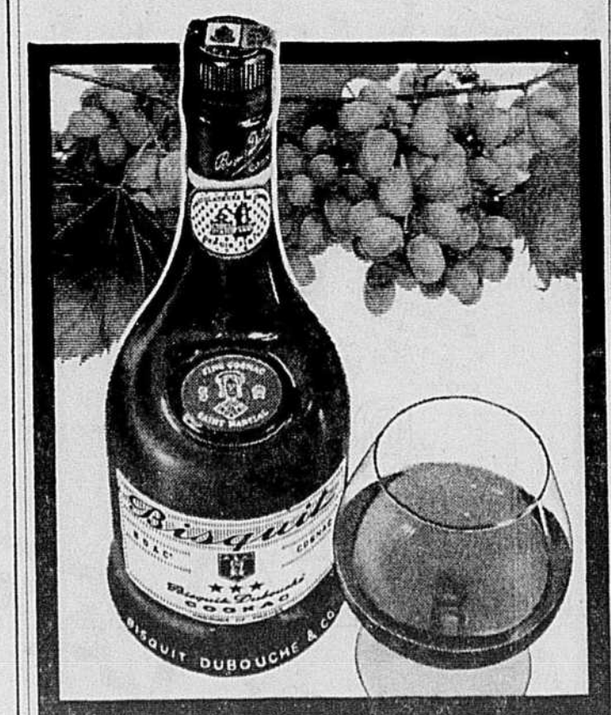
GASTON LAVALLÉE
6426, rue Louis-Hémon, 729-2801
Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

EXPORT
félicite les
842
GAGNANTS
du
QUÉBEC
des deux dernières semaines



VOTRE PROCHAIN PAQUET
d'EXPORT ou d'EXPORT "A" PEUT VALOIR
JUSQU'À $1,000
Gagnez le "paquet" avec un de ces paquets!



BEAUX RAISINS GRAND COGNAC
Bisquit

1 + 418 = QUÉBEC

Il suffit d'ajouter le numéro de téléphone que vous désirez. L'interurbain automatique, c'est aussi simple que ça!

Bell Canada
Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Quand l'Europe enlève son maquillage d'été...

L'Europe se fait voir à son naturel. Quand la vie reprend son rythme de tous les jours. Quand les montagnes se parent de teintes enflammées. Quand la brume envahit les rivières. Quand les feux pétillent dans les cheminées.

MONTRÉAL-PARIS
pour aussi peu que $255.

Le vol Europe 870 fait le voyage Montréal-Paris tous les jours sans escale.

*Tarif d'excursion 14-21 jours, aller-retour classe économique, applicable aux membres d'un groupe de 15 personnes ou plus qui achètent un circuit d'au moins $76.

Faites vos arrangements avec un agent de voyage ou Air Canada à 937-8555

Et Air Canada vous en rapproche par ses multiples destinations.

Tous les jours Air Canada s'envole vers l'Europe. Vers Paris, Francfort, Copenhague, Londres, Shannon, Glasgow, Vienne, Zurich, Bruxelles, Moscou. Et toutes les bonnes raisons de s'y rendre par Air Canada existent toujours. Plans budgétaires, voyages-arrêts en cours de route, tarifs spéciaux. Allez voir l'Europe avant que l'Europe se remaquille l'été prochain. C'est tout naturel avec Air Canada.

AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.



Des emballages qui mettent l'oeil en joie

par Mariane FAVREAU



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Un spectacle réjouissant pour Frédéric Metz, à droite: une jeune femme chargée de sacs et de boîtes qu'il a lui-même créés. Un peu de gaieté, un peu de couleur facilitent le magasinage.

Colorés. Fous. Osés. Sophistiqués. Voilà les nouveaux emballages! Finie l'ère des sacs de papier sans vie, ternes. Finie l'époque des cartons de robes sans audace. Désormais, les sacs d'emplettes et les boîtes ont de quoi réjouir l'oeil. Ils se sont mis à la mode du jour et ne craignent plus l'originalité.

"Un magasin qui veut donner une nouvelle vie à son "image", de dire M. Frédéric Metz, renouvelle alors son emballage... Et il n'est pas rare que des clients s'adressent à tel magasin pour obtenir leur sac qu'ils trouvent joli."

Frédéric Metz est un jeune concepteur dont le métier est de créer ainsi des emballage de fantaisie. Et la maison qui l'emploie, Atwater Bag, fournit sans doute les plus jolis sacs de Montréal!

"Quand tel magasin a adopté le sac avec le chat, de dire M. Metz, il y eut de nombreux coups de téléphone: les gens demandaient s'ils ne pourraient pas obtenir leur sac sans être obligés d'acheter une robe ou autre." Hélas, ces jolis sacs ne sont pas à vendre: c'est un service aux clients.

"Je hais le mauvais goût, de dire Frédéric Metz, et je veux mettre plus de joie, de couleur dans la vie. Même un simple sac à sandwich peut devenir intéressant." Et il nous en montre un tout simple mais vraiment amusant.

Certains sacs sont standards, et sont utilisés par plusieurs maisons. Ce qui ne les empêchent pas d'être gais, à grosses fleurs rouges ou bleues. D'autres sont exclusifs et conçus de façon à ce qu'ils aient le même cachet que le magasin qu'ils représentent. Comme celui de ce magasin de mode d'avant-garde: sur le sac, des femmes discrètement nues font une ronde dans les hautes herbes. Une véritable oeuvre d'art!

Souvent les magasins disposent de sacs et de cartons aux mêmes motifs. Et si jolis qu'on hésite à les jeter après usage. Les collectionneuses garderont sans doute les boîtes dans leurs armoires pour y ranger des articles. Quant aux sacs, ils peuvent se transformer en posters ou en couvertures de livres. Certains verts ou orangés ne passent pas inaperçus; on voudrait en tapisser ses murs!

M. Metz connaît à fond toutes les étapes nécessaires à la création d'un emballage. Depuis la maquette jusqu'au produit fini. Aussi peut-il se permettre d'aller hors des sentiers battus. D'exploiter la photographie, comme pour le motif du chat, ou des femmes nues, tous deux très remarqués.

D'autres emballages sont plus sobres, plus sophistiqués. On emploie alors des papiers de qualité, qui sont ensuite dorés ou argentés et qui possèdent un cachet de chose précieuse.

Ne voilà-t-il pas de quoi rendre le magasinage plus amusant? Faire de cette corvée (?) une opération presque artistique? En tous cas, c'est le début d'un nouveau sport: la chasse aux beaux sacs, aux belles boîtes.





photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Contraste chez Cardin. Robe très simple à motifs géométriques portée sous un manteau de cuir noir d'aspect mouillé.

Plus jeune d'allure, un manteau de plaid noir, blanc et jaune ceinturé de cuir verni.

Un Cardin si classique

par Michèle BOULVA

L'aspect prêt-à-porter de Pierre Cardin que présentait hier les Galeries Westmount avait en définitive un petit air vieillot, passé. Ultra-classique, cette mode va à l'encontre du point de vue de certains qui affirment que les couturiers du monde entier songent presque uniquement à la jeune femme mince quand ils créent un modèle.

Dans ses tricots comme dans ses cuirs et ses autres vêtements prêt-à-porter, Cardin demeure d'une sobriété parfois ennuyeuse. Ce fut le cas, du moins, dans la collection d'hier. Quelques détails égaient heureusement les petites robes à peine évasées: rectangles incrustés et contrastants (noirs sur blanc, turquoise sur brun mauve et blanc sur chocolat), ceinture de cuir verni, ceinture de métal argent à large boucle, colliers argentés, etc...

Les ceintures ont d'ailleurs une grande importance dans cette mode: pinçant la taille, serrant les hanches.

Le sport verra la femme vêtue de jupes de ligne A et de chandails côtelés à cols roulés, de bas foncés à motifs géométriques, de pantalons droits avec ou sans revers, de tailleurs à jupe droite et veste droite très courte "zippée" devant et possédant un col droit.

Les manteaux de cuir et de suède reprennent les allures déjà vues: croisés devant et retenus par une ceinture nouée, trench-coat (pour lui), cols de fourrure, etc.., La seule nouveauté de ce côté est peut-être l'aspect mouillé du cuir.

Deux questions se posent en somme... Après avoir admiré dans les revues françaises un Pierre Cardin dont le nom n'est plus à faire, on se demande si Montréal ne reçoit pas une partie assez fade de la collection. Et, qui sait, peut-être nos couturiers montréalais savent-ils mieux répondre aux exigences des femmes québécoises que les couturiers étrangers?

LE STYLE CARLOS TALAVERA C'EST LE DÉCOR DE NOTRE TEMPS

MODÈLES EXCLUSIFS
CRÉATIONS MEUBLES
PALISSANDRE, TECK
MERISIER ET NOYER

ouverture le 18 septembre

Carlos Talavera INC. 666 OUEST, SHERBROOKE — TÉL. 849-8354
C.T.: DÉCORATEUR — ENSEMBLIER
DEVIS — ÉTUDES AVEC DESSINS — ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR — AMEUBLEMENT — TISSUS — LAMPES

SOLDE FINAL
FERMONS LES PORTES

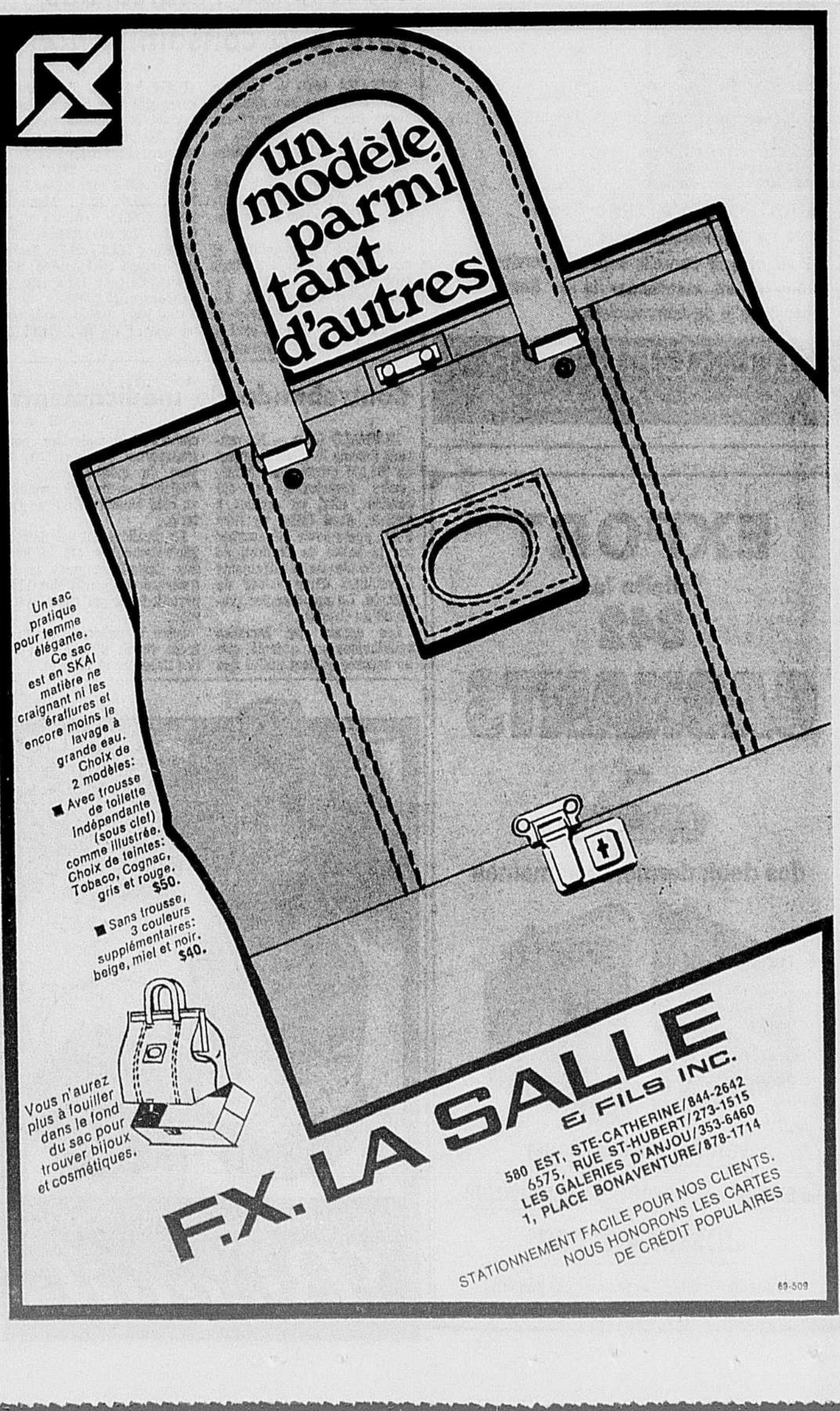
Souliers, bottes d'hiver, sacs à main
de très haute qualité,
tous en vente à des prix exceptionnels.

SOULIERS
REG. $28. $30. $33.
MAINTENANT
$9.25
et $12.05

BOTTES D'HIVER
REG. $45.00
MAINTENANT
$20.35

BOURSES
Rég. $20. à $40.
MAINTENANT
$5.00
$10.00
$15.00

6794A ST-HUBERT



Si les cerfs se mêlent aussi de manifester...

PORT LOUIS (Reuter) — La princesse Alexandra de Grande-Bretagne, en visite officielle à l'île Maurice, dans l'océan Indien, a été heurtée au dos par un cerf au galop.

L'incident s'est produit samedi au moment où la visiteuse de la maison royale britannique faisait la tournée d'une usine, à Port Louis. La princesse n'a pas été blessée mais elle a fait remarquer que "ce cerf a des cornes aiguisées".

Alexandra et son mari, Angus Ogilvy, avaient reçu plus tôt un accueil chaleureux de la foule alors qu'ils visitaient une fabrique de sucre, pour rencontrer ensuite le président du conseil du village. Le couple royal était accompagné du premier ministre de l'Ile Maurice, sir Seewoosagur Ramgoolam, et son épouse.

La veille, la police avait dispersé à l'aide de gaz lacrymogène une foule qui manifestait contre l'arrivée du couple. Certains politiciens avaient boycotté la réception à l'aéroport, et dans un journal local, on accusait la princesse Alexandra de snobisme à l'endroit des Mauriciens parce qu'elle n'avait pas assisté aux fêtes de l'indépendance l'an dernier.

Un grand départ, celui de Simone Gélinas

Le milieu du journalisme canadien-français vient de perdre l'un de ses membres les plus estimés, Mme Simone Gélinas, qui laisse parmi ses confrères et consoeurs le souvenir d'une travailleuse infatigable, dont le sourire a éclairé plus d'une salle de rédaction. La douceur de Madame Gélinas était proverbiale. Sa sympathie était acquise d'avance à toute personne éprouvée.

Les réunions de journalistes ne seront plus les mêmes, sans Simone Gélinas. Il aurait été difficile de ne pas l'aimer.

Avant la maladie qui devait l'emporter, madame Gélinas travaillait au service d'information du ministère de la Santé, à Québec, après avoir fait partie du personnel de relations extérieures d'Expo 67.

Née à Montréal le 14 août 1907, Simone Gélinas a fait ses études chez les Soeurs Jésus-Marie, à l'Université de Montréal et à l'école des Beaux-Arts. Avec son mari, Gérard Gélinas, basse chantante, elle a fait partie de la troupe de l'Opérette canadienne.

Sa carrière journalistique qui a duré trente ans, a débuté à Montréal-Matin, où elle a dirigé, pendant onze ans, les pages féminines et les pages de spectacles et des arts. Elle a été successivement à l'emploi du Petit Journal, de Notre Temps, du Journal de Montréal. Elle a été secrétaire du Conseil Central de la CSN et du Conseil d'administration de la Coopérative d'habitation de Montréal, présidente du Cercle des Femmes journalistes en 1957, fondatrice et rédactrice en chef de l'Entente, journal d'informations de St-Léonard.

Mme Gélinas laisse six enfants : le chanteur-compositeur bien connu Marc Gélinas, Simon-Pierre, Françoise (Mme William Hainaut), Yolande, Sylvie (Mme Pierre Haering) et Pierre-André.



Mme Simone Gélinas

à Noter ***

125e anniversaire

La Fédération des amicales Jésus-Marie célèbre le 125e anniversaire de la Fondation des soeurs des Saints-Noms Jésus-Marie, à Longueuil, le dimanche 5 octobre. Les anciennes religieuses de toutes les amicales sont cordialement invitées. Le programme de cette journée est organisé comme suit: 12 h 15, messe concélébrée en l'église paroissiale Saint-Antoine de Longueuil; 1 h 30, dîner à l'Externat classique (CEGEP Ed. Montpetit); 3 h 30, visite de la maison de fondation et du couvent. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Roger Charrette, à 486-9943, ou avec Mme Thérèse Chartrand, à 626-3981.

Au Cercle social Marguerite d'Youville

Le Cercle social Marguerite d'Youville (section Saint-Alphonse) annonce qu'une série de 20 cours se donnera sous la direction de Mme Francine Mongeau-Duplessis, mannequin professionnel, diplômée en pédagogie et en éducation physique de l'Université de Montréal.

Voici quelques uns des principaux sujets qui seront étudiés durant ces 20 semaines: Démarche, maintien, étiquette, art de recevoir, comment servir les vins, décoration intérieure, coiffure, maquillage, esthétique, art oratoire, yoga. Pour renseignements, composer (le jour) 388-3294 ou 389-1546; le soir: 384-1608.

Faire-part

M. et Mme Jean-Maurice Senécal, de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, font part du mariage de leur fils Michel à Mlle Lise Lussier, fille de M. et Mme Paul Lussier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé Yves Robillard, en l'église du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe, le samedi 27 septembre, à 11 h.

* * *

M. et Mme Allan A. Donaldson, de Pointe Claire, font part du mariage de leur fille, Pamela Anne, au docteur Gilles Panet-Raymond, fils de M. et Mme Jacques Panet-Raymond, de Ville Mont-Royal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 20 septembre, en l'église Cedar Park United de Pointe Claire.

* * *

Mlle Gaétane Cabana, fille de M. et Mme Jean-Paul Cabana et M. Michel Hébert, fils de M. et Mme Jules Hébert, se sont épousés le samedi 6 septembre dernier, en l'église Saint-Martin de Chomedey. Leur union fut bénie par M. l'abbé Paul Delorme, vicaire à l'archevêché.

* * *

M. Roger-P. Langlois, ing., et Mme Langlois, ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille Hélène avec M. Robert D. Cicci, ing., fils de M. et Mme Michael Cicci. La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité, le samedi quatre octobre, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Sus à la tradition !

TORONTO (PC) — Edward Ted Jarvis, âgé de 57 ans, a brisé une tradition vieille de 102 ans, le 1er septembre, en devenant le premier directeur masculin à l'école Bishop-Strachan.

Il semble que les 541 étudiantes aient très bien pris la chose, et considèrent leur nouveau directeur comme un homme libéral et peu formaliste.

M. Jarvis les a invitées à venir le voir à son bureau quand bon leur semblera, et il a pour sa part assisté à leur cours, joué avec elles au basket-ball et raconté ses prouesses à titre de footballeur avec l'Université de Toronto.

Il a déclaré ne pas être opposé aux mini-jupes, et a même aboli l'ancien règlement qui stipulait que la jupe grise des étudiantes ne devait pas être plus courte que trois pouces au-dessus du genou.



photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

Pour un soir, une tête d'emprunt

Le masque sera de rigueur, le soir du bal "variété symphonique" à la Place des Arts, le 1er novembre prochain. Tous n'auront pas l'allure des créations Fernand Aubry, photographiées ci-haut. Mais le comité des jeunes de l'OSM promet de l'inhabituel, du jamais vu, du scintillement, des couleurs, des chansons de Claude Léveillée. Et des bijoux de Gabriel Lucas, portés par des danseurs professionnels qui circuleront parmi l'assistance, masqués comme les mannequins de notre photo. La discothèque Plexi offrira un décor psychédélique aux invités qui préféreraient cette ambiance à celle de la salle de bal officielle.

L'ex-Miss Amérique retourne aux études

CHICAGO (PA) — Après avoir terminé son règne à titre de Miss Amérique, la blonde Judith Anne Ford, qui a remis récemment sa couronne de reine de beauté, retourne aux études.

Cette jeune fille de 19 ans, qui avait été choisie au 49e concours "Miss America", à Atlantic City, est inscrite à l'Université de l'Illinois, section éducation physique. Elle espère faire de l'enseignement dans les écoles secondaires, après avoir obtenu son diplôme.

Miss Amérique 1969 a déclaré qu'elle avait vécu une année merveilleuse et profitable également. Elle a été invitée quelque 200 fois à paraître en public à l'occasion de diverses manifestations, et elle a fait une tournée des bases militaires américaines au Vietnam, participant à des spectacles pour divertir les troupes des Etats-Unis.

Durant son règne de 12 mois, Judith Anne Ford a réalisé à titre de Miss Amérique, $50,000 pour ses apparitions en public, en plus d'une bourse d'étude de $10,000.



Récent mariage

M. et Mme Louis-B. Mongeau, dont le mariage a été célébré récemment à l'église Marie-Reine-du-Monde, de Montréal. La mariée (Michèle) est la fille ainée de M. et Mme Joffre Miville-Dechêne, de Montréal, et le marié est le fils aîné de M. et Mme Louis-D. Mongeau, de Ville Mont-Royal.

OGILVY

Vedette de notre 103e Anniversaire



Carrés de Soie d'Italie

Ord. $12
Moins qu'à ½ prix $5

Nous illustrons deux foulards géants, 30" x 30", éclatants de couleur: l'un décoré de fleurs, l'autre parfaitement géométrique. Il y a quantité d'autres motifs décoratifs dans notre collection choisie. Bleu, vert, beige, bleu marine, rouille, brun et or. Tous les bords sont ourlés-main.

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

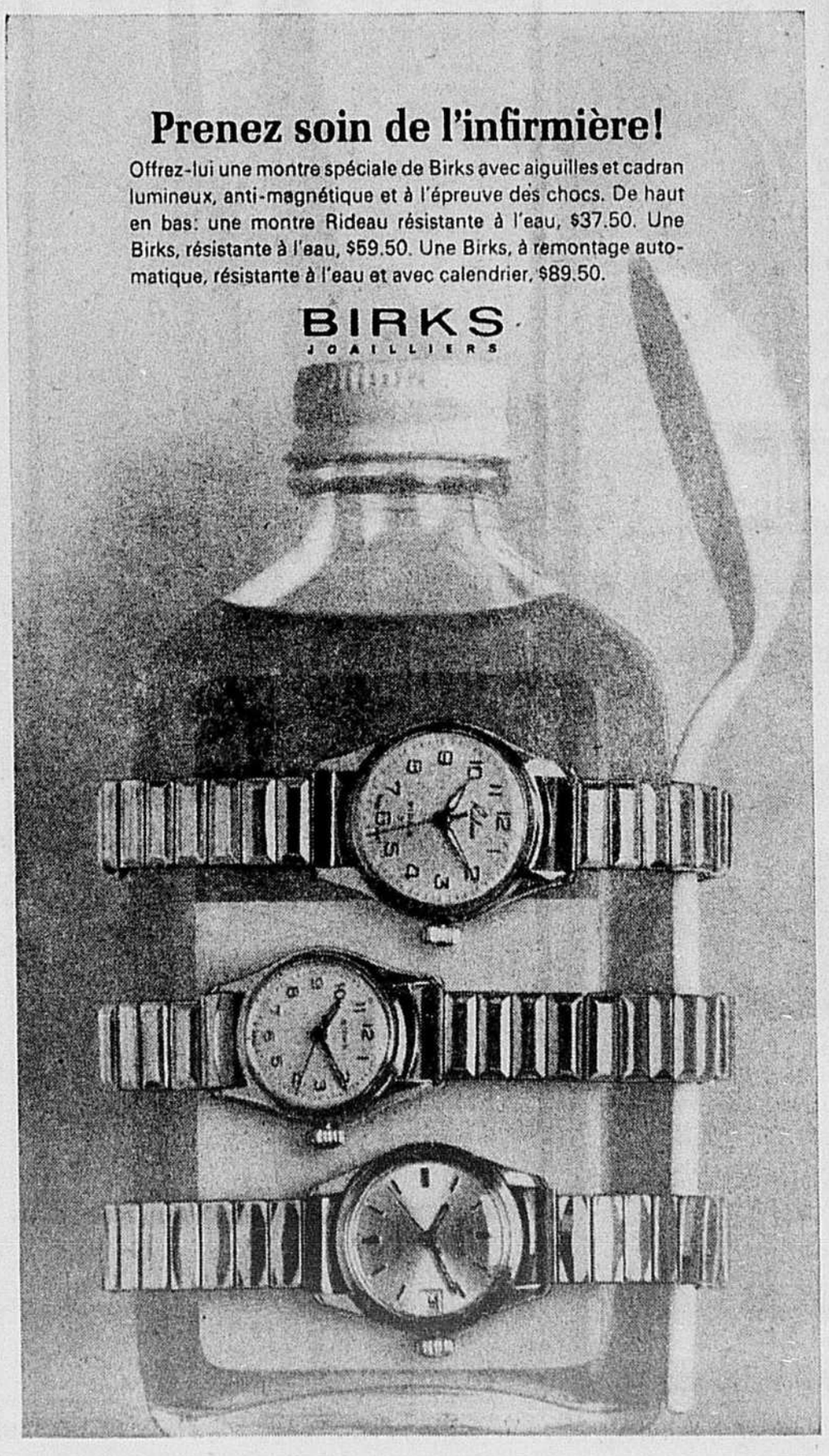
OGILVY, Colifichets, au rez-de-chaussée, ainsi qu'à Fairview et Anjou

OGILVY

Prenez soin de l'infirmière!

Offrez-lui une montre spéciale de Birks avec aiguilles et cadran lumineux, anti-magnétique et à l'épreuve des chocs. De haut en bas: une montre Rideau résistante à l'eau, $37.50. Une Birks, résistante à l'eau, $59.50. Une Birks, à remontage automatique, résistante à l'eau et avec calendrier, $89.50.

BIRKS
JOAILLIERS



DUPUIS pour elle

Les gagnantes portent
"GRAND PRIX"

Sur les pistes de course, à la campagne ou à la ville les ensembles veste et jupe ou veste et pantalon à l'honneur.

Veste longue patte boutonnée. 5 à 13 $20.00

Pantalon droit patte boutonnée. 5 à 13 $18.00

Jupe longue à patte boutonnée. 5 à 13 $12.00

Couleur brun bleu.

Plan mise de côté
Service TRS
Billets pour Expo
pour Comédie Canadienne
Carte de crédit Dupuis acceptée



6500 PLAZA ST-HUBERT
279-4581

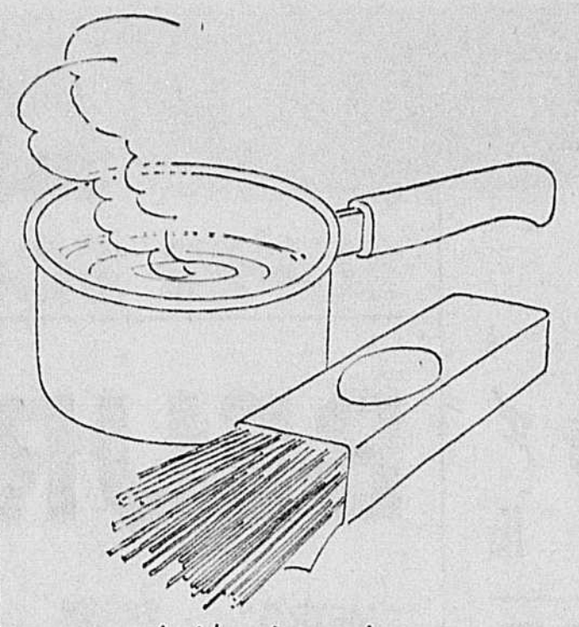
LES GALERIES D'ANJOU
353-5510

Perdez 10 lb en 10 jours avec le régime aux pamplemousses

HOLLYWOOD, CALIF. (Spécial) — Voici le régime révolutionnaire aux pamplemousses dont tout le monde parle actuellement. En fait, des milliers et des milliers d'exemplaires ont été distribués de main à main dans les usines, ateliers et bureaux par tout les Etats-Unis et le Canada.

La proclamation de son efficacité s'est répandue comme une traînée de poudre. En effet, ce régime est vraiment efficace. Nous avons dans nos dossiers des témoignages qui en font foi. Si vous le suivez rigoureusement, vous devriez maigrir de 10 livres en 10 jours. Vous ne constaterez aucune perte de poids durant les quatre premiers jours. Toutefois, vous perdrez subitement 5 livres le 5e jour. Ultérieurement, vous perdrez une livre par jour jusqu'à la 10e journée. Plus tard, vous perdrez 1½ livre tous les deux jours jusqu'à ce que vous atteigniez votre poids normal. Fort heureusement, vous ne souffrirez pas de famine. Désormais revisé et amélioré, ce nouveau plan de régime vous autorise à vous alimenter de mets qui vous étaient auparavant défendus, tels que de gros biftecks parés de gras, des poulets rôtis ou frits, des sauces riches, de mayonnaise, de homard, de beurre, de gras de bacon, de saucisses et d'oeufs brouillés. Vous pourrez manger jusqu'à satiété. Vous perdrez tout de même 10 livres au cours des dix premiers jours plus 1½ livre tous les deux jours par la suite jusqu'à ce que votre poids atteigne la normale. Le secret que camoufle ce nouveau régime de perte rapide de poids est simple. Le gras ne se transforme pas en graisse. Et le jus de pamplemousse de ce nouveau régime agit comme catalyseur (le déclic) pour amorcer le procédé de destruction des graisses. Vous vous régalerez des aliments autorisés figurant au plan du régime tout en perdant votre graisse disgracieuse et les excès de fluides de votre corps. Lorsque la graisse et les bouffissures seront disparues, vous cesserez de perdre du poids et celui-ci demeurera constant. Vous pouvez vous procurer un exemplaire de ce nouveau et étonnant efficace plan de régime en envoyant $2 à WEIGHT-AWAY, Dept. 17-16-100, 640, rue Cathcart, Montréal 111, Québec.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT. Si, après avoir essayé ce plan de régime, vous n'avez pas perdu 7 livres durant les sept premiers jours, un autre 6 livres au cours des 7 jours suivants et 1½ livre tous les deux jours par la suite, retournez tout simplement le plan de régime et nous vous rembourserons rapidement et sans discussion vos $2. Découpez ce message à titre d'aide-mémoire. Prenez immédiatement la décision de retrouver la silhouette élancée et élégante de votre jeunesse tout en vous régalant de déjeuners, dîners et soupers savoureux.



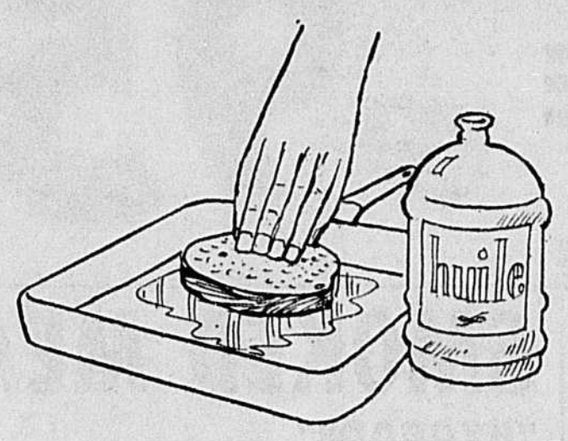
Amidon économique

Lorsque vous cuisez des pâtes ou du riz, ne jetez pas l'eau de cuisson, utilisez-la pour donner de l'apprêt à certaine cotonnade. Vous l'employez tout comme de l'empois, c'est-à-dire que vous rincez le linge dans l'eau de cuisson.



Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol



Huiler la poêle . . .

Dans certains cas, il est inutile que la nourriture que l'on cuit à la poêle baigne dans l'huile, le beurre ou la margarine. Il s'agit alors de "mouiller" la poêle avec la matière grasse de votre choix, en la badigeonnant avec un crouton de pain trempé dans l'huile ou autre. Le même croûton peut servir plusieurs fois au cours du même repas. De plus, vous consommerez moins de gras et votre santé s'en ressentira.

ROYAL TERRACE
APT. HOTEL
5225, CHEMIN DE LA COTE-DES-NEIGES
Près du chemin Queen Mary
Suites de luxe, avec ou sans service de bonnes, linge de maison, vaisselle, air conditionné, TV, radio, téléphone dans toutes les suites.
AU JOUR — A LA SEMAINE
AU MOIS
739-6391

VOS VÊTEMENTS DE SUÈDE ET DE CUIR peuvent être nettoyés avec éclat
Grâce à notre procédé exclusif "SUEDERIZING"
• Les vêtements demeurent souples
• Les couleurs reprennent vie
• Les gants en chevreau redeviennent comme neufs
(514) 637-6741
Services de Nettoyage
miss brown

Dans ce monde d'aujourd'hui

Premières femmes facteurs, en Alberta

GRANDE PRAIRIE (PCf) — Deux femmes de Grande-Prairie, Alta, qui ont commencé en fin de semaine leur travail de facteur, seraient les premières à occuper un tel emploi en Alberta.

Mlle Linda Muir et Mme Judy Carson sont entrées au ministère des Postes, sur une base temporaire. Elles distribuent les lettres sur un parcours de deux milles. Depuis environ deux ans, Linda Muir travaillait au bureau de poste pour classer les lettres, mais Judy Carson n'avait aucune expérience de ce métier.

Elles portent l'uniforme ordinaire des facteurs et en plus des brassards à la manche comme identification. Apparemment, les deux femmes n'éprouvent aucune appréhension à l'endroit de l'ennemi légendaire du facteur, le chien.

Le vote féminin dans un canton suisse

ZURICH (PA) — Zurich est le sixième canton de la Suisse à accorder aux femmes des droits politiques égaux aux femmes dans les affaires communales. L'électorat masculin a accepté la proposition d'accorder ce droit de vote et l'éligibilité par un vote de 92,402 contre 67,192. Seulement 57.9% des votants allèrent au poll. Il y a trois ans, une proposition semblable avait été rejetée. Les cinq autres cantons de Suisse où les femmes ont le droit de vote sont Genève, Vaud, Neuchatel, Bâle et Berne. La grande majorité de la Suisse est toutefois favorable au vote des femmes tout particulièrement dans la région où l'on parle allemand, au centre et à l'est. Les hommes qui s'opposent au vote féminin ne voient pas les femmes se prononcer dans les affaires nationales comme la politique étrangère, la neutralité du territoire et la défense. Dans certains villages, les femmes ne se préoccupent pas de politique.

Quadruplés nés à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Une jeune femme de Vancouver Mme James Larmer a donné naissance samedi à l'hôpital Saint-Paul, à des quadruplés, trois filles et un garçon. Ils sont nés deux mois avant terme. Le Dr McNaughton qui a procédé à l'accouchement a déclaré que les petits devraient être gardés dans un incubateur au moins un mois. Leurs poids à la naissance: une fillette, deux livres et sept onces et demie; une autre deux livres six onces; le garçon, deux livres six onces et demie et l'autre fille, deux livres neuf onces et demie. Leurs noms: Michelle, Andrea, Debra et Cory pour le garçon. Seule, une fille est dans une condition précaire. Les derniers quadruplés au Canada étaient nés à Ottawa, en 1968. Le père est gérant d'une compagnie de plomberie. Il y a un autre enfant Brian, âgé de trois ans. Mme Larmer 25 ans, qui mesure cinq pieds quatre pouces ne pèse que 110 livres. Elle désespérait d'avoir d'autres enfants à la suite d'une fausse couche l'an dernier. L'accouchement a duré 24 minutes.

Protestataire convaincue

ADELAIDE, Australie (Reuters) — Une jeune femme de 21 ans qui pendant trois jours s'est enchaînée à une clôture près du Parlement, à Canberra, afin de protester contre l'emprisonnement de son ami qui défiait l'appel au service militaire, vient d'être choisie pour être candidate aux élections fédérales du 25 octobre. Anne McMenamin sera la plus jeune candidate. On a considéré son geste comme une action positive, c'est pourquoi on lui a proposé la candidature. Elle basera sa campagne électorale sur le retrait des troupes australiennes du Vietnam, sur le rappel de la loi du service militaire et la non-intervention des forces armées d'Australie dans les affaires d'un autre pays.

FIN DE SEMAINE DE
L'Action de Grâces
CHOIX de 2 VOYAGES du 10 au 13 OCTOBRE

NEW YORK
$38 et plus par pers.
PAR AUTOBUS, TRAIN OU AVION
SEJOUR A L'HOTEL ROOSEVELT
(au coeur même de New York)

CHUTES NIAGARA et MILLE-ILES
$47 et plus par pers.
PAR AUTOBUS SPECIAUX
SEJOUR A L'HOTEL LORD SIMCOE
(situé au centre même de Toronto)

Demandez nos dépliants ainsi que notre brochure "Voyages 69" pour toute autre suggestion.
AGENCE DE VOYAGES
Ville-Marie
4454 rue ST-DENIS, MONTREAL 131 — Tél. : 844-4471
Stationnement gratuit à l'arrière de l'agence au parc de stationnement Drolet (près Mont-Royal).
Par métro : Station Mont-Royal
Bureau ouvert de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. lundi au vendredi, samedi, 10 h. a.m. à 5 h. p.m.

La Jeunesse et Lana



UNE FEMME
L'irréel

UN HOMME
Le vrai

MODES
AUTOMNE-HIVER 69/70

En présentation musicale à l'hôtel Reine Elizabeth, lundi le 29 septembre 1969 à 20 h 15, au profit de la Fondation canadienne des maladies du rein.

Pour réservation téléphonez ou écrivez
Lana Inc.
6744 Plaza St-Hubert
277-1143
La Jeunesse Inc.
6610 Plaza St-Hubert
274-7716

Billet : $3.00 S.V.P. joindre mandat-poste ou chèque certifié.
Nombre de billets requis : .....
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. ..... PR

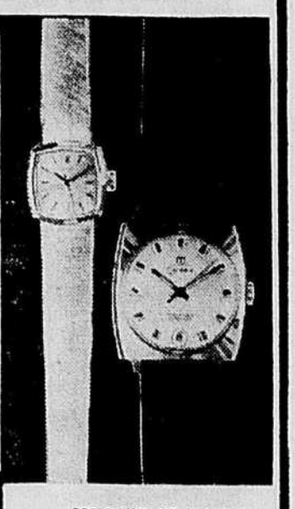
VENTE
D'AUTOMNE (PRÉ-CATALOGUE)
OPERA DIAMOND
DES RÉDUCTIONS ALLANT JUSQU'À 50% EN BAS DU PRIX SUGGÉRÉ
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MONTRE DU 16 AU 20 SEPTEMBRE



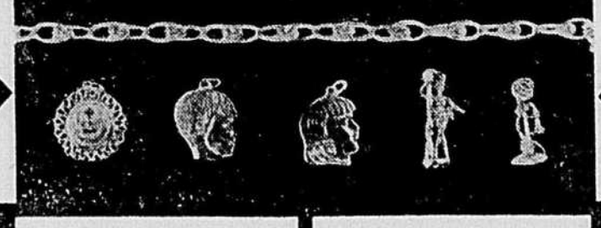
BAGUE ET JONC 14 CARATS
1 diamant.
17A619
Valeur suggérée $412.50
VENTE $247.50

MONTRE POUR HOMME, 25 rubis. Automatique, calendrier. 100% étanche. Boitier jaune. Garantie 3 ans. 41A142. Valeur suggérée $85.50 VENTE $39.95

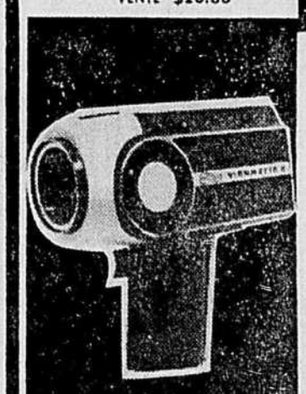
MONTRE POUR INFIRMIÈRE OU SPORT. 17 rubis. Aiguille de secondes. Boitier et bracelet blancs. Garantie 3 ans. 42A203. Valeur suggérée $92.95 VENTE $43.95



BRACELET OR JAUNE 14 CARATS. 11A167. Val. $42.00 VENTE $25.20
BRELOQUES OR JAUNE 14 CARATS: GARÇON — 11A183. Valeur suggérée $17.50 VENTE $10.80
FILLE — 11A184. Valeur suggérée $17.50 VENTE $10.80

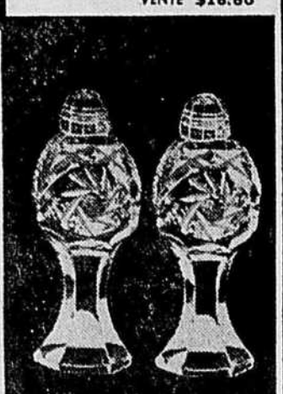


BRELOQUES OR JAUNE 14 CARATS: BALLERINE — 11A189, Valeur suggérée $30.00 VENTE $18.00
AMOUR — 11A155. Valeur suggérée $25.00 VENTE $15.00
TÉLÉPHONE — 11A179. Valeur suggérée $27.50 VENTE $16.60



Ciné-camera SUPER 8 "EUMIG"
Modèle VIENNETTE II
65A213
Valeur suggérée $199.50
VENTE $134.95

SALIÈRE ET POIVRIÈRE CRISTAL "PINWHEEL"
69A129 —
Valeur suggérée $10.75
VENTE $3.99



BIJOUX DE FANTAISIE à prix grandement réduits de .92 à $10.
MONTRE POUR FILLETTE, 17 rubis. Boitier jaune. Garantie 1 an. 33A14. Val. $29.95 VENTE $16.95
MONTRE POUR GARÇON. 17 rubis. Aiguille de secondes. Boitier chrome. 34A21. Garantie 1 an. Val. $26.95 VENTE $15.00
PORCELAINE TRANSLUCIDE IMPORTEE: Ensemble 57 morceaux pour 8 personnes. 73A7. Valeur $44.95 VENTE $23.95 — 73A9. Valeur $47.95 VENTE $23.95 — 73A11. Valeur $53.50. VENTE $28.50 — 73A125. Valeur $52.50 VENTE $28.50
VERRERIE "PINWHEEL". Cristal importé, taillé à la main. Assortiment complet. Série 70A220. Valeur $2.50 VENTE $0.99 chaque verre

CRÈMIER, SUCRIER ET CABARET, CRISTAL "PINWHEEL". 665/4. Val. $4.50 VENTE $2.99
BOITE A BIJOUX EN BOIS. 58A85. Val. $18.95 VENTE $9.25
GRILLE-PAIN GENERAL ELECTRIC 76A115. Val. $26.45 VENTE $18.25
COUTELLERIE EN ACIER INOXYDABLE. Pièces désassorties. Valeur $0.55 VENTE $0.25 la pièce
VALISES DÉSASSORTIES. Hommes et dames. Valeur $34.95 à $44.95 VENTE $21.50 à $26.95
ENSEMBLE "ARGUS 126" à chargement rapide. Comprend: Caméra Argus. 1 film couleur Kodacolor 12 poses, 3 lumières "flash cubes" et étui fourre-tout. 66A208. Valeur $27.00 VENTE $16.95
RADIO PORTATIF AM/FM électrique ou à piles. Fil électrique et piles compris. Val. $45.00 VENTE $31.50

N.B. Le magasin du bureau-chef sera fermé toute la journée lundi le 15 septembre. Durant cette vente, les magasins seront ouverts de 9.30 a.m. à 6.00 p.m. les mardi et mercredi, de 9.30 a.m. à 9.30 p.m. les jeudi et vendredi et jusqu'à 5.30 p.m. le samedi.

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES. TÉL. 381-4411
PAS DE COMMANDES POSTALES, PAS DE REMBOURSEMENT, PAS D'ÉCHANGE, PAS D'EMBALLAGE

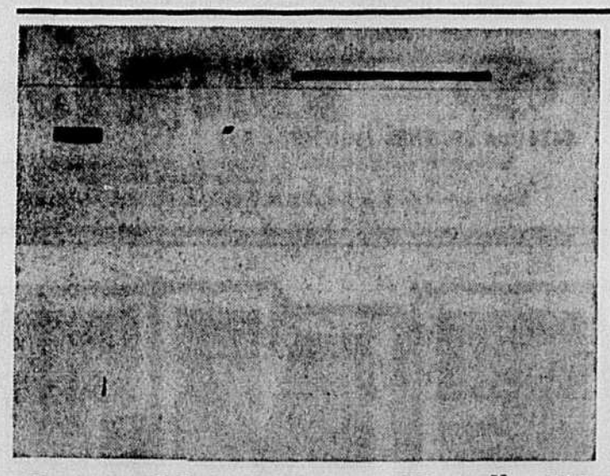
900 ouest, rue Ste-Catherine — 130 est, rue Liège — 6982, Plaza St-Hubert
337, boul. Sauvé, Place St-Eustache — 295A, rue St-Georges, St-Jérôme

OPERA DIAMOND

STEAK DE RONDE
TRANCHE ENTIÈRE
QUALITE ROUGE ou BLEUE
95 ¢ lb

BACON
"SWIFT" V.P.
PAQUET 1 lb
89 ¢

SMOKED MEAT
"HYGRADE"
4 2 oz / 85 ¢



Gagnez ZOOOOMY splendide bouvillon environ 600 lbs de marque rouge

en plus CONGÉLATEUR Kelvinator (coffre ou debout)

Pour participer, voyez vos "Nouvelles Métro"

SUPER ZOOOM

BEURRE
"METRO" CANADA
1ère CATEGORIE
Limite: 2 lb par client avec $5.00 d'achats et plus.
59 ¢ lb

GRAISSE PURE
TENDERFLAKE
1 lb 22 ¢

SAUCE "GAZA"
"HOT CHICKEN"
5 / 99 ¢
14 oz



PAPIER de TOILETTE
"CASHMERE" BLANC-ROSE
10 / $1.00
(5 paquets de 2)

LIPTON
SOUPE POULET & NOUILLES
4 / 49 ¢
(2 btes de 2 env.)

RINCE-BOUCHE
"SCOPE"
$1.19
17 oz

PAPIERS-MOUCHOIRS
"SCOTTIES"
COULEURS ASSORTIES
3 / 89 ¢
boîtes de 400

SPAGHETTI ou MACARONI coupé
"CATELLI"
4 / 89 ¢
16 oz

CREST
PATE DENTIFRICE
FORMAT FAMILIAL.
SAVEUR REGULIERE OU MENTHE
99 ¢

EAU DE JAVEL
CONCENTREE "LAVO"
49 ¢
128 oz

DUNCAN HINES
PREPARATIONS A GATEAUX
BLANC • CHOCOLAT MARBRE ET AUTRES
2 / 89 ¢
19 oz

JUS DE TOMATE
"LIBBY'S" DE FANTAISIE
5 / 79 ¢
19 oz

CRISCO
SHORTENING
1 lb 37 ¢

SHAMPOOING
"HEAD & SHOULDERS" LOTION
3¼ oz 99 ¢

BREUVAGES 'F.B.I.'
ORANGE-RAISIN
64 oz 39 ¢



photo LA PRESSE

Cinéastes suédois à l'ONF

Les cinq cinéastes suédois au cours de leur conférence de presse hier. A l'arrière, Roy Andersson (à gauche) et Jörgen Persson ; au premier plan, Jonas Cornell, Bo Jonsson et Carl Henrik Svenstedt (à l'extrême-droite). Ces cinq cinéastes participent à un programme d'échange entre l'Institut du film suédois et l'Office national du film.

Le cinéma suédois ne se limite pas aux films "sexy"

par Luc PERREAULT

L'Amérique du Nord se fait une idée pour le moins préconçue du cinéma suédois. Le cinéma "sexy" n'y occupe qu'une place fort restreinte, négligeable même au regard de l'ensemble de la production de ce pays.

Ces affirmations inattendues ont marqué la conférence de presse que donnaient hier après-midi cinq cinéastes suédois, actuellement en visite à l'Office national du film. Participant à un échange entre l'Institut du film suédois et l'ONF, ces cinq cinéastes séjournent à Montréal jusqu'à vendredi. Des cinéastes canadiens auront l'occasion, l'an prochain, de faire une visite semblable à l'Institut du film suédois.

Pour Roy Andersson, Jörgen Persson, Bo Jonsson, Jonas Cornell et Carl Henrik Svenstedt, le Canada et la Suède possèdent plusieurs caractères communs. Aussi croient-ils à la possibilité que la production canadienne en vienne à égaler la production suédoise (30 longs métrages par année), laquelle est parvenue à son maximum d'extension. L'un d'eux a même ajouté qu'il lui semblait que les capitaux circulaient abondamment ici, et qu'il ne voyait pas pourquoi la production canadienne de longs métrages ne pourrait pas égaler la leur.

"Il faudrait au moins que vous produisiez 30 longs métrages, a ajouté le même cinéaste. Ensuite il ne vous restera plus qu'à faire chanter les Américains pour qu'ils vous aident à produire davantage..."

Un autre a reconnu la nécessité que le gouvernement canadien établisse un quota afin de protéger le marché du film. Une telle mesure a été prise depuis plusieurs années en Suède.

Une ignorance réciproque

Les Suédois ont laissé entendre qu'ils étaient particulièrement jaloux des traditions canadiennes dans le domaine du film documentaire. Une telle tradition, ont-ils reconnu, n'existe pas chez eux. Par contre, ont-ils ajouté, la Suède peut se vanter depuis quelques années de couvrir le même éventail de production que les autres pays producteurs européens. Dans l'ensemble de cette production, le cinéma "sexy" n'occupe qu'une place secondaire.

Ce sont surtout les Américains qui ont cherché à répandre l'idée que le cinéma suédois était le porte-parole des revendications sexuelles. A leur avis, une telle conception est totalement erronée. En effet, bien souvent, la population suédoise n'a pas l'occasion de voir ces films présentés en Amériqcue du Nord avec une étiquette suédoise. Il arrive souvent que ces films soient financés par des producteurs étrangers, des Américains surtout, en vue d'une exploitation à l'extérieur de la Suède. Le succès de "I a Woman", ont-ils dit, est un exemple typique de film suédois produit pour l'Amérique du Nord.

Excepté les films de McLaren et quelques documentaires de l'ONF présentés surtout à la télévision suédoise, la production canadienne est à peu près inconnue en Suède. De même, ils sont d'avis que les Canadiens ne possèdent qu'une connaissance fragmentaire du cinéma suédois. Mis à part les films de Bergman et quelques autres (dont "Je suis curieuse" de Sjoman" ou "Elvira Madigan" de Bo Widerberg), ils estiment que nous ne voyons pas les films suédois valables produits chaque année.

Mis à part les films de sexe et certains films de prestige qui sont distribués par des firmes américaines, les cinéastes suédois soutiennent que la participation américaine dans la production suédoise est négligeable.

Tous les secteurs de l'industrie

Les cinq Suédois en visite à l'ONF représentent tous les niveaux de l'industrie suédoise du cinéma. L'un, Bo Jonsson, est producteur au service d'une des principales maisons de productions de la Suède, Sandrews Film. Né en 1938, il a pu dès sa jeunesse se familiariser avec la technique, chose rare chez un producteur.

Un autre, Jonas Cornell, âgé lui aussi de 31 ans, est réalisateur. Après des études en philosophie, en littérature et en cinéma, il fut successivement écrivain, critique dramatique, éditeur, critique de cinéma, scénariste avant de réaliser ses propres films. Il fut, entre autres, co-scénariste de "I Love, You Love", présenté récemment à Montréal. Il a réalisé cette année "Like Day and Night" et a mis en chantier un nouveau film, "The Pig Hunt".

Carl Henrik Svenstedt, né en 1937, est avant tout écrivain. Après des études à l'Université d'Uppsala, il fut chroniqueur dans un des principaux quotidiens de Suède. Ses principaux romans: "La Guerre" (1965), "L'Invasion" (1966) et "Suède — une relation" (1967). Il écrivit le scénario d'un long métrage, "Maria".

Roy Andersson, également réalisateur, est un jeune gradué de l'école de cinéma rattaché à l'Institut du film suédois. Il est en train de faire son premier long métrage. Quant à Jörgen Persson, il fut cameraman pendant le tournage d'"Elvira Madigan".

Certains de ces cinéastes ont apporté avec eux leurs films. De cette façon, l'échange sera aussi profitable aux cinéastes de l'ONF qu'aux Suédois.

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Fanny Hill — Sweden": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

ARLEQUIN: "Dernier Bastion": 12:45, 4:15, 7:50. "L'étrangleur de Boston": 2:20, 5:50, 9:25.

ART CINEMA: "Secret Ceremony": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

ATWATER (cinéma 1): "Hang them high": 12:30, 5:15, 10:00, "Good, bad and ugly": 2:25, 7:10.

ATWATER: (Cinéma II): "Castle Keep": 1:00, 3:15, 5:20, 7:25, 9:30.

AVENUE: "The loves of Isadora": 1:30, 3:55, 6:25, 9:00.

BIJOU: "El Che Guevara": 12:30, 2:09, 4:13, 6:17, 8:21, 10:05.

BONAVENTURE: "Odd couple": 2:05, 6:05, 10:15. "Rosemary's baby": 11:05, 3:50, 7:50.

CANADIEN: "Ingrid": 12:15, 3:30, 6:35, 10:00. "Le crime de David Levinstein": 3:10 6:30, 9:45.

CAPITOL: "Once upon a time in the West": 10:05, 1:05, 3:45, 6:30, 9:10.

CAPRI: "Chubasko": 6:00. "Sursis pour une nuit": 7:45. "Les bérets verts": 9:40.

CHAMPLAIN: "Les tiens, les miens et les nôtres": 2:22, 6:07, 9:52. "Sel, poivre et dynamite": 12:30, 4:15, 8:00.

CHATEAU: "Will Penny le solitaire": 1:00, 4:25, 7:50. "Pas folles les mignonnes": 2:55, 6:20, 9:45.

CINEMA CINQ: "I Am Curious": 7:30, 10:00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Oliver": merc., sam., dim.: 2.00. En sem.: 8.30.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Impasse": 8:00. "Death rides a horse": 6:06, 9:45.

CINEMA DE PARIS: "Sous les caresses du vent nu": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

CINEMA LONGUEUIL: "La religieuse". "La bonne occase": 6:00.

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL: "Krakatoa": Tous les jours à 8:30. Merc., sam.: 2:00. Dim.: 2:00, 5:00, 8:30.

CREMAZIE: "Funny Girl": Du lun. au ven.: 8:15.

DAUPHIN: (Salle Renoir): "Le diable par la queue": 7:30, 9:30. (Salle McLaren): "L'étreinte": 7:30, 9:30.

ELECTRA: "La guerre des anges": 1:50, 5:00, 8:10. "Enigme à central Park": 12:10, 3:20, 6:30, 9:40.

ELYSEE: Salle Renais: "Le grand amour": 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein: "Un soir, un train": 7:30, 9:30.

FESTIVAL: "Je suis curieuse": 7:30, 10:00.

FLEUR DE LYS: "Sous les caresses du vent nu": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANCAIS: "Will Penny le solitaire": 1:00, 4:25, 7:50. "Pas folles les mignonnes": 2:55, 6:20, 9:45.

GALERIES D'ANJOU: "Jeux pervers": 5:55, 9:30. "La puce à l'oreille": 7:55.

GRANADA: "Pas folles les mignonnes": 1:00, 4:25, 7:50. "Will Penny le solitaire": 2:35, 6:00, 9:25.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Je suis une fille": 4:45, 9:45. "Sexy girl": 8:15.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "The Riot": 6:20, 9:35. "Anyone can plan": 8:00.

GUY: "Mata-Hari": 11:00, 2:35, 6:15, 9:50. "Viva-Maria": 12:35, 5:15, 8:00.

JEAN-TALON: "Ingrid": 12:15, 3:30, 6:35, 10:00. "Le crime de David Levinstein": 3:10, 6:30, 9:45.

KENT: "Woman of darkness": 1.25, 3:25, 5:30, 7:35, 9:45.

LA SCALA: "Le quatrième sexe": 3:20, 6:35, 9:55. "Je suis une strip-teaseuse": 4:50, 7:55. "Toutes folles de lui": 5:15, 8:30. Sam., dim.: 12:30.

LAVAL (cinéma 1): "The Riot": 6:00, 9:30. "Anyone can play": 8:00.

LAVAL (cinéma 2): "L'étrangleur de Boston": 5:40, 9:15. "Dernier Bastion": 7:40.

LIDO: "L'invasion des morts vivants". "Le grand départ": à compter de 7:00.

LOEW'S: "Daddy's gone a hunting": 10:20, 12:35, 2:45, 7:10, 9:25.

LUCERNE: "Gone with the wind": 7:45.

MAISONNEUVE: "Ingrid": 12:15, 3:30, 6:35, 10:00. "Le crime de David Levinstein": 3:10, 6:30, 9:45.

MERCIER: "La guerre des anges": 6:40, 9:50. "Enigme à Central Park": 8:10.

MIDI-MINUIT: "La nuit la plus longue": 12:00, 2:50, 5:35, 8:25. "La leçon particulière": 1:15, 4:05, 6:50, 9:40.

MONKLAND: "Romeo and Juliet": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:25.

MONTCALM: "Frères Siciliens": 6:20, 9:40. "Un amant dans le grenier": 8:05.

MONTROSE: "Autant en emporte le vent": 12:20, 4:20, 8:20.

OUTREMONT: "Polka des marins": 6:10, 9:35. "Paradis hawaïen": 7:55.

PALACE: "Libertine": 10:40, 12:50, 3:00, 5:15, 7:25, 9:40.

PAPINEAU: "La party": 1:20, 5:20, 9:20. "Un cerveau pour un million de dollars": 3:10, 7:10.

PIGALLE: "La leçon particulière": 10:30, 1:15, 4:05, 6:50, 9:40. "La nuit la plus longue": 12:00, 2:50, 5:35, 8:25.

PLACE DU CANADA: "Carry on up the Khyber": 5:50, 7:50, 9:50.

PLACE VILLE-MARIE: "Goodbye Columbus": 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Graduate": 12:30, 2:30, 4:30, 6:30, 8:30.

PLAZA: "Ingrid": 12:15, 3:30, 6:35, 10:00. "Le crime de David Levinstein": 3:10, 6:30, 9:45.

RITZ: "Les traquenards". "Les étrangers": 6:00.

RIVOLI: "La Bible": 2:30, 8:00.

SAINT-DENIS: "Le viol d'une jeune fille douce": 12:50, 3:56, 6:42, 9:48. "Le hibou chasse la nuit": 2:11, 5:17, 8:23.

SALLE HERMES: "As the naked wind from the sea": 8:00, 10:00.

SAVOY: "Gone with the wind": 7:15.

SEVILLE: "Dr. Zhivago": 1:20, 5:25, 8:30.

SNOWDON: "Libertine": 1:20, 3:25, 5:25, 7:30, 9:30.

VAN HORNE: "Three into two won't go": 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:35.

VENDOME: "Blind devotion": 12:45, 4:00, 7:10, 10:20. "I need a woman": 2:25, 5:35, 8:45.

VERDI: "Les aventures de Juan Quin Quin": 7:30, 9:30.

VERDUN: "La guerre des anges": 6:30, 9:50. "Enigme à Central Park": 8:05.

VERSAILLES: Salle bleue: "Un amant dans le grenier": 6:00, 9:20. "Frères Siciliens": 7:40.
Salle Rouge: "Trois petits tours et puis s'en vont": 7:15. "La brigade du diable": 9:15.

VIAU: "L'affaire Thomas Crown". "Trois petits tours et puis s'en vont". "Le géant de Thessalie".

VILLERAY: "Les jeunes fauves": 6:10, 9:30. "Te casse pas la tête Jerry": 8:00.

WESTMOUNT: "Midnight cowboy": 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20.

WESTMOUNT SQUARE: Meet Natalie: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:15.

YORK: "Justine": 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:20.

MUSIQUE

SALLE WILFRID-PELLETIER (Place des Arts) — "Le Chanteur de Mexico", opérette de Francis Lopez. Principaux interprètes: Luis Mariano, Arta Varlen et Maurice Baquet. Ce soir à 8 h. 30.

THEATRE

LA POUDRIERE (Ile Sainte-Hélène) — "The Amorous Flea", comédie musicale, adaptation de "L'école des femmes" de Molière. Mise en scène de Jeanine Beaubien. Ce soir à 8 h. 30.

STELLA (4664, Saint-Denis) — "les Belles-Soeurs" de Michel Tremblay. Mise en scène d'André Brassard. Principales interprètes: Denise Filiatrault, Janine Sutto, Denise Proulx, Germaine Giroux, Luce Guilbeault et Marthe Choquette. Ce soir à 8 h. 30.

VARIETES

ARENE MAURICE-RICHARD — "Confetti", spectacle de la Revue viennoise sur glace. Ce soir à 8 h. 30.

BLACK BOTTOM (22 est, St-Paul) — Thevor Payne et son Branker Begg. Ce soir à 9:30, 11:15, 12:15 et 1:15.

CAF'CONC (Château Champlain) — "Frou-Frou" avec Jacqueline Fellay.

ESQUIRE SHOW BAR (1224, Stanley) — Les Commodores et Frank Hatchett et ses danseurs. Spectacles à 9:30, 11:30, 1:30.

LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine) — "La tabarnouche de variopa", revue de Raymond Lévesque, mettant en vedette Raymond Lévesque, Manon Bernard et Claude Michaud. Ce soir à 9 h.

LE PATRIOTE (1414 est, Ste-Catherine) — Claude Landré. Ce soir à 9 h.

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, Saint-Jacques) — "Galilée". Aujourd'hui à 2 h. 15 et 9 h. 30.

SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine-Elizabeth) — Takeichi Keigo et ses danseurs impériaux du Japon.

THEATRE DES VARIETES (4530, Papineau) — Claude Landré et Rosita Salvator. Ce soir à 8:00.

THEATRE MAISONNEUVE (Place des Arts) — Jean-Pierre Ferland. Ce soir à 8 h. 30.

THEATRE PORT-ROYAL (Place des Arts) — "Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris". Ce soir à 8h30.

Le premier satellite canadien sera en orbite vers 1971

Le ministre fédéral des Transports, l'honorable Eric Kierans, a annoncé au cours de la dernière fin de semaine la nomination des six directeurs provisoires de la comagnie Telesat Canada. Cette compagnie nouvellement formée sera chargée des opérations devant mener au lancement d'un satellite canadien de télécommunication.

Parmi les directeurs de la compagnie on retrouve les noms de messieurs J.-Alphonse Ouimet (ex-président de Radio-Canada), J. H. Krupski (président du conseil d'administration de Trans-Canada Telephone System), et L. A. Picard (vice-président exécutif de Radio-Canada).

Pierre Emmanuel, président du "Pen-Club" international

MENTON (AFP, UPI) — M. Pierre Emmanuel, écrivain français, membre de l'Académie française et de l'Association internationale pour la liberté de la Culture, a été élu lundi président "international" des "Pens Club".

M. Emmanuel, élu par la commission exécutive de l'organisation en prologue au 33e Congrès mondial des écrivains du "Pen Club", succède au dramaturge américain Arthur Miller.

Ce dernier a prononcé comme président sortant un discours dans lequel il a déclaré à la centaine d'écrivains présents qu'ils ne faisaient pas assez pour l'avènement d'un monde meilleur.

Il a énuméré les gestes d'opposition à ses projets comme président. "J'avais espéré amener des écrivains soviétiques dans notre association. Cela n'a pas été possible. Nous ne faisons pas de politique, mais il est paradoxal qu'une organisation comme la nôtre — qui s'appelle "internationale", puisse fonctionner sans représentants de l'Union soviétique".

Il a aussi parlé des échecs du Club dans d'autres parties du monde. Ainsi, c'est en vain que le Club, sous la présidence de Miller, a tenté "d'engager le dialogue avec des hommes de lettres chinois", et de "s'étendre en Amérique latine et en Afrique".

Cinémas ODEON
LES TIENS, LES MIENS LE NÔTRE" 7e SEMAINE ! POUR TOUS
2 films en couleurs! "SEL, POIVRE ET DYNAMITE"
CHAMPLAIN 524 1685 LES JEUNES MOINS DE 12 ANS 75¢

YVES MONTAND est d'une drôlerie étourdissante!
500.000 PARISIENS ont aimé tirer "le diable par la queue"
14 ans
"l'étreinte" EN COULEURS
SUR SEMAINE 7.30-9.30
LE DAUPHIN 721-6060 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE

Version Française POUR TOUS
FUNNY GIRL TECHNICOLOR PANAVISION 3e MOIS BARBRA STREISAND
Ce soir, 8.15 p.m CREMAZIE 388-4210

SON MEILLEUR ROLE POUR TOUS
SIDNEY POITIER JEUNES FAUVES 4e sem.
Aussi: JERRY LEWIS en couleurs "TE CASSE PAS LA TÊTE JERRY" EN COULEURS
VILLERAY 388 5577 LES JEUNES MOINS DE 12 ANS 75¢

UN FOU RIRE CONTINUEL 14 ANS
CARRY ON UP THE KHYBER COULEURS
HORAIRE 5.50-7.50-9.50
PLACE DU CANADA 861-4595

2e GRANDE SEMAINE 14 ANS
Clint Eastwood "HANG'EM HIGH" "THE GOOD THE BAD AND THE UGLY" COULEURS
PLACE ALEXIS NIHON 935-4246 ATWATER I NIVEAU DU METRO

DUR... SANS MERCI... 18 ANS
Burt Lancaster Castle Keep TECHNICOLOR 5e SEMAINE
HORAIRE: 1.00 — 3.15 — 5.20 — 7.25 — 9.30
PLACE ALEXIS NIHON 931-3313 ATWATER II ETAGE MODES

LA SOIF INSATIABLE DE LA VIE... 18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
DENNIS HOPPER dans LA GUERRE DES ANGES 2e sem.
2e GRAND FILM EN COULEURS ÉNIGME À CENTRAL PARK
MERCIER 255-6224 ELECTRA 522-9177 VERDUN 768-2092

LES CINÉMAS CLIMATISÉS FAMOUS PLAYERS

LA BIBLE POUR TOUS
STEPHEN BOYD · AVA GARDNER
Laissez-passer, Age d'Or non acceptés
RIVOLI 277-4139 2:30 et 8:00 h.

Tony Curtis L'ETRANGLEUR DE BOSTON Couleurs par DeLuxe
DERNIER BASTION 18 ANS COULEUR
Arlequin: à 12:45, 4:15 et 7:45
ARLEQUIN 288-2943 LAVAL 688-8200 CINEMA-2 Laval: 5:40, 7:40

Peter Sellers LA PARTY TECHNICOLOR
MICHAEL CAINE "CERVEAUX POUR $1,000,000" 14 ANS couleurs
PAPINEAU 521 6853 A 1.20, 5.20, et 7.10 p.m.

la POLICE DES MARINS
ELVIS PRESLEY Panic Button
OUTREMONT 277 1233 HORAIRE: Soir 6.10 et 7.45, sam. et dim. dès 1.05 p.m.

JEUX PERVERS 18 ANS
ANTHONY QUINN · MICHAEL CAINE · CANDICE BERGEN · ANNA KARINA COULEUR
REX HARRISON PUCE À L'OREILLE EN COULEUR
LES GALERIES D'ANJOU 353-5960 STATIONNEMENT ZONE 19-20 Soir 5.55 et 7.55 Sam. et dim. dès 12.45 p.m.

Pourquoi l'as-tu laissé, Cathy; était-ce sa manière de faire l'amour? CAROL WHITE PAUL BURKE 18 ANS
DADDY'S GONE A-HUNTING Technicolor
LOEW'S 866 5851 10.20, 12.35, 2.45, 5.00, 7.10, 9.05

Catherine Spaak Jean-Louis Trintignant
THE LIBERTINE EASTMANCOLOR 18 ans
PALACE 866-6991 SNOWDON 482 1322 PALACE: version anglaise, 10:40, 12:50, 3:00, 5:15, 7:25, 9:05 SNOWDON: Italien, 1:20, 3:25, 5:25, 7:30, 9:05

diana kjaer hans ernback EASTMAN COLOR
FANNY HILL SWEDEN 18 ANS SOUS-TITRES ANGLAIS
ALOUETTE 861-2807 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.00

il y avait trois hommes dans sa vie. Un pour la marier, un pour l'aimer et un pour la tuer. 14 ANS
CLAUDIA CARDINALE HENRY FONDA Technicolor
ONCE UPON A TIME IN THE WEST 10.05, 1.05, 3.45, 6.30, 9.00
CAPITOL 866-6828

Femme animale, sainte, maîtresse, amoureuse. Où est la vérité? 14 ans
ANOUK AIMEE DIRK BOGARDE Justine Color by DeLuxe 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15
YORK 937-8978

DUSTIN HOFFMAN JON VOIGHT 18 ANS ADULTES
"MIDNIGHT COWBOY" En couleurs
WESTMOUNT 486-7395 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.05

CHAQUE PERE CROIT SA FILLE VIERGE
GOODBYE, COLUMBUS TECHNICOLOR 18 ANS ADULTES
CINEMA PLACE VILLE-MARIE 866-2644 1.15, 3.15, 5.15, 7.15 et 9.00

VANESSA EST FORMIDABLE — LIFE Magazine
VANESSA REDGRAVE 14 ANS
"THE LOVES OF ISADORA" TECHNICOLOR
AVENUE 937-2747 1:30, 3:55, 6:25, 8:30

JE SUIS UNE FILLE 2e film SEXY GIRLS 18 ANS
GREENFIELD PARK 671-6129 CINEMA-1 COULEUR Soir 6.45 et 8.15 Dim. dès 12.45 p.m.

KIRK DOUGLAS LES FRÈRES SICILIENS TECHNICOLOR
Shirley MacLaine Un Amant dans le Grenier 14 ANS
VERSAILLES 352-4020 SALON BLEU MONTCALM 727-5213 Vers. Soir, 6:00 et 7:40 — Mnt. soir, 6:20 et 8:00

WILLIAM HOLDEN · CLIFF ROBERTSON 18 ANS
'BRIGADE DU DIABLE' couleurs
BARRY EVANS dans "3 PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT"
VERSAILLES 352-4020 SALON ROUGE Soir à 7.00, Sam. et dim. dès 12.45

Les folles les mignonnes 2e film 18 ans
URSULA ANDRESS · VIRNA LISI
CLAUDINE AUGER MARISA MELL TECHNICOLOR
Charlton Heston dans 'Will Penny' "LE SOLITAIRE"
CHATEAU 271-4400 FRANÇAIS 288-5513 GRANADA 255-2428 DERNIER PROGRAMME à 7:50 p.m.

2 grands films couleurs 18 ANS
Anna Sael · Senta Berger
LES TRAQUENARDS
2e FILM
LES ETRANGERS
Hor. Sam. - Dim. 1 h. Sem. 6 h.
Ritz 1313 EST BELANGER 272 5290

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE!
GAGNANT DE 6 OSCARS! POUR TOUS
Technicolor
OLIVER!
SIÈGES RÉSERVÉS LE GUICHET OUVRE À MIDI
33e SEM. Tél. 735-5527
SALLE NATIONAL GENERAL COMPANY
COTE des NEIGES I

CE SOIR 8.30
et jusqu'au 28 sept.
matinées: 21, 28 sept.
LUIS MARIANO
DANS
Le Chanteur de Mexico
avec
ARTA VERLEN
MAURICE BAQUET
La distribution complète du Théâtre Châtelet de Paris.
Prix (taxe incl.) soirs: $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50; matinées: $5.50, $4.50, $3.50, $3.00, $2.00.
Billets en vente: Place des Arts; CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol); Ecole Conduite Métro, Station Métro Longueuil; Centaur (Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie; Heffman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Ati-Pac, Travel, 4950 Queen-Mary; Bonder's 1188, o. Bernard; Universal Sta., 4617 Ch. Sources D.-des-O.; Charlebois, 2115, e. Jean-Talon; Imp. CM., 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galipeau, 1480, e. Fleury; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Laval; Aubaine du Coupon, Ste-Eustache.
Billets d'étudiants ($1.00) se présenter en personne à CCA seulement.
COMMANDES POSTALES à CCA seulement, 1822, o. Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie.
LOCATION PAR TELEPHONE: 932-2171
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

BIENTÔT... 18 ANS Adultes
le mariage parfait



Claude Ruel s'entretien avec son gardien Worsley

Worsley est enthousiaste comme une toute jeune recrue

par Gérard CHAMPAGNE

L'athlète débordant le plus d'enthousiasme au camp du Canadien est un vétéran du nom de Lorne (Gump) Worsley.

Observant Worsley distribuer des tapes amicales dans le dos des journalistes et afficher un large sourire, le défenseur Jacques Laperrière n'a pu s'empêcher de dire : "S'il vous plait, messieurs les journalistes, n'écrivez rien qui pourrait chagriner le vieux Gump. Il ne s'est pas encore fâché une seule fois depuis le début de l'entraînement. C'est probablement un record. Worsley a obtenu un blanchissage ce matin, et est fort heureux de sa performance. Attendez que les vétérans ajustent leur tir dans un jour ou deux, Worsley sera déjoué et sortira encore de ses gonds. C'est inévitable."

Laperrière a beaucoup de respect pour Worsley, le grand compétiteur.

Pas un seul visiteur au Forum ne peut s'empêcher de remarquer le travail de Worsley. L'instructeur Claude Ruel est particulièrement heureux de la détermination de son vétéran. "Worsley ne s'est probablement jamais rapporté à un camp d'entrainement en aussi bonne condition physique. Il a diminué son poids. Il est arrivé ici en semblant aussi inquiet qu'une recrue. Je le comprends bien. Nous comptons actuellement 12 gardiens de buts au Forum, et Worsley sent leur haleine dans son dos," dit-il. Ruel a fait les éloges du jeune Bruce Mullett, qui a donné une sprctaculaire performance en matinée. Mullett, un excellent receveur au baseball, aurait reçu une offre des Expos de Montréal.

Philippe Myre, qui a signé son contrat au cours de la journée d'hier, est un autre qui impressionne au camp du Canadien. Myre serait bien désappointé s'il n'était pas appelé à jouer le rôle de gardien régulier des Voyageurs de Montréal.

Gilles Tremblay n'a pas pris part aux exercices réguliers de son club. L'ailier gauche a patiné pendant plus d'une heure en compagnie du joueur de défense américain Bob Paradise et du joueur d'attaque Don Grierson. Ruel a observé attentivement le travail des trois hommes. Il faisait ses commentaires. "Gilles patine librement et ne semble avoir aucun ennui avec sa respiration. C'est un bon signe", dit-il. Il connaissait bien Paradise et Grierson, deux joueurs qu'il a lui-même mis sous contrat, alors qu'il était éclaireur du Canadien.

Lors du premier exercice matinal, un match qui a débuté à 8 h. a.m., Jacques Lemaire a marqué deux buts et a aidé l'équipe du gardien Philippe Myre à vaincre le club de Jack Norris par 5 à 1. Jean Béliveau et Ralph Backstrom ont compté un but peu après leur entrée sur la scène dans le deuxième match, gagné par 4 à 1 par l'équipe "A". L'ailier gauche Peter Mahovlich a également marqué un but pour les vainqueurs.

Réjean Houle signe un contrat de 2 ans et rêve du Canadien

Peu après 9 h. hier matin, Floyd Curry recevait un appel de Québec. Le responsable des programmes, au Colisée de Québec, désirait connaître l'alignement régulier des Voyageurs de Montréal en vue du match de dimanche prochain, dans la vieille capitale.

Presque au même moment, Réjean Houle, le joueur par excellence du Canadien junior sortait du bureau du patron Sammy Pollock avec le sourire aux lèvres. Houle venait de signer un contrat de deux ans avec le Canadien.

"Je n'étais pas en mesure de nommer les joueurs des Voyageurs à mon type de Québec, mais si j'avais su que Houle venait de signer, j'aurais tout de suite mentionné son nom parmi les têtes d'affiche", a dit Curry en revenant de son bureau.

Tout souriant, Réjean Houle nous a déclaré qu'il avait signé un excellent contrat. "J'ai obtenu un salaire très intéressant. Je suis très satisfait. Je négociais avec M. Pollock depuis quelques jours, et deux hommes finissent toujours par bien s'entendre. J'ai participé à mon premier exercice tôt ce matin. J'avoue que l'exercice m'a paru interminable. J'avais patiné au cours des stages de hockey, mais jamais avec l'attirail complet d'un joueur de hockey. Je serai prêt dans deux ou trois jours. Ma première ambition est de me créer un poste avec le grand club Canadien. Jouer pour le Canadien est le rêve de ma vie. Si je ne peux pas me tailler une place avec le grand club, je serai fier de porter les couleurs des Voyageurs de Montréal", nous dit-il.

Est-il au courant de la rumeur à l'effet qu'il serait invité à jouer pour l'équipe nationale du Canada, lors du tournoi mondial du hockey amateur?

"Si j'avais accepté de signer mon contrat, il y a quelques semaines, j'aurais pu accompagner Al McNeil, Guy Lapointe et Phil Roberto lors de leur tournée outre-mer. J'ai raté ce voyage.



Réjean Houle

Si la direction du Canadien me demande de porter les couleurs du Canada durant le tournoi mondial, j'accepterai volontiers. Ce serait une expérience très intéressante. J'ai vu jouer les Soviétiques seulement devant le petit écran de la télévision. J'aimerais bien les affronter sur la glace. Pour le moment, tous mes efforts seront concentrés à me tailler une place avec le Canadien ou les Voyageurs", a dit Houle.

Marc Tardif, un autre joueur étoile du Canadien junior, a pris part aux exercices du grand Canadien, hier. Il a eu un entretien avec Sammy Pollock au cours de l'après-midi. Les deux hommes se rencontreront de nouveau aujourd'hui.

Le gardien de buts Philippe Myre et l'ailier gauche Murray Flegel ont choisi la même journée que Houle pour accepter les offres du Canadien. Houle, Myre et Flegel, autrefois du Cleveland, seront fort probablement appelés à porter les couleurs des Voyageurs de Montréal.

Et si Dave Lewis rentrait chez lui !

Les Alouettes ont annoncé hier un remue-ménage d'importance au sein de leur alignement, mais il ne fait aucun doute que les amateurs de football montréalais prêteront beaucoup plus d'attention à une nouvelle en provenance de New York...

Le nouvel instructeur des Giants de la ligue Nationale, Alex Webster, a en effet congédié quatre joueurs hier, dont Dave Lewis, un homme à tout faire qui avait joué son option à Montréal, l'an dernier, et que plusieurs aimeraient bien revoir dans un uniforme local par les temps qui courent... Même si le fait que Lewis ne se soit pas gêné pour déclarer, à plusieurs reverges comme botteur de dégagement à Montréal l'an dernier.

Il avait de plus capté 41 passes pour 794 verges, compté deux touchés et porté le ballon 20 fois, pour une moyenne de 5.7 verges.

Avec les Giants, il avait été utilisé comme botteur de dégagement, mais Webster a annoncé hier qu'il confierait ce poste à Pete Gogolak. Les Giants ont encaissé cinq revers en autant de matches hors-concours.

On ne sait pas encore si les Giants offriront Lewis au repêchage mais il est déjà fortement rumeur que le talentueux joueur se dirige vers Denver. On sait que les ex-joueurs de la ligue Canadienne Peter Liske et Phil Brady (des Alouettes) s'alignent avec les Broncos.

Hier, un porte-parole des Alouettes avait déclaré que l'on n'avait pas tenté de rejoindre Lewis... pas plus d'ailleurs qu'il n'avait lui-même donné signe de vie à l'équipe locale.



Dave Lewis

Changements

Tout ça n'a pas empêché Kay Dalton de connaître une journée fort occupée.

L'instructeur des Alouettes (Vous souvenez-vous... sept matches, cinq défaites et deux nulles?) a congédié le garde offensif Frank Lasky, ex-porte-couleurs des Giants de New York et des Colts de Baltimore. Lasky était avec l'équipe depuis le tout début de la présente campagne.

Il sera remplacé par Harry Olszewski, qui avait débuté à titre de secondeur intérieur. Le transfert de ce dernier permettra à Charlie Collins de revenir dans l'alignement. Ces derniers temps, le nom de Collins apparaissait sur la liste des blessés.

Les Alouettes ont aussi annoncé que le secondeur intérieur Doug Dersch venait de subir une intervention chirurgicale mineure (appendicectomie) et que Gino Beretta avait obtenu un essai de cinq jours au poste de secondeur.

Le bloqueur offensif Bill Rhodes, finalement, a remis sa démission, quelques heures après avoit été suspendu pour ne s'être pas présenté à l'exercice de l'équipe hier.

prises, qu'il avait été malheureux avec les Alouettes ne permette guère d'espérer qu'il reviendra dans la métropole.

Lewis (il a reçu son congé en même temps que Charlie Johnson, un bloqueur offensif, Bob Sanders, un secondeur, et Phil Sobocinski, un centre) avait conservé une moyenne de 46.8

Vingt arbitres de la LNH se font grévistes

BRANTFORD, Ont. (PC) — Vingt arbitres, tous des membres de l'Association des officiels de la LNH, ont quitté le camp d'entrainement, hier soir, après avoir servi un ultimatum à l'arbitre-en-chef Scotty Morrison.

Morrison a déclaré que les arbitres voulaient que la ligue Nationale reconnaisse leur association. Dix-neuf autres arbitres, n'appartenant pas à l'Association, sont demeurés au camp. Celui-ci prend fin jeudi.

"Tout ce que je puis dire, a commenté Morrison, c'est qu'il nous reste 19 officiels de première classe au camp, et qu'ils vont continuer de s'entrainer de façon à être bientôt dans la meilleure forme physique possible."

L'arbitre-en chef a ajouté que quelques-uns des 20 belligérants étaient des vétérans, d'autres des officiels à leur première ou deuxième année. Il a refusé de donner des noms.

Une rumeur voulait que Art Skov et Mat Pavelich, deux arbitres seniors, soient parmi les récalcitrants.

L'association est représentée par Joe Kane, avocat newyorkais et ex-président de la lighe Centrale professionnelle. Elle compte 25 membres. Kane a convoqué une conférence de nouvelles pour demain.

Morrison a déclaré que les arbitres voulaient qu'on reconnaisse leur association, et que les officiels du circuit acceptent qu'un aviseur légal participe à toutes les négociations entre les représentants du circuit et les arbitres.

"Nous avons refusé", a laissé tomber Morrison.

* * *

Selon l'entraineur des Blues de St-Louis de la LNH, Tom Woodcock, tous les protecteurs utilisés par les joueurs de hockey sont démodés, "car ils n'ont pas tenu compte des progrès du sports".

"Les manufacturiers devraient dessiner leurs protecteurs à la suite d'une étude des blessures subies au hockey.

"Certains protecteurs, comme ceux des épaules et des jambes, ne remplissent pas leur rôle et résultent parfois en certaines blessures dont ils sont sensés vous protéger."

Woodcock, qui travaille pendant la saison morte dans une manufacture de protecteurs, a également critiqué les casques "qui devraient protéger les joueurs des blessures aux yeux".

"Les manufacturiers devraient recourir à plus de gens connaissant le hockey et étudier davantage les blessures subies au hockey", a-t-il conclu.



Gilles Tremblay

Hull manque à l'appel tout comme l'an passé

(D'après PA, UPI et PC) — Tout comme chez les Blues de Saint-Louis, où Scotty Bowman montre beaucoup de calme au sujet de l'absence de Glenn Hall, les Hawks ne s'en font guère parce que leur as compteur, Bobby Hull, n'était pas de l'ouverture du camp d'entrainement, hier.

"Hull était absent l'an dernier aussi, a fait remarquer un porte-parole de l'équipe. Il n'est pas considéré comme gréviste."

Les Hull étaient toutefois bien représentés. En plus de Dennis, vétéran du Chicago maintenant, il y avait aussi Gary, nouveau venu qui tente sa chance sous la grande tente cette année.

On notait également le gardien Tony Esposito, obtenu du Canadien; le centre Howie Ménard, obtenu des Kings de Los Angeles, et le centre Lou Angotti, ex-Hawks lui-même.

Les Hawks comptent quatre autres centres au camp, en plus des réguliers, Stan Mikita et Pit Martin.

L'incomparable Eddie Shack, à qui pourtant les Kings de Los Angeles avaient consenti à prêter attention après les Bruins, les Maple Leafs et les Rangers, a été déclaré officiellement un gréviste, hier, par le gérant général Larry Regan.

Shack, âgé de 32 ans, tentait sa chance au centre depuis l'ouverture du camp, avec l'encouragement de l'instructeur Hal Laycoe.

Regan a toutefois ajouté hier que tout n'avait pas été dit au sujet du fougueux ex-ailier droit, et qu'il fallait s'attendre à ce qu'il visite prochainement le propriétaire Jack Kent Cooke pour discuter de salaire.

Le vétéran défenseur des Maple Leafs, Marcel Pronovost, a accepté pour sa part le poste de joueur-instructeur avec les Oilers de Tulsa, de la ligue Centrale.

Pronovost, qui a 39 ans, a mis du temps à accepter l'offre des Leafs. Il désirait évoluer une autre saison dans la ligue Nationale.

L'ex-membre de l'équipe d'étoiles (il s'alignait alors pour les Red Wings de Détroit) remplacera à Tulsa le nouvel instructeur des Leafs, John McLellan.

Les Oilers, les Leafs et une autre filiale de ces derniers, les Roadrunners de Phoenix, ont ouvert leur camp d'entrainement à Peterborough, jeudi dernier.

Les North Stars du Minnesota ont annoncé hier qu'ils avaient mis sous contrat Bob Walton, frère de Mike, des Maple Leafs de Toronto. Le jeune joueur âgé de 20 ans avait été le sixième choix au repêchage junior des North Stars cette année. Wren Blair a déclaré qu'il avait causé une forte surprise au camp. L'an dernier, le joueur de centre avait marqué 20 buts et récolté 51 mentions d'assistance, avec les Flyers de Niagara Falls.

MIROIR DES SPORTS

PAR GERARD CHAMPAGNE

Claude Ruel insiste sur un point : le travail d'équipe

"Une main de fer enveloppée dans un gant de velours", c'est un vieux cliché, mais c'est tout ce que je peux trouver de mieux pour décrire Claude Ruel, l'instructeur du Canadien. Claude donne l'impression à ses joueurs d'être un père de famille très honnête, très sévère", ainsi nous parle Yvon Bélanger, le physiothérapeute du Canadien.

Claude Ruel a une profonde admiration pour ses joueurs. Lorsqu'il parle de ses vétérans, il dit parfois mes "vieux", mais on a souvent l'impression d'écouter un père de famille nous parler des dernières prouesses de son fils aîné.

"Un soir, à la patinoire des North Stars du Minnesota, John Ferguson a subi une coupure à l'oreille. Je m'appliquais à suturer la blessure, lorsque John m'a dit: "Dépêche-toi, je veux retourner sur la glace. Il n'y a rien que je ne ferais pas pour aider Claude. Je me ferais couper le bras droit", nous raconte Bélanger.

"Le même Ferguson était malade depuis deux jours. Le médecin lui avait dit de rester au lit et de soigner sa grippe. John m'a appelé et m'a demandé d'aller lui rendre visite. En arrivant chez lui, il m'a dit de lui donner des médicaments afin qu'il puisse accompagner le Canadien à Boston. "Claude a besoin de moi". Ferguson était alors fiévreux, et j'ai dû appeler le médecin, qui l'a déconseillé", ajoute Bélanger.

Regardant le grand Ted Harris, Bélanger insiste pour dire que ce défenseur est probablement l'athlète le plus insensible à la douleur. "Harris se moque du bistouri et de tous mes instruments de travail. Peu importe les blessures musculaires, les coupures, il retourne au jeu et se moque de nos avertissements. Il a joué avec une main brisée pendant la plus grande partie de la saison, et il ne s'est jamais plaint ", dit-il.

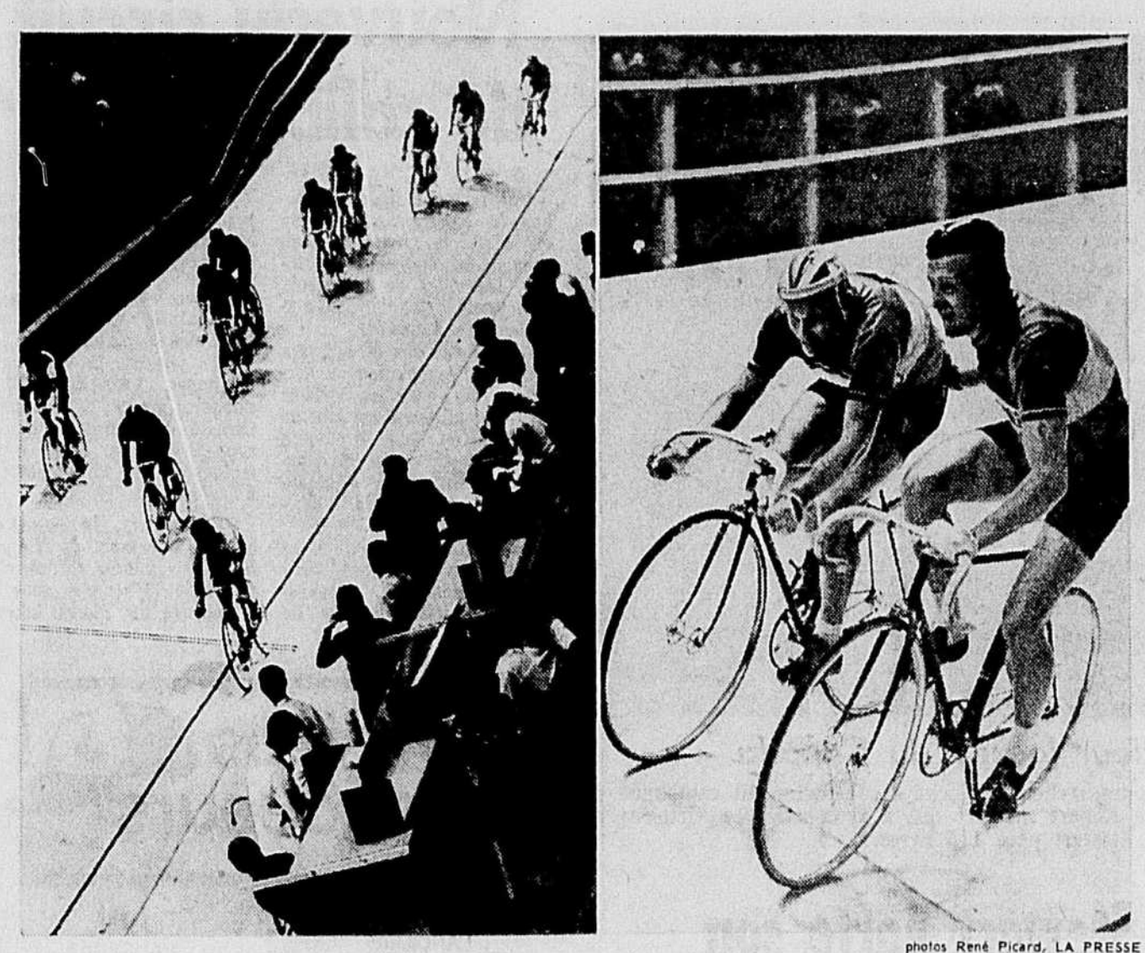
Quand nous rencontrons Claude Ruel, à l'heure du lunch, il nous parle de sa grande famille. "Il faut que mes vétérans soient des gars heureux pour déployer autant d'énergie, autant d'ardeur au travail dès les premiers exercices. Mes joueurs réguliers défient les jeunes de les suivre. J'ai vu Béliveau, Ferguson et Richard encourager des jeunes qui revenaient épuisés sur le banc, ce matin".

Nous voulons savoir si, à sa deuxième année comme instructeur du Canadien, il a pris la peine de fixer des objectifs quant au nombre de buts que son club devra compter au cours de la saison, et quant au nombre de points que son équipe devra accumuler pour conserver son championnat.

"Je ne fixe jamais d'objectif pour un joueur en particulier ou pour le club en général. L'important est de fournir son meilleur effort pour gagner chaque match de la saison. Nous formons une grande famille et tous mes joueurs sont imbus d'un esprit d'équipe. Si nous gagnons par 4 à 1, j'aimerais que chacun des buts de mon club soit compté par un joueur différent. C'est le travail d'équipe qui rapporte des dividendes. Mes joueurs l'ont compris", dit Claude Ruel.

Il tient à s'expliquer. "Que servent les pronostics et les objectifs? L'an dernier, qui aurait dit que le Canadien gagnerait le championnat avec un total de 103 points au classement? J'ai été privé des gardiens Rogatien Vachon et Lorne Worsley pendant une période de huit semaines. Gilles Tremblay et Terry Harper ont manqué plus de la moitié de la saison. Henri, Duff et Laperrière ont également été blessés. Nous avons joué et gagné avec les joueurs disponibles.

"Le Canadien commencera la prochaine saison avec autant de tension qu'au cours de la dernière campagne. Nous sommes les champions et tous les clubs fourniront un effort de plus pour tenter de nous arracher le titre. Nous ne redoutons aucun club. Il s'agit de travailler très fort à chaque match, de déployer tous nos efforts pour l'emporter. C'est la meilleure formule. Quand un homme a fourni le meilleur de lui-même, réussi une excellente performance, il se couche et dort paisiblement. C'est ce que je répète à chaque [illegible] joueurs et jusqu'ici le C[illegible] a bien dépensé la forte somme [illegible]", conclut Ruel.



photos René Picard, LA PRESSE

Les vétérans dominent

Les Six-Jours ont débuté hier soir au Centre sportif Paul-Sauvé et près de 3,500 amateurs ont défilé au cours de la soirée. A gauche, la chasse s'engage, tandis qu'à droite, Klaus Bugdhal donne un élan à son coéquipier Leandro Faggin. Les deux mènent à l'issue de la première journée.

Van Lanker et Mourioux font trembler les gros canons

par Claude ROBERT

Comme sur la route, le coureur italien Vito Taccone, un des seuls cyclistes italiens à avoir participé aux six derniers championnats du monde, tâte un peu de tout. Mais sur la piste du Centre Sportif Paul-Sauvé, où se déroulent depuis hier soir, les Six-Jours, il ne fait pas figure de virtuose. Même si l'on a retrouvé l'intensité des milliers de regards penchés sur l'anneau de bois violemment éclairé, il règne une sorte de climat de peur au sein du peloton. La peur de la chute.

Après les 5 premières heures de course, une seule équipe caracole en queue de peloton. Il s'agit de la formation composée du Français Jean-Raynal et de l'Américain Ray Castilloux, qui compte déjà un retard de quatre tours. Toutes les autres formations étant encore groupées ou presque. Les vétérans Faggin et Bughdal ayant pris le commandement, devant la formation italo-allemande Carlo Rancatti-Hans Schultz, et les vainqueurs de la dernière édition, les Suisses Louis et Fritz Pfenninger.

Vêtus de beaux maillots de soie, adroits comme des singes, sachant en quelques secondes se propulser à des vitesses fabuleuses, tout cela dans un halo de fumée, les rois de "la petite reine" ont entamé la ronde infernale qui se terminera dimanche soir.

De cette première soirée il faut surtout retenir les excellents débuts du duo français formé d'Asain Van Lanker et Jacky Mourioux. "C'est vrai que nous sommes en Amérique. Mais pour notre 1er voyage, nous nous rendons compte qu'il existe des cowboys, sur cette piste".

C'est ce que Van Lanker, avec le sourire, laissait entendre après quelques heures de course. Si la vélocité de Patrick Sercu est toujours aussi fantastique, lui aussi est resté sur la réserve. "Le premier soir est toujours dangereux", nous confiait celui qui est devenu une sorte de dieu de la piste dans le monde entier.

Même s'il a remporté la 2ème place (derrière De Loof), des courses par élimination, commanditées par la distillerie Meager. Vitto Raccone, malgré un louable désir de bien faire, reste encore un point d'interrogation.

Comme Ray Castilloux, Vitto Taccone est loin d'avoir acquis, et le coup de pédale et l'automatisme propre au coureur de six-jours. Ray Castilloux effectue d'ailleurs un retour à la piste après une absence de cinq ans.

Assis dans sa cabine, Ray Castilloux commente ainsi la nouvelle expérience:

"C'est dur de recommencer sur la piste, mais une chute le premier jour vous contracte encore plus". Il est certes impossible de tirer un bilan positif de cette première soirée, mais déjà les équipes formées des chevronés Palle Lykke-Freddie Eugen, Alain Van Lanker-Jacques Mourioux, Carlo Rancati-Hans Schultz et Louis et Frizt Pfenninger ont tiré le feu d'artifice. Mais c'est indéniablement Van Lanker et Mourioux, cette jeune formation française, qui ont épaté les spectateurs au nombre de 3,500.

Sercu et Severyns ne sont pas encore sortis de leur coquille, mais ils ont eu le privilège de constater que le public de Montréal leur réservait toujours une formidable ovation au moindre coup d'éclat.

Mais une lacune semble aussi incommoder certains coureurs. Le manque d'un docteur durant une telle épreuve. Ce qui devait faire dire à plusieurs cyclistes. "Au train que cela roule nous ne sommes pas à l'abri d'un accident. Mais il n'y a pas de docteur sur place!"

Ce à quoi devaient répondre les organisateurs: "Il n'y a pas de danger, puisque nous avons des ambulances sur place et que si un accident devait survenir, nous pourrions faire transporter immédiatement le ou les coureurs à l'hôpital Bellechasse, situé près du Centre Paul-Sauvé."

Les organisateurs sont par contre très satisfaits de cette première soirée et surtout du comportement des deux ambassadeurs de l'école de la piste française ce qui devait faire dire à René Paquin et René Cyr: "Ces gars-là en ont dans le ventre, et ils vont en faire voir de toutes les couleurs aux "gros canons". Mais Sercu et Severyns ont encore et toujours leur mot à dire. Les Six-Jours ne font que commencer.

CLASSEMENT DES SIX-JOURS

	Tours	Points
1 — Faggin - Bugdhal	0	21
2 — Rancati - Shchultz	0	15
3 — F. Pfenninger - L. Pfenninger	0	12
4 — Van Lanker - Mourioux	1	37
5 — Sieuws - De Loof	1	25
6 — Sercu - severyns	1	24
7 — Lykke - Eugen	1	05
8 — Taccone - Damiano	2	36
9 — Reinhold-Bennewitz	2	15
10 — Castilloux - Raynal	4	05

Importante expansion du Centre Imm.-Conception

par Paul-Emile Prince

Que ne ferait-on pas pour fêter ses vingt ans? Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception ne pouvait trouver rien de mieux que d'accentuer son élan de dispension de services culturels, sportifs et sociaux. C'est ainsi qu'hier, après 19 ans d'activités, le R.P. Marcel de la Sablonnière, directeur du centre, annonçait une entente avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, par laquelle le Centre prendrait une expansion considérable en 1970, probablement en septembre.

En effet, on annonçait pour septembre 1970 l'ouverture d'une école secondaire polyvalente pour 2,500 filles, à proximité du Centre, soit sur un terrain appartenant auparavant aux Jésuites.

Grâce à cette entente, une collaboration très étroite existera entre l'école polyvalente et le Centre, permettant aux jeunes filles de profiter des avantages du centre, surtout de la piscine, tandis que les membres du centre pourront utiliser l'immense gymnase de l'école.

Un long corridor souterrain reliera les deux institutions, facilitant du coup la fréquentation régulière dans les deux sens. L'entente finale n'a pas été signée, mais les pourparlers sont assez avancés pour permettre d'assurer que l'accord sera conclu sous peu.

Et bientôt aussi, des travaux à cette fin débuteront. Le centre construira en arrière de sa bâtisse actuelle un immense et moderne vestiaire pouvant accommoder les nouvelles venues à la piscine qui y auront accès par un corridor souterrain.

Les transformations majeures ainsi projetées laissent donc prévoir la venue d'un des complexes communautaires les plus imposants de la métropole. Au point de vue social, culturel et sportif, ces améliorations laissent présager un développement très important.

Robert Binette, gérant général

Les nouveaux développements aussi bien que les améliorations prévues à chacun des services nécessitaient de nouvelles nominations afin de continuer dans la voie du progrès. Ce développement, répondant à un besoin, on l'envisageait d'ailleurs depuis longtemps.

Le Père Sablon était donc heureux d'annoncer la nomination de Robert Binette, au poste de gérant général du centre. Il sera assisté par Robert Rozon.

Le centre aura également un nouveau directeur de deux grandes promotions de plein air, le salon Camping et Sports et le Salon Sports d'hiver de Montréal en la personne d'Armand Riendeau. Richard Bélec dirigera la section hockey et baseball.

Un passeport pour l'amitié

Selon le Père Sablon, le centre continuera d'être pour ceux qui le fréquentent assidûment et avec enthousiasme un passeport pour l'amitié. On y trouvera encore une atmosphère de camaraderie et d'amitié.

En exposant ses prévisions pour l'année d'activités qui débute, Binette prévoyait une amélioration dans tous les services, principalement dans la gymnastique olympique, avec la venue de deux nouveaux entraîneurs pour les plus grands et d'une jeune Suédoise qui s'occupera des plus jeunes. Le volley-ball, déjà en progrès au centre, continuera d'améliorer son service aux jeunes; des projets importants sont à l'étude et devraient aboutir sous peu pour l'athlétisme.

Le hockey et le baseball devraient continuer avec un enthousiasme nouveau, tandis que le ski, la natation, le badminton, le tennis sur table, en somme toutes les activités, seront traités avec encore plus de soin. Chacun s'efforcera de faire encore mieux que dans le passé.

De nouveaux entraîneurs ou animateurs seront sur les lieux. Et avec ce nouvel élan de jeunesse, le Centre de l'Immaculée-Conception sera prêt à fêter ses vingt ans avec beaucoup de ferveur.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

Grave épidémie chez les oiseaux migrateurs de la zone centrale

CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Ce qui suit est extrêmement important pour TOUS les chasseurs (d'oiseaux migrateurs) du Québec, et plus spécialement pour ceux de la région de **Trois-Rivières,** du **lac St-Pierre** et de tout le fleuve jusque dans, ou autour de, la région métropolitaine. ATTENTION! C'est grave, et je ne fais aucun sensationalisme ou "jaunisme" à ce sujet — ce n'est ni le genre de cette chronique, ni le genre de LA PRESSE.

Voici les faits: depuis environ une semaine, ceux qui fréquentent les berges du **fleuve Saint-Laurent,** spécialement dans la région de **la baie de Gentilly,** ramassent des canards morts ou mourants, ou encore, considérablement affaiblis, au point de ne plus pouvoir voler. Quand ces oiseaux réussissent à prendre l'air, ils ne font qu'un court trajet et "tombent" plutôt qu'ils ne se posent sur l'eau. Evidemment, tout chasseur averti verra tout de suite qu'il y a quelque chose d'anormal chez ces volatiles — mais là n'est pas la question pour l'instant. La question est infiniment plus grave et mystérieuse: on ne sait pas, au moment où j'écris ces lignes, de quelle maladie (épidémique) souffrent ces canards, principalement les **canards noirs.**

Les laboratoires du **Service de la Faune** (fédéral et provincial) étudient présentement le problème, MAIS ils n'ont pas réussi à trouver de quoi il s'agit. Il semble qu'il ne s'agit PAS (fort heureusement d'ailleurs) de **botulisme** — une forme de choléra (Clostridium botulinum) propre aux oiseaux migrateurs — ni **d'empoisonnement par le plomb** (les milliers de tonnes de plomb qui jaillissent des fusils des chasseurs dans nos marécages depuis des années...) comme cela se voit de temps à autre dans certaines régions du Québec.

Tout oiseau suspect doit être rapporté!

Les scientistes, biologistes, chimistes ou pathologistes n'ayant pas encore réussi à trouver au juste s'il s'agit d'une maladie contagieuse pour l'être humain, capable de provoquer des malaises ou même une infection ou empoisonnement, il est vivement recommandé aux chasseurs québécois, à la veille de l'ouverture (**samedi**) dans la **zone centrale,** d'examiner de près les canards qu'ils abattent — et à plus forte raison ceux qu'ils pourraient trouver morts, agonisants ou affaiblis sur les lieux de chasse. **En aucun cas, vous ne devez tenter de consommer un tel gibier suspect.** Ce qu'il faut faire: isoler ces oiseaux du reste de votre chasse, et entrer le plus rapidement possible en contact avec le **Service de la Faune** de votre district.

District de Montréal: **M. Albert Courtemanche,** 5075, rue Fullum, Montréal 178. Au téléphone: **873-4687.**

District de la Mauricie: **M. Gaston Lemay,** 961, boul. St-Maurice, Shawinigan. Au téléphone: **537-8755.**

District de l'Estrie: **M. Louis Auger,** 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke. Téléphone: **563-4460.**

Vu que cette épidémie (car c'en est une qui paraît fort sérieuse) ne frappe que cette partie de la zone centrale, inutile, je pense, de vous donner les noms et adresses des différents chefs de district du Service de la Faune.

Cependant, une épidémie est une épidémie, et les oiseaux migrateurs voyagent... évidemment, d'où leur nom. Il importe donc d'être fort vigilant dans TOUS les districts du Québec, même ceux éloignés du foyer central d'infection, i.e., **la baie de Gentilly,** à quelque **15 milles du pont de Trois-Rivières.**

Cela nous indique nettement que le **lac St-Pierre** est menacé... Samedi matin, à l'aube, il y aura plus de **1,500 chasseurs** dans cette bonne région cynégétique et plusieurs centaines de canards — et autres oiseaux migrateurs — seront abattus pendant ce week-end d'ouverture. Donc, encore une fois: **attention!**

Symptômes et signes révélateurs: les canards atteints de cette étrange maladie paraissent boursouflés; on a l'impression qu'ils vont "éclater" quand on les prend dans ses mains; une fois plumé, la chair (du poitrail) est rouge.

D'autre part, **l'oeil** d'un canard qui ne présente pas ces symptômes paraît tout de même vitreux, ce qui pourrait être une indication. Evidemment, un canard blessé a l'oeil vitreux... Les vrais chasseurs sauront tout de suite reconnaître le vol d'un canard en forme, du moins, je l'espère. Mais, comme me le disait M. Courtemanche au téléphone, il s'agit peut-être du **dernier** vol de ce canard... d'où l'importance d'examiner soigneusement votre gibier.

En cas du moindre doute, contactez le Service de la Faune. Soyez certains que je suivrai de très près les développements de cette affaire, et que LA PRESSE, comme toujours, vous tiendra au courant.

A DEMAIN!

Joueur du mois

Le voltigeur Willie Davis, des Dodgers de Los Angeles, a été choisi le joueur du mois d'août dans la ligue Nationale de baseball. Davis est le même joueur qui réussisait à dépasser le record de tous les temps, chez les Dodgers, en frappant un coup sûr dans 31 matches consécutifs. Sa moyenne au bâton, au mois d'août, a été de .459.

Un record et un échec pour Carlton

SAINT-LOUIS (UPI) — Steve Carlton, des Cardinaux de St-Louis, a retiré 19 frappeurs sur trois prises hier, une nouvelle marque dans les majeures, mais les Mets de New York ont claqué deux circuits bons pour deux points chacun et l'ont emporté, 4-3.

Carlton a retiré les trois frappeurs à lui faire face à la 9e manche pour établir la marque. L'ancien record, 18 retraits au bâton, appartenait à Bob Feller, Sandy Koufax et Don Wilson. Les Mets dominent maintenant la division Est de la ligue Nationale par 4 parties et demie. C'était la 10e défaite de Carlton contre 16 victoires.

DEPUIS 1908

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desrochers, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.A.
Rosaire Desnoyers, C. d'Ass.

LE MONDE ENTIER A LES YEUX TOURNÉS VERS LONDRES... où Aquascutum crée les nouveaux critères de la mode masculine. La façon de ce pardessus en gabardine traduit tout le raffinement de l'élégance londonnienne. Un raffinement jusque dans les moindres détails et une finition impeccable. C'est là le secret de son originalité. Sans oublier la gabardine anglaise "pure laine" parfaitement imperméabilisée qui vous assure une protection incomparable contre les intempéries.

Aquascutum OF LONDON



Le modèle illustré: $70.00

Nouvelles teintes de bleu ou beige...

Tailles: 34 à 46

Ouvrez un compte SAUVE FRERES

et dites simplement: "Portez à mon compte!"

SAUVE FRÈRES (1967) LIMITÉE

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

6554, PLAZA ST-HUBERT, LES GALERIES D'ANJOU — TELEPHONE 273-6392

Roulez vos cigarettes avec

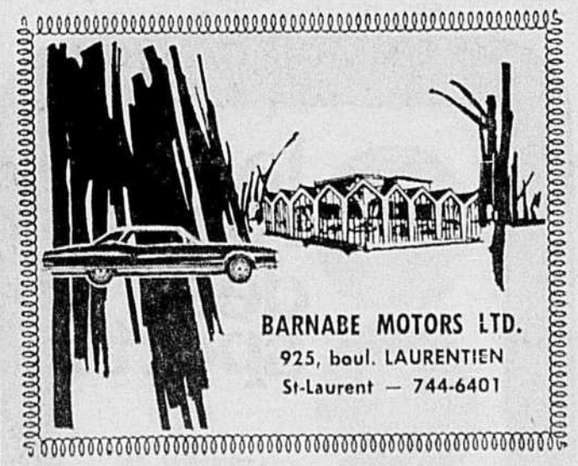
LE TABAC À CIGARETTES

EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

... UNE INVITATION



BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. LAURENTIEN
St-Laurent — 744-6401

BIENVENUE

La direction et le personnel de Barnabé Motors Ltée vous invitent à une avant-première des modèles "70" Chevrolet - Oldsmobile, le mercredi 17 septembre 1969, à 19 heures, à leur salle d'exposition située au 925, boulevard Laurentien, à Ville Saint-Laurent.

Musique par "Les Célibataires"

PRIX DE PRESENCE

EN VEDETTE LES INSURPASSABLES MODELES 1970

- CAMARO
- CHEVROLET
- CHEVY II
- OLDSMOBILE
- DELTA CUSTOM
- DELTA '88
- "98"
- TORONADO
- CORVETTE
- DELTA ROYAL
- CUTLASS *et la fameuse*
- MONTE CARLO

La date à vous souvenir: mercredi le 17 septembre, pour la plus grande démonstration en ville

925 boul. LAURENTIEN St-Laurent 744-6401

Achetez avec confiance

Barnabé MOTORS LTD. MONTREAL

Conduisez avec orgueil

Le ministre Stewart n'a pu ébranler la décision du Canada vis-à-vis ses engagements envers l'OTAN

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans renier ni la reine, ni le Commonwealth, le Canada prend tout de même ses distances vis-à-vis la Grande-Bretagne.

C'est ainsi qu'on peut résumer le plus rapidement la conférence de presse donnée hier, à Ottawa, par le ministre des Affaires étrangères de Grande - Bretagne, M. Michael Stewart.

Au cours d'un bref séjour à Ottawa, alors qu'il était en route pour l'Organisation des Nations unies à New York, le ministre britannique a pu s'entretenir pendant une heure avec le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et pendant plusieurs avec son homologue, M. Mitchell Sharp.

Aux journalistes qui cherchaient à savoir ses impressions au sujet de M. Trudeau et de la politique extérieure, en pleine révision, le ministre anglais a rétorqué en reprenant les termes exacts de la question qu'il n'a trouvé ni M. Trudeau, ni M. Sharp repliés sur le Canada; bien au contraire, il les trouve très ouverts et prêts à coopérer.

Le ministre a surtout déclaré: "Le Canada regarde pour la première fois quelle est sa position dans le monde."

M. Stewart a d'autre part mentionné que le Canada n'a pas demandé à la Grande-Bretagne de conserver des liens privilégiés, au moment où ce pays fait toutes les démarches pour entrer dans la Communauté économique européenne.

On dit que le principal but de la visite de M. Stewart à Ottawa était de tenter encore une fois de convaincre le Canada de demeurer très fort au sein de l'OTAN. Le ministre a répété une argumentation déjà énoncée avec éclat par son collègue, le ministre de la Défense, M. Denis Healey.

Il n'a toutefois pas convaincu le gouvernement canadien de revenir à une position plus ferme à l'égard de ses engagements militaires en Europe.

Le ministre a dû aussi affronter une petite manifestation pro-Biafra à son arrivée à l'édifice de la presse, mais, encore là, il n'avait rien de neuf à déclarer, si ce n'est que le colonel Ojuiou devrait porter une très grande responsabilité, si certaines dépêches sont fondées, à l'effet qu'il aurait refusé un accord permettant les vols de jour pour le transport des vivres et des médicaments.

Se disant reconnaissant et heureux d'avoir été reçu par M. Trudeau, le ministre anglais a avoué devant les questions pressantes qu'il n'avait pas l'impression que le Canada quitterait bientôt le Commonwealth.

On lui a même demandé si la reine reviendrait un jour au Canada.

"L'agenda d'une visite royale est difficile à préparer, mais je m'attends bien qu'elle revienne un jour", a-t-il répondu.

Plus grande participation de Terre-Neuve

ST-JEAN, Terre-Neuve (PC) — "Terre-Neuve a besoin et recevra une aide accrue du gouvernement fédéral mais, en retour, les Terreneuviens devront participer davantage au développement général du Canada", a déclaré hier le ministre du Développement rural, M. Jean Marchand.

Il a expliqué aux étudiants de l'université Memorial que les gouvernements fédéral et provincial pourraient apporter davantage au capital physique des communautés de Terre-Neuve.

Congrès du Ralliement créditiste à Montréal les 4 et 5 octobre

Le Ralliement créditiste, dont le chef est M. Réal Caouette, tiendra à Montréal, les 4 et 5 octobre, un congrès préparatoire à la "convention" nationale qu'il convoquera l'été prochain en vue d'élire un "chef national".

Quelque 1,000 délégués de toutes les provinces du Canada sont attendus à ce congrès, qui aura lieu au Centre Maisonneuve, 3,000, rue Viau, a déclaré M. Gilbert Rondeau, député de Shefford à la Chambre des Communes et organisateur national du Ralliement créditiste.

Sans exclure la possibilité de discussions concernant la participation éventuelle du Ralliement créditiste aux prochaines élections provinciales, M. Rondeau a souligné que le congrès sera axé sur les questions de politique fédérale.

Outre le Québec, dont la représentation sera la plus importante, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et les Maritimes enverront une imposante délégation, a déclaré M. Rondeau.

Le congrès prendra fin dimanche après-midi, 5, par l'élection des membres du comité exécutif. La constitution du Ralliement sera amendée afin de permettre aux organisations créditistes des provinces anglophones d'avoir leurs représentants au sein de ce comité.

Les délégués prendront part aux travaux des commissions suivantes : travail et ressources ; production et commerce; agriculture ; monnaie et crédit ; personne humaine et famille; organisation et finances, constitution. L'objet de ces travaux sera d'élaborer une déclaration de principes et un programme national.

Chaque comté sera représenté au congrès par dix délégués, ou leurs substituts, choisis par l'Association de comté.

Le programme précise que les repas se prendront en groupes et qu'une messe sera célébrée à l'intention des délégués, à 9 heures, le dimanche 5 octobre.

Candidat du Crédit social uni dans St-Jacques

L'aile rebelle du Ralliement des Créditistes de M. Réal Caouette, le Crédit social uni, présentera un candidat dans Saint-Jacques, aux élections partielles du 7 octobre.

Le candidat n'est nul autre que le chef des rebelles, M. Jean-Paul Poulin, vendeur de tableaux, et fondateur de cet autre parti créditiste. En 1962, dans Saint-Jacques, et en 1967, dans Beauharnois, M. Poulin s'est présenté sous la bannière de Réal Caouette et a été défait.

Il semble que M. Albert England — un Québécois "pure laine", malgré son nom — se présentera dans le comté voisin, celui de Saint-Marie.

Ville de Montréal

EMPLOIS DISPONIBLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE MUNICIPALE

AVANTAGES SOCIAUX Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie.

MAGASINIER GRADE 2
Hommes

Traitement initial : $5,535. Augmentations annuelles jusqu'à $6,680.
Contrôler la réception, l'emmagasinage et la distribution de marchandises, matériel et instruments ; vérifier les quantités et la qualité ; tenir un inventaire du stock en magasin.
Résidence à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Avoir complété une 9e année d'études. Un certain nombre d'années d'expérience récente et à temps complet comme magasinier dans l'industrie ou le commerce.
Date limite d'inscription : 26 septembre 1969.

POLICIER

Traitement initial : $5,000. Augmentations annuelles jusqu'à $7,300. après 3 ans de service.
Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum : 5'8", pieds nus, poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Vision minimum : 20/30 chaque oeil sans verres.

STENOGRAPHE OFFICIEL
Unilingue (anglais)

Traitement initial : $7,140. Augmentations annuelles jusqu'à $8,475. (plus 0.40 la page pour transcription de notes sténographiques).
Prendre en sténographie, dans la langue anglaise, les dépositions, les interrogatoires, les débats, les plaidoiries, les directives du juge, etc. entendus au cours d'audiences judiciaires, avec rapidité et exactitude, et les transcrire à la machine à écrire.
Posséder un diplôme de sténographe officiel émis par le Barreau de Montréal ; présenter certificat à cet effet.

STENOS-SECRETAIRES GRADES 1 ET 2
bureau des avocats

Le traitement minimum sera situé entre $4,955. et $6,105. pour le grade 1 et entre $5,535. et $6,680. pour le grade 2 selon l'expérience et la formation des candidates. Au 1er décembre 1970, ces échelles atteindront respectivement les maxima de $6,860. et $7,505.
Avoir complété avec succès une 11e année d'études.
Posséder environ 3 ans (pour le grade 1) et environ 5 ans (pour le grade 2) d'expérience en qualité de sténo-dactylo ou secrétaire dans une étude légale. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis pourra être accordée aux candidates possédant une formation supérieure.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 37 et le retourner accompagné des documents requis (originaux).
Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et l'anglais, posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

AVIS SPECIAL AUX POSSESSEURS DE BIDONS DE LAIT DE TROIS PINTES EN PLASTIQUE

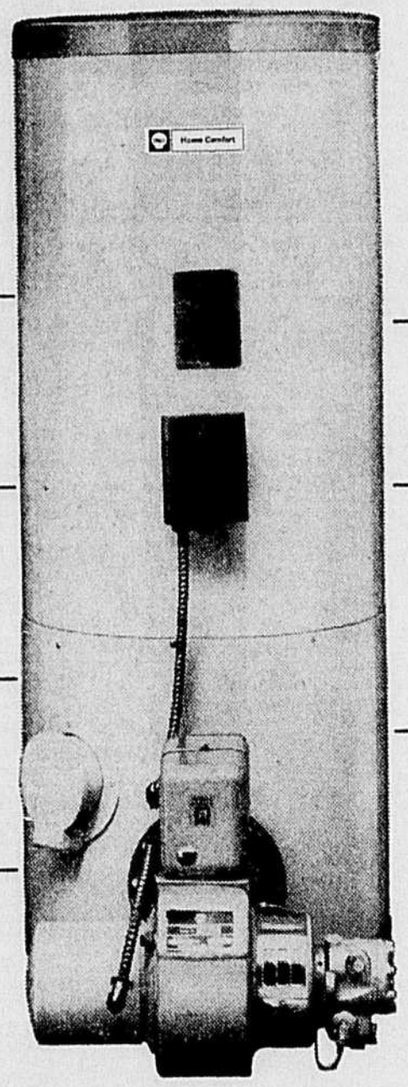
Dès le jeudi 18 septembre, le dépôt requis pour les bidons à lait de trois pintes en plastique sera de dix cents au lieu de 40 cents comme actuellement. La valeur au retour sera également de dix cents.

Afin d'être assuré de recevoir le remboursement de 40 cents pour les bidons à lait de trois pintes en plastique que vous possédez actuellement, veuillez les retourner au plus tard le samedi 20 septembre.

Nous vous remercions de votre coopération.

LAITERIE L. HOPE LIMITEE
924 ouest, boul. Gouin

Eau chaude à bon marché



De l'eau chaude pour la douche et le rasage.

De l'eau chaude pour la vaisselle du déjeuner.

De l'eau chaude pour 4 lavages — sans avoir à attendre entre chacun.

De l'eau chaude pour la vaisselle du lunch.

De l'eau chaude pour les shampooings.

De l'eau chaude pour le bain des enfants— 4 grands bains en moins d'une heure.

De l'eau chaude pour vous délasser avant de vous coucher.

Vous pouvez louer ce chauffe-eau à raison de $2.99* par mois. Il produit plus d'eau chaude à moindres frais.

Vous pouvez désormais avoir de l'eau chaude *à volonté*. Ce chauffe-eau à l'huile du Confort au foyer Shell produit de l'eau chaude 3 fois plus vite qu'un chauffe-eau au gaz et 7 fois plus vite qu'un chauffe-eau électrique.

Nous pouvons vous démontrer qu'avec l'huile, chaque gallon d'eau chaude vous revient moins cher qu'avec le gaz ou l'électricité.

Rendez-vous compte: de l'eau chaude pour faire quatre lavages *complets*, sans avoir à attendre que l'eau veuille bien chauffer . . . De l'eau chaude pour le bain de chacun de vos enfants—même s'il y en a quatre qui doivent prendre leur bain à l'heure du coucher! De l'eau chaude pour laver la vaisselle du déjeuner, prendre une douche, laver etc . . .!

Combien économiserez-vous?

Au cours des années vous pourriez réaliser bien des économies. Téléphonez-nous. L'un de nos experts peut vous montrer, chiffres en main, exactement combien.

Il comparera en toute objectivité le prix de l'eau chaude avec le chauffe-eau Shell Turboflue, et avec des chauffe-eau électriques et à gaz.

Notre expert pourra vous prouver que le chauffe-eau Shell Turboflue® peut produire *plus* d'eau chaude—sans que vous receviez pour cela des factures astronomiques.

Pourquoi cela revient-il moins cher?

Le chauffe-eau à l'huile Shell est l'un des plus efficaces qui n'ait jamais été conçu. Au lieu de chauffer uniquement le réservoir à la base, la flamme parvient jusqu'au centre. Ce procédé unique et breveté permet de produire 90 gallons d'eau chaude *à l'heure*.

Ce chauffe-eau fonctionne à l'huile de chauffage Shell—une huile propre et sûre. Dans toutes les régions que nous desservons, nous avons pu constater que l'huile libérait plus d'énergie par dollar que le gaz ou l'électricité.

Pose et service compris

Le chauffe-eau à l'huile sera installé et raccordé aux conduites d'huile déjà en place en moins d'une journée. En outre, le Confort au foyer Shell s'occupe du service (pose et pièces comprises).

Le montant ci-dessus, c'est tout ce que vous payez. Mensuellement. Plus votre facture d'huile, bien entendu. Les deux montants figurent sur la même facture. Vous n'écrivez qu'un chèque par mois.

Pour plus de renseignements au sujet du chauffe-eau Turboflue Shell et pour savoir comment il peut vous aider à réduire le coût de l'eau chaude, téléphonez au numéro ci-dessous.

353-5550
SERVICE DU CHAUFFAGE,
SUCCURSALE DE MONTREAL,
10501 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec

SHELL

**Prix pour un chauffe-eau de 32 gallons — installation standard, raccordement aux conduites d'huile déjà en place. Taxe de vente provinciale en sus.*

(R) Marque déposée

Ryan

Peinture de
RENOMMEE NATIONALE

...SALUEZ
LA VENUE DE L'AUTOMNE
avec
perfecto AUBAINE



2 pour le prix de 1

CHOIX DE 4 FINIS RECHERCHES : mat, semi-lustré et latex pour l'intérieur

QUANTITES LIMITEES → **2 GALLONS** POUR SEULEMENT **7.95**

aussi gris pour planchers au même prix

Blanc seulement qui peut être coloré à la couleur DE VOTRE CHOIX
TUBE TEINTURE **49¢**
LIVRAISON GRATUITE
MONTREAL et BANLIEUES

ESCABEAUX de QUALITE
BOIS
★ Hauteur 5' Ord. $8.40 Maintenant **5.29**
★ Hauteur 6' Ord. $9.94 Maintenant **6.29**
ALUMINIUM
★ Hauteur 5' Ord. $15.95 Maintenant **10.62**
★ Hauteur 6' Ord. $17.95 Maintenant **11.95**

GRAND CHOIX de PAPIER TENTURE en MAGASIN
SUNWORTHY
"ENCORE"

HEURES D'OUVERTURE — lundi au mercredi : 8 A.M. à 6 P.M.
Jeudi et vendredi : 8 A.M. à 9 P.M. — Samedi : 8 A.M. à 5 P.M.

• ST-LAMBERT
457, ave Victoria 671-7295
Gérant : C. de Bellefeuille

• LAKESHORE
309, ch. St-Jean 697-8331
Centre d'achats Pointe-Claire

• MONTREAL
3904 o., Notre-Dame 932-3206
Gérant : R. Dufresne
6515, Papineau 722-3644
Gérant : A. Lavallée
3629 est, Ontario 521-0026
Gérant : H. Lambert
5868 o., Sherbrooke 489-5238
Gérant : R. Lespérance

• VERDUN
299, av. de l'Eglise 767-1939
Gérant : L. Lascelle
5661, av. Verdun 769-8481
Gérant : L. Viau

• OUTREMONT
1148, Van Horne 271-0926
Gérant : M. Eugène

• ST-HUBERT
4810, Domville 676-1011
Gérant : N. Essiambre

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI au JEUDI, 8 a.m. à 6 p.m.
VENDREDI 8 a.m. à 9 p.m. — SAMEDI 8 a.m. à 1 p.m.
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 57 - 72 — la presse — FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215

Nasser contremande son voyage à Moscou

MOSCOU (AFP) — L'annonce faite au Caire que le président Nasser ne se rendra pas ce mois-ci en URSS a considérablement surpris à Moscou les milieux informés, convaincus du contraire.

Hier matin encore, on déclarait de source autorisée que le président de la RAU était attendu à Moscou la semaine prochaine, qu'il aurait des entretiens importants avec les dirigeants soviétiques le 25 septembre, se reposerait ensuite dans une station thermale du Caucase et ne regagnerait le Caire qu'au retour en URSS de M. Andrei Gromyko, qui doit, entre autres, faire aux Nations unies le point des positions américano-soviétiques sur le Moyen-Orient.

On tient pour certain dans ces milieux que la décision du président Nasser d'annuler son voyage date de moins de 24 heures, et qu'elle est due à l'obligation pour le chef d'Etat égyptien de demeurer sur place en raison des développements consécutifs à la détérioration de la situation militaire, après le raid israélien du 9 septembre.



téléphoto PA

La crise des barricades

Le lieutenant-général sir Ian Freeland (gauche), commandant des forces armées britanniques en Irlande du Nord, a rendu visite hier au 10 Downing Street, à Londres, en compagnie du général sir Geoffrey Baker, chef de l'état-major général. Les entretiens avec le premier ministre Harold Wilson ont porté sur la crise des barricades en Irlande du Nord.

Attentat arabe à Gaza: 1 mort, 16 blessés

d'après AFP, UPI, PA

Un terroriste arabe a lancé aujourd'hui une grenade parmi la foule massée dans un marché aux légumes de la ville de Gaza, causant la mort d'une Israélienne et infligeant des blessures à son fils de 15 ans et à 15 Arabes. Plusieurs des blessés sont dans un état grave. 80 suspects ont été arrêtés.

Cet incident met fin à une période relativement longue d'accalmie dans cette région soumise à l'occupation militaire israélienne depuis l'écrasante victoire des armées d'Israël en juin 1967.

Par ailleurs, dans la vallée galiléenne de Beisan et plus au nord sur les hauteurs de Golan, des accrochages sont survenus entre guérilleros arabes et des patrouilles israéliennes. Un sergent israélien a été blessé.

Enfin, la région du canal de Suez a retrouvé son calme à la suite des raids et contre-raids de la semaine dernière.

Selon le quotidien de Tel-Aviv "Yedioth Aharonoth", les Etats-Unis auraient demandé à Israël de reprendre contact avec la Jordanie en vue de rechercher une base d'accord entre les deux pays, le gouvernement américain estimant que les contacts entre Amman et Tel-Aviv ont été interrompus sans raisons réellement valables.

Cette requete de Washington sera étudiée avec soin par Israël, et tout indique que Mme Golda Meir, qui doit rencontrer le président Nixon à Washington, fin septembre, apportera une réponse favorable à son interlocuteur.

On sait que le premier ministre d'Israël sollicitera l'aide financière et militaire des USA et les observateurs politiques prévoient qu'en contrepartie d'une telle aide, les dirigeants américains multiplieront les conseils de prudence et de modération à Israël.

Les grèves se propagent dans toute l'Italie

ROME (AFP, PA) — Deux cent mille employés du secteur chimique et pharmaceutique ont commencé la nuit dernière, à minuit, une grève de 48 heures tandis que les un million six cent mille ouvriers de la métallurgie du secteur public et privé doivent observer aujourd'hui, dans toute la péninsule, des grèves perlées de deux à huit heures.

Le front des grèves s'élargit donc de jour en jour. Dès ce matin les journaux annonçaient des grèves prochaines dans les postes, les chemins de fer et les établissements hospitaliers. Si l'on compte les 880,000 ouvriers du bâtiment qui observeront demain et jeudi une deuxième grève de 48 heures et les ouvriers des fabriques de briques et de ciment, qui doivent arrêter également le travail les 19 et 20 septembre, les grèves doivent affecter à la fin de cette semaine quelque cinq millions de travailleurs italiens, soit presque la moitié des employés des industries publiques et privées de la péninsule.

Pendant ce temps, en France, la grève des chemins de fer, qui paralyse tout le pays, entre dans sa sixième journée. Hier soir, une séance de négociations s'est terminée sans résultat, et les dirigeants syndicaux ont dit qu'ils ne sauraient prédire quand l'arrêt de travail cessera.

Les préposés aux trains en grève, réclament une augmentation du personnel afin que puissent être rognés le nombre d'heures et la semaine de travail. Une offre d'augmentation de salaire de cinq pour cent de la part du gouvernement a été rejetée.

Quelques trains circulent encore mais de façon fort irrégulière.

Les syndicats belges s'élèvent contre la piraterie de l'air

BRUXELLES, Belgique (PA) — La Confédération internationale des syndicats ouvriers libres et la Fédération internationale des travailleurs du transport ont lancé un appel pour que soient prises immédiatement des mesures visant à déclarer illégaux et à prévoir les peines les plus sévères pour tout acte de piraterie de l'air et pour tout genre d'attaque contre l'aviation civile.

Faisant allusion au détournement d'un Boeing 707 de la Trans World Airlines sur Damas, le 30 août, les travailleurs du transport soulignent que cet incident n'en constitue qu'un parmi une série de crimes commis contre l'aviation civile depuis quelques mois et qui menacent la vie du personnel des compagnies aériennes ainsi que celles des passagers.

Les travailleurs du transport demandent que ces actes soient considérés comme des délits criminels contre la communauté internationale; que des peines extrêmement sévères soient prévues pour de tels délits; le retour immédiat par les gouvernements de tout avion, y compris son personnel et ses passagers, qui a pu être forcé à se poser sur leur territoire.

La Fédération demande également l'extradition du pirate aérien au pays où l'appareil arraisonné est enregistré; que tous les gouvernements mettent fin à leur appui ouvert ou tacite à toute organisation terroriste qui se livre à des actes de piraterie de l'air contre l'aviation civile.

Pour sa part, la Confédération internationale des syndicats ouvriers libres endosse pleinement la position de la Fédération des travailleurs du transport. La Confédération demande de plus aux Nations unies et à l'Organisation de l'aviation civile internationale de prendre les mesures nécessaires poue que soit supprimée la menace de tels actes.

Irlande du Nord

L'armée abattra toutes les barricades à Belfast

BELFAST (AFP) — Le gouvernement britannique et les autorités d'Irlande du Nord semblent maintenant décidés à nettoyer Belfast des centaines de barricades qui obstruent plusieurs quartiers de la ville.

Le général Freeland, commandant en chef des forces britannniques, qui a conféré hier à Londres avec le Cabinet a été chargé de l'opération. Sa tâche la plus difficile sera le démantèlement des barricades qui ont transformé le quartier catholique de Falis Road en véritable camp retranché, sorte d'Etat dans l'Etat où ne peuvent pénétrer ni les policiers nord-irlandais ni les agents de l'administration centrale.

Selon certaines informations, des convois de troupes britanniques en tenue de campagne auraient déjà pénétré dans Belfast et occupé des points stratégiques, et seraient prêts à commencer dès aujourd'hui l'opération de dégagement.

Le cabinet nord-irlandais a rejeté les conditions posées hier par l'association (catholique) des droits civils et a indiqué qu'il examinerait ce matin avec le général Freeland un plan pour le démantèlement rapide des barricades.

A Londres, M. James Callaghan, ministre britannique de l'intérieur, après la réunion de Downing Street à laquelle assistait le général Freeland, a indiqué dans une interview télévisée que l'armée britannique n'était pas habilitée à discuter des conditions politiques présentées par des gens retranchés derrière les barricades.

En fait, on souligne dans les milieux informés de Londres que les forces britanniques n'ont pas encore reçu le feu vert définitivement du gouvernement pour utiliser la force contre les catholiques. De nouvelles négociations sur le terrain avec les responsables de l'Association pour la défense des citoyens auront probablement lieu, peut-être rue par rue, barricade par barricade, avant un éventuel recours à la force. Le durcissement très net des autorités de Belfast est attribué par les observateurs à l'irritation éprouvée devant les exigences politiques des militants catholiques dont l'attitude apparaît comme un défi ouvert mettant en cause la "crédibilité" même du gouvernement de M. Chichester-Clark.

Le Comité central de l'association catholique visiblement incertain encore sur la position finale à adopter, a convoqué une grande assemblée pour ce soir, en vue d'un vote sur la question.

"Les barricades resteront jusqu'à ce que nous ayons adopté une décision démocratique", a déclaré Jim Sullivan, président du Comité.

Il répliquait ainsi à l'évêque catholique William Philbin, qui avait déclaré peu auparavant, à des hommes tenant des barricades, qu'elles devaient être abattues et "qu'on n'allait pas être embarqués par une petite minorité".

Cernik va conférer à Moscou

MOSCOU, (PA, AFP) — Le premier ministre de la Tchécoslovaquie, M. Oldrich Cernik, est arrivé aujourd'hui à Moscou pour conférer avec les leaders soviétiques. La radio de Prague, dans un bulletin laconique, a dit que M. Cernik discuterait de "questions économiques et du développement des relations mutuelles".

On apprend par ailleurs que deux secrétaires du parti communiste tchécoslovaque, MM. Joseph Kempny et Joseph Lenart, ont regagné Prague ce matin venant de l'URSS où ils ont "passé leurs vacances". L'agence CTK précise que les deux hommes ont été reçus avant leur départ de Moscou par MM. Demitchev et Katouchev, secrétaires du p.c. soviétique, et ont examiné avec eux les questions de la coopération ultérieure entre les deux partis.

Par ailleurs, le chef du parti communiste polonais, M. Gomulka, a rendu visite hier à son homologue tchécoslovaque, M. Gustav Husak.

Radio-Prague a annoncé que les deux hommes se sont rencontrés à Ostrava, dans le nord de la Moravie, où ils ont eu un entretien.

L'arrivée de M. Gomulka en Tchécoslovaquie a pris les observateur politiques de Prague par surprise et a augmenté la confusion au sujet de la situation politique dans la capitale tchécoslovaque.

En Europe de l'est, M. Gomulka est considéré comme un communiste nationaliste. Il avait défié Moscou en 1956, mais est devenu depuis orthodoxe, suivant l'orientation politique des Soviétiques.

La visite du chef du PC communiste en Tchécoslovaquie survient au moment même où les dirigeants du gouvernement de Prague tentent de compléter le retour à l'orthodoxie soviétique en expulsant du parti l'ancien leader Alexander Dubcek et d'autres personnalités populaires lors de l'invasion des troupes du pacte de Varsovie.

La 24e session de l'ONU s'annonce plutôt terne

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI-PC) — C'est à 15 heures aujourd'hui que s'ouvrira la 24e session de l'Assemblée générale de l'ONU. La séance d'ouverture sera consacrée à l'élection, à la présidence de l'Assemblée générale, de Mme Angie Brooks, une diplomate de 41 ans du Liberia.

Ce sera la deuxième femme à assumer cette prestigieuse fonction.

Au nombre des diplomates des 126 pays-membres de l'organisation internationale qui assisteront à la séance de cet après-midi, on compte deux chefs d'Etat, deux premiers ministres, un vice-premier ministre et 63 ministres des Affaires étrangères.

104 articles apparaissent à l'agenda de la 26e session, qui selon les observateurs ne produira rien de spectaculaire en ce qui concerne le règlement des conflits qui perturbent le monde.

On sait qu'au cours d'une conférence de presse, hier, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a lancé un cri d'alarme au sujet du piétinement dans le domaine du désarmement nucléaire.

L'un des problèmes qui fera l'objet, non seulement de discussions virulentes à la tribune de l'Assemblée mais de longs palabres inter-délégations dans les coulisses, est celui du conflit israélo-arabe, actuellement au point d'éclatement.

Le président Nixon doit prononcer un important discours dans lequel il fera connaître les positions de son gouvernement face aux grands problèmes de l'heure.

On prédit également que la Chine rouge se verra une fois de plus refuser l'admission à l'ONU.

On s'interroge à l'ONU sur l'attitude qu'adoptera le Canada lors de ce vote. On sait que le gouvernement canadien poursuit actuellement ses démarches en vue d'un échange de représentants diplomatiques avec Pékin.



téléphoto PA

Mme Angie Brooks, secrétaire d'Etat adjoint du Libéria, présidera l'assemblée générale de l'ONU, qui débute aujourd'hui. Son élection est assurée, aucun candidat ne lui faisant opposition.

La course aux armements à "un stade démentiel"

— U Thant

NATIONS-UNIES (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a poussé un cri d'alarme, hier, veille de l'ouverture de l'Assemblée générale, sur le manque de progrès dans la voie du désarmement, et a insisté pour que les cinq puissances nucléaires, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la Chine et la France participent d'une manière ou d'une autre aux négociations sur le désarmement.

Déplorant dans une conférence de presse, le ralentissement qui semble s'être produit dans l'élan des dernières années en ce qui concerne les efforts de désarmement, U Thant a déclaré: "Nous devons comprendre que l'humanité se trouve à un tournant extrêmement critique entre l'escalade de la course aux armements et la marche en avant vers le désarmement général et complet, objectif en principe accepté par tous".

M. Thant a fait remarquer que les super-puissances, en particulier, n'avaient pris aucune mesure en vue d'un désarmement, mais plutôt que la vitesse acquise dans la course aux armements avait atteint un "stade démentiel".

Le secrétaire général de l'ONU s'est dit satisfait de la rencontre Kossyguine-Chou En-Lai et espère que les relations entre Pékin et Moscou, ainsi que celles entre Pékin et Washington, reprendront un cours normal, sinon un caractère cordial. M. Thant est d'avis que les relations entre la Chine et les deux super-puissances domineront dans l'avenir la scène internationale.

"L'impasse actuelle dans les relations internationales est une tragédie, alors que la menace d'une guerre nucléaire croit chaque jour, a dit U Thant. C'est seulement en associant les cinq puissances nucléaires aux négociations sur le désarmement qu'il sera possible de libérer le monde libre", a-t-il conclu.

Déception du Canada

NATIONS-UNIES (PC) — A la grande déception du Canada, un groupe de travail des Nations unies a fait savoir hier qu'il n'avait pas pu atteindre un consensus général sur les termes de la création de missions d'observation qui oeuvreraient dans les régions en proie à des crises internationales.

Le groupe, un sous-comité du comité spécial de l'Assemblée générale sur les opérations de sauvegarde de la paix, a annoncé qu'il n'avait pas pu en arriver à une entente sur les aspects constitutionnels fondamentaux qui font des opérations de maintien de la paix un veritable défi pour l'ONU depuis plusieurs années.

Le délégué de l'Union soviétique, apparemment surpris de la déception exprimée par le délégué canadien Yvon Beaulne, a exprimé l'avis que des progrès avaient été réalisés et qu'il eût été miraculeux que le groupe, dans moins d'un an, eût pu résoudre les problèmes qui existent depuis 25 ans.

La France et la Grande-Bretagne ont également émis l'opinion que des progrès auient été faits sur ce qui a été décrit comme étant le problème le plus important et le plus controversé qu'ait eu à faire face l'ONU.

Le groupe, qui est composé du Canada, de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Tchécoslovaquie, de l'Egypte et du Mexique, n'a pu conclure une entente sur certaines questions telles que le rôle du Conseil de sécurité dans le contrôle des missions d'observation, ainsi que le commandement et le financement de telles missions.

Staline était "impitoyable", affirme sa fille Svetlana



NEW YORK, (AFP) — "Mon père savait exactement ce qu'il faisait" lorsqu'il a ordonné les purges commises en Union soviétique avant la deuxième guerre mondiale. Il n'était pas fou, du moins pas dans les années 30, il était simplement impitoyable", a déclaré Svetlana Alleluyeva Staline, la fille du maréchal soviétique, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à New York à l'occasion de la publication de "Only One Year" (Une seule année), le second livre d'elle paru en Amérique depuis son installation aux Etats-Unis.

Un premier recueil de mémoires, "Vingt lettres à un ami", écrit en Union Soviétique en 1963, et dans lequel Mme Allelouyeva relatait ses souvenirs de la vie au Kremlin, a été publié à New York en septembre 1967.

Dans son nouvel ouvrage, la fille du dictateur soviétique évoque son départ d'URSS pour l'Inde à la fin de 1966, son séjour en Suisse, son arrivée aux Etats-Unis en avril 1967 et son adaptation à la vie américaine.

En parlant de Staline, elle déclare: "Il savait que l'opposition remplissait le parti, que des gens se tourneraient contre lui s'ils le pouvaient. Il a simplement détruit toute l'oppostion sans aucune pitié".

Les purges que Staline ordonna après la guerre "étaient d'une qualité différente", a ajouté Mme Allelouyeva. "Dans ses dernières années, il était sans aucun doute malade, a-t-elle admise, en parlant encore de son père. Etait-il fou ? Je ne le sais pas".

Ce sont toutefois les principaux personnages de la scène politique soviétique qu'elle a connus qui ont suscité à la conférence de presse de lundi les plus nombreuses questions.

Au hasard des questions, la fille de Staline a passé de brefs jugements sur d'autres personnages politiques soviétiques. Khrouchtchev était selon elle "un brave homme... très ignorant... Il faisait de son mieux mais au bout du compte il l'ont délogé".

M. Leonid Brejnev n'est à son avis qu'un "rude bureaucrate de parti... un rien".

Quant à M. Alexis Kossyguine, "lorsque vous voyez cette face, vous savez qu'il ne peut simplement pas réussir", a affirmé Mme Allelouyeva avant de regagner Princeton, où elle réside.

Interrogée enfin sur ses intentions, elle a déclaré qu'elle serait heureuse de devenir Américaine mais que, du fait qu'elle avait appartenu au parti communiste, il lui semblait inutile de demander sa naturalisation. "Peut-être un jour sera-ce possible, quand tout le monde comprendra que je ne suis pas communiste".

Du Pont ne songe pas à quitter la métropole

Un porte-parole de la société Du Pont du Canada a affirmé, hier, que la direction n'a pas l'intention de déménager en dehors de Montréal le siège social de la société. Une telle décision n'est pas même à l'étude, a-t-il ajouté.

Cette déclaration a fait suite à des propos prononcés à Alma, au Lac-St-Jean, par M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, dans lesquels il laissait entrevoir la possibilité que des entreprises dont le siège est au Québec, songent à l'établir ailleurs.

Selon un porte-parole, M. Hébert aurait prononcé le nom de deux entreprises: Du Pont du Canada et Domtar Limitée, qu'à titre d'exemple, pour appuyer son affirmation, sans se substituer pour autant à la direction de ces sociétés et sans présumer de leurs intentions futures.

Les départs éventuels, selon M. Hébert, seront la conséquence de l'intolérance qui anime trop de milieux québécois pour des questions de langue.

"Lorsque les investisseurs entendent parler d'événements comme ceux de St-Léonard et qu'on brandit à leur nez l'unilinguisme français, ils ont une tendance bien compréhensible à s'éloigner du Québec et à installer leurs sièges sociaux ailleurs au Canada. Ce sera autant de perdu pour nous", a conclu M. Hébert.

Le directeur des relations publiques de la Banque Canadienne Nationale, M. Claude Lorange, a exprimé l'avis que M. Hébert a voulu donner avis au Québec de graves difficultés économiques, si la population continue de réclamer le français dans les affaires, surtout aux sièges sociaux de grandes sociétés industrielles.

M. Hébert a entretenu son auditoire à Alma des dangers que cette attitude entraîne et de la violence qu'elle engendre.

Selon M. Lorange, M. Hébert a voulu bien faire remarquer que les grandes sociétés dont il a cité le nom, tout comme d'autres, pourraient bien quitter la province, si la situation allait en se détériorant.

Cette allusion ne signifie pas que ces sociétés en soient venues à une décision.

La société Du Pont a nié toute intention de quitter le Québec où elle a établi son siège social. Elle possède des usines au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et des bureaux de ventes dans tout le pays.

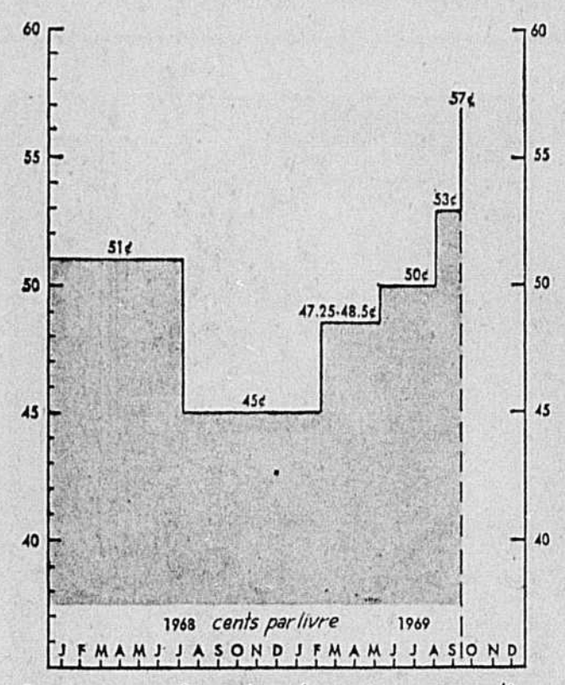
M. Hébert, dans son allocution à Alma, a soutenu que des jours sombres attendent l'économie québécoise, à moins que l'on rétablisse fermement la confiance du public dans la loi et l'ordre.

NATIONAL TYPEWRITER INC.



M. J. André Gariépy

Martin Rubin, gérant général des ventes à NTI, est heureux d'annoncer la nomination de J. André Gariépy comme représentant spécial des ventes. M. Gariépy apporte à son nouveau poste une riche expérience dans le domaine de l'équipement bancaire, coffres-forts, portes et systèmes d'alerte pour chambres-fortes, etc., ayant longtemps détenu la responsabilité de commander et d'acheter ces articles pour le compte d'une importante banque à charte canadienne avec plus de 600 succursales dans tout le pays. Après 44 ans de service dans ce domaine, M. Gariépy a récemment pris sa retraite. Comme membre du personnel de NTI, M. Gariépy mettra ses vastes connaissances et sa grande expérience de ce genre de produits au service de la compagnie et de sa clientèle. —



Variations des prix du cuivre canadien

Les prix du cuivre produit au Canada ont enregistré une autre hausse la semaine dernière alors que, gagnant environ 4 cents la livre, ils ont touché un nouveau sommet de 57 cents. Les prix du cuivre avaient également haussé le mois dernier. La pression qui s'exerce dans ce domaine de la production minière est attribuable à la fois à l'accroissement de la demande et aux grèves qui paralysent la production dans plusieurs mines. La vignette ci-dessus permet de constater rapidement quelles ont été les variations des prix du cuivre au cours des derniers mois.

A LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Certificat National de Compétence !



M. J.-Hector Langevin — M. Gonzague Vaillancourt

La Sauvegarde est heureuse de souligner les succès professionnels de MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt qui ont obtenu le Certificat National de Compétence de leur association. M. J.-Hector Langevin, représentant de La Sauvegarde depuis 45 ans, s'est vu décerner cette distinction honorifique pour la 24e année consécutive, soit depuis sa fondation. M. Gonzague Vaillancourt a reçu le même honneur pour une 12e année successive. Par ce certificat, l'Association des assureurs-vie du Canada, de concert avec "l'Association Canadienne des Compagnies d'assurance-vie" et "l'Agency Management Association", entend souligner la conscience professionnelle des représentants et la qualité des services qu'ils rendent à leurs clients. Rappelons que MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt sont tous deux représentants à Montréal, rattachés respectivement aux divisions Montréal-Ducharme et Montréal-Montcalm.

Corpex règle hors cour avec Ciments Lafarge

Corpex Inc. qui contrôle Québecair à 90 pour cent, a réglé hors cour la poursuite au montant de $270,818 que lui intentait Ciments Lafarge Québec Limitée. La société Holding Corpex appartient à la famille Brillant. La poursuite de Ciments Lafarge, filiale d'une grande cimenterie parisienne, avait été inscrite le 21 août.

Corpex devait racheter les obligations le premier mai 1969; la moitié a été acquise en trois versements en mai, juin et juillet. L'action avait pour but de recouvrer l'autre moitié.

Corpex Inc. se cherche un autre président à la suite de la démission, la semaine dernière de M. Neil Gough, ex-président de Québecair et de Corpex. La rumeur mentionne que M. Wensley King, fondateur du groupe Rand au Canada, pourrait lui succéder.

M. Gough a été associé à Corpex pendant un an. Depuis juillet, il ne pouvait en venir à une entente avec les autres directeurs de Corpex au sujet de la politique financière de la société.

Corpex Inc. a été fondée en 1957, par le financier montréalais Marc Bienvenu et ses associés.

M. Aubert Brillant en a ensuite acquis le contrôle; il le cédait à Sogebry Limitée, une autre société que dirige la famille Brillant.

Grave avertissement lancé aux industriels de 70 pays

SAN FRANCISO, Californie. (AFP) — Le grand banquier américain David Rockefeller a menacé, aujourd'hui, le monde des pires catastrophes si les pays riches n'ouvraient pas plus largement leurs frontières aux produits des pays pauvres.

M. Rockefeller, qui est président de la banque Chase Manhattan de New York, la troisième banque des Etats-Unis, s'adressait à 700 des plus importants chefs d'entreprise, banquiers et hauts fonctionnaires de 70 pays réunis à San Francisco pour la quatrième conférence industrielle internationale dont il prononçait le discours inaugural.

"Les barrières dressées devant les importations promettent d'avoir des conséquences telles qu'elles deviendraient une grave menace à la paix du monde". dit-il, en recommandant aux pays industrialisés "de laisser les pays pauvres faire leur chemin dans le monde grâce à un plus libre accès aux marchés des riches".

"Si nous ne pouvons pas surmonter l'inflation sans réduire les échanges commerciaux et les investissements, nous risquons de provoquer l'amertume des deux tiers de l'humanité à un tel point qu'il faudrait des générations pour rétablir les contacts. Et entre-temps, nous pourrions être obligés de vivre dans des camps retranchés".

Les difficultés actuelles de la coopération entre pays riches et pays pauvres pour un développement plus équilibré de l'économie mondiale sont le grand thème de la conférence qui s'est ouverte lundi matin et va se tenir toute la semaine à San Francisco.

M. David Rockefeller considère que l'expansion du commerce et des investissements est le meilleur moyen de combler le fossé entre riches et pauvres. "Un contrat de coopération efficace entre les nations doit être basé sur des intérêts réels, dit-il. J'ai bien peur que la charité soit une mauvaise base de contrat...

Le banquier a rappelé que les pays d'Amérique latine, dans un récent document du comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès, avaient déjà prévenu les Etats-Unis qu'ils allaient accroître leurs pressions pour obtenir des concessions commerciales. Il a souligné que des pressions accrues pour accéder aux marchés mondiaux pourraient également provenir des autres parties du Tiers-Monde à mesure que les progrès de l'agriculture, qui s'amorcent nettement en Asie se confirmeront.

En échange de la libéralisation des accès aux marchés en faveur des pays du Tiers-Monde préconisée par M. Rockefeller, les grosses entreprises des pays industrialisés souhaitent obtenir une plus grande liberté pour l'investissement de leurs capitaux. Un document de travail distribué à l'ouverture de la conférence industrielle internationale dénonce les dangers du nationalisme économique qui retarde l'établissement des liens commerciaux et technologiques entre les pays.

Ce document, établi par le conseil national américain de la conférence, déclare que "l'objectif d'une nation devrait être d'éviter la domination étrangère mais non pas les échanges économiques avec les autres nations."

Pour 122 chefs d'entreprises qui ont participé à l'élaboration de ce rapport, le nationalisme économique n'est tolérable que s'il est limité à une défense initiale contre l'exploitation étrangère des ressources naturelles et à une protection temporaire contre une exposition trop rapide à la concurrence internationale.

Rien n'entrave la navigation dans le port de Montréal

par Rhéal BERCIER

La profondeur des eaux dans le port de Montréal se situe à un niveau propre à la navigation et n'est jamais descendue à un niveau moindre.

C'est en ces termes que le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a commenté la substance de nouvelles parues dans deux quotidiens de langue anglaise, dont l'un est de Montréal et l'autre de Toronto. Elles situaient à 32 pieds la profondeur des eaux à un certain endroit du chenal.

Au cours d'une conférence de presse convoquée aux nouveaux locaux du Conseil des ports nationaux, Cité du Havre, M. Beaudet a déclaré que la parution de ces articles, le 5 septembre, a entraîné une réduction substantielle du volume de marchandises que transportaient 6 cargos.

Le directeur du port a tenu à rétablir les faits, afin que cessent ces informations qui, selon lui, ont eu des échos à Londres, à Rotterdam et Anvers. En effet, a-t-il précisé, beaucoup de personnes se sont inquiétées, particulièrement celles qui ont des investissements dans le port de Montréal.

M. Beaudet a mentionné qu'il existait iben des amoncellements de sable qui ont été localisés entre les bouées 18-C et 20-C, le long de la bande nord du chenal, sur une largeur de 200 pieds. Même si ce sable a été éliminé en fin de semaine dernière, le directeur a soutenu que jamais la profondeur à cet endroit n'a été moins élevée que 35 pieds.

M. Beaudet a tenu, par ailleurs, à souligner que la profondeur de l'eau est communiquée aux personnes intéressées dans des termes techniques, termes qui ne tiennent pas compte d'une profondeur de trois pieds qui s'ajoutent habituellement à la profondeur d'un chenal. "Plusieurs personnes non familières à ces données, s'y trompent facilement".

Nomination de directeurs à Telesat Canada

OTTAWA — Par un arrêté ministériel, le gouvernement a annoncé hier la nomination de six directeurs provisoires de Telesat Canada, société gouvernementale et privée mise sur pied pour administrer un système intérieur de communications par satellite.

Il s'agit de: M. R.D. Southern, d'Edmonton, président d'Atco Ltd; M. J. Alphonse Ouimet, de Pointe-Claire, ancien président de la société Radio-Canada; M. J.H. Krupski, d'Ottawa, président du système Trans-Canada Telephone; M. A.G. Archibald, de Halifax, président et directeur général de Maritime Telephone and Telegraph Ltd; M. L.A. Picard, d'Ottawa, vice-orésident exécutif de Radio-Canada; M. J.H. Chapman, sous-ministre adjoint des Communications, chargé de la recherche.

M. David Golden, autrefois sous-ministre de l'Industrie et président de Air Industries Association of Canada, a été nommé récemment président de Telesat et devient le septième directeur de la compagnie.

RAPPORTS FINANCIERS

Brascan

Brascan Limited rapporte que son revenu net pour les six premiers mois de 1969 est estimé à $27,883,000 (E.-U.) comparativement à $26,992,000 (y compris $3,247,000 en revenu non périodique) au cours de l'année précédente. Après rectification concernant le dividente en actions de 20% versé le 27 juin 1969, le revenu net par action était de $1.32 pour la première moitié de 1969 contre $1.28 (y compris 15 cents de revenu non périodique) pour la première moitié de 1968. Un rapport intérimaire couvrant la période de six mois a été préparé et est actuellement envoyé par la poste à tous les actionnaires inscrits aux livres.

Imperial Tobacco

Les bénéfices nets de la société Imperial Tobacco, au premier semestre de 1969, se sont chiffrés à $5,459,000 ou $0.55 l'action, soit une baisse de $838,000 ou $0.08 l'action comparativement aux six premiers mois de l'exercice antérieur. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont chiffrées à $229,194,000, soit une augmentation de $26,521,000 à comparer au premier semestre de l'exercice 1968.

Holiday Inns

Les ventes de la société Commonwealth Holiday Inns, au cours des neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 juillet 1969, se sont élevées à $17,016,500 à rapprocher de $11,980,200 pour la période correspondante, en 1968, soit une augmentation de l'ordre de 42 pour cent.

Niagara Wire

Au trimestre se terminant le 30 juin, la société Niagara Wire Waving a réalisé des bénéfices nets de $218,824 à rapprocher de $366,526 pour les trois mois comparables, en 1968. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, ont marqué $421,779 en regard de $370,202 pour le trimestre correspondant, au cours de l'exercice précédent.

Miron

La société Miron a accusé, au cours du premier trimestre se terminant le 30 juin, une perte nette de $473,000 à rapprocher d'une perte de $480,000 pour la même période, en 1968. Le revenu brut de cette société, au cours de cette période, a marqué $7,251,000 en regard de $6,312,000 pour le premier trimestre de l'exercice financier de Miron, en 1968.

Scott-LaSalle

Les bénéfices nets de la société Scott-LaSalle, au cours du premier semestre de 1969, se sont chiffrés à $486,151 ou $0.69 l'action comparativement à $378,065 ou $0.52 l'action pour les six premiers mois de l'exercice 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, ont marqué $19,283,417 à rapprocher de $17,307,873 pour le premier semestre de 1968.

Bralorne Oil

Au premier semestre de 1969, la société Bralorne Oil and Gas a accusé une perte nette de $13,700 comparativement à un profit de $800 pour les six premiers mois de l'exercice antérieur. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, se sont chiffrés à $269,600 en regard de $258,000 pour le premier semestre de 1968.

John Labatt

Le revenu net de la société John Labatt, au cours du premier trimestre de son exercice, s'est chiffré à $3,792,000 à rapprocher de $2,671,000 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $95,739,000 en regard de $76,666,000 pour le trimestre correspondant, au cours de l'exercice précédent.

Harding Carpets

Au cours des 9 mois se terminant le 31 juillet 1969, la société Harding Carpets a réalisé un revenu net de $1,369,581 en regard de $1,586,761 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont chiffrées à $19,664,155 comparativement à $18,120,617 pour les neuf mois comparables, au cours de l'exercice antérieur.

Calona Mines

Au premier semestre de 1969, la société Calona Mines a réalisé un profit net de $239,258 en regard de $95,042 pour les six premiers mois de l'exercice antérieur. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $2,028,921 à rapprocher de $1,536,799 pour le premier semestre de 1968.

Dominion Coal va pouvoir intenter des poursuites

La compagnie Dominion Coal a obtenu hier l'autorisation d'intenter des poursuites judiciaires si nécessaire pour recouvrer $19 millions à la suite de l'expropriation de la compagnie par "Cape Breton Development Corporation".

Cette autorisation a été accordée au cours d'une réunion spéciale des actionnaires de Dominion Coal qui ont approuvé les recommandations d'un comité de négociation formé de détenteurs d'actions privilégiées.

La tension a monté à certains moments au cours de l'assemblée lorsque par exemple les actionnaires ont voulu savoir quelle part des actifs recouvrés serait répartie entre créanciers et actionnaires.

Le président de Dominion Coal, M. A.A. Bailie, a déclaré que les détenteurs d'actions privilégiées pouvaient s'attendre à recouvrer $53.35 l'action au plus à condition que la compagnie obtienne les $19 millions réclamés.

La compagnie Dominion Coal a cessé d'opérer depuis cette expropriation survenue le 30 mars 1968, par la société d'Etat, Cape Breton Development Devco.

PISCINES VAL-MAR LTEE

DIVIDENDE

Par la présente soyez avisés qu'à une assemblée des directeurs tenue le 21 février 1969, il fut déclaré un dividende de $0.10 l'action classe "A" payable le 19 septembre 1969 aux actionnaires en record le 12 septembre 1969. Ce dividende sera maintenant de $0.03⅓ vu le fractionnement des actions de 3 pour un du 8 avril 1969.

ELECTROLUX (CANADA) LIMITEE

NOMINATION



M. Peter Samonig

La nomination, par le Conseil des Directeurs, de Peter Samonig au poste de Contrôleur de Electrolux (Canada) Limitée est annoncée par Lionel Beland, Trésorier. —

CANADIAN BRITISH ALUMINIUM COMPANY LIMITED MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE No 6

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quarante cents (50.40) par action a été déclaré sur chacune des actions en circulation des classes "A" et "B" de la compagnie, payable le 3 octobre 1969 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 24 septembre 1969.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le secrétaire-trésorier,
J. P. JENNINGS

Le 4 septembre 1969.

Allez-vous à Boston?



Relaxez au Sheraton-Boston. C'est l'endroit où les hommes d'affaires occupés se retirent au coeur du nouveau Boston. 1000 spacieuses chambres climatisées, suites dans la tour, et chambres lanai. Nourriture et détente excellentes dans 8 restaurants et salons.

Pour réservations assurées à des prix garantis, à Montréal composez 842-5661.

Hôtel Sheraton-Boston

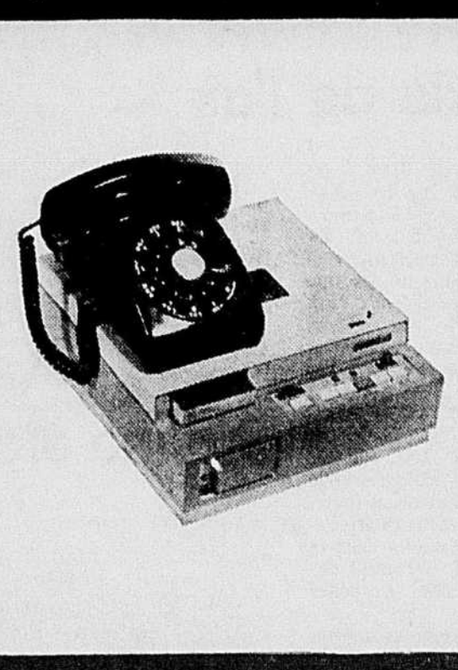
Prudential Center
Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service universel ITT.



M. D. J. GRIFFITHS

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE annonce la nomination de M. D. J. Griffiths au poste de directeur général régional de la région du Québec. Membre de l'Institut des banquiers canadiens, M. Griffiths est également membre de l'Institute of Bankers de Londres. Pendant les trois dernières années, il a été directeur de la succursale du 265, rue Saint-Jacques, à Montréal. C'est en Angleterre que M. Griffiths fit ses débuts dans la carrière bancaire en travaillant pour la Barclays Bank Limited et, en 1947, il vint au Canada pour travailler à la Barclays Bank (Canada). Depuis ce temps, il a occupé un bon nombre de postes importants à Montréal.

Si vous attendez une communication importante, absentez-vous!

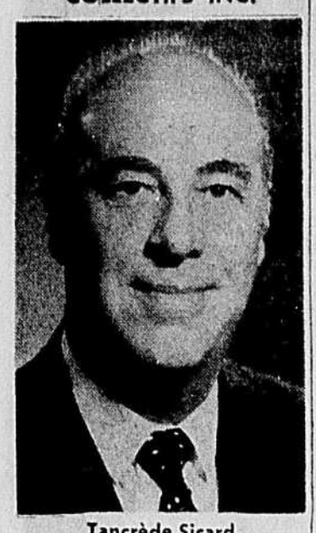


Ansafone prendra le message. Finis les messages confus du service des abonnés absents. Ansafone rend l'erreur ou l'oubli impossibles. Vous attendez une communication importante. Qu'importe! Vous pouvez vous absenter sans crainte. Le téléphone automatique Ansafone répond aux appels avec votre propre voix et enregistre rigoureusement et discrètement le message de votre interlocuteur.

Avec le radio-déclencheur de poche breveté "Key Call" d'Ansafone, vous n'avez pas besoin de retourner à votre bureau pour prendre vos messages. Composez tout simplement votre numéro de téléphone, et écoutez. Ansafone peut vous rendre d'immenses services. Appelez-nous au numéro ci-dessous et nous prendrons rendez-vous pour faire une démonstration complète sans aucune obligation de votre part.

ansafone 735-5535
5000, rue Buchan, Montréal

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.



Tancrède Sicard

Le Conseil d'administration de Les Placements Collectifs Inc. annonce la nomination de Monsieur Tancrède Sicard au poste de Directeur Général de la Compagnie.

Les Placements Collectifs Inc., maintenant une institution du Mouvement coopératif Desjardins, gère les "FONDS COLLECTIFS A,B,C" et le "FONDS SPEC". Ces fonds représentent des actifs d'environ 60 millions de dollars.

Inauguration de Mines Madeleine; des fonds de $12.5 millions

STE-ANNE DES MONTS — Les Mines Madeleine Limitée, la première mine de cuivre en production dans le parc provincial de Gaspé, ont été officiellement inaugurées jeudi par M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles du Québec, et M. J. K. Godin, président de Madeleine.

Cette mine située à environ 30 milles au sud-est d'ici représente $12.5 millions d'investissement.

L'usine a été construite dans une clairière au flanc du petit Mont Ste-Anne, à 3,700 pieds d'altitude. M. Paul Allard et M. Godin ont dévoilé une plaque.

"Cette entreprise n'aurait pas été possible sans l'aide et la coopération du ministère des Richesses naturelles, de M. Paul Allard et d'agences du gouvernement. Nous reconnaissons avec gratitude les efforts des nombreuses personnes qui ont contribué à faire des Mines Madeleine une réalité", déclarait M. Godin.

La mine emploie environ 175 ouvriers — la plupart viennent de la région de Gaspé. La Compagnie, aussitôt après le début de la mise en valeur de la propriété, a organisé un programme de formation pour fournir la compétence technique nécessaire.

Un temps presque record

Le premier programme de mise en valeur souterraine de Mines Madeleine débutait en avril 1967. La construction de l'usine de concentration et des édifices en surface s'acevait dans un temps presque record. Du concentré du cuivre fut produit en moins de douze mois après le début des chantiers en surface, au cours de la première semaine de juin de cette année. La mine a une capacité de production de 2,500 tonnes de minerai cuprifère par jour.

L'essentiel dans la réussite du développement de Madeleine fut la construction d'un chemin d'accès de sept milles et demi à l'épreuve des intempéries, par le ministère des Richesses naturelles du Québec, et des lignes de courant électrique sur une longueur de 12 milles, par l'Hydro-Québec, sur un terrain difficile et montagneux.

A chaque phase du développement de la mine, des efforts ont été faits pour préserver la beauté naturelle de cette région pittoresque.

L'inauguration officielle des Mines Madeleine, déclarait M. Godin, devrait signaler le début d'une époque de prospérité pour la région de même qu'un renouveau d'intérêt dans la mise en valeur des ressources naturelles de la Province. Il indiqua que la compagnie, même maintenant, a entrepris d'autres travaux d'exploration dans la région.

M. Allard

"En inaugurant la mine, la compagnie des Mines Madeleine Limitée prouve, hors de tout doute, que le monde financier et industriel accorde sa confiance dans l'avenir du Québec," a dit le ministre des Richesses naturelles.

Cette installation minière au coeur du Parc de la Gaspésie contribue largement à l'émancipation économique de ce milieu, puisqu'au moment de la construction de ses bâtisses industrielles, la compagnie embaucha quelque 500 travailleurs et qu'actuellement les 140 employés de la mine, dont la forte majorité est recrutée dans l'arrondissement de Sainte-Anne-des-Monts, se partagent $100,000. en salaires mensuels.

L'impact économique bénéficiant à la Gaspésie mérite d'être rehaussé de politiques particulières pour attirer de nouveaux capitaux et offrir des stimulants à l'industrie minière. En vertu de la loi des mines et pour favoriser la recherche, l'exploration et l'exploitation des richesses minérales contenues dans le sous-so' gaspésien, le ministère des Richesses naturelles a reçu l'appui des ministres pour entreprendre, sur une période de cinq ans, la construction d'une route d'accès aux gisements miniers du parc de la Gaspésie dans le cadre de l'entente de coopération sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas-St-Laurent.

C'est le 27 septembre 1967 qu'un projet de route de 25 milles était amorcé et que le tronçon projeté fut reconnu comme "chemin de Mines".

Le 20 décembre 1968, un arrêté en conseil permettait de poursuivre des études et des travaux d'arpentage étaient estimés à $200,000. tandis que le coût de construction de cette deuxième partie du chemin de ceinture autour des Monts McGerrigle exigera $3,675,000. selon les ingénieurs.

Le premier tronçon reliant le Mont Albert aux "Mines Madeleine", sur une distance de quatre milles, aura nécessité des déboursés de $490,000, pour la route, $125,000, pour un pont et de $392,000 en ce qui a trait plus spécialement au chemin d'accès aux gisements des "Mines Madeleine Limitée".



L'Inde s'intéresse à nos locomotives

M. G. D. Khandelwal, président à la direction, accompagné de trois délégués des chemins de fer du gouvernement de l'Inde, font présentement une visite d'inspection de trois jours des facilités canadiennes de transport et de fabrication. Ils ont visité hier, à Montréal, l'usine de MLW-Worthington, la troisième plus importante compagnie en Amérique du Nord pour la conception et la fabrication de locomotives. Les délégués feront aussi une tournée d'inspection du métro de Montréal et visiteront divers départements des chemins de fer canadiens. Ils passeront la dernière journée de leur séjour au Canada à Ottawa.

Les camionneurs du comté de Taillon s'impatientent

Les camionneurs-artisans du comté de Taillon, en banlieue sud de Montréal commencent à s'impatienter et sont résolus à attendre encore une journée ou deux avant de passer à l'action.

Le président de l'association locale, M. Normand Fafard, a déclaré qu'aucun des 45 membres de son association ne travaille sur le seul chantier de construction important du comté, soit la construction du rond-point de Saint-Hubert, à la croisée des routes 1 et 9. Il s'agit d'un premier contrat de $612,000.

Vendredi de la semaine dernière, trente camionneurs se sont rendus sur le chantier de l'entreprise Miron, mais ils y ont été délogés par la Sûreté du Québec, peu de temps après que le député du comté, M. Guy Leduc, eut lui-même quitté le lieu de la manifestation où il s'était rendu pour y entendre les doléances des camionneurs.

Ce chantier, dont le sous-contrat du transport de la terre et de la pierre a été confié à M. Marcel Gauthier de Saint-Grégoire utilise présentement les services d'une vingtaine de camionneurs de l'extérieur du comté de Taillon, "contrairement à la Loi des justes salaires", de dire le secrétaire de l'association de Taillon, M. Veilleux.

M. Fafard a fait remarquer que depuis deux mois ou deux mois et demi pratiquement aucun camionneur du comté de Taillon n'a eu de l'ouvrage.

Il a ajouté que le sous-traitant ne payait pas les taux prévalants. Selon lui on verse aux camionneurs des taux de beaucoup inférieurs à ceux fixés par la loi, soit 20 cents par tonne pour le premier mille et 5 cents pour chaque mille additionnel.

Le problème a été confié à M. Léopold Jasmin du ministère du Travail qui doit rencontrer les dirigeants de l'association, aujourd'hui, à Québec. M. Fafard espère qu'une solution sera vite trouvée, évitant ainsi des troubles sur ce chantier de construction.

Maclean Hunter

Les bénéfices nets consolidés de la maison d'édition Maclean Hunter, au cours du premier semestre de 1969, se sont chiffrés à $1,660,000 ou 41 cents l'action comparativement à $1,015,000 ou 25 cents l'action pour la période correspondante, en 1968.

Hausse prévue du salaire minimum

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey a dit qu'il recommanderait que le salaire minimum soit haussé de $1.25 à $1.50 l'heure, dans les entreprises dont les relations de travail relèvent de la juridiction fédérale.

Il fera d'abord cette recommandation au cabinet avant de la présenter en Chambre, le printemps prochain.

M. Mackasey a même laissé entendre que le nouveau taux pourrait dépasser $1.50.

Le Code du travail du Canada prévoit un taux de $1.25 l'heure comme salaire minimum depuis les derniers amendements, en 1965. Auparavant le taux horaire était de $1.

Environ 500,000 ouvriers, dans l'entreprise privée et 200,000 fonctionnaires fédéraux sont régis par le salaire minimum décrété par Ottawa.

Galbraith sera conférencier à Ottawa

M. John Kenneth Galbraith, économiste américain de réputation internationale, écrivain et diplomate, sera l'un des conférenciers d'honneur lors de la Conférence nationale tripartite sur les relations du travail, qui se tiendra à Ottawa du 26 au 29 octobre. Il a acquis une grande renommée grâce à deux de ses ouvrages **The Affluent Society** et **The Scotch** et est titulaire de la chaire Warburg d'économie à Harvard.

Saviez-vous que...

votre notaire peut aussi vous conseiller en affaires?

L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DU DISTRICT DE MONTREAL

ÉMISSION DE

$300,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1er OCTOBRE 1969

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—**Obligations 8% à 1 an échéant le 1er octobre 1970**
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—**Obligations 8% à 2 ans échéant le 1er octobre 1971**
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—**Obligations 8% à 5 ans échéant le 1er octobre 1974**
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% pendant 5 ans

Échangeables

au choix du détenteur, au plus tard le 1er avril 1974, contre une valeur nominale égale d'obligations 8% échéant le 1er octobre 1986
Rapportant 8.00% pendant 17 ans

Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir un minimum de $115,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre servira au remboursement des $175,000,000 d'obligations 5½% du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre 1969 et des $175,000,000 d'obligations 5¾% du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre 1969.

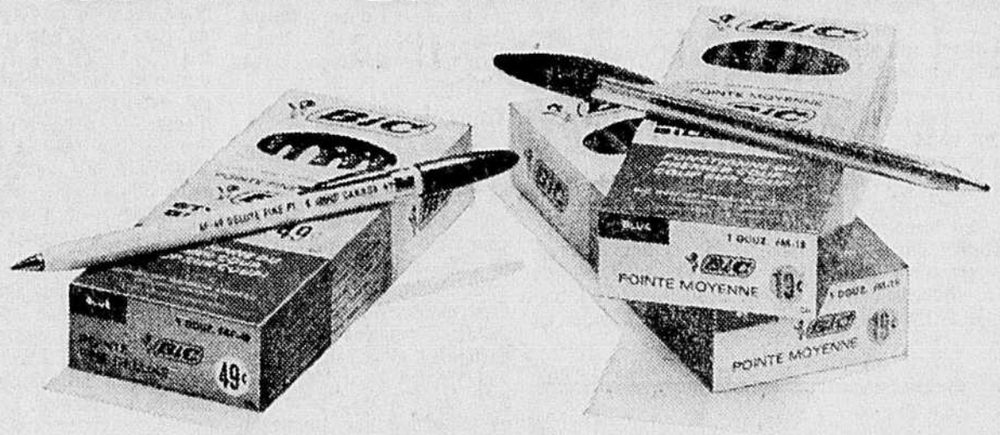
Les nouvelles obligations seront datées du 1er octobre 1969 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le principal à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 1er octobre 1969 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et de l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et(ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le principal et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les demandes d'achat des nouvelles obligations peuvent se faire, sous réserve d'attribution, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

SE4

UNE IDÉE DE VENTE!



Achetez-en 1 douz. Obtenez 2 douz. gratuitement.

Drôlement intéressant, hein!

Une offre de $10.44 à seulement $5.88

Non seulement nous fabriquons le stylo-bille qui fonctionne du premier coup . . . coup sur coup, mais de plus nous vous offrons une aubaine qui en vaut le coup! Vous achetez une douz. de stylos-bille BIC, Deluxe pointe fine, à 49¢ et vous obtenez 2 douz. de BIC, pointe moyenne, à 19¢, gratuitement. Vous en achetez 10 douz. et vous obtenez 20 douz. gratuites. Achetez-en 100 douz. et vous obtiendrez 200 douz. gratuites.

Une drôle de vente, hein! C'est parce que nous sommes prêts à faire l'impossible pour vous inviter à faire le possible: l'essai d'un BIC! Et nous sommes persuadés qu'après cet essai vous nous direz: "C'est BIC ou rien!"

SPÉCIFIEZ BIEN: OFFRE No S-588. Vous ne pouvez l'obtenir qu'en vous adressant à votre fournisseur de matériel de bureau habituel. Vous avez le choix entre 4 couleurs d'encre: bleu, noir, vert et rouge. Il n'y a pas de limite à la quantité que vous pouvez commander. Mais *il y a* une limite à la durée de l'offre. Alors, commandez vite!

BIC PEN OF CANADA LIMITED, DOWNSVIEW, ONTARIO

BiC®



69H-9F

Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.

DISTRICT DE MONTREAL

ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD. 439, St-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLIES 4850, rue Bourg, St-Laurent
A & T OFFICE SUPPLIES 1253, avenue Greene, Westmount
BLEURY OFFICE SUPPLIES LTD. 1070, rue Bleury
CANADIAN OFREX LTD. 4824, Côte-des-Neiges
CRESTAR LTD. 621 ouest, rue Craig
C.F. DAWSON CO. LTD. 387 ouest, rue Notre-Dame
ROGER DESAUTELS LTEE 7595, St-Laurent
EUGENE DOUCET LTEE 2261, avenue Papineau
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES 8815, avenue du Parc
LIBRAIRIE BOULEVARD 8485, Langelier, St-Léonard
LIBRAIRIE DE LASALLE 1487, avenue de LaSalle
LIBRAIRIE L.S.C. 2244, rue Rouen
MARK J. CO. LTD. 8006, 18e Avenue, Ville St-Michel
NAGEL BROS. 364, Montée de Liesse
PAPETERIE BREL LTEE 6625, P.-E. Lamarche
PICHE & HARVEY 137, rue St-Pierre
F. PILON INC. 5830, Andover, Ville Mont-Royal
RELIABLE PRINTING CO. 171 ouest, rue St-Paul
RUBIN STATIONERY 3536, St-Laurent
SERVICE DES ECOLES ST-GABRIEL 1601 est, boul. Gouin
ST. MICHEL OFFICE EQUIPMENT 3719, Dickens
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD. 4970, rue Amiens
WHEATLEY & WILSON 480 ouest, Lagauchetière
WILLSON STATIONERS LTD. 239 ouest, Notre-Dame
WILLSON STATIONERS LTD. 389, rue St-Jacques
WILLSON STATIONERS LTD. 1201, rue University
WILLSON STATIONERS LTD. Place Bonaventure
ZONE BROS. 400, boul. Maisonneuve

BELOEIL

LES LIBRAIRIES UNIES LTEE 555, de l'Industrie

CHICOUTIMI

LIBRAIRIE BRASSARD 1135, boul. Talbot
LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE 22 est, rue Cartier

HULL

LIBRAIRIE MONTPETIT 113, Hôtel-de-Ville
MASSE EUGENE LTEE 11, rue Richelieu

LAVAL

LIBRAIRIE LAVAL ENRG. 3710, de la Concorde

QUEBEC

LIBRAIRIE CANADIENNE 393, de la Canardière
J.-E. RICHARD 290, Saint-Vallier
T.J. MOORE & CO. LTD. 590, Côte-de-la-Montagne

ST-JEAN

CLAUDE PAYETTE INC. 211, rue Richelieu

VICTORIAVILLE

JACQUES BERGERON LTEE 21 est, rue Notre-Dame

JONQUIERE

LES EDITIONS DU REV. 73, du Pont

OTTAWA

CANADIAN OFREX LTD. 1657 Altavista Drive
CAPITAL STAMP & STATIONER 465 Gladstone
EVANS & KERT LTD. 2487, avenue Kalader
GRAND & TOY LTD. 900, chemin Belfast
ART WOODS OFFICE SUPPLY 400, rue Bank
E.T. WILSON LTD. 25, chemin Montréal

GROSSISTES

LIGHTSTONE SALES CO. 8464, chemin Darnely, Montréal
McFARLANE SON & HODGSON 200, Deslauriers, St-Laurent

Exploitations minières: désormais les provinces seront consultées

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J..J Greene, a fait savoir, hier, à ses homologues provinciaux qu'ils seront "à partir de maintenant" consultés sur tous les sujets d'importance touchant leurs intérêts.

"Ainsi, les provinces participeront dans une large mesure aux décisions concernant les exploitations minières dans leurs territoires".

Cette assurance est contenue dans une réponse de M. Greene au mémoire que les ministres provinciaux des Mines lui présentaient, l'année dernière, lors de leur 25e conférence annuelle. Des copies de cette réponse ont été remises, hier, à la presse dans la capitale fédérale.

Le ministre rappelle que la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, en vertu de laquelle les mines d'uranium et de thorium ont été placées sous juridiction fédérale, a été adoptée en vue d'assurer, entre autres choses, que le Canada puisse "participer effectivement aux mesures de contrôle international de l'énergie atomique dont il peut être convenu désormais".

Ces mesures, selon M. Greene, exigent le contrôle non seulement des ventes et des exportations d'uranium, mais aussi de nombreux autres aspects touchant la possession, l'entreposage, la garde, l'inventaire, et l'aliénation de cette matière.

Le ministre souligne également que depuis que le Canada a signé le traité de non-prolifération, il est devenu essentiel que le fédéral assume un certain contrôle sur l'uranium, "non seulement pour répondre aux exigences de l'inspection internationale, mais aussi pour minimiser les ennuis que pourrait causer une telle inspection aux exploitants canadiens".

En vertu de ce traité, l'activité du Canada dans le domaine nucléaire est soumis à une inspection internationale. Une telle inspection ne s'applique pas aux travaux d'exploitation minière et de broyage proprement dits, mais elle s'applique à l'inventaire et à l'expédition des produits de broyage.

Le fédéral note le ministre, demande aux provinces de bien vouloir surveiller étroitement les exploitations minières d'uranium comme elles le font dans le cas des autres mines. "Nous voulons, déclare M. Greene, autant que possible satisfaire à vos demandes à ce sujet, tout en maintenant un certain contrôle du fédéral pour que le Canada puisse remplir ses obligations internationales".

Le ministre explique que la Commission de l'énergie atomique du Canada et les représentants autorisés de son ministère se sont arrêtés "très longuement" aux points de vue des provinces en cette matière.

J'ai avisé mon ministère, ajoute M. Greene, de faire une nouvelle analyse du système actuel de renseignements, dans le but de réduire le nombre de données que demandent les compagbies,tout en poursuivant les objectifs de la politique nationale de l'uranium.

Par ailleurs, M. Greene laisse entendre qu'il est probable que l'Institut canadien des données géoscientifiques sera créé d'ici le premier avril 1970.

Le ministre explique qu'un secrétariat provisoire créé à cette fin, il y a quelques mois, vient de soumettre un rapport au cabinet fédéral. Si ce rapport est approuvé, il sera décidé de la création de l'institut.

Projection en Suisse d'un documentaire anti-soviétique

HONG-KONG (AFP) — Au cours d'une série de réceptions données au siège des représentations diplomatiques chinoises en Suisse, les invités ont pu assister à la projection d'un film documentaire sur les incidents de frontière sino-soviétiques intitulé : "Les atrocités anti-chinoises des nouveaux tsars", a annoncé hier soir Radio-Pékin captée à Hong-Kong.

Après avoir vu le film, beaucoup des Suisses ont dénoncé l'Union soviétique comme un pays de "fascistes" et de "meurtriers" a affirmé la radio. Des Suisses auraient dit, selon Radio-Pékin, qu'il n'y avait pas de différence entre les dirigeants soviétiques et Hitler.

Schreyer: pas de dérivation à haut niveau de la rivière Churchill

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre Ed Schreyer a déclaré hier, devant l'Assemblée législative, que le gouvernement néo - démocrate avait décidé de ne pas procéder à la dérivation, à haut niveau, de la rivière Churchill.

Cette dérivation, qui fait partie du projet de centrale électrique sur la rivière Nelson, dansle nord du Manitoba, aurait provoqué d'importantes innondations dans la région, au sud du lac Indian, et le transfert d'environ 700 personnes qui vivent en bordure du lac.

Le premier ministre Schreyer a annoncé la nouvelle en présentant le rapport sur une étude du projet de dérivation par David Cass — Beggs, ancien président de la Saskatchewan Power Corp.

M. Schreyer a expliqué que le gouvernement devait maintenant trouver une autre solution aux besoins hydro-électriques du Manitoba, avant 1973-74, ou construire des usines thermiques.

Il a ajouté qu'une solution hydro-électrique, si elle pouvait être réalisée en temps, serait préférable afin que la province remplisse ses engagements.

M. Schreyer a révélé qu'il avait été recommandé d'ériger un barrage sur le lac Winnipeg qui se jette dans la rivière Nelson, de même qu'une dérivation à bas niveau des eaux de la rivière Churchill dans la rivière Nelson.

Les responsables de l'Hydro et du gouvernement enquêtent présentement pour savoir si le temps leur permet d'effectuer les travaux de façon satisfaisante.

Dans le cas contraire, l'Hydro-Manitoba serait obligé de construire des usines thermiques.

AVIS

CITE DE ST-JEROME

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de l'Acheteur Municipal de la Cité de Saint-Jérôme, 670 rue Trudel, jusqu'à 5 heures p.m., lundi le 22 septembre 1969 pour:

"LA DEMOLITION DE L'ANCIEN ENTREPOT DE LA REGENT KNITTING MILLS".

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Cité de Saint-Jérôme d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les soumissionnaires intéressés pourront examiner le document complet d'appel de soumission à partir de mercredi le 10 septembre 1969 à 9 heures a.m. au service du génie, 280 rue Labelle et en obtenir copie contre un paiement de $10 l'exemplaire complet. Ce montant sera remboursable aux entrepreneurs qui auront soumissionné et qui retourneront le document complet en bon état dans un délai d'une semaine après l'ouverture des soumissions.

La Cité de Saint-Jérôme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GEORGES KRCMERY, ING.,
Ingénieur en Chef
CITE DE SAINT-JEROME
Saint-Jérôme, ce 8 septembre 1969

Précédent: arbitrage obligatoire en C.-B.

VICTORIA (PC) — Pour la première fois dans l'histoire de la Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a imposé hier l'arbitrage obligatoire à un conflit syndical, éliminant la possibilité d'une grève des policiers dans deux municipalités de l'île de Vancouver.

C'est le procureur général de la province, M. Leslie Peterson, qui a annoncé cette mesure. M. Peterson, qui est également ministre du Travail en Colombie-Britannique, a précisé que l'arbitrage était imposé selon les termes du bill 33, c'est-à-dire de la loi sur la Commission de médiation.

Selon cette loi, le conflit syndical des policiers de Saanich et Oak Bay sera soumis à la Commission qui imposera ses recommandations salariales.

M. Peterson a expliqué qu'il avait pris sa décision après avoir appris que deux groupes de policiers voulaient donner aujourd'hui un avis de grève.

La loi sur la Commission de médiation a suscité l'opposition énergique des 126,000 membres de la Fédération des travailleurs de Colombie-Britannique, du Nouveau parti démocratique et des syndicats indépendants.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

PARACHEVEMENT DE MAISONS A FABREVILLE, QUE.

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 30 SEPTEMBRE 1969 POUR COMPLETER LA CONSTRUCTION DE 8 MAISONS SITUEES A FABREVILLE, QUE., INCLUANT LE TERRASSEMENT.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société. Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Ste-Anne-de-Bellevue recevra au bureau du secrétaire, 109, rue Ste-Anne, jusqu'à 7:30 p.m., mercredi le 24 septembre 1969, les soumissions de prix pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts.

La formule de soumission sera incluse avec tous les autres documents requis aux "instructions aux soumissionnaires" dans une enveloppe scellée, adressée au Secrétaire de la Ville de Ste-Anne-de-Bellevue et portant la mention "Soumission pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, Ste-Anne-de-Bellevue", et le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront faites sur la formule de soumission préparée par l'ingénieur-conseil et chacune d'elle sera accompagnée d'un chèque certifié ou d'un bon de soumission au montant de 10% du total de la soumission.

Toute soumission ne répondant pas aux exigences spécifiques de la formule de soumission et des instructions aux soumissionnaires, ne sera pas considérée.

L'entreprise ne comportera aucune clause dite "escalatrice", soit pour la main-d'oeuvre, soit pour les matériaux.

Sur dépôt de $100.00 fait en argent liquide ou par chèque certifié, à l'ordre de la Ville de Ste-Anne-de-Bellevue, les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis complets; le dépôt leur sera remis pourvu que le retour des documents soit effectué dans les 15 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires peuvent du lundi au vendredi, entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. se procurer la copie des plans et devis au bureau des ingénieurs-conseils: Lorain & Gérin-Lajoie, ingénieurs-conseils, 4070 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 308, Québec.

La Ville de Ste-Anne-de-Bellevue ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

PROLONGATION

On fait savoir par la présente que la date pour la réception des soumissions pour le PROJET No 91024 — CENTRE DE CONTROLE DE LA GESTION DES IMMEUBLES, CONFEDERATION, HEIGHTS, OTTAWA (ONTARIO), devant être reçues jusqu'au 18 septembre 1969 est prolongée jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE JEUDI, 2 OCTOBRE 1969. Les enveloppes des soumissions seront adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS et ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONTARIO).

A. BRUCE MUNDY,
Chef des Services financiers
et administratifs
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 septembre 1969.

DUPUIS

La mode exige que vous soyez toujours élégante! Chez Dupuis, c'est facile et à peu de frais







Gaines-culottes "ROSE-MARIE" en élastique de nylon blanc

10.00

Jambes moyennes, modèle à la taille, panneaux devant, sur les côtés et au dos en satin extensible, six jarretelles amovibles. Tailles fortes : 30-32-34-36-38-40.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Des bas à la paire "et demie" oui, ayez vos 2 bas "Fling" plus 1 de rechange gratis

Prix courant : 6.00 la paire

Combien pratique cette idée de "Fling" pour la femme moderne. Finis les désappointements juste avant une réunion d'amis, le matin en se préparant pour le bureau, etc. Vous venez de briser une maille ? Le temps d'enfiler votre bas "Fling" de rechange et le petit problème est déjà résolu ! Sa résistance : le bas de soutien "Fling" est en fibre Spandex* et Lycra*, renforcé au talon et à la pointe. Il est aussi sans couture, beige ou taupe, procure confort et élégance. Jambes moyennes 8½ à 11 ; longues 9½ à 11.

* Marque déposée

6.00 la paire

plus 1 bas de rechange gratis

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 370
AUSSI EN VENTE CHEZ DUPUIS, TROIS-RIVIERE



SUITE BAROQUE 70

DEFILE DE MODE CHEZ DUPUIS
COLLECTION AUTOMNE/HIVER
Billet : 3.00 par personne

Mardi 23 et mercredi 24 septembre à 20 h 30, à l'étage de la mode, au deuxième. Un goûter froid sera servi au son de la musique du quatuor Yvan Landry. Billets en vente au Petit Salon, deuxième étage.

COMPOSEZ 842-5151, POSTE 264
SUITE BAROQUE 70

sera également présenté en la salle de bal du Château Champlain, mercredi 24 septembre à 12 h 30 lors d'un déjeuner-mode donné sous les auspices de l'Institut International de Musique du Canada.

Billets $10.00 — Téléphone 279-1498

Dites simplement "Portez à mon compte"
et nous vous ferons parvenir vos billets par la poste.

Chemises de nuit longues et pyjamas 2-pièces en nylon brossé par "Dorsay". Tailles : P.M.G.

A. Chemise de nuit à manches longues. Encolure ras du cou, garniture de fine guipure, empiècement. Lavande, aqua, rose. **7.00**

B. Pyjama long. Encolure ras du cou, manches longues, garniture de fine guipure, empiècement au corsage ; pantalon à taille élasticisée. Lavande, aqua, rose. **8.00**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390

DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO — À 4 MINUTES DE LA RIVE SUD

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi le 16 septembre 1969, 85e année, no 215, 72 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

Retrait de 35,000 hommes

Il faut mettre fin à la guerre du Vietnam

— Nixon

d'après PC, UPI, AFP

"Le moment est venu de mettre fin à cette guerre" (du Vietnam), a déclaré le président Nixon en annonçant, ce matin, un nouveau retrait de 35,000 militaires américains du Sud-Vietnam d'ici le 15 décembre.

Faisant un tour d'horizon de ce qu'il a appelé "les efforts marquants de l'administration en vue d'amener la guerre à son terme", le président Nixon a affirmé que "le moment est venu d'entreprendre des négociations significatives", même si, a-t-il ajouté, "je constate qu'il est difficile de communiquer de chaque côté de l'abime qu'ont creusé cinq années de guerre".

Le président a dit que le nouveau retrait portera à 60,000 le nombre d'Américains qui auront été rapatriés du Vietnam le 15 décembre, laissant les effectifs à 484,000 hommes comparés à 549,500 qu'ils étaient lorsqu'il prit le pouvoir le 20 janvier dernier.

Passer en revue les objectifs du gouvernement, M. Nixon a affirmé que son administration avait renoncé à une solution militaire imposée.

En revanche, a-t-il précisé, nous avons proposé la tenue d'élections libres sous la surveillance d'observateurs internationaux et nous avons offert un retrait de toutes les forces alliées dans une période de douze mois, assurant par ailleurs que les Etats-Unis ne conserveront aucune base militaire au Vietnam. Tout ceci pourra être accompli rapidement grâce à un retrait mutuel des troupes moyennant un cessez-le-feu dûment supervisé.

La liberté dans l'autodétermination

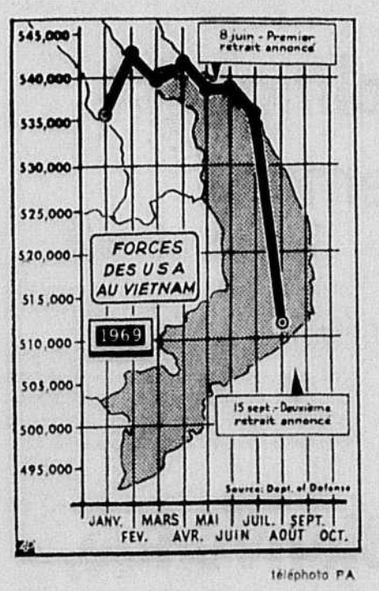
De plus, le président a dit qu'il est maintenant clair que les Etats-Unis conviendront d'un retrait de facto dès qu'il y aura des garanties en ce qui concerne leur retour, car "nous-mêmes et le gouvernement sud-vietnamien avons annoncé que nous étions prêts à accepter toute éventualité politique après la tenue d'élections libres".

Le président a ajouté que les Etats-Unis sont prêts à discuter les propositions de Hanoï et du Vietcong.

En bref, a dit M. Nixon, la seule chose qui n'est pas négociable c'est le droit du peuple sud-vietnamien de déterminer lui-même son avenir en toute liberté et sans ingérance extérieure".

En ce qui concerne le nouveau retrait de 35,000 hommes, le président a dit que la décision a été prise "après

Voir NIXON, page 6



téléphoto PA

Ce graphique montre dans quelle proportion baissent les effectifs de l'armée des Etats-Unis au Vietnam.

Les élèves anglophones ne sont pas admis

St-Léonard: la CECM ne se mêle pas du conflit

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a fait savoir, hier, au président de l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard, qu'elle n'obtempérerait pas à la demande de ce dernier — c'est-à-dire accueillir les quelque 400 enfants d'origine italienne de Saint-Léonard dans les classes anglo-catholiques de la CECM.

Les commissaires avaient tenu jeudi dernier une réunion (à huis-clos) à ce sujet, et la réponse à M. Beale a été rendue publique hier.

M. Beale avait fait la même demande au Protestant School Board of Greater Montreal... qui, pour sa part, y avait agréé (à condition que les parents de Saint-Léonard défrayent le transport des écoliers, ainsi que la somme de $25 par mois par élève, puisque ces enfants relèvent de la Commission scolaire de Saint-Léonard). Vendredi dernier, l'Association des Parents de Saint-Léonard avait officiellement accepté l'offre du PSBGM. Le refus de la CECM ne change donc pas la situation.

Pendant ce temps, au PSBGM, les préparatifs se poursuivent en vue d'accueillir les quelque 370 enfants — pour la plupart de parents d'origine italienne — qui doivent entrer dans deux de ses écoles lundi.

Un porte-parole du PSBGM a déclaré que les principaux problèmes consistaient dans l'engagement de nouveaux professeurs et dans l'achat de manuels scolaires. Il a déclaré d'autre part que les parents dans les écoles où seront dirigés les enfants, étaient "extrêmement favorables" à l'idée de les accueullir.

Une réunion a eu lieu dimanche au PSBGM entre des cadres et les parents "anglophones": aucun problème majeur n'a été soulevé, semble-t-il, et il a surtout été question de régler certains détails matériels: transport, etc.

On sait que les parents doivent débourser $25 par mois pour chaque enfant placé au PSBGM. Mais il est toujours question d'une campagne de souscription qui permettrait de payer la note.

Chartrand ne s'est pas livré hier mais sa femme affirme qu'il se livrera aujourd'hui

Bien qu'il ait omis hier, de se présenter au Palais de Justice où il était attendu, le chef des Chevaliers de l'Indépendance, Reggie Chartrand, devrait finalement se livrer aux autorités judiciaires cet après-midi à 2 h., déclare sa femme.

Mme Chartrand nous a affirmé, tôt ce matin, que son mari a communiqué avec elle à son domicile pour lui annoncer la nouvelle. Mme Chartrand nous a de plus confirmé qu'un cautionnement de $18,000 sur immeuble pourrait être fourni lors de la demande de mise en liberté sous caution de son époux.

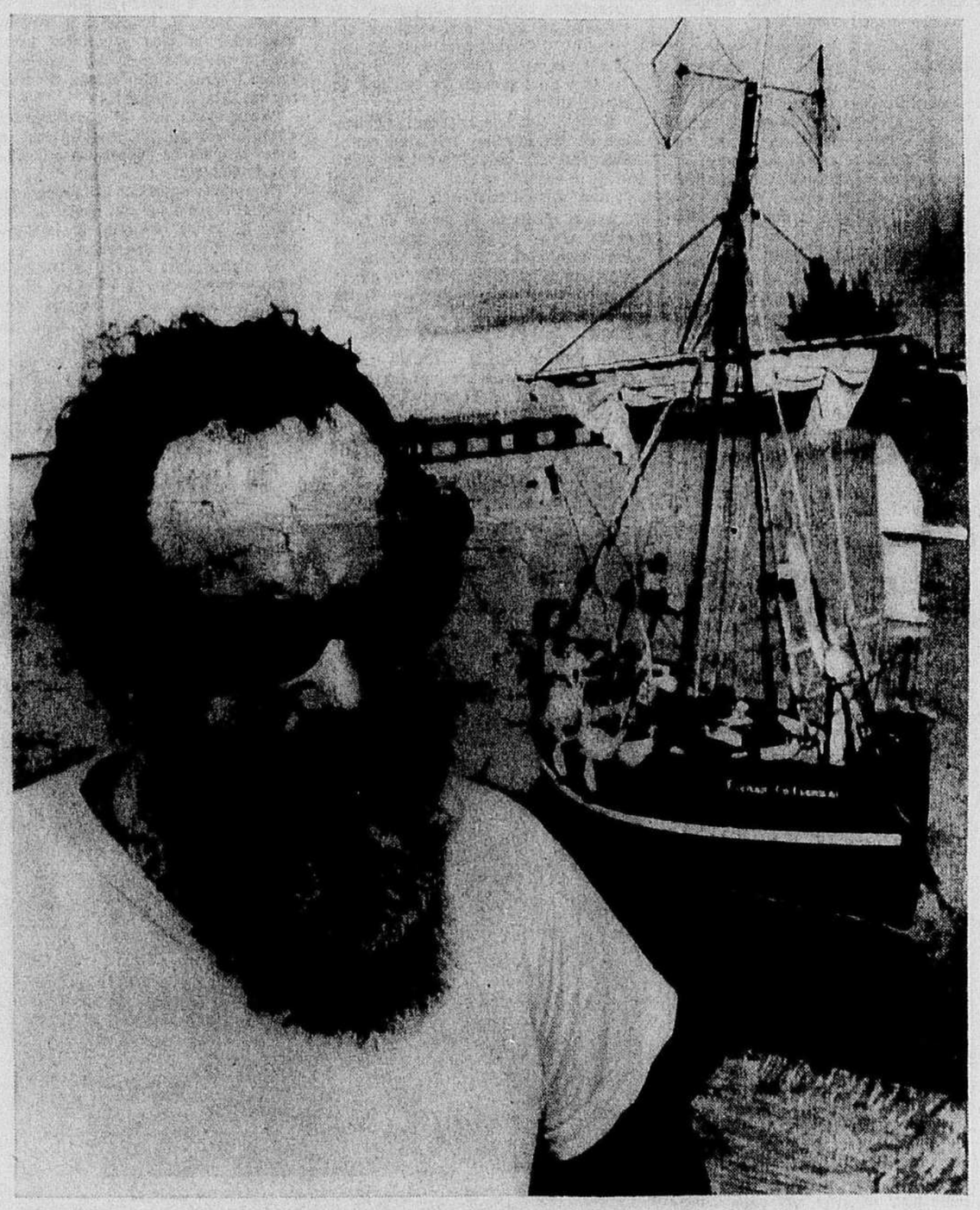
Hier après-midi, la rumeur voulait que "Reggie" ait décidé de s'exiler plutôt que de vivre emprisonné dans sa province. Cependant, avant de prendre une décision finale, l'ancien boxeur devait demander conseil à son avocat et il semble que Me Choquette ait persuadé son client de demeurer au pays, Reggie ayant reçu l'assurance qu'un cautionnement lui sera accordé.

Par ailleurs, une vingtaine de journalistes et de photographes de la métropole ont joué les Soeurs Annes sur les marches du Palais de justice pendant toute la journée d'hier, sans voir jamais venir l'ex-boxeur Reggie Chartrand, qui devait y comparaître sous trois accusations relatives à l'émeute de Saint-Léonard.

Alors que son procureur, Me Auguste Choquette, avait annoncé qu'il serait là dès l'ouverture des tribunaux, il n'y était aucunement.

Une certaine animation semblait toutefois régner autour du bouillant procureur, et de jeunes émissaires sortis on ne sait d'où, venaient apparemment lui donner des nouvelles sur les déplacements de son client. Mais toujours en aparté.

Voir CHARTRAND, page 6



D'Irlande aux Bahamas

Bill Verity sur un quai du port de San Salvador, aux Bahamas. Derrière lui, le voilier de 20 pieds à bord duquel il a traversé l'Atlantique pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique avant Christophe Colomb. Le voyage du navigateur solitaire, depuis l'Irlande, a duré 115 jours. Avant son arrivée aux Bahamas, il avait été vu pour la dernière fois le 14 août. Verity n'a eu peur qu'une seule fois, lorsqu'il a failli être frappé par la foudre.

Un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique

SAN SALVADOR, Bahamas (PA, UPI) — Les requins ont mangé ses vêtements et la foudre a failli l'atteindre à plusieurs reprises, mais Bill Verity a traversé l'Atlantique sur un voilier de 20 pieds pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique.

Verity, portant une longue barbe rousse, a posé pour les photographes, hier, près d'un monument situé où Christophe Colomb a posé le pied dans le Nouveau Monde.

Verity croit qu'un moine appelé Brendan the Bold (Brendan l'audacieux) a découvert l'Amérique environ un millier d'années avant Christophe Colomb. "Mais je ne veux pas discréditer Colomb", a dit le navigateur.

"Après 115 jours, j'étais très heureux d'atteindre la rive", a déclaré l'Irlando-Américain, après son arrivée dans le port de San Salvador, dans les Bahamas, samedi. Il avait entrepris son voyage le 22 mai dernier.

Verity a raconté qu'il était venu tellement près de l'ouragan Debbie qu'il avait reconnu un avion scientifique venu étudier la tempête.

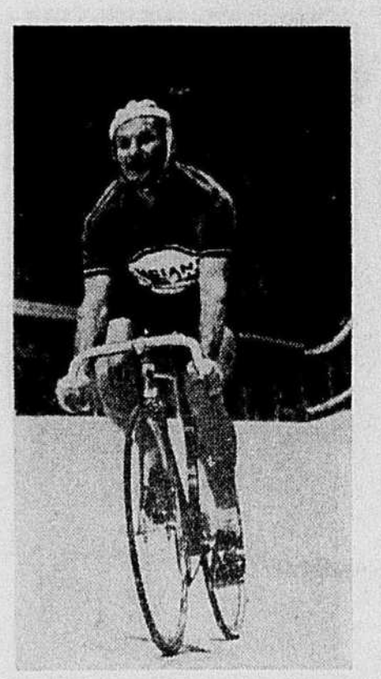
Avant son arrivée, l'aventurier avait été vu pour la dernière fois le 14 août, lorsqu'un cotre de la garde-côtière avait voulu le sauver de l'ouragan. Verity avait de plus perdu un gouvernail, mais avait refusé l'aide qu'on lui offrait.

"Il y a au moins une fois, cependant, où j'aurais accepté volontiers de l'aide, de dire le navigateur solitaire. Au cours d'un orage, j'ai eu si peur que je ne savais vraiment que faire. La foudre est tombée si près que je pouvais la sentir", a affirmé Verity.

Arrivé aux Bahamas, il a dû emprunter des vêtements, ayant perdu les siens au large de la côte européenne en tentant de les laver. Des requins les ont mangés...

AUJOURD'HUI

- Hydro-Québec: menace de grève — page 23
- La crise des barricades s'aggrave à Belfast — page 57



- Les Six-Jours cyclistes

Les Six-Jours cyclistes ont débuté hier soir au Centre sportif Paul-Sauvé et si le public a été émerveillé par les prouesses de Jacques Maurioux et Alain Van Lancker, c'est le tandem Leandro Faggin-Klaus Bugdahl qui dominait à la fin de la première soirée.

— page 39

Un homme sur Mars avant la fin du siècle

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a lancé hier soir les Etats-Unis à l'assaut de Mars avant la fin du siècle. M. Nixon s'est en effet engagé à approuver un programme spatial à long terme qui prévoit notamment le débarquement d'un homme sur la planète Mars avant l'an 2000.

Le chef de l'exécutif américain a fourni l'assurance de son approbation aux membres du "task group" créé par lui au mois de février dernier et qui vient de compléter un volumineux rapport qui sera rendu public demain. Ce rapport rejette deux options extrêmes, soit l'adoption d'un programme d'urgence pour mettre un homme sur Mars, qui tiendrait compte des réalisations techniques mais non pas des impératifs budgétaires, et l'abandon pur et simple d'un tel projet.

La date de sa mise à exécution n'a toutefois pas été arrêtée, alors que le président Kennedy avait fixé celle du premier janvier 1970 pour le premier débarquement lunaire.

Plusieurs options

Plusieurs options se présentent, indique le rapport, dont certains extraits ont été cités par M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche: Deux d'entre elles recommandent notamment que l'opération Mars se situe au cours de la décennie 1980-90, mais en tout état de cause, elles écartent toute possibilité de poser un homme sur Mars avant 1980.

M. Ziegler n'a pas révélé la teneur de la troisième option.

M. Nixon a félicité les membres de ce groupe de travail de l'enquête approfondie qu'ils ont effectuée. En attendant d'être rendu public, le rapport sera envoyé à plusieurs organismes in-

Voir MARS en page 6



téléphoto PA

On vient de mettre en montre, pour la première fois en public, à l'Institut Smithsonian de Washington un morceau de Lune de deux livres qui ne manquera pas, prédit-on, d'attirer grand nombre de Terriens. En attendant la ruée, deux savants contemplatifs examinent de près cette pièce d'un grand rêve de l'Homme.

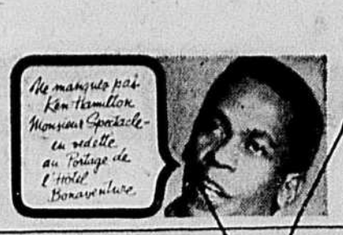
sommaire

Annonces classées 46 à 53, 63 à 67
Arts et Spectacles / 32-33
Bandes dessinées / 14
Cinéma / 33
Courrier "Que faire?" / 26
Deces, naissances, etc. / 68
Editorial / 4
Finance / 58 à 62
Horoscope / 31
Informations étrangères / 54 et 57
La bonne table / 21-22
L'auto / 42
Les secrets de polichinelle / 27
Loisirs et récréation / 14
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 14
Radio et télévision / 34
Sports / 38 à 41
Tribunaux / 8
Vie féminine / 24 à 27, 30-31
Vie sociale / 25
Votre médecin / 31

Météo: nuageux, plus frais

Min. 55° Max. 80° ■ Détails page 6

la presse



MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Face aux projets de communautés urbaines

L'UMQ change le thème de son prochain congrès

par Claude MASSON

Le triple projet d'une "Communauté urbaine" pour les régions de Montréal, de Québec et de Hull — sorte de gouvernement régional qui doit révolutionner la structure municipale de ces secteurs — chambarde déjà passablement la vie municipale.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, s'est rendu en Europe la semaine dernière pour un voyage d'information et d'étude, s'intéressant particulièrement à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'équipement.

M. Lussier a en outre visité de nouveaux aménagements urbains de la région parisienne et s'est rendu à Tours, dans la vallée de la rivière Cher, pour y étudier les travaux d'urbanisme en cours.

Comme les "Communautés urbaines" envisagées pour le Québec sont modelées sur celles qui existent en France — le nom même a été emprunté à l'Europe — M. Lussier s'est longuement renseigné sur cette formule de gouvernement régional. Le ministre devait être de retour au Québec hier.

Par ailleurs, devant l'acuité du problème causé par le projet des "Communautés urbaines", lequel est accepté par les élus de la région outaouaise mais rejeté par les maires et conseillers municipaux de la région de Québec et par plusieurs de la région de Montréal, l'Union des municipalités a décidé une mesure exceptionnelle.

L'UMQ, face à ce qui pourrait être considéré comme un "état d'urgence" dans le milieu municipal, a modifié le thème de ses assises annuelles qui auront lieu la semaine prochaine à Montréal.

Le congrès, qui aura lieu du 23 au 26 septembre à l'hôtel Reine Elisabeth, portera précisément sur les "Communautés urbaines" plutôt que d'être orienté sur l'habitation et la rénovation urbaine.

A cette occasion, les quelque 800 délégués — un nombre record — étudieront les trois avant-projets rendus publics par le ministre Lussier et qui touchent 100 municipalités de la province. Ils analyseront aussi le mémoire préparé par l'Union des municipalités et publié en primeur par LA PRESSE la semaine dernière. Ce rapport est catégoriquement opposé aux modalités d'application des Communautés urbaines.

Les décisions qui seront prises au congrès sont d'une telle importance que ce n'est que par la suite que la Commission parlementaire des Affaires municipales se réunira pour entendre les objections, les commentaires ou les félicitations des dirigeants municipaux des 29 municipalités de l'île de Montréal concernées par le projet.

Il est à prévoir qu'il s'en passera de toutes les couleurs lors des assises de l'UMQ d'autant plus que c'est le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, qui est invité à prononcer le discours de clôture ...



photo LA PRESSE

M. Jean-Noël Lavoie avec des électrices, lors de l'une de ses réunions dans les résidences privées.

Les chefs du Réveil d'Anjou ne veulent pas tomber sous la coupe de la CSN

par Florian BERNARD

Les dirigeants du Réveil d'Anjou ne permettront pas que la CSN tente, par quelque moyen que ce soit, de contrôler ou de diriger ce parti politique. Il en va de même de tous les mouvements ou autres organismes qui voudraient, sous prétexte d'unir les forces de l'opposition, s'emparer du contrôle du Réveil d'Anjou.

Le président du Réveil d'Anjou et candidat à la mairie, Me Alain Brabant, a déclaré que tous les syndiqués, peu importe leurs allégeances ou appartenances à diverses centrales, sont les bienvenus dans son parti. Il a aussi précisé que l'aide de la CSN sera hautement appréciée, mais qu'elle ne devra aucunement être motivée par la tentative de soumettre le Réveil d'Anjou à certains contrôles. De même qu'il est utopique de penser, a dit Me Brabant, que le Réveil d'Anjou, sous prétexte d'unification des forces, ferait une nouvelle assemblée de nomination des candidats. Les candidats choisis le demeureront.

Les tiers partis

Lors d'une conférence de presse, hier après-midi, Me Brabant a déclaré que certains opportunistes tentent de diviser les forces de l'opposition, servant ainsi, volontairement ou non, les intérêts du maire Ernest Crépeault. "Ces personnes, a dit Me Brabant, poursuivent des objectifs tout-à-fait étrangers à la bonne administration de la ville et cherchent à semer la division en introduisant des questions qui ne concernent aucunement la politique municipale".

Me Brabant a précisé qu'il vise, dans ces propos, non pas la CSN, mais certains "adversaires supposés" du maire Crépeault. Il a ajouté que le Réveil d'Anjou est ouvert à tous les citoyens, peu importe leurs appartenances politiques fédérales ou provinciales. Il a aussi dit que le Réveil d'Anjou, même s'il accepte volontiers l'aide de la CSN et tout autre mouvement sérieux, entend demeurer autonome et indépendant et qu'il n'est financé que par ses membres et candidats, et au moyen d'une campagne de souscription qui débutera sous peu.

Un parti structuré

Le Réveil d'Anjou — qui inaugurait son secrétariat permanent au 7849 Baldwin à Anjou — est ouvert, selon son président, à tous ceux qui veulent déloger l'administration Crépeault. "Il fait confiance à la population qui démontrera assez de maturité pour comprendre que le seul moyen d'éviter la disparition de leur ville est de se rallier en bloc derrière le Réveil d'Anjou, sans égard aux intérêts mesquins et aux divergences de vues sur des problèmes qui ne relèvent pas d'une administration municipale".

Me Brabant a conclu en disant que la ville a besoin d'une administration neutre en matière fédérale et provinciale car elle aura à collaborer étroitement avec tous les gouvernements supérieurs et avec les villes voisines. Me Brabant a dit que le Réveil d'Anjou combattra, farouchement, tout projet d'annexion à la ville de Montréal.

Campagne électorale dans les salons, à Laval

par René-François DESAMORE

Si Pierre Elliott Trudeau recueille la bise des demoiselles, Me Jean-Noël Lavoie fait la cour des dames qui, parées de tous leurs atours, le reçoivent dans leur salon. Pour le chef de l'Action Laval et candidat à la mairie lors des élections du 2 novembre prochain, c'est peut-être "Lavoie" de la victoire.

Durant les semaines à venir, il parcourra les huit quartiers électoraux de l'Ile Jésus, soit les quartiers Sainte-Rose, Duvernay, Vimont-Auteuil, Saint-François, Chomedey, Saint-Martin, Laval et Laval-sur-le-Lac.

Hier, le quartier Sainte-Rose a ouvert la marche. Une lettre, signée par M. Lavoie et par les trois candidats de son parti pour ce quartier, a été envoyée, voici quelques jours, à tous les électeurs de Sainte-Rose.

La lettre fait part de deux assemblées qui se tiendront l'une en français et l'autre en anglais dans deux écoles. En plus de demander aux destinataires leurs "opinions, solutions qu'ils proposent et questions qui leur tiennent à coeur", les signataires, présumant leur victoire, écrivent encore : "Nous aimerions vous rencontrer afin qu'après l'élection du 2 novembre, vous vous sentiez à l'aise pour communiquer avec nous et pour continuer le dialogue."

Un dépliant accompagne ces lettres. En plus de la photo des trois candidats du quartier — photos qui seront modifiées selon les quartiers — ce dépliant explique les origines et les buts du parti Action Laval et invite la population à devenir membre du parti afin de contribuer à financer la campagne électorale.

Hier après-midi, Me Lavoie, accompagné de ses trois candidats, a rencontré un groupe de dames qu'il avait l'intention de ce qu'en politique on a coutume d'appeler une "kitchen". Elles ont écouté M. Lavoie expliquer ce qu'il vait l'intention de faire s'il est élu. La plupart écoutaient religieusement. Seules, une ou deux participaient à la discussion.

En plus d'une quinzaine de réunions qui doivent se tenir à l'échelle de chaque quartier, le chef de l'Action Laval a l'intention de participer à plus de cinquante "kitchen" ou "réunions de cuisine".

M. Lavoie veut aussi rendre visite aux commerçants et, dans la mesure du possible, aux particuliers, dans leur maison.

Il se rendra également aux arrêts d'autobus pour rencontrer les gens et discuter, entre autres, du transport en commun. Durant les heures de pointe, il parcourera les principaux trajets pour rencontrer les voyageurs. "Les gens trouveront drôle de voir leur candidat à 7 heures du matin", dit-il. (M. Marcel Faribault a aussi parcouru les autobus. Le procédé ne lui a pas réussi.)

Bref, pour le principal adversaire du maire Jacques Tétreault, les semaines qui viennent seront des semaines de réunions et de communications. Il faut croire que cette méthode porte ses fruits car, à chaque élection, qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale, tous les candidats entreprennent de rencontrer et de recevoir tout le monde.

Par ailleurs, lundi prochain, l'Action Laval tiendra, en dehors de Laval, dans un endroit tenu secret, un caucus de tous ses candidats afin de finaliser le programme électoral, d'examiner les besoins des quartiers et de déterminer ce que chacun peut promettre.

USA: transformer les prisons en écoles de réhabilitation

WASHINGTON. (UPI) — Le sénateur Thomas J. Dodd, démocrate du Connecticut, a recommandé, aujourd'hui, la mise en oeuvre d'un programme fédéral d'un milliard de dollars en vue de transformer les prisons, "d'écoles du crime qu'elles sont" en institutions modernes de réhabilitation.

Le sénateur a déposé un projet en vertu duquel les Etats obtiendraient de l'aide financière du gouvernement fédéral pour améliorer les prisons actuelles. Le projet prévoit également un examen des conditions dans les prisons de la part des tribunaux.

Le sénateur Dodd a fait savoir qu'une enquête menée par la sous-commission qu'il préside sur la délinquence juvénile indique que les prisons et pénitenciers du pays "débordent de problèmes de suicide, de torture, d'exploitation sexuelle et de meurtre pur et simple".

Il a ajouté que plus de 100,000 jeunes délinqents "sont incarcérés dans des cellules sordides en compagnie de criminels adultes, parce qu'il n'y a pas d'argent pour leur construire des foyers de détention".

Un chauffeur de camion vit des heures d'angoisse...

Le conducteur d'un gros camion remorque, transportant au moins $15,000 de cigarettes, a vécu hier soir plusieurs heures d'angoisse.

M. Fernand Legault, âgé de 37 ans, de North Bay, à l'emploi de la Central Truck Lines, 1340, rue Olier, quittait l'entrepôt de cette compagnie à l'adresse précitée et venait d'effectuer un arrêt à l'intersection des rues Williams et Séminaire, quand un bandit armé s'est approché de sa portière et, sous la menace de son revolver, l'a sommé d'ouvrir la portière de droite, puis il s'est assis à ses côtés et, par l'auroroute Bonaventure, l'a forcé de se rendre sous la voie élevée, près du boul. Pie-IX.

Aidé d'un complice qui l'attendait, à cet endroit, le bandit a ligoté M. legault pieds et poings avec du ruban gommé, et lui a bouché les yeux et la bouche avec ce même ruban.

Le camion a continué de rouler, conduit cette fois par des voleurs. Il a été immobilisé durant un certain temps, afin de le vider de ses cigarettes. Il a été démarré une autre fois et abandonné à l'arrière d'un restaurant situé au no 418, rue Labelle, où après une bonne heure d'efforts, M. Legault a réussi à se dégager de ses liens et à alerter la police.

A Magog

Le commis de nuit de l'hôtel Des Quatre Fourches, à Magog, M. Gérald Gaudreault, a subi une véritable râclée la nuit dernière aux mains de quatre truands qui ont fait irruption dans le hall. Après l'avoir roué de coups, ils ont vidé la caisse des $1,800 qu'elle contenait.

Enquête sur les amitiés Belgo-Franco-Canadiennes

par Michel AUGER

La police de Montréal a ouvert une enquête sur les opérations des Amitiés Belgo-Franco Canadiennes, un club de voyages dont les membres ont été abandonnés à Bruxelles, durant six jours, à la suite du non-paiement de l'avion qui devait les ramener au pays.

L'enquête qui est menée par les sergents-détectives André Ménard et Jean-Luc Poirier de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal a pour but de déterminer si les sommes d'argent versées aux ABFC pour assurer leur retour ont été détournées à d'autres fins.

Ces policiers, spécialistes des fraudes commerciales, ont déjà commencé a recueillir les dépositions des 132 passagers du vol nolisé par les ABFC qui devait quitter Bruxelles le 4 septembre, mais qui n'a pas décollé.

Lors d'une réunion tenue à Montréal, hier soir, une cinquantaine de voyageurs, revenus à Montréal par leurs propres moyens ont décidé d'intenter des poursuites civiles contre le président de cette association de voyage, M. André Vannérum.

Déjà, une mise en demeure de payer les frais encourus par une vingtaine de personnes a été adressée aux ABFC et à son président, par Me Eric Helfield.

Cet avocat a répondu aux nombreuses questions juridiques des personnes présentes et les a conseillé sur les actions a entreprendre en vue de récupérer l'argent qui leur est due.

La majorité des personnes rencontrées, hier soir, n'ont pas été tendres evers le personnel de l'ambassade canadienne à Bruxelles qu'ils accusent de ne pas s'être suffisamment occupé d'eux alors qu'ils étaient en difficulté.

Selon eux, un membre du personnel de l'ambassade leur aurait demande, lors de leur première demande d'aide, de voir à ce que tous ceux qui avaient les moyens financiers de revenir au pays prennent l'avion à leurs frais et qu'eux s'occuperaient de ceux qui resteraient.

Ce qui a été fait.

Ceux qui n'ont pu payer les $285 exigés par Air Canada pour le retour au pays, ils étaient 22, sont demeurés six jours, à Bruxelles à se promener entre l'hôtel qu'ils occupaient, l'ambassade et l'aéroport où ils se sont présentés à quelques reprises pour apprendre que l'avion qui devait les ramener à Montréal n'était pas au rendez-vous, toujours pour la même raison.

Les voyageurs se plaignent du fait que les gensde l'ambassade se soient laissés tromper par les beaux télégrammes du président de l'agence, à Montréal, qui invoquait toujours de très bonnes raisons pour ne pas envoyer d'appareils les chercher.



photo René Picard, LA PRESSE

Une cinquantaine de voyageurs des ABFC qui ont été retenus pendant près d'une semaine à Bruxelles à cause de difficultés avec les organisateurs de cette association ont consulté un avocat et un policier de Montréal en vue de décider des mesures à prendre. Sur la photo, Me Eric Helfield (au centre) s'adresse aux voyageurs qui prétendent avoir été frustrés.

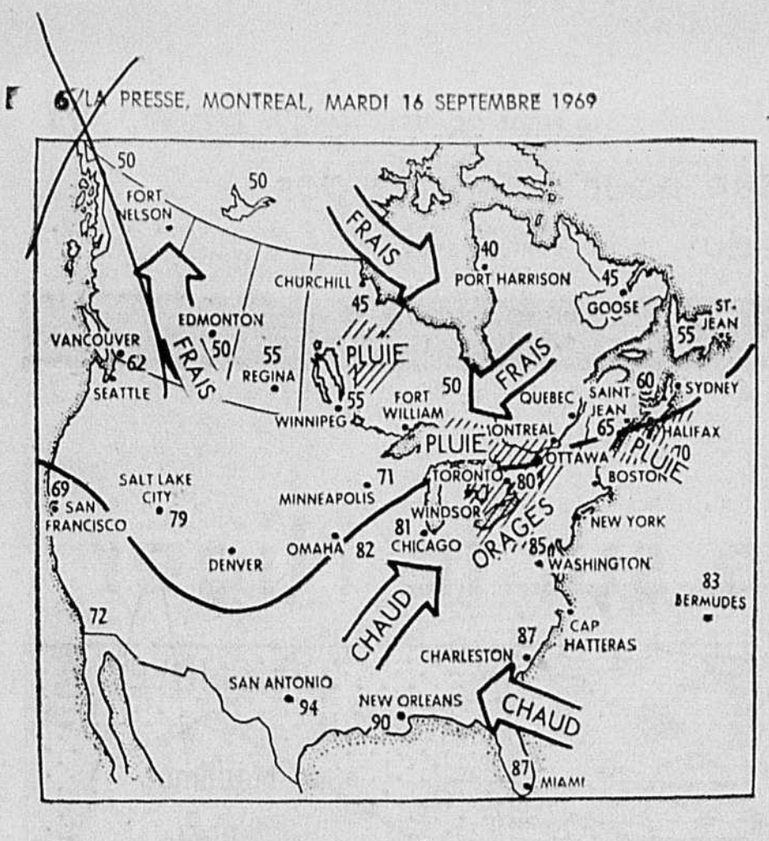
F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 765 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611 • 7616

TECK
Berceuse KENNEDY noire avec siège fini teck □ disponible aussi avec coussin □



A.FORGET INC
6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.



Convergence de vues entre la Commission des prix et le Conseil économique

OTTAWA (PC) — Le président de la Commission des prix et des revenus, M. John H. Young, a souligné hier une convergence de points de vue entre la Commission et le Conseil économique du Canada, lequel, dans son sixième exposé, fait état de "hausses inadmissibles du taux de croissance des prix et des coûts", et déclare se préoccuper des effets des politiques de restriction.

"Ce souci au sujet des risques des deux côtés a été exprimé par plusieurs, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, a déclaré M. Young.

"C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont accordé un appui si énergique à la Commission des prix et des revenus à la recherche d'un accord national sur la stabilisation des prix, a joute M. Young.

"Si à l'aide de la coopération volontaire et des mesures gouvernementales spécifiques, a-t-il poursuivi, les Canadiens peuvent trouver un moyen équitable de diminuer les augmentations de prix et de revenus, l'inflation pourra alors être ramenée sous contrôle avec moins de chômage et de perte de production."

Le CTC accueille bien le rapport du Conseil

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès canadien du Travail, M. Donald MacDonald, a accueilli favorablement hier la parution du sixième rapport annuel du Conseil économique du Canada et s'est dit confiant dans les prévisions formulées.

M. MacDonald a notamment déclaré: "Le rapport confirme avec force la position prise précédemment par le Congrès canadien du Travail sur le fait qu'il faille éviter de nouvelles mesures anti-inflationnistes qui risqueraient de ralentir sérieusement l'économie canadienne".

Le président du Congrès s'est ensuite dit d'accord avec le Conseil qui a affirmé dans son rapport que les mesures prises au Canada seraient contrariées tant et aussi longtemps que les augmentations des prix et des coûts ne seront pas réduites aux Etats-Unis.

CHARTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

Un peu avant-midi, par ailleurs, un des personnages centraux de ces événements faisait son apparition rue Notre-Dame, accompagnée de Mme Chartrand.

Il s'agissait, on l'aura deviné, de M. Raymond Lemieux, qui vint expliquer que si le mari de sa jeune et jolie compagne n'était pas là, c'est qu'il n'avait pas encore été officiellement et légalement mis au courant que des mandats d'arrêt avaient été signés contre lui.

Et d'ajouter sibyllinement :

"Jusqu'à avis contraire, Reggie Chartrand est un homme libre".

Interrogé sur place, il soutenait toutefois être sûr qu'il ne se déroberait pas à la Justice, et qu'il se défendrait adéquatement, comme il l'avait toujours fait. En ajoutant par ailleurs que l'ex-pugiliste n'avait rien à voir avec l'organisation de la L.I.S. ou de la marche de mercredi dernier, et que, selon ses renseignements, Chartrand s'en était allé dès que la loi de l'émeute avait été proclamée.

Alors que la gent journalistique allait se désagréger, un nouveau mouvement de curiosité . . . dispersée devait être provoqué par Me Choquette, qui, de son côté, soutint que son client allait être définitivement là à 2 h. 15.

A 2 h. 30 au plus tard.

Mais, un peu avant . . . 4 h., ce même Me Choquette devait avouer que le bouillant Reggie était ailleurs.

Et qu'il ne se présenterait fort probablement pas avant ce matin, alors que les "Soeurs Annes" reprendront leur guet, entre les colonnes doriques du 100 Notre-Dame.

Mais viendra-t-il, cette fois ?

L'avocat est presque choqué qu'on lui pose la question.

"Tout ce qui arrive, dit-il, c'est qu'il est physiquement impossible qu'il soit là avant la fin de la journée."

D'autres sources, toutefois, on apprenait que le prévenu aurait pu être "apeuré" par les prédictions d'un journal du matin quand au fait qu'on tenterait de lui faire refuser tout cautionnement.

Plus sérieuse toutefois semblait la rumeur que le président des Chevaliers de l'Indépendance voulait être assuré, avant de se mettre entre les mains des autorités, que quelqu'un viendrait fournir le cautionnement qui serait éventuellement fixé.

Car personne ne semblait d'avis qu'il serait effectivement gardé aux cellules jusqu'à son procès, dans les circonstances présentes.

Et c'est cette . . . non-assurance qui l'aurait fait hésiter à se livrer aussitôt que prévu.

MARS

SUITE DE LA PAGE 1

ter-gouvernementaux dont les représentants feront connaître leurs vues.

Le "task group" est présidé par le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew. Il est composé de dix membres, parmi lesquels le Dr Lee Dubridge, président du groupe des conseillers scientifiques et technologiques du président des Etats-Unis.

Il s'agit de M. Robert Seamans, secrétaire à l'aviation; M. Robert Mayo, directeur du budget; M. Milton Klein, représentant la Commission de l'énergie atomique; du Dr Thomas Paine, administrateur de la NASA; et de M. Alexis Johnson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques du secrétariat d'Etat.

Programme équilibré

M. Nixon a fait valoir à ses interlocuteurs que les options qui se présentent à lui se fondent sur un programme équilibré d'exploration spatiale qui porte aussi bien sur les vols humains que sur ceux ne comportant pas d'équipage.

M. Ziegler, à qui les journalistes demandaient si le président, en approuvant le rapport du groupe du travail, s'engageait en fait à se prononcer en faveur du débarquement de l'homme sur la planète Mars, a répondu dans l'affirmative.

NIXON

SUITE DE LA PAGE 1

examen attentif de la situation avec mes principaux conseillers civils et militaires et après une consultation approfondie avec le gouvernement du Vietnam" à Saigon.

L'annonce du retrait avait perdu beaucoup de son élément surprise du fait que le vice-président Cao Ky du Sud-Vietnam avait prématurément annoncé un retrait de 40,500, nombre sur lequel s'était mis d'accord Washington et Saigon, assure-t-il.

C'est lors d'un vernissage que le vice-président sud-vietnamien parla d'un retrait de 40,500 Américains du Vietnam, soit 5,500 hommes de plus que le chiffre rendu public aujourd'hui par le président Nixon. Cao Ky a également dit, hier, qu'entre 150,000 et 200,000 Américains seront remplacés par des soldats sud-vietnamiens d'ici la fin de 1970.

La non-concordance des chiffres de Nixon avec ceux de Cao Ky ne présente aucune difficulté à la Maison Blanche. Cao Ky apparemment a parlé en termes d'unités fortes à cent pour cent. En fait, la plupart des unités au Vietnam sont de un à deux pour cent inférieures à la plénitude de la moyenne, de sorte qu'en fait, le retrait de 35,000 (à cent pour cent) équivaudra à 40,500 (à 98 et 99 pour cent).

A la fin de son allocution, le président Nixon a dit: "Que l'histoire prenne bonne note qu'en cette heure critique, les deux côtés se sont tournés vers la paix et non plus vers un conflit armé".

Bombe lancée vers le carrosse de la reine de Hollande

LA HAYE, (AFP) — Une bombe fumigène a été lancée en direction du carrosse transportant la reine Juliana de Hollande alors que le cortège royal se rendait au parlement, aujourd'hui. Les chevaux se sont cabrés, mais la souveraine a pu poursuivre sa route.

"Si vous ne libérez pas le lionceau jordanien, votre reine va mourir", annonçait ce matin un message laconique publié par les journaux. On n'écarte pas la possibilité d'une plaisanterie de mauvais goût, car des artistes contestataires avaient annoncé qu'ils manifesteraient lors du passage du cortège royal pour protester contre le projet de budget du ministère des Arts et des Sciences.

Les pétroliers qui emprunteront le passage du Nord-Ouest devront être plus puissants

NEW YORK (AFP) — Le passage du Nord-Ouest a bien été vaincu et le "Manhattan", a réussi dans sa mission : mettre les gisements de l'Alaska a portée de la côte est des Etats-Unis. Le bulletin de victoire a été lancé dimanche soir quand le navire, après environ 300 milles de navigation à travers la banquise s'est retrouvé en eaux libres, dans la baie d'Amundsen, à huit jours de route de "Prudhoe Bay", sa destination finale.

Mais déjà, le problème se pose de savoir si le succès de l'expédition restera isolé ou si une route commerciale régulière, empruntant le passage parsemé d'îles et bloqué à longueur d'année par les glaces entre la côte nord du Canada et le Groënland, pourra être ouverte. Il faudra plusieurs mois pour compiler les enseignements apportés par l'expédition "Manhattan" et un second voyage pourrait s'avérer nécessaire. Avant de savoir si le pétrole alaskan pourra s'écouler vers les riches marchés de l'est américain et éventuellement vers l'Europe.

La "Humble Oil", une des deux sociétés américaines ayant découvert du pétrole dans la région de "Prudhoe Bay" et qui a financé le voyage du "Manhattan", envisagerait une seconde expédition semblable au printemps 1970, période de l'année où la banquise, au sortir de l'hiver, est la plus épaisse. Cette seconde expérience permettrait d'effacer l'échec partiel du "Manhattan", contraint d'emprunter le passage le plus long au sud de l'île de Banks pour déboucher dans la mer de Beaufort par le golfe d'Amundsen.

Le pétrolier brise-glace s'est, en effet, avéré incapable de forcer la vieille banquise polaire qui obstruait le détroit de McClure, un peu plus au nord. Les glaces, plus anciennes, ayant perdu la majeure partie de leur sel, offraient une résistance nettement plus grande que celles récemment formées. Cet échec partiel a d'ailleurs permis de faire de premières constations sur ce que devront être des pétroliers brise-glace de l'avenir si une route commerciale rentable doit un jour être ouverte.

Le "Manhattan", pétrolier de 150,000 tonnes, avait été doté d'une puissance motrice de 43,000 chevaux-vapeur, 50 pour cent plus importante que celle des actuels géants des mers. Et pourtant, cela s'est avéré insuffisant. Développant une puissance inférieure de moitié en marche arrière, le navire, avant de se dérouter vers le sud, est resté bloqué plus de 12 heures dans les glaces, ne parvenant pas à se dégager par ses propres moyens. C'est grâce à l'intervention du brise-glace canadien "John Mcdonald", qui suivait l'expédition, que le pétrolier a pu se libérer. Il faudra, semble-t-il, singulièrement renforcer la puissance des pétroliers avant qu'ils ne puissent affronter la banquise à quelque période de l'année que ce soit.

Vers la fin mars où le début d'avril 1970, les résultats de l'expédition seront pleinement connus et une première estimation du coût du transport, depuis Prudhoe Bay jusqu'à la côte est des Etats-Unis donnera une idée sur la rentabilité du fabuleux pétrole alaskan.

Un an après les découvertes des premières traces d'huile, les renseignements sur l'importance des gisements d'Alaska sont toujours fragmentaires. Les sociétés gardent jalousement le secret et on sait seulement que les réserves trouvées doivent atteindre environ 10 milliards de barils, soit un quart des réserves actuelles des Etats-Unis. L'importance des sommes en jeu au cours des enchères la semaine dernière en Alaska pour acquérir des droits d'exploration et d'exploitation sur quelque 179,000 hectares aux alentours de Prudhoe Bay (un peu moins d'un milliard en dollars) et des 39 millions de dollars déjà dépensés par "Humble Oil" pour le projet "Manhattan" laissent penser que les découvertes sont, en potentiel, plus importantes encore.

Une route commerciale le long du passage du Nord-Ouest mettrait les champs pétrolifères d'Alaska à 4,500 milles de New York et des grandes villes de la côte Atlantique américaine, à la même distance de Londres et des ports européens et à 3,400 milles de Tokyo par le détroit de Bering, ce qui en ferait un concurrent sérieux pour le pétrole du golfe Persique.

Outre l'aspect pétrolier qui peut amener une révolution du marché mondial, l'expédition du "Manhattan" aura d'importantes conséquences sur le développement minier des régions arctiques du continent américain. Certains experts les voient déjà remplacer l'Amérique latine, comme principal fournisseur des Etats-Unis en minerais de base. Le sous-sol glacé de l'Alaska ou du Canada renferme en effet, estime-t-on, des quantités importantes de fer, de plomb, de zinc, de cuivre et de soufre notamment. Un des principaux obstacles à une prespection systématique a été jusqu'à présent, l'impossibilité d'évacuer, à un prix raisonnable, une éventuelle production.

Autre aspect non négligeable de l'expédition, raccourcir d'environ 3,500 milles la distance maritime séparant New York de Tokyo et de l'Extrême-Orient.

le TEMPS qu'il fera

Averses ou orages

Le front froid qui remontait, hier, la vallée du Saint-Laurent, en provenance du Labrador, s'est immobilisé ce matin entre Trois-Rivières et Montréal, causant des contrastes de température assez marqués entre les régions où son influence s'est fait sentir.

A Sept-Iles, par exemple, le thermomètre marquait, ce matin, 33 degrés, tandis qu'il s'élevait à 52 degrés à Trois-Rivières. A dorval, au même moment, le mercure atteignait 63 degrés.

Le ciel sera généralement nuageux dans la région métropolitaine dans tout le sud de la province, et on s'attend à des averses ou même des orages en après-midi. L'air sera chaud et humide. Dorval prévoit un maximum de 80 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 55 degrés.

Un autre front froid, cette fois venant de l'ouest (des Grands Lacs) atteindra nos régions au cours de la nuit, alors que les averses et orages dispersés se poursuivront. A l'arrière du système la température sera plus fraîche — demain — et le ciel restera nuageux.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides (sud de Ste-Agathe) et des Cantons de l'Est : ciel variable aujourd'hui avec averses et orages dispersés particulièrement ce soir. Mercredi, ciel variable. Plus frais la nuit prochaine. Vents du sud-ouest de 15 milles aujourd'hui et du nord-ouest de 15 milles, la nuit provhaine, sauf durant les orages, les vents seront plus forts et avec rafales Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 80 et 55 ; à Sherbrooke, 80 et 60; à Ste-Agathe, 75 et 55.

Régions des Laurentides (nord de Ste-Agathe), de Québec et du St-Maurice : nuageux aujourd'hui avec averses et orages dispersés. Mercredi, ciel variable. Frais. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et du nord de 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 65 et 50; à La Tuque, 60 et 50.

Région du Lac St-Jean : le ciel deviendra nuageux ce matin avec averses et orages dispersés. Mercredi, généralement nuageux avec quelques averses dans la matinée. Frais. Vents légers de l'est à 15 milles aujourd'hui et du nord à 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi, 60 et 50.

FETE: Saints Corneille et Cyprien

Hôpitaux: la conciliation débute aujourd'hui avec la FTQ

Les quelque 12,000 employés d'hôpitaux, membres de la Fédération des travailleurs du Québec, ont entrepris aujourd'hui, la conciliation. En effet, les syndiqués, dont les effectifs se répartissent à peu près également dans deux syndicats (soit, le Syndicat canadien de la fonction publique et l'Union des employés de service), avaient, le 25 août dernier, fait appel à un conciliateur, pour sortir de l'impasse où les avait menés la négociation directe. Le ministère du Travail a nommé à cette fin le juge Jean-Marc Simard, déjà médiateur entre la partie patronale et le CSN.

"Un travail considérable attend le conciliateur, de remarquer les porte-paroles, MM. Roger Laramée et Aimé Gohier, respectivement de SCFP et de l'UES. Au moment de briser les négociations, il y a quelques semaines, la partie patronale demeurait intransigeante, maintenant l'offre qu'elle avait faite le 25 mars dernier. Si l'on tient compte du fait que près de 60 p. 100 des travailleurs du secteur hospitalier ont actuellement moins de $75 bruts par semaine, l'offre monétaire est tout à fait irréaliste, parce qu'elle ne corrige nullement la situation." "Par ailleurs, des articles aussi importants que ceux traitant de l'évaluation d'emploi, la sécurité d'emploi et les avantages sociaux n'ont pas encore fait l'objet d'entente de principe.

Le chanteur Claude Dubois n'est pas le frère de Pierre Dubois

M. Claude Dubois, chanteur, nous informe qu'il n'a aucun lien de parenté avec M. Pierre Dubois qui a été impliqué cet été dans les troubles qui se sont produits à la Maison du Pêcheur de Percé.

Nous avions rapporté par erreur dans notre édition du 13 août, dans le cadre d'une nouvelle sur les troubles à la Maison du Pêcheur, que M. Pierre Dubois était le frère du chanteur Claude Dubois.

Les voitures Simca et Sunbeam de l'équipe Chrysler... les petites voitures avec la différence que vous cherchez

Lisez d'abord la documentation à leur sujet, puis essayez-en une chez le concessionnaire Simca-Rootes!

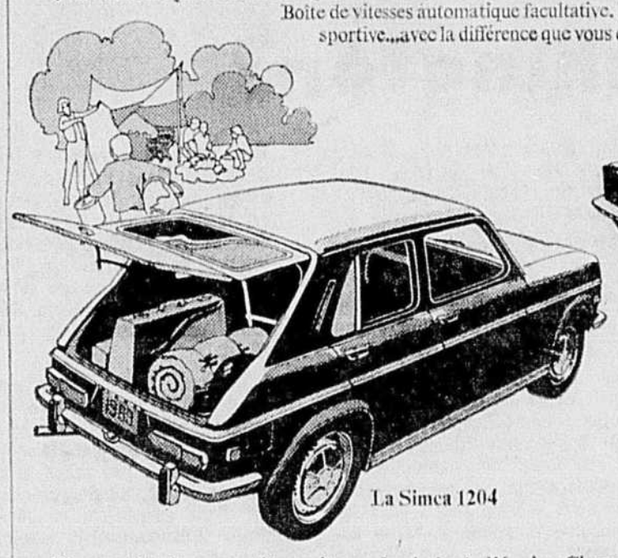
LA SIMCA. Il y a une Simca à 3, 4 ou 5 portes qui vous convient sûrement...l'économique et robuste 1118, ou la 1204, la petite voiture avec porte arrière, nouveau moteur monté à l'avant et traction avant.

LA SUNBEAM ARROW. Le plus spacieux de nos sedans familiaux à 4 portes. Larges portières munies de loquets de sécurité et, à l'arrière, de serrures que les enfants ne peuvent actionner. Économique: environ 30 milles au gallon. Quatre vitesses, levier au plancher et sièges-baquet à l'avant. Boîte de vitesses automatique facultative. Trois sedans différents et wagonnette. La petite voiture pratique...avec la différence que vous cherchez.

LA SUNBEAM ALPINE. Attrayante "fastback" GT, 2 portes, 4 passagers. Moteur 1725 cc, à carburateurs jumelés Zenith. Quatre vitesses, levier au plancher, avec freins avant à disque. Boîte de vitesses automatique facultative. La petite voiture sportive...avec la différence que vous cherchez.



La Sunbeam Arrow—sedan aussi wagonnette



La Simca 1204



La Sunbeam Alpine GT

Simca et Sunbeam, petites voitures de choix de l'équipe Chrysler



La Simca 1000 Deluxe · La Simca 1118 · La Sunbeam Arrow Deluxe · La Sunbeam Arrow—wagonnette · La Sunbeam Alpine—coupé · La Sunbeam Imp

DIVISION SIMCA-ROOTES — CHRYSLER CANADA LTÉE

*Le prix indiqué est le prix de détail suggéré par le fabricant au port d'entrée Côte Est et comprend les taxes fédérales. Taxes provinciale et locale, apprêt du concessionnaire, transport et immatriculation en sus. Pneus à flanc blanc facultatifs.

Prix des Simca et Sunbeam à compter de $1599*

Les pièces Simca et Sunbeam et la main-d'oeuvre, approuvées par le service commercial et le fabricant, s'obtiennent chez plus de 1,000 concessionnaires en Amérique du Nord

MONTREAL METROPOLITAIN

MONTREAL
Boulevard Dodge-Chrysler (1963) Ltd.
330 Cremazie West. 389-7871

MONTREAL
Modern Motor Sales Ltd.
1400 Dorchester Blvd. W. 866-7881

MONTREAL
Touchette Automobile Ltée
2175 Papineau Avenue. 526-6691

POINTE-AUX-TREMBLES
Vincent Forgues Automobile Ltée
15949 Sherbrooke Est. 642-7411

POINTE-CLAIRE
Claireview Chrysler Plymouth Ltd.
335 Brunswick Blvd. 697-6712

VERDUN
Woodland Autqmobile (1964) Ltée
1000 Woodland Avenue. 769-8501

VILLE DE BROSSARD
Lapiniere Automobile Inc.
Cor. Taschereau & Lapiniere Blvd. 676-7982

EN PROVINCE

ALMA
Dupont Automobile Ltée
565 Ave. Dupont. 662-6631

JONQUIERE
Garage Munger Ltée
370 St. Dominique St. 542-4505

QUEBEC CITY
Champoux Automobile Inc.
2015 Blvd. Charest Ouest. 681-6076

CHICOUTIMI
Chicoutimi Chrysler Ltée
829 Blvd. Talbot. 549-2873

MAGOG
Modern Body Works Enrg.
1264 Main St. West. 843-4932

RICHMOND
Picken Service Reg'd.
822 Main St., P.O. Box 458. 826-2309

ST. JEAN
Denault & Lorrain Ltée
361 St. Jacques. 658-8202

GRANBY
Shefford Chrysler Plymouth Ltée
R.R. 4. 378-9051

MISTASSINI
Mistassini Auto Ltée
42 Blvd. St. Michele. 276-1211

RIVIERE DU LOUP
Garage Windsor Limitée
287 Rue Temiscouata, CP 705. 862-3586

STE. THERESE
Paul Gagnon Automobile Ltée
110 Turgeon. 435-9566

HAWKESBURY
Allen Motor Sales Ltd.
185 Main St. E. 632-2778

ORMSTOWN
Dandurand Automobile Inc.
Bridge St. 829-2362

SHERBROOKE
Martin Motor Sales Ltd.
405 Belvedere Sud. 567-8421

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivieres Chrysler Ltée
2525 Rue Royale. 374-2453

JOLIETTE
Garage Joliette
550 St. Charles Baromee. 756-4685

PORT ALFRED
P. E. Lavoie Autos Ltée
1271 Blvd. De La Grande-Baie. 544-2888

STE. AGATHE
Garage E. Maille Ltée
116 Principale. 326-0411



photo René Picard, LA PRESSE

Un homme a été brûlé vif

Un homme âgé de 28 ans, originaire du Cap-de-la-Madeleine, M. Jean-Guy Dufour, a connu une mort affreuse vers 2 h. ce matin alors qu'il était brûlé vif dans la voiture à bord de laquelle trois dames l'avaient fait monter. La victime faisait de l'auto-stop sur la route 9. Une automobile conduite par Mme Alvares Guy, 39 ans, du 477 de la 7e Avenue à Lachine, fit monter l'auto-stoppeur qui se rendait, semble-t-il à Montréal. Mme Guy était accompagnée de deux autres femmes, Mmes Armand Guy, 36 ans, du 736 de la 12e Avenue à Lachine, et Jean-Paul Boulet, 25 ans, du 783 de la 11e Avenue à Lachine.

Ayant emprunté la voie de raccordement menant au boulevard Taschereau, la voiture de Mme Guy fit une embardée.

L'auto dérapa, traversa le parapet séparant les deux voies du boulevard, s'écrasa contre le garde-fou de béton et se fit heurter par une automobile qui roulait en direction sud. Le réservoir à essence prit feu ce qui entraîna une explosion. Les trois femmes réussirent à se dégager d'elles-mêmes évitant ainsi une mort certaine.

Leur passager qui avait pris place sur la banquette arrière ne put en faire autant, et, malgré les efforts de deux policiers de Longueuil pour le tirer de la voiture, il mourut, brûlé vif.

Tous les blessés y compris les deux Américains, M. et Mme William Clark, du Maryland, ont été transportés à l'hôpital Charles-Lemoyne.

Deux mois de prison pour avoir crié des injures à M. Trudeau

VANCOUVER (PC) — Un membre de la Cour de la Colombie-Britannique, le juge David Moffett, a condamné, hier, un jeune homme de 20 ans, M. Ronald William Duyker, à deux mois de prison pour avoir crié des mots obscènes au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'une manifestation à Vancouver, le 8 ao't.

Le juge a rendu son verdict après avoir reconnu le jeune homme coupable d'avoir troublé l'ordre public par ses cris et ses jurons.

L'incident s'est produit durant une manifestation contre la guerre au Vietnam en face de l'immeuble où les libéraux fédéraux tenaient un banquet à $50 le couvert.

M. Trudeau, qui avait accepté de prendre la parole devat les manifestants, avait été hué par des manifestants.

L'un des protestataires, M. Richard Jesmer, avait ensuite accusé le premier ministre de voies de fait, mais l'accusation avait été jugée inacceptable par un juge de paix de l'endroit.

EXAMEN de la VUE
ROBERT HETU
OPTOMETRISTE
410 est, Jean-Talon, 277-3409
(angle St-Denis)
★ Station métro Jean-Talon

Irrégularité: trois policiers ne se sont pas présentés pour leur comparution

Trois policiers montréalais, qui devaient comparaître devant le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir assailli un musicien newyorkais (qu'ils auraient apparemment confondu avec un voleur potentiel dans une auto... qui était incidemment la sienne) n'étaient pas au rendez-vous de la justice, hier.

Ce qui a provoqué une rixe verbale de belle allure entre le procureur du musicien, Me Bruno J. Pateras, et le conseiller juridique du directeur de la police de Montréal, Me André Ledoux.

C'est Me Pateras qui a déclenché les hostilités en soutenant que les accusés étaient au courant qu'une sommation avait été émise contre eux, et que c'était apparemment Me Ledoux qui leur avait conseillé de ne pas être présent parce que la sommation n'avait pas été "servie" régulièrement.

Au lieu d'être dirigée vers leurs domiciles respectifs, elle l'aurait été vers le poste de police duquel ils relevaient ordinairement.

Mais Me Pateras expliqua qu'on avait agi ainsi parce qu'on ignorait ces adresses domiciliaires, tout comme on aurait vainement tenté d'obtenir celle de deux autres policiers, témoins de l'affaire.

Et il demanda donc qu'un mandat soit maintenant émis contre chacun des prévenus, après s'être étonné que ce soit le conseiller juridique du chef de police qui agisse en même temps pour les accusés.

Me Ledoux, lui, rétorqua que si les accusés n'étaient pas là c'était tout simplement parce qu'ils n'avaient pas été avisés régulièrement qu'ils devaient y être.

Rien que vous, une "piazza" d'antan, et le peuple le plus aimable qui soit.

$540 SEULEMENT POUR TOUTE L'ITALIE

Pour $540, les Super-Vacances d'Alitalia vous offrent quinze jours en Italie, l'aller-retour avion, de bons hôtels, la plupart des repas, des visites touristiques "cicé-guidées". Préférez-vous l'Italie-Sardaigne? Ou l'Italie en voiture? Ou skier dans nos Alpes? Seule, Alitalia offre un tel choix de vacances en Italie. Cueillez la fleur de la saison italienne, automne-printemps. Vous le direz aussi: Italie n'y a qu'avec Alitalia!

ALITALIA



Où aimeriez-vous aller? Demandez les dépliants à:
ALITALIA, Section Voyages Organisés,
2055 rue Peel, Montréal 110, P.Q.
Super-vacances: ☐ Italie, $540. ☐ Portugal-Madère, $341.
☐ Espagne-Portugal, $464. ☐ Portugal-Espagne-Maroc, $626.
Vacances à peu de frais: ☐ L'Italie en auto, $389.
☐ L'Italie par jet et train, $389. ☐ La Peninsule Ibérique en auto, $325.
☐ Londres et la Grande-Bretagne, $325. ☐ Soleil et plaisir.
NOM
ADRESSE TÉL.
VILLE PROV.
AGENT DE VOYAGE
Taux basés sur excursions 14/21 jours en groupe par réacte, classe économique, de Montréal ou New York.

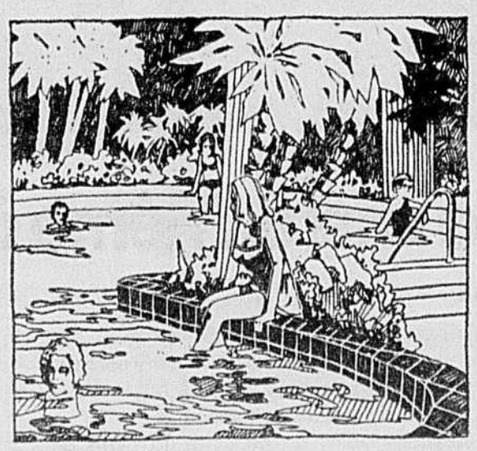
une semaine gratuite chez
vic tanny



Essayez notre nouveau "régime diététique liquide"
(un approvisionnement d'une semaine vous donne droit à une semaine gratuite au centre de culture physique)



Achetez ceci



Obtenez cela, gratis

En lisant cette annonce vous pouvez faire la plus heureuse expérience de votre vie. Pour vous aider à perdre du poids, nous avons un nouveau programme sensationnel, le "régime diététique liquide" Vic Tanny, mis au point par Borden. Chaque ration de 10 oz ne contient que 225 calories, mais vous avez le choix entre trois différentes saveurs. Quant au goût, vous n'avez jamais rien trouvé de meilleur... et les résultats ne se font pas attendre.

Mais, ce n'est pas tout, avec un approvisionnement d'une semaine, vous obtenez une semaine gratuite à notre centre de culture physique! Piscine tropicale, sauna, bains tourbillonnants et stimulants, bains de vapeur, bar de jus de fruits, salles d'inhalation d'eucalyptus—rien n'y manque! Et c'est là le secret de Vic Tanny et de son programme exclusif qui peut faire pour votre corps ce qu'aucun régime amaigrissant ne peut accomplir tout seul: lui redonner sa sveltesse.

Le "Régime diététique" Vic Tanny



pour perdre quelques livres, et le centre de culture physique, pour perdre quelques pouces.

Procurez-vous le "Régime Diététique" Vic Tanny aujourd'hui même, et venez au centre dès demain. La différence vous surprendra et... vous ne le regretterez pas!

Perdez du poids, retrouvez votre sveltesse — sans effort!

VIC TANNY'S
GYMNASES ET STUDIOS DE SANTÉ

CENTRE D'ACHATS COTE-ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
487-5330

PLACE BONAVENTURE
Ave. Estérel "E" Mart
866-7907

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CHOMEDEY : 1278, BOUL. LABELLE
688-7330

CLUBS DANS LES GRANDES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Disponible dans les pharmacies et les supermarchés et chez Vic Tanny—téléphonez au gérant Vic Tanny le plus proche de chez vous pour obtenir tous les renseignements.

MAINTENANT OUVERT A QUEBEC

Déclaré incompétent par le juge Trahan dans l'enquête sur l'hôpital de Windsor, un directeur général est embauché par un autre hôpital

par Claire DUTRISAC

Paul-Aimé de Bellefeuille, autrefois directeur général de l'hôpital Saint-Louis, à Windsor, P.Q., occupe maintenant les mêmes fonctions, depuis juillet dernier, à l'hôpital St-Joseph de Maniwaki.

Rappelons qu'une commission, présidée par le juge Jacques Trahan, a fait enquête sur l'hôpital Saint-Louis et son rapport a été rendu public au début du mois d'avril 1969.

Le choix de M. de Bellefeuille comme directeur de l'hôpital de Maniwaki étonne à bon droit puisque la Commission a porté sur lui un jugement sans équivoque où il est dit: "Le directeur général, M. P.-A. de Bellefeuille, n'a ni la capacité ni la formation pour comprendre ses responsabilités et malgré le fait qu'il soit membre du conseil d'administration de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, qu'il a suivi les cours organisés par cette association sous forme de journées d'études, de colloques, etc., il ne semble pas avoir compris le vrai rôle d'un directeur général".

Au cours de l'enquête, les membres de la commission ont acculé M. de Bellefeuille à certains aveux et il semble avoir manqué quelque peu de sincérité puisque la commission a écrit qu'il jouait sur les mots et qu'il n'était "même pas sincère avec lui-même".

En 1957, l'hôpital Saint-Louis publia un dépliant à la louange de l'institution et rappela que "l'hôpital Saint-Louis de Windsor a reçu sa pleine accréditation le 12 novembre 1966 pour la cinquième année consécutive..." La commission a démontré la fausseté des allégations de ce dépliant "publicitaire". L'archiviste, à la demande du directeur général, du directeur médical et du conseil des médecins a dû donner à la commission d'accréditation des hôpitaux des réponses qui ne représentaient pas la vérité. Aussi, les commissaires ont qualifié le rapport fait en vue d'obtenir l'accréditation "d'énumération de faussetés".

Cet homme dont la compétence et la droiture sont niées, et qui n'a pas su administrer un hôpital de 54 lits et de 17 bassinettes, a été choisi par le conseil d'administration de l'hôpital St-Joseph, à Maniwaki, comme directeur général. Selon l'annuaire canadien des hôpitaux (1968), St-Joseph de Maniwaki compte 57 lits de médecine et de chirurgie, 18 lits en pédiatrie et 21 en obstétrique et 30 berceaux : total 96.

Théoriquement, le conseil d'administration nomme son directeur général et n'a de permission à demander à personne. Cependant, l'assurance-hospitalisation défraie la majeure partie du coût d'exploitation d'un hôpital.

Nous ignorons, pour l'instant, si le ministre de la Santé est au courant de ce choix. N'ayant pu rejoindre le président de la corporation qui gère l'hôpital St-Joseph, à Maniwaki, M. Paul-H. Joanis, nous ne savons pas non plus si le conseil d'administration a pris connaissance, à l'époque, du rapport Trahan sur l'hôpital Saint-Louis.

Potpourri

Règle générale, les enfants sont ravis de pouvoir séjourner à l'hôtel. Rappelez-vous l'anecdote d'Eloïse au Park Plaza !

Encore récemment, un papa nous parlait avec fierté des réactions de sa fillette de cinq ans. Après une longue et harassante journée, lui et son épouse avaient décidé de manger à leur suite du Reine Elizabeth plutôt que de descendre à l'une de nos salles à manger. La fillette fut paraît-il, toute émotionnée de voir entrer le garçon avec le couvert et le repas chaud.

Un peu plus tard, alors qu'elle était assise à la fenêtre, elle dit à sa mère : "Regarde maman, nous avons même une pleine lune ; je suis certaine que les autres n'ont qu'une moitié de lune !

Saviez-vous que parmi les délices de l'Est que l'on sert au Bluenose, se trouvait aussi le fameux Screech de Terre-Neuve ?

En toute justice, il faut toutefois dire qu'il ne s'agit pas de l'authentique Screech de l'ancien temps. Peut-être est-ce mieux ainsi car, selon la légende, cette boisson était préparée en versant de l'eau bouillante dans des baricauts de rhum vides, afin de faire sortir la lie du bois.

On versait ensuite le mélange dans un pot à cornichons puis on laissait 'vieillir' au moins jusqu'à ce qu'il soit assez refroidi pour être bu. Parfois, on accélérait le vieillissement en ajoutant un peu de tabac à chiquer ou de cirage à chaussures. Evidemment, une telle préparation conviendrait mal à notre Bluenose. C'est pourquoi le Screech que l'on y sert est préparé légitimement à Terre-Neuve et nos clients le trouvent fort bon.

La jolie et talentueuse Susan Chang, qui donne le numéro Frankie and Johnnie avec les Takeuchi Keigo Imperial Japanese Dancers, qui tiennent présentement l'affiche à la salle Bonaventure du Reine Elizabeth, fera vraisemblablement des heures supplémentaires.

On lui a en effet demandé de figurer dans le film "Touch and Go" dirigé par l'acteur et directeur émérite Burgess Meredith.

Nos 20 restaurants et bars se trouvent tous au Reine Elizabeth et à la Place Ville-Marie :

Altitude 737 • The Beaver Club • Le Bistro • Bluenose Inn • Buffet de la Gare • Le Café • Le Café de la Place • Le Carrefour des Canadiens • Club Car • Le Coin • L'Escargot • La Fontaine • The Golden Hind • La Piazza • La Popina • Le Rendez-vous • Salle Bonaventure • St. Lawrence Cafeteria • The Stampede • Les Voyageurs.

Les évêques québécois appuient les promoteurs de la nouvelle catéchèse

par Jean-Paul de Lagrave

Les évêques du Québec ont tenu à assurer les artisans du renouveau catéchétique de leur "constant appui", au cours de leur assemblée régulière, à huis-clos, à l'archevêché de Québec.

La nouvelle a été communiquée hier par l'abbé Jean-Guy Hamelin, secrétaire de l'épiscopat québécois.

"Certaines inquiétudes ont pu être soulevées et exprimées par quelques parents devant la façon actuelle de présenter l'enseignement religieux catholique, a-t-il dit. Tous les évêques ont tenu à bien affirmer que cette nouvelle catéchèse ne rompt pas avec la tradition vivante de l'Eglise."

"C'est toujours la même doctrine qui est proposée, a précisé le secrétaire de l'épiscopat, mais dans une formulation propre à mieux souligner ce qui a été mis en valeur par le concile, et dans un langage à la fois plus proche de l'Evangile et mieux adapté aux hommes de notre temps."

L'abbé Hamelin ajoute que "les difficultés rencontrées spécialement dans le monde des adolescents rendent plus nécessaires qu'autrefois une transmission du message évangélique qui soit adaptée aux différents âges de la vie."

"Les programmes de catéchèse, signale-t-il encore, ont reçu l'approbation des évêques qui constatent, avec satisfaction, que dans l'ensemble, les pasteurs, les parents et les éducateurs chrétiens les utilisent avec profit pour l'éducation de la foi des enfants, des adolescents et des adultes."

Par ailleurs, au cours de la même rencontre les 10 et 11 courant à Québec, les 28 membres de l'épiscopat québécois ont reçu le rapport préliminaire d'une enquête sur le clergé menée par le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'Université Laval. Les résultats de cette recherche seront discutés au cours de la prochaine réunion épiscopale.

D'autre part, les évêques ont décidé la création d'un comité qui étudiera la réadaptation de "l'Assemblée épiscopale de la province civile de Québec" existant comme cadre structuré depuis 1871.

La croissance des villes est à l'avant-garde du Canada

— Jean Marchand

SAINT-JEAN, N.E. (PC) — La croissance des centres urbains est à l'avant-garde du développement au Canada, a déclaré, hier, M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique et régionale.

M. Marchand qui prenait la parole au cours du congrès annuel de l'Association canadienne d'urbanisme, a ajouté que "cela n'implique pas que tout se passe en quelques endroits".

Mais les "forces dynamiques convergent naturellement vers un nombre limité de points focaux".

M. Marchand estime que la croissance de telles communautés ne doit pas être paralysée par l'absence de terrains industriels convenables, la pénurie de logements, un approvisionnement en eau inadéquat et des voies de transports inefficaces.

Il dit que la voie à suivre pour établir les bases d'un progrès stable est la concentration des principaux efforts aux endroits où un processus de croissance peut être créé avec suffisamment d'impulsion pour les bénéfices à répandre dans toute la région.

M. Marchand déclare que son ministère est aux prises avec l'identification d'un problème de disparité économique régionale "en ayant connaissance du fait que de vastes régions tout entières, ,qui comptent des millions d'habitants, ont un niveau de vie qui est en dessous de la moyenne canadienne.

"Ce qui est encore plus troublant c'est que les revenus de ces régions indiquent peu l'évidence d'un mouvement vers l'égalité".

En 1933, le revenu per capita des Maritimes représentait 71 p. cent de la moyenne nationale. En 1953, il représentait 67 p. cent et en 1963 il représente à nouveau 71 p. cent.

En 1967, la dernière année dont les chiffres sont connus, ce taux a atteint 74 p. cent.

"Il est cependant trop tôt pour déterminer s'il s'agit du début d'une ère plus prospère ou d'une seule année exceptionnelle."

CHANGEZ DE PROFESSION
GAGNEZ PLUS D'ARGENT
TRAVAILLEZ EN VOYAGEANT

Devenez traducteur
EN PEU DE TEMPS

COURS INTENSIFS DE 8 SEMAINES
3 sessions de 3 heures par semaine
Semi-priv- de 4 élèves $339

COURS DE 16 SEMAINES
2 sessions de 3 heures par semaine
Groupe de 8 élèves $192

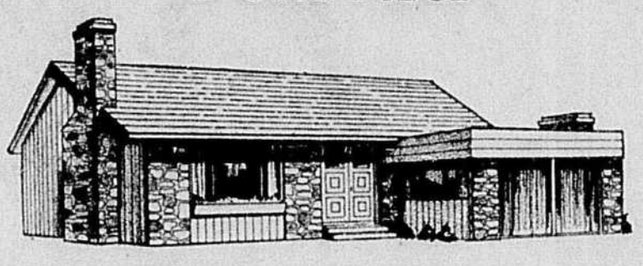
AUSSI COURS DE TRADUCTION PAR CORRESPONDANCE
—Ces cours commencent le 29 sept. 1969
—Le nombre d'inscriptions est limité
—Professeurs qualifiés
—Examen écrit les samedis 20 et 27 sept. à 9 h. a.m.
—Examen oral en fixant rendez-vous le jour ou le soir
—Aucun élève ne sera admis au cours sans passer les examens nécessaires.

APPELEZ : 735-2636

INSTITUT 222 INC.
4970 CHEMIN REINE-MARIE

AMÉLIOREZ VOTRE MAISON
AVANT L'ARRIVÉE DE L'HIVER ET...
ÉCONOMISEZ !

ÉPARGNEZ JUSQU'A $700
SUR L'ADDITION
D'UNE PIECE



10' x 10' Ord. $2200 MAINTENANT SEULEMENT $1760
10' x 12' Ord. $2640 MAINTENANT SEULEMENT $2112
10' x 16' Ord. $3500 MAINTENANT SEULEMENT $2800

Entièrement finie — Choix de matériaux

PRIX COUPES POUR
SALLES DE JEUX !



SALLE DE JEUX 12' X 20' ENTIEREMENT FINIE
Fini régulier $995
Fini haute qualité $1395
Fini artisanal $1995

CUISINES
REAMENAGEES DE
$500
A
$3000

SALLE
DE BAINS
PRIX DE
$700
A
$1700

REVETEMENT
ALUMINIUM
$80 - $95 - $110
LE 100 PI. CAR. SELON
L'EPAISSEUR CHOISIE

FENETRES
ALUMINIUM
1 GRATIS
AVEC L'ACHAT DE
DE 4

AUCUN COMPTANT NÉCESSAIRE — 1er PAIEMENT EN 1970
BILLETS GRATUITS POUR LA TAXE VOLONTAIRE
TOUT TRAVAIL ENTIÈREMENT GARANTI
CONSULTATIONS GRATUITES
Faites venir à domicile un de nos estimateurs compétents. Il est renseigné sur le commerce de rénovation domiciliaire et peut vous conseiller sur tous vos besoins.

NOTRE PERSONNEL EXPERT DE SERVICE
DOMICILIAIRE NETTOIERA OU PEINTURERA
EGALEMENT VOTRE MAISON

NOUS FAISONS TOUT — POINTEZ VOS BESOINS
☐ salle de jeux ☐ addition ☐ cuisine ☐ salle de bain
☐ garage ☐ pièce au grenier ☐ lucarnes ☐ travaux de menuiserie ☐ travaux en béton ☐ revêtement aluminium
☐ fenêtres en aluminium ☐ toiture

Service de rénovation métropolitain
POUR UN ESTIME GRATUIT 482-0600 SANS OBLIGATION

OBTENEZ PLUS DE
CONFIANCE
EN VOUS-MEME
C'est l'un des nombreux avantages du cours mondialement reconnu
DALE CARNEGIE



DALE CARNEGIE
Auteur du livre "Comment se faire des amis et influencer les gens"

10 RAISONS
Pourquoi ce cours profitera aux hommes et femmes
1—Acquérez plus d'aplomb et de confiance
2—Parlez avec efficacité
3—Faites accepter vos idées
4—Développez un plus grand enthousiasme
5—Retenez les noms
6—Pensez et parlez avec assurance
7—Dominez la peur et l'inquiétude
8—Développez vos talents cachés
10—Méritez un meilleur emploi, augmentez vos revenus

PRESENTE PAR E.-J. GLOWKA & ASSOCIE INC.
ASSISTEZ A UNE AVANT-PREMIERE GRATUITE
SANS FRAIS NI OBLIGATION
EN FRANÇAIS Mercredi 17 septembre 8.00 h. p.m.
EN ANGLAIS ce soir 8.00 h. p.m.
EN ANGLAIS Mercredi 17 septembre 8.00 h. p.m. Airport Hilton Hotel
Hôtel Sheraton/Mt-Royal (Métro Peel) 1455 PEEL ; Mezzanine, suite M-21

En Ontario, des bagnards jouiront de divers congés!

TORONTO. (PCf) — A la suite du vote par le parlement fédéral du bill omnibus qui prévoit des amendements au code criminel, l'Ontario a décidé d'introduire certaines réformes dans ses 82 institutions pénitentiaires.

Au terme de ces réformes, certains bagnards, dont la conduite aura été jugée satisfaisante, se verront autorisés à rendre de brèves visites dans leurs familles ou à s'absenter tous les jours, à certaines heures, soit pour aller travailler au dehors, soit pour faire des études.

L'an dernier déjà, sept jeunes détenus avaient été autorisés à quitter tous les jours la prison pour aller à l'école. En mai dernier, certains prisonniers ont reçu des allocations d'encouragement variant entre $2.80 et $4.90 par semaine.

Ces permissions, accordées à des fins humanitaires ou de réhabilitation, sont laissées à la discrétion du directeur du pénitencier.

Les détenus ont été informés de ces nouvelles dispositions et, des demandes, dont on ignore encore le nombre, ont été déjà présentées.

Toute somme que le détenu aura gagnée au cours des heures passées hors de la prison devra être remise à l'administration du pénitencier laquelle, après en avoir soustrait les frais de nourriture et d'habillement, gardera le solde en dépôt au profit du détenu pour le lui remettre le jour de sa libération.



Des heurts se sont produits, hier, à Brême, en Allemagne, entre quelque 10,000 manifestants et 1,500 policiers devant le Stadhalle où se tenait une réunion du parti d'extrême droite PDN (parti démocratique national). Il y aurait eu de nombreux blessés. Le Stadhalle était entouré de fil de fer barbelé où certains manifestants se sont blessés. Les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes et des autos-pompes pour disperser les manifestants.

ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours — un soir par semaine

Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 22 septembre ; mercredi 24 septembre

CERTIFICATS et DIPLOMES

TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE

Soirées de films, diners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

PLUS DE 12,000 ETUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez

L'Union des Latins d'Amérique

844-6835 et 844-2433

GRATIS

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.
Je désire des renseignements ☐ D'ITALIEN
au sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL
aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom .....

Adresse ..... Tél. .....

PR 16-9-69

Envolez-vous vers l'ouest dans un jet orangé!

(CP Air vous offre chaque jour 5 vols vers l'ouest)

Qu'il s'agisse d'un déplacement d'affaires ou de vacances, voyagez dans un accueillant jet orangé de CP Air. Service incomparable, ambiance confortable, tout a été prévu pour que chaque minute de vol soit pour vous un plaisir et une détente. CP Air assure, à partir de Montréal, cinq vols quotidiens vers l'ouest avec escale à Toronto. Un délicieux repas est servi sur le trajet sans escale Toronto-Vancouver. De plus, CP Air relie chaque jour Montréal à Ottawa. Un vol en jet orangé de CP Air est le prélude d'un agréable voyage.

Pour obtenir des réservations et renseignements, adressez-vous à votre agent de voyages ou appelez CP Air au 861-9361.

A la conquête du monde avec CP Air

CP Air

Nouvelle-Angleterre: le chef de Costra Nostra accusé de 2 meurtres

PROVIDENCE, R.I. (UPI) — Le chef de Costra Nostra de la Nouvelle-Angleterre, Raymond Patriarca, 61 ans, a nié sa culpabilité, hier, en Cour supérieure de Providence, à deux accusations de meurtre.

Les deux règlements de comptes qu'on lui reproche sont survenus l'an dernier dans un super-marché. Le juge a fixé un cautionnement de $250,000 pour sa remise en liberté.

Liberté qu'il n'a pu goûter puisque quelques instants après, une équipe de détectives l'amenait à Boston où il était à nouveau accusé des deux meurtres, cette fois devant un juge fédéral.

Patriarca s'est tenu la tête dans les mains pendant que le greffier lisait les accusations retenus contre lui. Il est accusé du meurtre de Rudolph Marfeo et de complicité avant le fait dans l'assassinat de Anthony Melei.

La police est convaincu que, même détenu à Atlanta, en Georgie, dans la même institution pénitencière que le célèbre bandit montréalais Lucien Rivard, Patriarca a continué à diriger ses hommes qui contrôlent la plupart des rackets en Nouvelle-Angleterre.

Patriarca purge une peine d'emprisonnement pour conspiration pour meurtre dans lequel était impliqué Willie Marfeo, un gambler à la petite semaine, tué en 1966. Personne n'a été appréhendé pour répondre de ce meurtre. Marfeo est le frère de l'une des victimes du double meurtre dont est accusé le chef mafiosi.



téléphoto UPI

Le grand chef de la Mafia, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, Raymond Patriarca, 61 ans, est conduit aux cellules après avoir été accusé de meurtre et de conspiration pour assassinat, à Boston.

Une banque de coeurs

QUEBEC (PCf) — Une banque de coeurs ouvrira ses portes à Québec le mois prochain, et desservira tout l'Est de la province.

La nouvelle a été confirmée en fin de semaine par le Dr Claude Labrosse, chirurgien cardio-vasculaire, de l'Institut de carliologie de Québec, précisant qu'il s'agissait d'une primeur canadienne.

Les principaux buts de cette banque du coeur sont de grouper en association les personnes intéressées à développer la recherche en cardiologie; recueillir du public des engagements relatifs au don de coeurs; aider financièrement au fonds de transplantation de l'Institut; secourir les familles des donneurs et des receveurs du centre québecois de cardiologie; accepter tout don, legs ou autres libéralités.

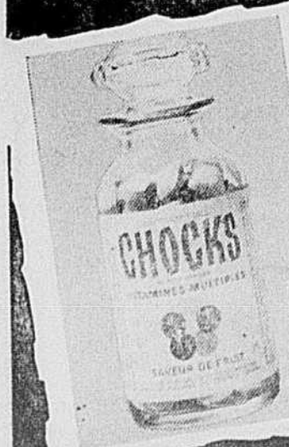
PHARMACIES PSM



EN 100
RÉG. 3.79
SPÉC 2.97
AUSSI EN 50
RÉG. 2.59
SPÉC. 2.19



EN 100
RÉG. 4.75
SPÉC 3.47
AUSSI EN 50
RÉG. 2.85
SPÉC. 2.29



EN 100
RÉG. 4.49
SPÉC 3.17

LE DIX bat la marche
AU RYTHME DE LA FEMME MODERNE

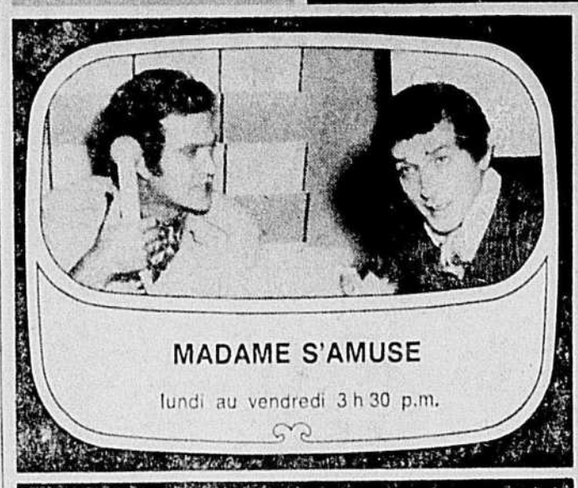
MADAME EST SERVIE
lundi au vendredi
9 h 00 a.m.



10 CFTM-TV · MONTREAL



LEÇONS DE BEAUTÉ
lundi au jeudi
10 h 30 a.m.



MADAME S'AMUSE
lundi au vendredi 3 h 30 p.m.



36 – 24 – 36
lundi au vendredi
8 h 45 a.m.



BONHEUR DU JOUR
lundi au vendredi
10 h 00 a.m.

RÉPONSE À TOUT
lundi au vendredi
11 h 00 a.m.





COUP DE DÉ
mardi 10 h 45 a.m.

LE 5 À 6
lundi au vendredi
5 h 00 p.m.





SANTÉ DANS VOTRE ASSIETTE
lundi mercredi jeudi
et vendredi 10 h 45 a.m.

SAISON '69-'70

EATON



VENTE TRANS-CANADA EATON 100

Pyjama "Polyester"/coton, sans repassage et à bon prix!

Spécial **6.95**

Ah ! qu'il fait bon s'emmitoufler dans son pyjama moelleux et douillet à la peau . . . pyjama fait de "Polyester" et coton peigné belle qualité. Un pyjama qui se lave facilement, sèche vite et n'a jamais besoin d'être repassé ! Modèle classique à veste col cranté et pantalon taille élastique bonne largeur; boutonnage devant. Garni de ganse contraste. En bleu, havane doré et vert saule. Tailles A à E. C'est la qualité à bon prix !

20% de rabais! Sous-vêtements "Fortrel" et coton!

Oui, ces sous-vêtements sont faits de "Fortrel" et coton "Fortrel" pour sa commodité, sa facilité d'entretien; coton pour son éternel confort). Tricot côtelé uniforme; blanc. Petite, moyenne, grande, forte.

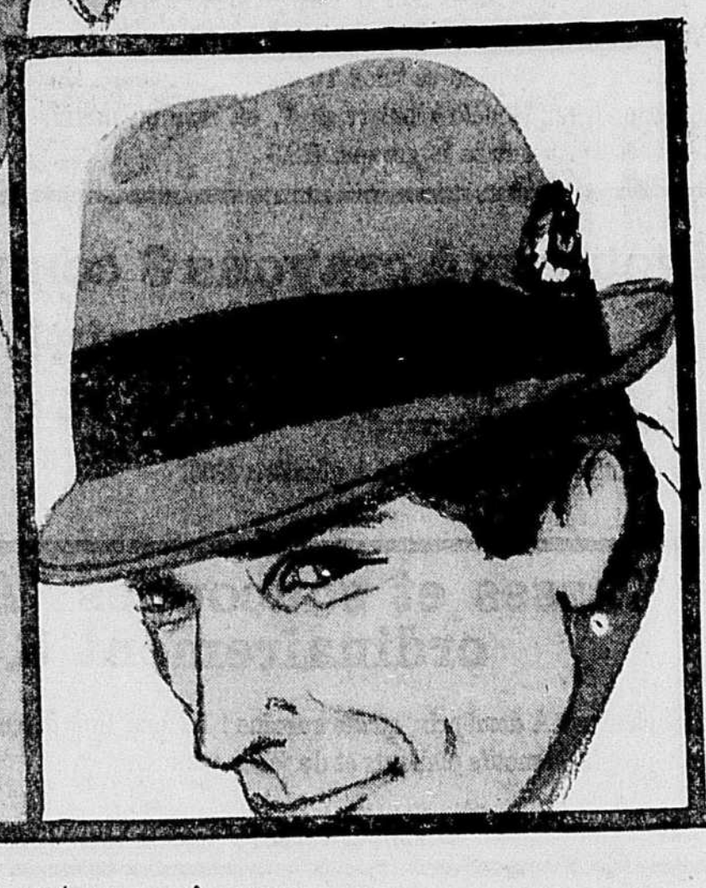
Prix courant 2.50. Maillot de corps à manches courtes; coutures renforcées. 1.99 ch. — Spécial **2 pour 3.90**

Prix courant 3.00. Caleçon long à bande de taille élastique. 2.39 ch. — Spécial **2 pour 4.69**

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 842-9211

EATON K.O. 1869-1969



20% DE RABAIS! Chapeaux BIRKDALE Eaton Prix courant 9.95

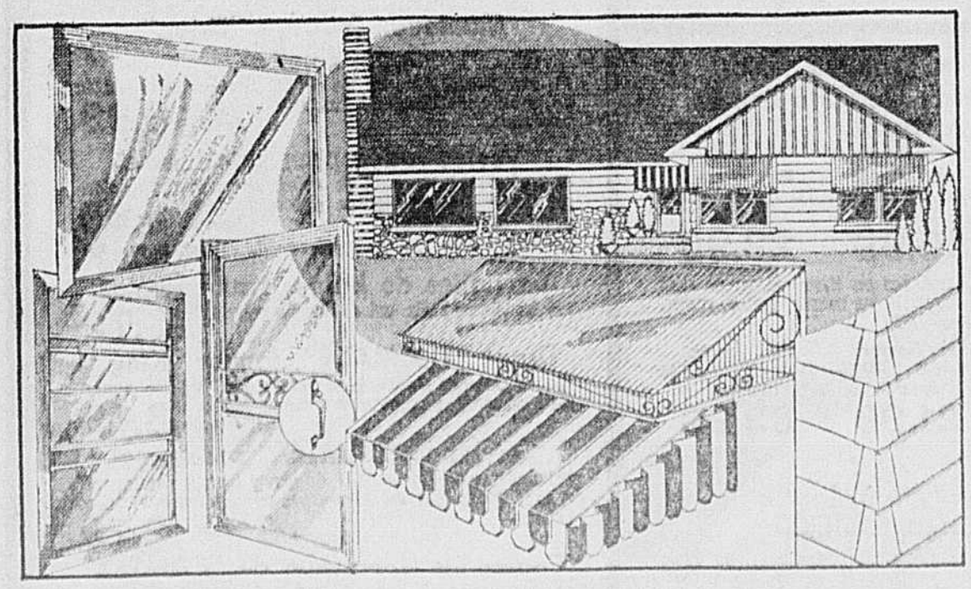
Spécial **7.95**

Ils ont de la classe et de l'allure les chapeaux de cette collection mise en réclame ! Ils sont en feutre fourrure à calotte creusée au centre, bord étroit . . . et là les couleurs entrent en jeu : bronze, gris ou fusain, dans un éventail de nuances. Entrées 6⅝ à 7½.

EATON en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

Confort et beauté en toutes saisons grâce aux produits en aluminium "Weather-Vane" offerts chez EATON en ville, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire.

Vous verrez — votre maison rénovée aura l'aspect d'une maison neuve. Venez voir le choix impressionnant de matériaux destinés à l'amélioration des maisons au cinquième étage chez Eaton ou téléphonez et un représentant EATON se rendra sur place établir un devis sans frais ni engagement de votre part.



Revêtement en aluminium

Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini simili-bois cuit blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

Fenêtres à auto-remisage

Construction en aluminium. Action inclinable. Avec rainures et moustiquaires en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur, facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, parmi vous trouverez un fini blanc ou un aluminium anodisé.

Portes d'installation facile

Portes de 1¾" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrures, moustiquaire en aluminium, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées. Aussi aluminium anodisé.

Appentis garage

Toiture en "Fiberglas" ou en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégera votre auto du soleil, de la pluie et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

Auvents modernes

En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris très en demande.

Rehaussez l'aspect de votre maison dès maintenant — utilisez votre compte EATON.

COMPOSEZ 842-9331 — poste 284 ou 708

EATON en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 453

La Foire des Importations mondiales Eaton

Présentation de mode

En vedette des créations internationales présentées par un essaim de beautés, entre autres les quatre reines de beauté scandinaves: Miss Suède, Miss Norvège, Miss Danemark et Miss Finlande. Lundi 22 septembre, mardi 23 septembre et mercredi le 24 septembre, à 15 h 30.
A la salle à manger du 9e étage chez Eaton.
(Les reines de beauté scandinaves seront seulement aux défilés du lundi et du mardi)

- Thé et rafraîchissements servis.
- Billets: 1.50 . . . en vente au troisième étage, allée-mode, en ville.

LES REINES DE BEAUTÉ SCANDINAVES ONT VOYAGÉ PAR AIR CANADA

AIR CANADA

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h, Ville d'Anjou et Pointe-Claire jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

Session d'octobre à Ottawa

Au feuilleton: 25 mesures prioritaires

OTTAWA (PC) — Le gouvernement présentera au Parlement 25 mesures prioritaires avant Noël, a déclaré le président M. Gérard Laniel, député de Beauharnois, à l'issue d'une réunion du caucus libéral qui faisait l'essai d'un nouveau régime de comités.

M. Laniel a affirmé que le caucus, à la réunion d'hier matin, s'est penché sur l'étude d'une cinquantaine de mesures, dont 25 sont nouvelles et prioritaires et 25 représentent un rappel du programme législatif de la dernière session. Le caucus se réunit encore aujourd'hui.

Il s'agit de la première réunion du caucus suivant une formule nouvelle de distribution de ses membres en quatre comités, qui fait suite aux critiques exprimées par les députés au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

Les comités se répartissent les responsabilités suivantes : politique et programmes économiques; affaires extérieures; politique sociale; transports, travaux publics et affaires urbaines.

"Les comités, a déclaré M. Laniel, permettront aux députés libéraux de suivre les projets de législation à chacune des étapes de leur présentation."

Les députés au sein de trois des quatre comités se chiffrent présentement par 39, et par 38 dans celui des affaires extérieures.

Responsabilités

Les comités se partageront un certain nombre de responsabilités.

Ainsi le comité de la politique économique analysera et suivra les projets de loi relatifs à l'agriculture, aux pêches et forêts, à l'expansion du Nord, aux ressources naturelles, au développement économique régional, aux finances, au commerce ainsi qu'à la consommation et aux corporations.

Le comité des affaires extérieures se penchera sur la constitution, les relations fédérales-provinciales, et la défense.

Le comité de la politique sociale englobera la santé et le bien-être, les affaires indiennes, la justice et les affaires légales, le travail, la main-d'oeuvre et l'immigration de même que les affaires des anciens combattants.

Enfin, le quatrième comité, transports et travaux publics, coordonnera tous les autres sujets non attribués: radiodiffusion, films et assistance artistique, postes, communications et habitation. Ce dernier comité répondra aussi de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Menace de grève à l'Hydro-Québec

Les négociateurs syndicaux des employés de l'Hydro-Québec recommandent la grève générale et totale.

Une lettre recommandant l'arrêt de travail sera envoyée aux quelque 8,500 employés de l'Hydro, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) dans les prochains jours. Des assemblées doivent être tenues à travers la province pour prendre un vote de grève au scrutin secret.

Les syndiqués se répartissent dans trois unités distinctes de négociations (bureaux, métiers, techniciens). Ils sont cependant représentés à la table des négociations par un seul négociateur, M. Fernand Daoust.

Vendredi dernier, le syndicat annonçait l'échec de la conciliation.

"Par son attitude provocatrice, l'Hydro-Québec a forcé ses employés à prendre des moyens radicaux", a déclaré M. Daoust, dans un communiqué publié hier.

Le négociateur en chef a affirmé que plusieurs points sont encore en litige. Il a accusé l'Hydro d'avoir maintenu ses positions initiales.

Contrats à forfait

"Ainsi, il n'y a toujours pas d'entente sur des questions aussi importantes que celles des contrats à forfait, de l'évaluation des tâches et des régimes de sécurité sociale", a-t-il fait remarquer.

M. Daoust a ensuite fait un tour d'horizon des articles, tels que les horaires du travail et les congés statutaires, où, selon lui, l'Hydro a fait des offres inférieures au statu quo.

En ce qui concerne les offres monétaires, la société d'Etat propose des augmentations de trois pour cent chacune des deux premières années et de deux pour cent la troisième.

"Or, d'observer le leader syndical, si l'on s'en tient aux prévisions du Bureau fédéral de la statistique, le coût de la vie subissant une augmentation d'environ 4½ pour cent cette année, les employés accuseraient une diminution de leur revenu réel.

"A cause du niveau de compétence exceptionnel des travailleurs de l'Hydro-Québec de telles offres ne font que favoriser le mouvement de l'exode de ces compétences", a conclu M. Daoust.

Expo d'Osaka

M. Michel-P. Boudriau devient commissaire du Pavillon du Québec

M. Michel P. Boudriau, a été commé commissaire du pavillon du Québec à Osaka.

M. Boudriau occupait, depuis le mois de mars, le poste de commissaire associé pour ce pavillon.

Depuis avril 1968, il était directeur adjoint de l'exploitation à Terre des Hommes; à ce titre, il était, notamment, responsable de la planification, du personnel et de la gestion du budget.

De septembre 1963 jusqu'à avril 1968, le nouveau commissaire était au service de la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967: il y a occupé successivement les postes d'adjoint au secrétaire, d'assistant-secrétaire, d'avocat-conseil et de chef de cabinet du directeur général.

Originaire de Montréal, M. Boudriau a fait ses études au collège Sainte-Marie, à la faculté des Sciences, ainsi qu'à la faculté de Droit de l'Université de Montréal, où il a poursuivi des études post-universitaires après l'obtention de sa licence.

Le pavillon du Québec à Osaka, auquel le gouvernement québécois consacrera $3,220,000 est actuellement en construction.

La Société Takenaka Komuten s'est engagée à terminer les travaux pour le 31 décembre 1969. Le coût total de la construction du pavillon et des pièces qui y seront exposées est de l'ordre de $1,700,000; le reste du budget global sera consacré aux frais d'exploitation et aux frais généraux.

Les plans du pavillon du Québec à Osaka ont été préparés par M. Acques Deblois, architecte de Québec, et par la Société Sanzo, architecte, du Japon, co-architectes. Le ministère des Travaux publics du Québec assure la coordination des travaux de construction.

On est sans nouvelle d'un adolescent parti chercher du travail il y a 4 mois

La police de LaSalle est toujours sans nouvelle d'un adolescent de 18 ans, parti le 28 mai dernier pour faire un voyage dans la région de Saint-Fabien, comté Rimouski.

Jacques Poulin, demeurait au 8745, rue Beyries, à LaSalle, et son frère n'ayant aucune nouvelle de lui après plusieurs mois d'absence a décidé de porter une plainte à la police municipale.

Apparemment, le disparu ne se serait jamais rendu à destination. Lorsqu'il a quitté LaSalle, il a emporté avec lui une carabine de calibre .22.

Au moment de son départ, Jacques Poulin portait un pantalon vert pâle, un chandail et des bas verts et des souliers noir.

Il a les cheveux brun foncé, frisés, les yeux gris, le teint pâle et le nez applati. Il mesure 5 pieds et 9 pouces et pèse 140 livres.

Jacques Poulin s'exprime en français et en anglais.

Toute personne pouvant aider la police dans ses recherches est priée d'entrer en communication avec le Service de la police de LaSalle à 366-2121.



Jacques Poulin

Hausse de l'indice des prix à la consommation

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a monté dans les 10 provinces de juillet à août, a révélé le Bureau fédéral de la Statistique.

Les augmentations ont varié d'un point à Halifax à un dixième à Vancouver.

L'indice alimentaire a monté dans toutes les villes sauf Vancouver où l'on n'a noté aucun changement. Le logement et ses dérivés a augmenté partout sauf à Montréal, sans changement, et à Saint-Jean, T.-N., qui a enregistré une baisse légère.

Voici les indices comparatifs pour août et juillet, ces derniers entre parenthèses:

St-Jean, T.-N. 120.6 (120); Halifax 121.4 (120.4); St-Jean, N.-B. 121.6 (121); Montréal 123.2 (122.7); Ottawa 124.3 (123.8); Toronto 125.8 (124.9); Winnipeg 123.9 (123.7); Saskatoon-Regina 120.7 (120.5); Edmonton-Calgary 122.4 (122.2); Vancouver 120.1 (120).

Ces indices sont basés sur un critère de 100, établi en 1961.

Contrebande de médicaments

BUFFALO (AP) — Ne pouvant fournir le cautionnement de $20,000 qu'on avait exigé, quatre Américains ont été confinés, hier, en cellules à Buffalo, dans l'Etat de New York, après avoir été accusés par la police de l'endroit de contrebande de médicaments à volailles d'une valeur de $182,000. La marchandise provenait du Canada.

Les agents des Douanes américaines ont affirmé que les accusés avaient utilisé une embarcation motorisée pour transporter quelque 7,000 livres du médicament — le "Zoleen" — du côté canadien au côté américain du lac Ontario.

Le médicament se détaille généralement à $16 la livre aux Etats-Unis, mais la loi américaine en restreint l'importation par un contingentement.

Selon la police, le médicament venait d'Italie, via les îles Bahamas et Toronto.

LE JOUR DE PAYE N'ETAIT-IL PAS UNE PETITE FETE ?

Revenez au travail de bureau à titre de temporaire Manpower

Manpower détient des positions à temps partiel bien rémunérées pour les femmes qualifiées. Sténos et dactylos. Commis. Opératrices de machines de bureau. Pour vous rendre les choses encore plus faciles, Manpower vous laisse choisir les jours et les heures qu'il vous convient de travailler. Retrouvez cette petite griserie que vous procurait chaque chèque de paye. Venez chez Manpower aujoud'hui.

MANPOWER SERVICES LIMITÉE

Le plus grand service de main-d'oeuvre temporaire au monde

1255 Carré Phillips, suite 703
Tél. 844-1074
Un employeur équitable

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



GASTON LAVALLÉE
6425, rue Louis-Hémon, 729-2801

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

EXPORT
félicite les
842
GAGNANTS
du
QUÉBEC
des deux dernières semaines



VOTRE PROCHAIN PAQUET
d'EXPORT ou d'EXPORT "A" PEUT VALOIR
JUSQU'À $1,000
Gagnez le "paquet" avec un de ces paquets!

Vous allez a Toronto?



Allez vous détendre au Sheraton King Edward. A Toronto, c'est là que descendent les administrateurs tendus. Site idéal. Détendez-vous dans les salles à manger Victoria Room et Oak Room, dans les bars-salons Times Square et Golliwog. Locations à prix garantis de Montreal par téléphone à 842-5861.

l'hotel Sheraton King Edward
Toronto, 37 est, rue King.
Hôtels et motels Sheraton. Service international

1 + 418 = QUÉBEC

Il suffit d'ajouter le numéro de téléphone que vous désirez. L'interurbain automatique, c'est aussi simple que ça!

Bell Canada
Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Quand l'Europe enlève son maquillage d'été...

L'Europe se fait voir à son naturel. Quand la vie reprend son rythme de tous les jours. Quand les montagnes se parent de teintes enflammées. Quand la brume envahit les rivières. Quand les feux pétillent dans les cheminées.

MONTRÉAL-PARIS
pour aussi peu que $255.

Le vol Europe 870 fait le voyage Montréal-Paris tous les jours sans escale.

*Tarif d'excursion 14-21 jours, aller-retour classe économique, applicable aux membres d'un groupe de 15 personnes ou plus qui achètent un circuit d'au moins $76.

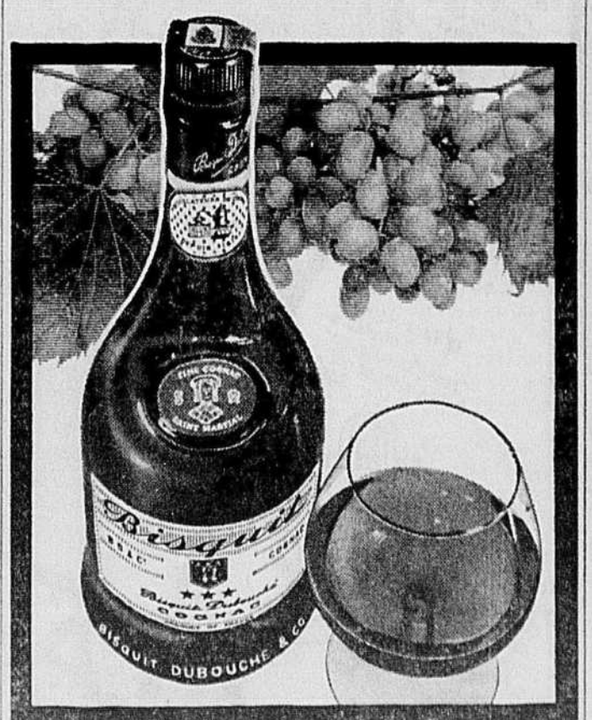
Faites vos arrangements avec un agent de voyage ou Air Canada à 937-8555

Et Air Canada vous en rapproche par ses multiples destinations.

Tous les jours Air Canada s'envole vers l'Europe. Vers Paris. Francfort. Copenhague. Londres. Shannon. Glasgow. Vienne. Zurich. Bruxelles. Moscou. Et toutes les bonnes raisons de s'y rendre par Air Canada existent toujours: plans budgétaires, voyages arrêts en cours de route, tarifs spéciaux. Allez voir l'Europe avant que l'Europe se remaquille l'été prochain. C'est tout naturel avec Air Canada.

AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.





BEAUX RAISINS GRAND COGNAC
Bisquit

au jour le jour

TELEVISION

3.30 (2) (4) (5) (6) (7) • Edge of Night
(4) Hé, les Gars !
(5) • You don't Say
(8) (12) (13) • The Money Makers. Avec Jim Perry.
(8) (22) • One Life to Live
(9) NC In Memoriam
(10) • Madame s'amuse
4.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Bobino
(3) • Gomer Pyle, NSMC
(4) Le Commodore Sémaphore
(4) (5) (6) • Galloping Gourmet
(5) • The Match Game
(7) General Hospital
(8) (13) • The Newlywed Game
(8) (22) • Dark Shadows
(9) NC Vers le progrès avec B.P.
(10) • La Cabane à Midas
(12) • Batman
4.25 (5) • NBC News
4.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Sol et Gobelet
(3) Perry Mason
(4) (5) (6) • Moment of Truth
(5) • Gilligan's Island
(7) • Dudley Doright
(8) The Munsters
(8) (13) The Uncle Bobby Show
(9) NC A la bonne bouche
(10) • Sentinelles de l'air
(12) • Star Trek
(22) Bozo
5.00 (2) (9) (11) • Mini-Fête
(4) (6) • Rocket Robin Hood
(4) Sentinelles de l'air
(5) The Big Valley
(5) Cartoons
(7) • Route 66
(7) • Gomer Pyle, USMC
(8) Gilligan's Island
(8) (13) • Five O'Clock Movie
"Breath of Scandal"
(9) NC La découverte du beau parler
(10) (13) • Le 5 à 6. Invitée: Pierret Beauchamps
5.30 (2) (9) (11) • La vie qui bat
(3) Have Gun, Will Travel
(4) (5) (6) • Abbott and Costello
(4) • Le 5 à 6
(7) Dennis the Menace
(8) 5.30 Report
(9) NC LSD Pot
(12) • The Pierre Berton Show :
(22) TV/22 Sports

MARDI EN SOIREE

5.50 • (22) Weather Report
5.55 • (22) Business Report
6.00 (2) (9) (11) • Skippy
(3) World of Sports
(4) • Reach for the Top
(5) Eye Witness News
(5) Dateline
(6) • Julia
(7) Troisième édition
(7) Channel 7 News
(8) Six O'Clock Movie
"I'IL Get By"
(9) NC La Croix Rouge canadienne
(9) Sur le vif
(10) • Studio 10
(12) • Pulse
(13) Sur la scène du monde.
(22) • Vic Maerki News, Weather and Sports
6.15 (3) Weatherwise
(7) C'est mon opinion
6.20 (7) Edition sportive
6.25 (3) Newstime
(5) Weather
6.30 (2) (9) (11) Téléjournal
(4) Panoramonde
(4) • Evening Report
Public Affairs Sports, Weather, News Wrap-Up.
(5) After Six
"A Private's Affair"
(5) • Huntly Brinkley Report
(7) • CBS Evening News
(7) Le Relais.
(9) NC Allons à Blue Bonnets
(13) Jeunesse d'aujourd'hui
(22) ABC Evening News
6.31 (6) Hour Glass
6.35 (9) 24 Heures
6.40 (2) (11) Nouvelles du sport
6.45 (2) (11) 24 Heures
(9) • Sur le vif.
7.00 (2) (9) (11) Format 30
(3) • CBS News
(4) Les découvertes de Jen Roger
(5) Marshall Dillon
(7) Télé-cinéma
"L'aventurier du Rio Grande"
(7) Have Gun, Will Travel
(8) (13) • Newsline
(9) NC Sports Extra
(9) C.E.T.V.
(10) • Le 10 vous informe
(12) • The Courtship of Eddie's Father
(22) • Mr. Ed.
7.30 (2) (9) (11) • Cinéma du mardi :
"Tonnerre sur Timberland"
(3) (7) • Lancer
(4) (10) (13) • Hawaii 5-0
"Nous serons des étrangers"
(4) • On Safari
(5) • I Dream of Jenny
(6) All Around the Circle
(8) (22) • The Mod Squad
(8) (12) (13) • It Takes a Thief
(13) Le Fugitif
8.00 (4) (5) (6) • The Liberace Show
(5) • Debbie Reynolds Show
(9) NC Nouvelles en langue grecque
8.15 (9) NC Nouvelles en langue italienne
8.30 (3) (7) • Liberace
(4) (10) (13) • Cré Basile
(5) • Julia
(8) (12) (13) • The John Davidson Show : inv. David Steinberg et Lynn Kellogg.
(8) • Special — Folk Gospel Music Festival
(22) • It Takes a Thief
9.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Rue des Pignons.
(4) (10) • Cherchez le Magot
(4) (5) (6) • Town'N Country
(5) Tuesday Night at the Movies
9.30 (2) (7) (9) (11) (13) • Moi et l'autre
(3) (7) • Doris Day
(4) (10) • Vauveville
Invités : Juliette Pétrie, Yvan Ducharme, Maurice Gauvin.
(4) (5) (6) • The Bold Ones
(8) (22) • NYDP
(8) (12) (13) • Strange Report
10.00 (2) (7) (9) (11) (13) • Format 60
(3) (7) • The CBS News Hour
(4) (10) • Toute la ville en parle, avec Edward Remy et Jacques Matti
(8) (22) • Dick Cavett Show
10.30 (4) Panoramonde
(4) (5) (6) • Man at the Center
(10) • Le 10 vous informe
(8) (12) (13) • Our World
11.00 (2) (7) (9) (11) (13) Téléjournal
(3) Channel 3 Night Beat
(4) Heure exquise : "Capitaine Blood"
(4) (5) CBC-TV News
(5) Eye Witness News
(6) CBC National News
(7) Channel 7 News
(8) The Eleven O'Clock News
(8) (12) (13) • CTV National News
(10) En pantoufles : "Le Roi du bla-bla-bla"
(22) • TV/News and weather
11.18 (12) • Pulse
11.19 (4) (5) (6) Viewpoint
11.20 (2) (9) (11) Téléjournal
(7) Dernière édition
(8) (13) • Newscap & Sports Final
(13) Les actualités
11.25 (4) Night Final
(5) Editorial
(6) Night Overall
11.30 (2) (9) (11) Nouvelles du sport
(3) • The Merv Griffin Show
(5) (7) • The Tonight Show : avec Johnny Carson
(5) After Eleven
"Gentle Terror"
(8) (22) • The Joey Bishop Show
(8) (13) • The Pierre Berton Show
11.35 (4) Sports
11.40 (2) (7) (11) Ciné-Club
"Le Rêve"
(6) One of a Kind
"Dans Busters : Operation Downwood"
(13) Ciné-Soir
"Sandra"
11.45 (4) • Adventure Theatre:
"The Veils of Bagdad"
(9) Ciné-Club
"La jeune fille"
(12) Pajama Playhouse
"Gambler from Natchez"
12.00 (8) (13) Picture Page
12.30 (10) Dernière édition
12.37 (5) Postlude (Marc Legrand)
12.40 (6) Final Report and Weather.
12.59 (4) Musique Marc Legrand
1.15 (2) Téléjournal
(13) Nouvelles anglaises
1.30 (12) University of the air
2.00 (12) • Montreal Bulletin Board
2.15 (12) Newsroom 12

MERCREDI AVANT-MIDI

6.00 (3) Test Pattern
6:55 (5) Town and Country
7.00 (3) • CBS Morning News
(5) • Today (2 h.)
7.15 (7) Comment
(22) Sign On
7.20 (7) Social Security
7.30 (7) • CBS Morning News
(7) Les lève-tôt
(10) Les p'tits bonhommes
(12) Montreal Bulletin Board
(13) Super Car
(22) • Bozo
7:35 (4) Musique Marc Legrand
7.45 (3) Morning Report
(4) Dessins animés
(8) News
(10) • "C'est parti"
(12) Newsroom 12
7.50 (3) CBS Morning News
8.00 (3) (7) • Captain Kangaroo
(4) Yé, Yé, Quelle heure ?
(6) Test Pattern and Music
(8) • Farm & Home
(12) University of the air
"Social Psychology".
(13) Tremblez c'est l'heure
8.15 (4) Ontario Schools
8.30 (4) Madame est servie
(7) Cousins-Cousines
(8) Fantastic Four
(12) • Ed Allen Time
(22) Romper Room
8.32 (6) Stand-by Six
8.45 (10) • 36-24-36
(4) Mr. Dressup
9.00 (3) • Mike Douglas
(5) News of Women
(6) Film :
Quebec School Telecasts — "Parlons français"
(7) That Girl
(8) Morning Movie
"Her Sister's Secret"
Invitée : Monique Vermont
(10) • Madame est servie
(12) Romper Room
(13) Caméra 13
"La fureur de vivre"
9.10 (4) Schools
9.15 (6) Quebec School Telecasts
9.30 (2) (11) Zéro, Un Londres
"Défense de voler"
(4) En Matinée
"Les deux orphelines"
(5) • Country Corner
(6) Quebec School Telecasts
(7) Bewitched
(7) Avec un grain de sel
(9) Cours scolaires
(12) • Magic Tom
(22) Western Star Theater
9.43 (6) Quebec School Telecasts
10.00 (2) (7) (9) (11) (13) Le Roman de la Science.
"Les Travaux de Reaumur"
(3) (7) • The Lucy Show
(5) • It Takes Two
(6) • Quebec School Telecast
"Legend of the Indian"
(8) (13) School Telecast
(10) • Bonheur du jour
(12) Hercules
(22) • Morning Show
10.15 (4) Opening
10.25 (5) • NBC Morning News Report
10.30 (2) (7) (9) (11) (13) En mouvement.
(3) (7) Beverly Hillbillies
(4) (6) (5) Friendly Giant
(5) • Concentration
(9) C Channel 9 Movies
(10) • Leçons de beauté !
(12) Bewitched
10.45 (2) (7) (9) (11) (13) • Monsieur Surprise
(4) (5) (6) Chez Hélène
(10) La santé dans votre assiette
11.00 (2) (7) (9) (11) (13) La Souris verte.
(3) (7) • Andy Griffith
(4) • Bonheur du jour
(4) Ontario Schools
(5) (6) Mr. Dress-Up
(5) • Personality
(8) Of Lands and Seas
(10) • Réponse à tout avec Paul Dupuis.
Invitée : Mme Angelina De Bello. Sujet : Cours de Couture
(12) The Mike Douglas Show
(22) • The Bob Bannon Show
11.15 (2) (9) (11) Cinéma
"La Ballade du Hussard"
(7) Théâtre des petits
(12) News and Sign On
(13) A vous la parole
11.25 (4) (5) (6) Pick of the Week
11.30 (3) (7) • Love of Life
(4) Palmarès
(5) • Hollywood Squares
(7) L'Extravagante Lucie.
(8) (13) University of the air
(10) Eternel Amour
"Ruy Blas"
11.45 (13) Matinée estivale
11.55 (4) (5) (6) CBC TV News
12.00 (3) (7) • Where the Heart Is
(4) (6) Luncheon Date
(5) • Jeopardy
(7) Minirama.
(8) (22) Bewitched
(8) (13) • Magistrate's Court
(10) Les p'tits bonhommes
(12) • The Flintstones
12.05 (13) Les actualités
12.10 (10) Première édition
12.15 (4) Actualité
(10) Ciné-mercredi
"Demain, il sera trop tard"
(13) Les petites annonces
12.25 (3) • CBS News
(7) • CBS Midday News
12.28 (4) Editorial
12.30 (3) (4) (6) (7) • Search of Tomorrow
(4) De tout de tous
(5) • Eye Guess
(7) Deuxième édition
(8) (22) • That Girl
(8) (13) • Bewitched
(12) • Woman's Program: avec Edith Serei
(13) Matinée estivale se poursuit
12.45 (7) C'est mon opinion
12.50 (7) Midi sport
12.55 (5) • NBC News
1.00 (2) (9) (11) • "J'avais sept filles"
(3) One O'Clock Weather
(4) Epelle-O-4
(4) (6) Luncheon Date
(5) • I Love Lucy
(7) • Vive les femmes.
(7) (8) (22) • Dream House
(8) (13) • News
(12) • John Manolesco
1.03 (3) Across the Fence
1.05 (8) (13) Picture Page
1.15 (3) Channel 3 Presents
(8) (13) Carton Party
(13) Les plus beaux films
"Le Triporteur"
1.30 (3) (4) (6) (7) • As the World Turns
(4) Au bout du fil
(5) Test Pattern and Music
(5) • You're Putting Me On
(8) (22) • Let's Make a Deal
(8) (13) • Romper Room
(12) • Magistrate's Court
1.50 (5) Prélude (Marc Legrand)
2.00 (3) (7) • Love is a Many Splendored Thing
(4) (6) • Strategy
(4) • Entre nous
(5) • Days of Our Lives
(5) Luncheon Date
(7) Sur Deux Notes
(8) (22) • The Newlywed Game
(8) (13) • Ed Allen
(9) NC Nouvelles en langue grecque
(10) Ciné-mercredi :
"Les menteurs"
(12) Peyton Place
2.15 (9) NC Nouvelles en langue italienne
2.30 (2) (9) (11) • Oui ou non
(3) (7) • Guiding Light
(4) • Dick Van Dyke Show
(5) • The Doctors
(6) Coronation Street
(7) C'est beau la vie
(8) (22) • The Dating Game
Jeux
(8) (12) (13) • People in Conflict
(9) NC Pous vous, madame
3.00 (2) (7) (9) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
(3) (7) • Secret Storm
(4) (5) (6) Take Thirty
(5) • Another World
(8) (22) • General Hospital
(8) (12) A D
(9) C L Talk it Over
Interview

RADIO/AM

9:00 CKVL Le hit parade américain.
CBF Concert Symphonique. Concerto no 1 en ré majeur pour violon et orchestre, op. 6 (Paganini): Leonid Kogan et Orch. philharmonique de Moscou, dir. Vassily Nebolsin. — Symphonie en do majeur, op. 46 (Hans Pfitzner): Orch. philharmonique de Berlin, dir. Ferdinand Leitner.
CFCF Ed Stock.
9:55 CKVL Nouvelles.
10:00 CKVL — Télé-Confidences avec l'abbé Signori.
CBM — CBC National News from the capitals.
CBF Des livres et des hommes.
10:15 CBM Five Nights a week at this time.
10:30 CBF Radiojournal.
CBM Theatre 10.30. "French Without Tears" par Terence Rattigan.
10:50 CBF Commentaires.
10:55 CBF Nouvelles du sport.
CKVL Les sports.
11:00 CBF — Les Chefs-d'oeuvre de la musique — Musique à la cour d'Elisabeth 1ère (John Dowland). — Symphonie no 4 (Honegger): O.R.T.F., dir. Charles Munch.
CKVL Prière du soir.
CBM — CBC News.
CFCF News and Sports.
11:03 CBM A Conductor's Discography. — Ernest Ansermet de l'Orchestre de la Suisse Romande. Program: Cantata No 105, Bach; Symphony No 22 in E Flat.
11:05 CKVL Pour adultes seulement. — Avec le Dr Serge Mongeau.
11:10 CFCF — Ed Stock
11:55 CKVL — Nouvelles
12:00 CBF — Radiojournal
CKVL — Les gardiens de la nuit
CKAC — Nouvelles
CBM — CBC News and Weather
CFCF — Bert Gordon
12:03 CBF — Pensées de la nuit
12:05 CKAC — Du soir au matin (jusqu'à 6 a.m.)
12:07 CBM — That Midnight Jazz
12:08 CBF — Vienne la nuit — Poèmes, contes, fantaisie et humour. Musique classique et jazz. Chansons et musique de nuit. Animateurs: Christiane Delisle et Guy Ferron.
12:55 CKVL — Nouvelles — Les Gardiens de la nuit — Avec Blaise Gouin et André Breton. Bulletin de nouvelles à toutes les heures, cinq minutes avant l'heure — Bulletin avant la demie de chaque heure.
1:00 CBF — Radiojournal
CBM — CBC — News and Weather
CFCF — Reg Gale
1:03 CBF — Fin des émissions
1:07 CBM — It is Written, Closing

MERCREDI EN MATINEE

6:00 CBF — Radiojournal
CBM — Concert Time
CKVL — Défi avec Yvon Dupuis et Jean-Marie Ménard.
CKAC — Nouvelles
6:05 CBF — Les p'tits matins. Anim.: Pierre Perreault.
6:12 CKAC — La vie quotidienne
6:30 CBF — Radiojournal
CJMS — Gilbert Chénier
CKAC — Nouvelles
6:33 CBF — Les p'tits matins
6:55 CBF — Prière
CKVL — Journal du matin
7:00 CKAC — Nouvelles
CBF — Radiojournal
CKLM — Réveil LM
CKVL — Défi
7:05 CBF — Les p'tits matins — Avec Pierre Perreault et Jean Mathieu
CBM Shop Talk.
CKAC — Ce matin
7:18 CKAC — Plein Air
7:25 CKVL — Les sports
7:30 CBF — Radiojournal
CBM — CBC News
CKVL — Défi
7:33 CBF — Les p'tits matins
7:45 CBM — Town Talk
7:54 CBF — Nouvelles du sport
7:55 CKVL — Nouvelles
8:00 CBF — Radiojournal
CBM — The World At Eight
CFCF — News, Sports and Commentary
CJAD — he World Today
CKGM — Dean Kaye, Mike Donegan
CKLM — Le monde ce matin
CKVL — Défi
CKAC — Nouvelles canadiennes
8:10 CBF — Commentaires
CFCF — Ken Dobson
8:15 CBF — Les p'tits matins
CKGM — Bill Roberts
CKLM — Opinions J.-L. Gagnon
8:17 CKLM — Réveil LM
8:25 CKVL — Nouvelles
8:30 CKVL — Défi
CJMS — Tex et Marthe
CBM — The Max Ferguson Show
8:35 CBM — The Max Ferguson Show.
8:55 CKVL — Nouvelles
9:00 CBF — Radiojournal de Toronto
CBM — News and Weather
CKAC — Les beaux jours
CKGM — David Bassett
CFCF — Joe Van
CKVL — Pyramide avec Claude Séguin.
9:06 CBF — Présent magazine d'actualité. Edition nationale — Animateur: Gaby Drouin
CKAC — Les beaux jours
CFMB — Music Box
CJMS — Emile Genest
9:15 CBM — Gerussi — Musique et conversation avec Bruno Gerussi, Allan McFee.
9:30 CBF — Le matin d'aujourd'hui — Une brise de Québec, avec Richard Joubert. Musique choisie
CJMS — Nana Mouskouri
CKVL — Madame X
9:55 CBM — Assignment
CKAC — Coupons de caisse Métropole
10:00 CBF — Radiojournal d'Ottawa
CBM — CBC News
CJMS — Emile Genest
CKVL — Madame X
10:03 CBF—Carnet de voyage "Florence" avec Gérald Danis.
CBM — CBM Magazine
10:15 CBF — Quatre chansons — André Gagnon, pianiste, accompagne des interprètes de la chanson dans des compositions d'un chansonnier.
10:30 CBF — Une glace au soleil — Animatrice : Huguette Proulx.
CJMS — Michel Mercier
CKVL — Club du disque avec Jacques Duval.
11:00 CBF — Radiojournal
CJMS — Emile Genest
CKVL — Club du Disque
11:03 CBF — Au chant de l'Alouette — De Moncton. Chansons folkloriques avec le trio Les Allegro et Edith Butler. Texte d'Herménégilde Chiasson. Orch. dir. Robert Beaulieu. Animateur: Marc Filion.
CBM — Matinée (1re partie).
11:15 CKVL — Côte Vertu
11:30 CBF — Les Joyeux Troubadours
CKVL — Pyramide
CJMS — Michel Louvain
11:45 CBM — Canadian Short Stories
11:55 CBM — Assignment 4: Canadian Capitals
CKVL — Nouvelles
12:00 CBF — Radiojournal
CBM — Radio noon
CJMS — Jean-Guy Moreau
CKVL — Ça pourrait être pire — Avec Clovis Dumont
12:03 CBF — Tendrement
12:05 CKAC — Midi-Montréal
12:15 CKAC Sports.
12:25 CKVL — Edition spéciale
12:30 CBF — Le plan quotidien — Chronique de Mme Jocelyne Gauvin, diététiste.
CKVL — Ça pourrait être pire
CFCF — Twelve Thirty Report
CJMS — Normand Fréchette
12.45 CFCF — Paul Harvey
CKAC La Bourse
12:55 CBM — Assignment 5: Science.

RADIO/FM

3:00 CHRC — "La boite à musique".
3:33 P.M. CBF — Invitation à la musique — De Québec
4:00 CBM — News
CHRC — "L'heure du thé".
4:30 CBF — Avec ou sans soleil
CBM — Divertimento Musique, avec Lamont Tilden.
(jusqu'à 6 h)
5:00 CBM — News
CHRC — "Chansons en liberté"
6:00 CBM — The World at 6
CBF — Cours universitaires
"Géographie urbaine" par le professeur Gilles Boileau.
CHRC — "Musique de dîner".
6:30 CBM — Music Before 1700 — Avec Host Bob Kerr de Vancouver.
CHRC — "Radiojournal".
7:00 CBM — La ronde
CKVL — Concert Chrysler — Oeuvres de Weber/Berlioz. Tchaïkovsky: "Valse des Fleurs". Rachmaninoff: Prélude en Do Dièse mineur, Op. 3, No 2.
7:00 CHRC — "Au jour le jour".
7:20 CBF — Cours Universitaires: "Histoire du Moyen Age" par le professeur Jacques Falmagne.
7:30 CKVL — Virtuosité. — Gluck/Mottl: Ballet. Rudolf Kempe dir. L'Orchestre Philharmonique de Vienne.
7:30 CHRC — "La Stéréo à son meilleur".
8:00 CBF Intégrale — Oeu-
8:00 CBF Intégrale — Oeuvres de Georg Philipp Telemann. Sonate en ré mineur, Trio en mi mineur, Trio en ré et Sonate en mi bémol pour hautbois et clavecin: Quatuor instrumental Maxence Larrieu. — Sonate de concert en ré pour trompette et orchestre: Maurice André et Association des concerts de chambre de Paris, dir. Fernand Oubradous.
8:00 CHRC — "La boite à chansons".
CBM — The Art of Glenn Gould
CKVL — Concerto
Ravel: Concerto en Sol — Allegramente; Adagio assai; Presto; Marguerite Long, piano; Maurice Ravel dir. l'Orch. Symphonique.
8:30 CKVL — Canadiana
Joachim: Fantaisie pour orgue; Kenneth Gilbert, orgue. Bach: Partita No 4 en Ré majeur — Ouverture; Allemande; Courante; Aria; Sarabande; Menuet; Gigue: Glen Gould, piano.
9:00 CBF — Radiojournal
CBM — Musica Viva
CKVL — Opéra
Verdi: Otello
Carlos M. Guichandut, ténor; Giuseppe Taddei, baryton; Angelo Mercuriali, ténor; Tommaso Soley, ténor; Marco Stefanoni, basse; Alberto Albertini, baryton; Mario Conte, basse; Cesy Broggini, soprano; Rino Corsi, mezzo-soprano; Franco Capuana dir. l'Orchestre et le Choeur Symphonique de Torino della Radiotelevisione Italiana.
9:03 CBF — Carrefour des arts — "Quelques réflexions de poètes et d'auteurs célèbres sur les hommes".
9:30 CBM — The Concerto
11:00 CBM — Playback
11:15 CKVL — Chopin: Sonate No 2, en Si bémol Mineur, op. 35—Grave; Scherzo; Marche funèbre; Finale. Alfred Cortot, piano; Valses: No 1, en Mi Bémol; No 2, en La Bémol; No 3, en La Mineur; No 4, en Fa; No 5, en La Bémol; No 6, en Ré Bémol; No 7, en Do Dièse Mineur; Alfred Cortot, piano.
12:00 A.M. -
CBF Radiojournal
CBM — News, Weather, Sports
12:01 CKVL — Ouvertures — Mozart: Mariage de Figaro; Beethoven: Egmont; Verdi: La Forza del Destino: Arthur Winograd dir. la Symphonie Virtuoso de Londres.
12:07 CBM — That Midnight Jazz
12:30 CKVL — Boston Pops— Thomas: Mignon Ouverture; Liszt: Fantaisie Hongroise, Ozan Marsh, piano; Arthur Fiedler dir. l'Orchestre de Boston Pops.
1:00 CBM — News, Weather, Sports
CKVL — Musique d'Italie.
Mandelones de Rome. The Don Martone Quartetto.

MERCREDI EN MATINEE

6:00 CBM — Montréal à la carte (Jusqu'à 9:00 a.m.)
9:00 CBF (voir l'horaire de CBF-AM jusqu'à 11:59 a.m.)
CBM National News
9:10 CBM Concert Time
10:00 CBM News
10:03 CBM Mid-Morning Montreal
11:00 CBM News
11:03 CBM Mid-Day Toronto (jusqu'à 1 h)
11:59 CBF Résumé
12:00 CBM BBC News
Directement de Londres
CHRC — "Bon appétit".
12:01 CBF Concert Populaire
1:00 CBF Airs d'opéras — Récital Thérèse Schmidt et Nicolai Ghiaurov.
CBM Time Signal and News
CHRC — "Radiojournal" nal".
1:15 CBM This Week's Artist
CHRC — "Variétés".
2:00 CBF Concert
CHRC — "A votre choix".
2:03 CBM Afternoon Concert
3:00 CBF Musique de Piano Récital Leonard Pennario. "Etude en forme de valse" (St-Saëns); "To a Wild Rose" (Mac Dowell); "Un Sospero" (Liszt), et "Arabesques" nos 1 et 2 (Debussy).
CHRC — "La boite à musique".
CKVL — Nouvelles
12.59 CBM — Time Signal
CBF — Signal horaire
1:00 CKAC — Le point du jour
CBF — Le monde maintenant
CBM — CBC News and Weather
— Joe Dassin
CKVL — Club du disque canadien — Avec Jacques Duval
CFCF — Reg Gale
1:15 CBM — After Noon
1:25 CKVL — La vie sociale — Avec Pierrette Champoux.
1:30 CBF — Du Saint-Laurent aux sources françaises — Les familles Fournier
CJMS — Aufray et Hardy
1:45 CBF — Avec les yeux du coeur — Texte: Jean Morin
1:55 CKVL — Nouvelles
CBM — Assignment — Personality
2:00 CKAC — Rendez-vous
CBF — Marie Tellier, avocate — "Le petit fonctionnaire gris".
CJAD — The Doris Clark Show
CBM — CBC News
CKVL — Madame X.
CJMS — Rika Zarai
2:03 CBM — Entre Nous
2:05 CKAC — Rendez-vous
2:10 CBF — Clémentine
2:20 CBF — Les Visages de l'Amour — "L'Ombre de Dreyfus ou l'Amour de la justice".
2:30 CBF — Radiojournal
CBM — Matinée (seconde partie)
CJMS — Chantal Pary et Papillon
2:33 CBF — La brune et la rousse, de Vancouver, avec André Vigeant
2:55 CKVL — Nouvelles
CBM — Assignment — Actuality
3:00 CKAC — Pause-Café
CBF — L'oeuf de Colomb avec Luce Guilbault et André Brassard.
Animateur: Rudel-Tessier
CBM — CBC News
CKVL — L'heure de la bonne humeur — Avec Léon Lachance, ses artistes invités et Rod Tremblay.
3:03 CBM — The World's Great Music

CJFM
52 Minutes de musique en Stéréophonie à chaque heure
95.9 au CADRAN

WATIER et CIE de 9 h. à MIDI
JACQUES PROULX
NORMAND HUDON
JULIETTE HUOT
CKAC
du lundi au vendredi

surveillez-les
19 H 30 — CINEMA DU MARDI
TONNERRE SUR TIMBERLAND, en couleur.
Un western de Robert Webb, avec Alan Ladd et Jeanne Crain.
21 H 00 — RUE DES PIGNONS
Entrevue de Pauline avec la police. Luc semonce Philippe et Janine Jarry et Maurice Milot se retrouvent dans une situation embarrassante. En couleur.
21 H 30 — MOI ET L'AUTRE
Denise croit que le fiancé de Dominique devrait faire sa demande en mariage. En couleur.
22 H 00 — FORMAT 60
Un portrait du président du Niger S.E.M. Hamani Diori par le journaliste Jean Charpentier. — Nicole et Daniel Bertolino visitent le camp des Bérets verts au coeur de l'Amazonie brésilienne.
23 H 40 — CINE-CLUB
Le rêve — (Yougoslave 1966). Un récit poétique de Purisa Dordevic.
REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

LES CELARA* EN SCÈNE!



A B C D

Le groupe Stage 7 présente les séduisants 3-pièces Celara* dans de brillantes interprétations de motifs Jacquard ou des imitations de point de crochet.

A. Etoiles. Jupes et veste marines. Tricot coquille d'huître. Même motif. Jupe et veste brunes. Tricot bleu coquillage. C. Point de crochet. Ton coquille d'huître ou bleu ultra-pâle. B. Détails raffinés et élégance des lignes. Bleu bristol ou rouge flamme. D. Losanges, Jupe et veste brunes ou vert prairie. Tricot coquille d'huître. Tailles des 4 modèles : 8 - 18. Téléphoner à 842-6261 – Rayon 416 – Au deuxième, Centre-ville. Aussi à Rockland, Boulevard et Snowdon. $35

*marque déposée. Fibre acétate de Celeil du Canada.

TELEPHONER A 842-6261 — HEURES D'OUVERTURE: CENTRE VILLE ET SNOWDON, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H; DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD, 9 H 30 A 6 H; JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

PROPRIÉTAIRES

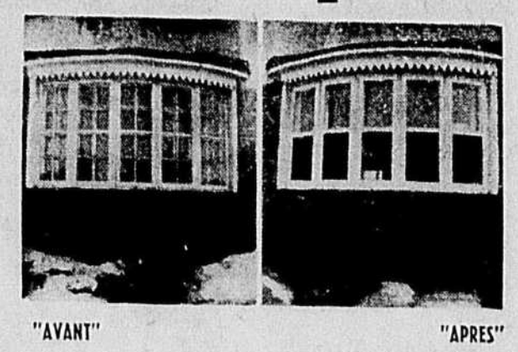
Changez vite vos fenêtres et réduisez vos dépenses



Remplacement du cadre et de toutes les pièces usées.

Nouvelles fenêtres plus modernes, plus belles, plus efficaces

en moins de 1 jour



"AVANT" "APRES"

Le PLAN RUSCO POUR LA RENOVATION DES FENETRES dans les maisons, les hôpitaux, les hôtels, les édifices commerciaux, les appartements, les usines — met fin aux frais de chauffage accrus et à tous les ennuis qu'engendrent les fenêtres usées, inefficaces contre les intempéries, s'ouvrant ou fonctionnant mal.

Le travail se fait rapidement, proprement, efficacement. Les résultats sont remarquables... et vous en retirez des bénéfices certains.

Demandez une entrevue avec le représentant en fenêtres Rusco. C'est un spécialiste consciencieux vraiment en mesure de vous aider à régler une fois pour toutes les ennuis et les frais qu'entraînent les fenêtres inadéquates.

En moins de temps que vous ne pensez, les ennuis que vous causent vos fenêtres pourront être chose du passé. Il n'y a aucun engagement de votre part... absolument pas !

RUSCO — La marque déposée Rusco et l'emblème de l'acier signifient valeur insurpassable et satisfaction durable

Steel — Entretien simplifié. Plus de loisirs. Vision améliorée.

UN PRODUIT DU CANADA

RUSCO-HOME SPECIALTIES (1962) Inc.

9095 boul. St-Laurent, Montréal

Tél. 381-2511

SERVICE APRES VENTE

Le sol de la Lune

Selon la NASA, il n'y a jamais eu d'eau dans la mer de Tranquillité

WASHINGTON (A F P) — Les dirigeants et spécialistes de la NASA ont affirmé hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne s'est jamais trouvé d'eau à la surface de la mer de Tranquillité depuis sa formation. En outre, d'après leurs calculs, certains rocs ramenés de la Lune par les astronautes d'"Apollo-11" en juillet se sont cristallisés il y a 3 ou 4 milliards d'années.

C e t t e constatation importante repose sur l'analyse des matériaux lunaires rapportés par Neil Armstrong et Edwin Aldrin à bord d'"Apollo-11". L e s expériences effectuées sur les roches ignées (c'est-à-dire résultant de la fusion) montrent qu'elles se sont cristallisées à cette époque, précise l'agence spatiale.

Les échantillons lunaires se composent d'autre part des "mêmes matériaux que ceux que l'on trouve sur terre dans les roches ignées et dans les météorites", ajoute la NASA. Elle souligne par ailleurs que l'on n'a trouvé aucune preuve jusqu'ici d'éléments biologiques dans les échantillons ramenés de la Lune par les deux premiers conquérants de cet astre.

Une constatation capitale à laquelle aboutit la NASA est la suivante: il est possible que les cailloux rapportés par Armstrong et Aldrin soient plus anciens que la Terre. "L'une des observations les plus passionnantes" fournies par l'étude des échantillons lunaires "réside dans l'ancienneté des roches ignées en provenance de cette partie de l'astre", soulignent les savants qui ont effectué cette analyse.

"Il est tout à fait clair qu'il existe une très bonne chance que l'époque de cristallisation de certains des rocs rapportés par "Apollo-11" r e m o n t e peut-être à des temps plus anciens que les plus vieux rocs existant sur la terre", a déclaré le porte-parole de la NASA.

La conférence de presse au cours de laquelle ont été révélés ces résultats préliminaires, était présidée par le docteur Thomas Paine, administrateur de la NASA. Parmi les principaux participants se trouvaient les docteurs Persa R. Bell, directeur du laboratoire de réception lunaire où ont été examinées les pierres et la poussière recueillies par les deux astronautes à la surface du plus proche voisin de la Terre, Eugene Shoemaker, géologue de l'Institut technologique de C a l i f o r n i e, E. Frondel, minérologue de Harvard, Paul Gast, sélénologue de Columbia, et R. B. Erb, adjoint du docteur Bell.

La NASA a révélé d'autre part, que l'analyse des quelque 55 livres de cailloux et de la poussière lunaires montre que ces matériaux se trouvent à moins d'un mètre de la surface de la mer de Tranquillité depuis 20 à 160 millions d'années.

Cette importante constatation jointe à l'extrême ancienneté des roches ignées lunaires t e n d r a i t, à première vue du moins, à confirmer la théorie d'une Lune calme et exempte des secousses sismiques que pourrait provoquer le volcanisme intérieur.

"Le sol de la Lune, à l'endroit où s'est posé "Apollo-11" est formé de façon prédominante, par une poussière granuleuse, légèrement cohésive et incompressible. Sa d u r e t é s'accroît considérablement à une profondeur de 6 pouces. Les principaux savants qui ont examiné les matériaux depuis les derniers jours du mois de juillet ont constaté qu'ils se composent principalement de silice, d'aluminium, de titane, fer, calcium et m a n g a n è s e. On trouve aussi de faibles traces de sodium."

"Les preuves ressortant de ce premier examen indiquent que la procédure (de formation des spécimens sélénologiques) diffère de toutes les procédures observées jusqu'ici sur terre".

L'impression prédominante parmi les savants qui ont analysé cailloux et poussière ramenés de la Lune par ses conquérants réside dans le fait que tous les travaux préliminaires ne résolvent pas la "grande énigme lunaire".

On ne sait toujours pas si cet astre est un corps céleste dépourvu de toute activité volcanique, ni si les cratères criblant sa surface résultent du seul impact de météorites.

Le "Grand âge" des échantillons sélénologiques, dont certains sont plus anciens que la Terre, détruit en tout cas la théorie selon laquelle la Lune serait un "morceau de Terre" arraché à notre planète et demeuré captif du champ gravitationnel terrestre.

A l'occasion de cette conférence de presse, a eu lieu la première présentation a u x journalistes d'un roc lunaire. On dirait un morceau de basalte d'apparence semblable à ce minéral r e n c o n t r é en maintes régions de la Terre. Il mesure 4 pouces dans sa plus grande longueur et pèse un peu plus d'une livre. Cet échantillon du satellite de la Terre a fait l'objet, il va sans dire, de la plus vive curiosité. Il est parfaitement visible, sous une cloche en plexiglass baignant dans l'azote pur. Le public washingtonien pourra le contempler à partir de demain.

VOTRE ENFANT N'APPREND PAS CERTAINES CHOSES ESSENTIELLES À L'ÉCOLE

Quelle que soit la valeur de l'enseignement scolaire, certaines qualités essentielles pour réussir dans la vie ne s'apprennent pas à l'école.

★ LE SENS DES RESPONSABILITES
★ LA VALEUR DE L'ARGENT
★ LE CONTACT AVEC LES GENS

toutes qualités fort recherchées, ne peuvent se transmettre. Seule l'expérience les fait acquérir à l'enfant.

la presse

vous aide à développer ces qualités chez votre enfant

Si vous avez un fils ou une fille de 12 à 15 ans à qui vous voudriez inculquer ce qui ne s'apprend pas à l'école, parlez-lui de devenir

PORTEUR

Pour savoir ce que le "métier" de porteur peut lui rapporter, en argent et en expérience pratique, composez 874-7293 et demandez à parler à M. Robert Bélanger.

Il y a actuellement des routes disponibles dans les quartiers suivants :

COTE-DES-NEIGES
OUTREMONT
VILLE MONT-ROYAL
PARC EXTENSION
ROXBORO
PIERREFONDS
DOLLARD-DES-ORMEAUX
SAINTE-GENEVIEVE
DORVAL
POINTE-CLAIRE
BEACONSFIELD
NOTRE-DAME-DE-GRACES
COTE SAINT-LUC
MONTREAL-OUEST
HAMPSTEAD
WESTMOUNT
LACHINE
CHOMEDEY

ONU: l'incendie de la mosquée islamique dû à l'occupation par Israël

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) – A l'occasion de l'incendie, le 21 août dernier, de la mosquée d'El Aksa, les pays islamiques membres de l'ONU, au nombre de 25, ont obtenu du Conseil de sécurité une résolution destinée à accentuer la pression morale et politique conçue comme devant dissuader Israël de se maintenir à Jérusalem.

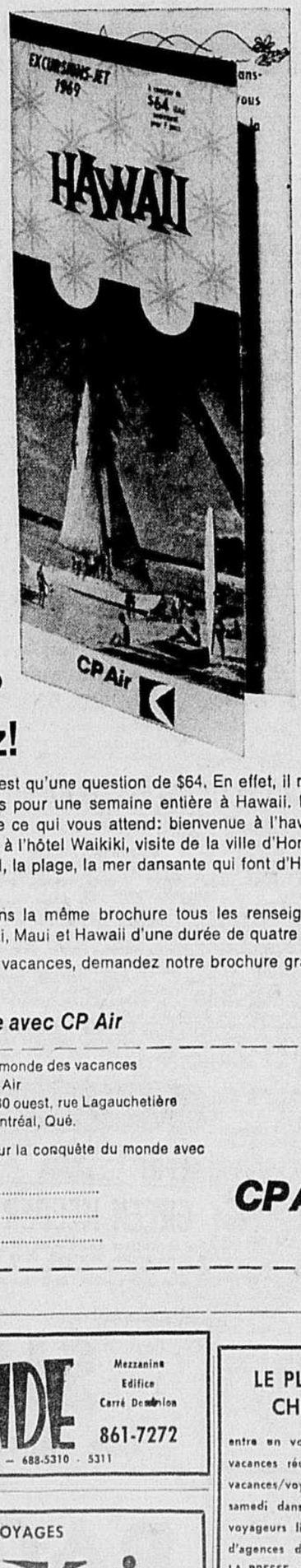
Cette résolution, présentée par le Pakistan et jugée trop indulgente envers Israël par certains pays arabes, n'attribue pas directement la responsabilité de l'incendie criminel de la mosquée à l'Etat hébreu mais le porte au compte de l'occupation israélienne de la ville sainte. A cet égard, le texte de la résolution "constate que l'acte exécrable de violation et de profanation de la sainte mosquée d'El Aksa", souligne l'immédiate nécessité pour Israël de renoncer à se refuser à se conformer aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, déclarant nulle et non avenue toute annexion de J é r u s a l e m par Israël.

La France a essayé d'introduire une nuance dans le paragraphe de la résolution qui, en enjoignant à Israël de se conformer aux conventions de Genève sur l'occupation militaire, pouvait être interprétée c o m m e signifiant qu'Israël violait ces conventions à Jérusalem. Le représentant de la France a indiqué qu'il aurait préféré une référence à la convention de La Haye de 1954 sur la protection des lieux culturels et religieux à celle mentionnant les conventions de Genève qui constituent une sorte de droit de la guerre. Auparavant, le représentant du Pakistan avait ajouté, dans un amendement de dernière minute, le terme "et au droit international" à la référence aux conventions de Genève.

Ayant obtenu un vote séparé, la France s'est abstenue sur le paragraphe contenant la référence aux conventions de Genève, mais celui-ci fut cependant adopté, ayant obtenu dix voix en sa faveur dont celle de la Grande-Bretagne. Celle-ci, à la surprise de certains observateurs, a figuré aussi parmi les onze membres du Conseil, dont cette fois la France, qui ont voté en faveur du texte présenté dans son ensemble.

On a pu noter au cours du débat que l'opposition des Etats-Unis au texte qui fut en définitive adopté fut très vive et a même répandu le sentiment qu'il y avait une sorte de raidissement des Etats-Unis dans les débats du Conseil de sécurité sur divers épisodes de la guerre du Moyen-Orient.

Israël, comme on s'y attendait, a rejeté la résolution adoptée par le Conseil en affirmant notamment que le sort de Jérusalem ne peut pas et ne sera pas décidé par un vote du Conseil de sécurité



Hawaii vous attire? Succombez!

Allez-y donc! Après tout, ce n'est qu'une question de $64. En effet, il ne vous coûtera que $64* plus les frais aériens pour une semaine entière à Hawaii. La brochure de CP Air "Hawaii" vous parle de ce qui vous attend: bienvenue à l'hawaïenne, le cou paré d'un lei, six nuits de rêve à l'hôtel Waikiki, visite de la ville d'Honolulu, croisière jusqu'à Pearl Harbour, le soleil, la plage, la mer dansante qui font d'Hawaii le lieu de vacances idéal.

Vous trouverez également dans la même brochure tous les renseignements sur la visite-éclair des trois îles Kauai, Maui et Hawaii d'une durée de quatre jours.

Pour vous aider à projeter vos vacances, demandez notre brochure gratuite "Hawaii".

* IT-TW-IB chambre double

À la conquête du monde avec CP Air

écrivez: Le monde des vacances
CP Air
1180 ouest, rue Lagauchetière
Montréal, Qué.

Faites-moi parvenir la brochure pour la conquête du monde avec CP Air intitulée "Hawaii".

nom.....
adresse.....
agent de voyages.....
no du coupon QLS*

CP Air

VOYAGES TRAVELAIDE
Mezzanine Edifice Carré Dominion
861-7272
Laval : Centre d'achats Laval — 688-5310 - 5311

AGENCE DE VOYAGES
VM Ville-Marie
4454, rue ST-DENIS TEL. 844-4471

LE PLUS COURT CHEMIN . . .

entre un voyage de rêve et des vacances réussies, c'est la section vacances/voyages publiée chaque samedi dans LA PRESSE. Plus de voyageurs lisent LA PRESSE, plus d'agences de voyages choisissent LA PRESSE pour communiquer leurs suggestions aux Montréalais.

Simpsons
EN VILLE
FAIRVIEW POINTE CLAIRE
LES GALERIES D'ANJOU



Vente "Gros Formats" de John Robert Powers

Soyez en beauté tout en économisant ! Vos produits favoris offerts à prix d'aubaines, chez Simpsons. Un teint plus frais, plus jeune grâce aux éléments ravivifiants des fameux produits John Robert Powers.

A. Démaquillant riche "Fluid Gold" 4 oz. Rég. 4.50 — 8 oz pour 5.25

B. Lotion équilibrée "Fluid Gold" pour la peau. 4 oz pour 4.50 — 8 oz pour 7.75

C. Emulsion "Fluid Gold" 2 oz. Rég. $9 — Spécial 2 oz 6.75

D. Astringent "Fluid", 8 oz. Rég. $4 — 16 oz pour 4.25

E. Démaquillant "Fluid" 8 oz. Rég. 4.50 — 16 oz pour 4.75

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 57 - 72 — la presse — FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215

Nasser contremande son voyage à Moscou

MOSCOU (AFP) — L'annonce faite au Caire que le président Nasser ne se rendra pas ce mois-ci en URSS a considérablement surpris à Moscou les milieux informés, convaincus du contraire.

Hier matin encore, on déclarait de source autorisée que le président de la RAU était attendu à Moscou la semaine prochaine, qu'il aurait des entretiens importants avec les dirigeants soviétiques le 25 septembre, se reposerait ensuite dans une station thermale du Caucase et ne regagnerait le Caire qu'au retour en URSS de M. Andrei Gromyko, qui doit, entre autres, faire aux Nations unies le point des positions américano-soviétiques sur le Moyen-Orient.

On tient pour certain dans ces milieux que la décision du président Nasser d'annuler son voyage date de moins de 24 heures, et qu'elle est due à l'obligation pour le chef d'Etat égyptien de demeurer sur place en raison des développements consécutifs à la détérioration de la situation militaire, après le raid israélien du 9 septembre.

Entre les conseils de modération et les projets diplomatiques qui l'attendaient à Moscou, et les dures réalités militaires auxquelles il doit faire face sur le terrain, le président Nasser a fait, en annulant son voyage, un choix saisissant au détriment de la diplomatie à un moment où, note-t-on, celle-ci va tenter une nouvelle fois de s'exercer devant et en marge de l'organisation internationale.

Un avion turc contraint de se poser en Bulgarie

ISTAMBOUL, Turquie, (UPI) — La piraterie aérienne continue. Un aérobus turc avec 57 passagers et 4 membres d'équipage à son bord a été détourné de sa destination et contraint de se poser à Sofia, capitale de la Bulgarie.

L'avion, un "Viscount" avait quitté Stamboul et se dirigeait vers Ankara.

Dans un message à la tour de contrôle, le commandant Nazi Kirsever, a annoncé qu'un passager, non identifié, lui a posé un pistolet sur la nuque et ordonné de mettre le cap sur Sofia sans perdre de temps. Le "pirate aérien" qui semblait agir seul, parlait turc mais avec un accent oriental et l'on croit qu'il est originaire de l'Afghanistan.



téléphoto PA

La crise des barricades

Le lieutenant-général sir Ian Freeland (gauche), commandant des forces armées britanniques en Irlande du Nord, a rendu visite hier au 10 Downing Street, à Londres, en compagnie du général sir Geoffrey Baker, chef de l'état-major général. Les entretiens avec le premier ministre Harold Wilson ont porté sur la crise des barricades en Irlande du Nord.

Irlande du Nord

L'armée a commencé à abattre les barricades

BELFAST (AFP,PA) — Le commandement de l'armée britannique a annoncé ce matin que le démantèlement des barricades érigées dans le quartier catholique de la capitale de l'Ulster avait commencé, parfois avec la collaboration de la population catholique, parfois contre le voeu des éléments locaux qui occupent les barricades en chantant et s'opposent à leur destruction.

Trois bataillons d'infanterie, annonce-t-on, ont été mis en place pour assurer la protection de la population du quartier de Road Falls et "l'aider à détruire les barricades".

La situation n'est donc pas la même selon la rue; là où il y a de la résistance, les soldats britanniques sont obligés de "faire du charme" pour essayer de convaincre la population de les aider et, si possible, d'abattre elle-même la barricade.

Ces informations parviennent alors que la journée avait commencé sous le signe de l'incertitude quant à l'attitude respective de l'armée britannique et de la population catholique.

Le cabinet nord-irlandais a rejeté les conditions posées hier par l'association (catholique) des droits civils et a indiqué qu'il examinerait ce matin avec le général Freeland un plan pour le démantèlement rapide des barricades.

A Londres, M. James Callaghan, ministre britannique de l'intérieur, après la réunion de Downing Street à laquelle assistait le général Freeland, a indiqué dans une interview télévisée que l'armée britannique n'était pas habilitée à discuter des conditions politiques présentées par des gens retranchés derrière les barricades.

En fait, on souligne dans les milieux informés de Londres que les forces britanniques n'ont pas encore reçu le feu vert définitivement du gouvernement pour utiliser la force contre les catholiques. De nouvelles négociations sur le terrain avec les responsables de l'Association pour la défense des citoyens auront probablement lieu, peut-être rue par rue, barricade par barricade, avant un éventuel recours à la force. Le durcissement très net des autorités de Belfast est attribué par les observateurs à l'irritation éprouvée devant les exigences politiques des militants catholiques dont l'attitude apparait comme un défi ouvert mettant en cause la "crédibilité" même du gouvernement de M. Chichester-Clark.

Le Comité central de l'association catholique visiblement incertain encore sur la position finale à adopter, a convoqué une grande assemblée pour ce soir, en vue d'un vote sur la question.

"Les barricades resteront jusqu'à ce que nous ayons adopté une décision démocratique", a déclaré Jim Sullivan, président du Comité.

Cernik va conférer à Moscou

MOSCOU. (PA, AFP) — Le premier ministre de la Tchécoslovaquie, M. Oldrich Cernik, est arrivé aujourd'hui à Moscou pour conférer avec les leaders soviétiques. La radio de Prague, dans un bulletin laconique, a dit que M. Cernik discuterait de "questions économiques et du développement des relations mutuelles".

On apprend par ailleurs que deux secrétaires du parti communiste tchécoslovaque, MM. Joseph Kempny et Joseph Lenart, ont regagné Prague ce matin venant de l'URSS où ils ont "passé leurs vacances". L'agence CTK précise que les deux hommes ont été reçus avant leur départ de Moscou par MM. Demitchev et Katouchev, secrétaires du p.c. soviétique, et ont examiné avec eux les questions de la coopération ultérieure entre les deux partis.

Par ailleurs, le chef du parti communiste polonais, M. Gomulka, a rendu visite hier à son homologue tchécoslovaque, M. Gustav Husak.

Radio-Prague a annoncé que les deux hommes se sont rencontrés à Ostrava, dans le nord de la Moravie, où ils ont eu un entretien.

L'arrivée de M. Gomulka en Tchécoslovaquie a pris les observateur politiques de Prague par surprise et a augmenté la confusion au sujet de la situation politique dans la capitale tchécoslovaque.

En Europe de l'est, M. Gomulka est considéré comme un communiste nationaliste. Il avait défié Moscou en 1956, mais est devenu depuis orthodoxe, suivant l'orientation politique des Soviétiques.

La visite du chef du PC communiste en Tchécoslovaquie survient au moment même où les dirigeants du gouvernement de Prague tentent de compléter le retour à l'orthodoxie soviétique en expulsant du parti l'ancien leader Alexander Dubcek et d'autres personnalités populaires lors de l'invasion des troupes du pacte de Varsovie.

La 24e session de l'ONU s'annonce plutôt terne

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI-PC) — C'est à 15 heures aujourd'hui que s'ouvrira la 24e session de l'Assemblée générale de l'ONU. La séance d'ouverture sera consacrée à l'élection, à la présidence de l'Assemblée générale, de Mme Angie Brooks, une diplomate de 41 ans du Liberia.

Ce sera la deuxième femme à assumer cette prestigieuse fonction.

Au nombre des diplomates des 126 pays-membres de l'organisation internationale qui assisteront à la séance de cet après-midi, on compte deux chefs d'Etat, deux premiers ministres, un vice-premier ministre et 63 ministres des Affaires étrangères.

104 articles apparaissent à l'agenda de la 26e session, qui selon les observateurs ne produira rien de spectaculaire en ce qui concerne le règlement des conflits qui perturbent le monde.

On sait qu'au cours d'une conférence de presse hier, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a lancé un cri d'alarme au sujet du piétinement dans le domaine du désarmement nucléaire.

L'un des problèmes qui fera l'objet, non seulement de discussions virulentes à la tribune de l'Assemblée mais de longs palabres inter-délégations dans les coulisses, est celui du conflit israélo-arabe, actuellement au point d'éclatement.

Le président Nixon doit prononcer un important discours dans lequel il fera connaître les positions de son gouvernement face aux grands problèmes de l'heure.

On prédit également que la Chine rouge se verra une fois de plus refuser l'admission à l'ONU.

On s'interroge à l'ONU sur l'attitude qu'adoptera le Canada lors de ce vote. On sait que le gouvernement canadien poursuit actuellement ses démarches en vue d'un échange de représentants diplomatiques avec Pékin.



téléphoto PA

Mme Angie Brooks, secrétaire d'Etat adjoint du Libéria, présidera l'assemblée générale de l'ONU, qui débute aujourd'hui. Son élection est assurée, aucun candidat ne lui faisant opposition.

Moyen-Orient

Attentat à Gaza, raid en Jordanie, incident armée-réfugiés au Liban

Au cours d'un raid qui a duré 30 minutes, des chasseurs israéliens ont mitraillé, en deux sorties simultanées aux extrémités nord et sud de la vallée du Jourdain, des camps de guérilleros arabes.

Le porte-parole militaire d'Israël déclare que tous les avions sont revenus sans encombres à leur base mais ne fait aucune mention des dégâts infligés aux installations des terroristes arabes. Un porte-parole jordanien affirme qu'un avion israélien a été abattu.

La station radiophonique "Voix de la Palestine" émettant au Caire, a annoncé aujourd'hui que les forces libanaises ont ouvert le feu sur des Palestiniens, en tentant de faire irruption dans deux camps de réfugiés situés dans le nord du Liban.

On sait que récemment les autorités libanaises avaient adressé un ultimatum à l'Organisation pour la libération de la Palestine, à la suite d'incidents survenus dans le camp de Nahr El Bared.

Au cours de leurs accrochages avec les Palestiniens, quatre soldats libanais ont été tués.

Un terroriste arabe a lancé aujourd'hui une grenade parmi la foule massée dans un marché aux légumes de la ville de Gaza, causant la mort d'une Israélienne et infligeant des blessures à son fils de 15 ans et à 15 Arabes. Plusieurs des blessés sont dans un état grave. 80 suspects ont été arrêtés.

Cet incident met fin à une période relativement longue d'accalmie dans cette région soumise à l'occupation militaire israélienne depuis l'écrasante victoire des armées d'Israël en juin 1967.

Par ailleurs, dans la vallée galiléenne de Beisan et plus au nord sur les hauteurs de Golan, des accrochages sont survenus entre guérilleros arabes et des patrouilles israéliennes. Un sergent israélien a été blessé.

Enfin, la région du canal de Suez a retrouvé son calme à la suite des raids et contre-raids de la semaine dernière.

Selon le quotidien de Tel-Aviv "Yedioth Aharonoth", les Etats-Unis auraient demandé à Israël de reprendre contact avec la Jordanie en vue de rechercher une base d'accord entre les deux pays, le gouvernement américain estimant que les contacts entre Amman et Tel-Aviv ont été interrompus sans raisons réellement valables.

Cette requete de Washington sera étudiée avec soin par Israël, et tout indique que Mme Golda Meir, qui doit rencontrer le président Nixon à Washington, fin septembre, apportera une réponse favorable à son interlocuteur.

Pékin invite le monde à s'unir contre le danger de guerre nucléaire

PEKIN (AFP,UPI) — La Chine populaire a invité aujourd'hui tous les peuples du monde à s'unir contre toute guerre d'agression, surtout contre le danger d'une guerre nucléaire.

L'avertissement était contenu dans l'un des 29 slogans diffusés à l'occasion du 20e anniversiare de la fondation de la République populaire de Chine. La radio de Pékin a diffusé les slogans à plusieurs reprises au cours de la soirée.

Quelques slogans saluent les réalisations socialistes acquises au cours des 20 dernières années, d'autres rendent hommage à la "grande victoire" du 9e congrès du parti communiste chinois, d'autres sont consacrés aux tâches imposées par l'édification socialiste du pays, le renforcement de la dictature du prolétariat et la défense du pays contre "toute intrusion de l'ennemi".

"Renforcez votre vigilance, défendez votre patrie, soyez prêts, à tout moment, à détruire les intrus ennemis," dit l'un des slogans.

Dans son appel aux peuples du monde entier à s'unir contre toute guerre d'agression, Pékin déclare: "Peuples de tous les pays, unissez-vous et opposez-vous à toute guerre d'agression déclenchée par l'impérialisme ou le social-impérialisme, surtout contre une guerre d'agression nucléaire..."

La course aux armements à "un stade démentiel"

— *U Thant*

NATIONS-UNIES (AFP) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a poussé un cri d'alarme, hier, veille de l'ouverture de l'Assemblée générale, sur le manque de progrès dans la voie du désarmement, et a insisté pour que les cinq puissances nucléaires, c'est-à-dire les Etats-Unis, l'URSS, la Grande-Bretagne, la Chine et la France participent d'une manière ou d'une autre aux négociations sur le désarmement.

Déplorant dans une conférence de presse, le ralentissement qui semble s'être produit dans l'élan des dernières années en ce qui concerne les efforts de désarmement, U Thant a déclaré: "Nous devons comprendre que l'humanité se trouve à un tournant extrêmement critique entre l'escalade de la course aux armements et la marche en avant vers le désarmement général et complet, objectif en principe accepté par tous".

M. Thant a fait remarquer que les super-puissances, en particulier, n'avaient pris aucune mesure en vue d'un désarmement, mais plutôt que la vitesse acquise dans la course aux armements avait atteint un "stade démentiel".

Le secrétaire général de l'ONU s'est dit satisfait de la rencontre Kossyguine-Chou En-Lai et espère que les relations entre Pékin et Moscou, ainsi que celles entre Pékin et Washington, reprendront un cours normal, sinon un caractère cordial. M. Thant est d'avis que les relations entre la Chine et les deux super-puissances domineront dans l'avenir la scène internationale.

"L'impasse actuelle dans les relations internationales est une tragédie, alors que la menace d'une guerre nucléaire croît chaque jour, a dit U Thant. C'est seulement en associant les cinq puissances nucléaires aux négociations sur le désarmement qu'il sera possible de libérer le monde libre", a-t-il conclu.

Déception du Canada

NATIONS-UNIES (PC) — A la grande déception du Canada, un groupe de travail des Nations unies a fait savoir hier qu'il n'avait pas pu atteindre un consensus général sur les termes de la création de missions d'observation qui oeuvreraient dans les régions en proie à des crises internationales.

Le groupe, un sous-comité du comité spécial de l'Assemblée générale sur les opérations de sauvegarde de la paix, a annoncé qu'il n'avait pas pu en arriver à une entente sur les aspects constitutionnels fondamentaux qui font des opérations de maintien de la paix un veritable défi pour l'ONU depuis plusieurs années.

Le délégué de l'Union soviétique, apparemment surpris de la déception exprimée par le délégué canadien Yvon Beaulne, a exprimé l'avis que des progrès avaient été réalisés et qu'il eût été miraculeux que le groupe, dans moins d'un an, eût pu résoudre les problèmes qui existent depuis 25 ans.

La France et la Grande-Bretagne ont également émis l'opinion que des progrès auient été faits sur ce qui a été décrit comme étant le problème le plus important et le plus controversé qu'ait eu à faire face l'ONU.

Le groupe, qui est composé du Canada, de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Tchécoslovaquie, de l'Egypte et du Mexique, n'a pu conclure une entente sur certaines questions telles que le rôle du Conseil de sécurité dans le contrôle des missions d'observation, ainsi que le commandement et le financement de telles missions.

Staline était "impitoyable", affirme sa fille Svetlana



NEW YORK. (AFP) — "Mon père savait exactement ce qu'il faisait" lorsqu'il a ordonné les purges commises en Union soviétique avant la deuxième guerre mondiale. Il n'était pas fou, du moins pas dans les années 30, il était simplement impitoyable", a déclaré Svetlana Allelouyeva Staline, la fille du maréchal soviétique, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à New York à l'occasion de la publication de "Only One Year" (Une seule année), le second livre d'elle paru en Amérique depuis son installation aux Etats-Unis.

Un premier recueil de mémoires, "Vingt lettres à un ami", écrit en Union Soviétique en 1963, et dans lequel Mme Allelouyeva relatait ses souvenirs de la vie au Kremlin, a été publié à New York en septembre 1967.

Dans son nouvel ouvrage, la fille du dictateur soviétique évoque son départ d'URSS pour l'Inde à la fin de 1966, son séjour en Suisse, son arrivée aux Etats-Unis en avril 1967 et son adaptation à la vie américaine.

En parlant de Staline, elle déclare: "Il savait que l'opposition remplissait le parti, que des gens se tourneraient contre lui s'ils le pouvaient. Il a simplement détruit toute l'oppostion sans aucune pitié".

Les purges que Staline ordonna après la guerre "étaient d'une qualité différente", a ajouté Mme Allelouyeva. "Dans ses dernières années, il était sans aucun doute malade, a-t-elle admise, en parlant encore de son père. Etait-il fou ? Je ne le sais pas".

Ce sont toutefois les principaux personnages de la scène politique soviétique qu'elle a connus qui ont suscité à la conférence de presse de lundi les plus nombreuses questions.

Au hasard des questions, la fille de Staline a passé de brefs jugements sur d'autres personnages politiques soviétiques. Khrouchtchev était selon elle "un brave homme... très ignorant... Il faisait de son mieux mais au bout du compte il l'ont délogé".

M. Leonid Brejnev n'est à son avis qu'un "rude bureaucrate de parti... un rien".

Quant à M. Alexis Kossyguine, "lorsque vous voyez cette face, vous savez qu'il ne peut simplement pas réussir", a affirmé Mme Allelouyeva avant de regagner Princeton, où elle réside.

Interrogée enfin sur ses intentions, elle a déclaré qu'elle serait heureuse de devenir Américaine mais que, du fait qu'elle avait appartenu au parti communiste, il lui semblait inutile de demander sa naturalisation. "Peut-être un jour sera-ce possible, quand tout le monde comprendra que je ne suis pas communiste".

Du Pont et Domtar: "Pas question de quitter Montréal"

Des porte-parole de Du Pont Canada et Domtar Limitée ont nié catégoriquement que leurs compagnies ou leurs filiales aient songé à déménager leur siège social en dehors de Montréal.

Ces déclarations font suite aux propos prononcés à Alma, au Lac Saint-Jean, par M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, dans lesquels il laissait entrevoir la possibilité que des entreprises dont le siège est au Quebec songent à s'établir ailleurs à cause de l'intolérance qui anime trop de milieux québécois pour des questions de langue.

Chez Du Pont du Canada un porte-parole a précisé hier que cette question n'avait même jamais été à l'étude. Quant à Domtar Limitée, c'est le chef des communications, M. Larivière, qui a affirmé que cette nouvelle était sans fondement aucun tant en ce qui concerne la compagnie elle-même que sa filiale de Dolbeau, Domtar Newsprint.

Selon un porte-parolede la Banque Canadienne Nationale, le président a mentionné les compagnies Domtar et DuPont à titre d'exemples seulement. Il ne voulait aucunement se substituer à la direction de ces sociétés ou présumer de leurs intentions futures.

"Lorsque les investisseurs entendent parler d'événements comme ceux de Saint-Léonard et qu'on brandit à leur nez l'unilinguisme français ils ont une tendance bien légitime à s'éloigner du Québec et à installer leurs sièges sociaux ailleurs au Canada. Ce sera autant de perdu pour nous", a dit M. Hébert.

Le président de la banque a également soutenu que des jours sombres attendent l'économie québécoise à moins que l'on rétablisse fermement la confiance du public dans la loi et l'ordre.

Le directeur des relations publiques de la Banque Canadienne Nationale, M. Claude Lorange, a exprimé l'avis que M. Hébert a voulu donner avis au Québec de graves difficultés économiques, si la population continue de réclamer le français dans les affaires, surtout aux sièges sociaux de grandes sociétés industrielles.

M. Hébert a entretenu son auditoire à Alma des dangers que cette attitude entraîne et de la violence qu'elle engendre.

Selon M. Lorange, M. Hébert a voulu bien faire remarquer que les grandes sociétés dont il a cité le nom, tout comme d'autres, pourraient bien quitter la province, si la situation allait en se détériorant.

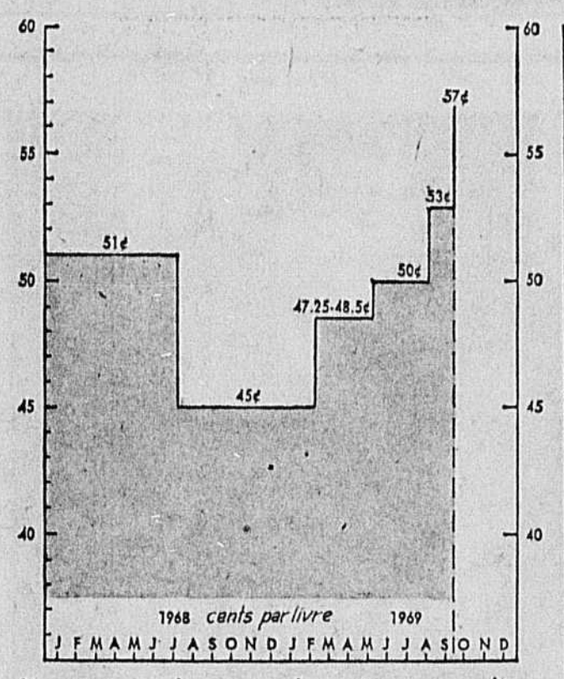
Cette allusion ne signifie pas que ces sociétés en soient venues à une décision.

NATIONAL TYPEWRITER INC.



M. J. André Gariépy

Martin Rubin, gérant général des ventes à NTI, est heureux d'annoncer la nomination de J. André Gariépy comme représentant spécial des ventes. M. Gariépy apporte à son nouveau poste une riche expérience dans le domaine de l'équipement bancaire, coffres-forts, portes et systèmes d'alerte pour chambres-fortes, etc., ayant longtemps détenu la responsabilité de commander et d'acheter ces articles pour le compte d'une importante banque à charte canadienne avec plus de 600 succursales dans tout le pays. Après 44 ans de service dans ce domaine, M. Gariépy a récemment pris sa retraite. Comme membre du personnel de NTI, M. Gariépy mettra ses vastes connaissances et sa grande expérience de ce genre de produits au service de la compagnie et de sa clientèle. —



Variations des prix du cuivre canadien

Les prix du cuivre produit au Canada ont enregistré une autre hausse la semaine dernière alors que, gagnant environ 4 cents la livre, ils ont touché un nouveau sommet de 57 cents. Les prix du cuivre avaient également haussé le mois dernier. La pression qui s'exerce dans ce domaine de la production minière est attribuable à la fois à l'accroissement de la demande et aux grèves qui paralysent la production dans plusieurs mines. La vignette ci-dessus permet de constater rapidement quelles ont été les variations des prix du cuivre au cours des derniers mois.

A LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Certificat National de Compétence !



M. J.-Hector Langevin — M. Gonzague Vaillancourt

La Sauvegarde est heureuse de souligner les succès professionnels de MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt qui ont obtenu le Certificat National de Compétence de leur association. M. J.-Hector Langevin, représentant de La Sauvegarde depuis 45 ans, s'est vu décerner cette distinction honorifique pour la 24e année consécutive, soit depuis sa fondation. M. Gonzague Vaillancourt a reçu le même honneur pour une 12e année successive. Par ce certificat, l'Association des assureurs-vie du Canada, de concert avec "l'Association Canadienne des Compagnies d'assurance-vie" et "l'Agency Management Association", entend souligner la conscience professionnelle des représentants et la qualité des services qu'ils rendent à leurs clients. Rappelons que MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt sont tous deux représentants à Montréal, rattachés respectivement aux divisions Montréal-Ducharme et Montréal-Montcalm.

Corpex règle hors cour avec Ciments Lafarge

Corpex Inc. qui contrôle Québecair à 90 pour cent, a réglé hors cour la poursuite au montant de $270,818 que lui intentait Ciments Lafarge Québec Limitée. La société Holding Corpex appartient à la famille Brillant. La poursuite de Ciments Lafarge, filiale d'une grande cimenterie parisienne, avait été inscrite le 21 août.

Corpex devait racheter les obligations le premier mai 1969; la moitié a été acquise en trois versements en mai, juin et juillet. L'action avait pour but de recouvrer l'autre moitié.

Corpex Inc. se cherche un autre président à la suite de la démission, la semaine dernière de M. Neil Gough, ex-président de Québecair et de Corpex. La rumeur mentionne que M. Wensley King, fondateur du groupe Rand au Canada, pourrait lui succéder.

M. Gough a été associé à Corpex pendant un an. Depuis juillet, il ne pouvait en venir à une entente avec les autres directeurs de Corpex au sujet de la politique financière de la société.

Corpex Inc. a été fondée en 1957, par le financier montréalais Marc Bienvenu et ses associés.

M. Aubert Brillant en a ensuite acquis le contrôle; il le cédait à Sogebry Limitée, une autre société que dirige la famille Brillant.

Les provinces verraient d'un bon oeil le projet fédéral sur la pollution

par Francine CHAREST
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Le projet de loi sur la pollution des eaux que le gouvernement fédéral a déjà annoncé et qu'il doit adopter à la présente session d'Ottawa a été très favorablement accueilli dans toutes les provinces.

C'est ce qu'a conclu M. Otto Lang, ministre suppléant de l'Energie, des Mines et des Ressouces, sur les résultats d'une visite préliminaire qu'il a effectuée à travers toutes les provinces, dans une entrevue qu'il accordait aux journalistes au 26e congrès annuel des ministres provinciaux des Mines, à Toronto.

M. Lang a précisé que les provinces étaient déjà préoccupées par le problème de la pollution et déjà résolues à passer à l'action pour y mettre un frein. La décision du fédéral de légiférer à cet effet est donc conforme à leurs aspirations.

L'esprit de la loi proposée est de faire porter sur les industries et les municipalités responsables de la pollution le coût de l'épuration de l'eau usée qu'ils rejettent dans le réseau hydrographique. Ainsi, le gouvernement fédéral n'entend pas contribuer financièrement à la mise en application des mesures qui s'imposeront.

En ce qui concerne l'impact de cette loi sur les industries, M. Lang a précisé que ces dernières ne seront pas automatiquement forcées d'installer un système d'épuration, mais le gouvernement pourra les y forcer si besoin est. Cependant, les nouvelles industries qui s'implantent, a-t-il dit, ont intérêt à installer, dès le début un équipement apte à traiter leurs eaux usées, car le gouvernement, selon la loi, pourra ultérieurement les y obliger, ce qui entraînerait des déboursés plus considérables.

Par ailleurs, M. Lang a spécifié que cette nouvelle législation permettra au gouvernement de travailler de concert avec les différentes autorités responsables du problème de l'eau, autant au niveau provincial que municipal. Son application sera flexible, a-t-il ajouté, et le gouvernement prévoit conclure des ententes avec les autres niveaux administratifs et régler des problèmes différents à l'aide de mesures différentes.

En ce qui a trait aux modalités de la mise en application, M. Lang a déclaré que la loi prévoiera l'imposition d'amendes aux industries qui seront reconnues coupables de pollution considérable. De plus, des agences gouvernementales seront créées pour veiller à ce que les industries de même que les municipalités, se conforment à la loi.

Invité à parler des répercussions que la loi aura sur l'économie de la nation, M. Lang s'est dit d'avis que les nouvelles exigences législatives ne sauraient faire fuir les industries et a précisé que, si le coût total de la mise en application était difficile à évaluer, le coût per capita représentait une somme infime. Il a, par ailleurs, ajouté qu'il en coûtait plus cher pour le pays de vivre avec la saleté que de procéder à une opération de nettoyage.

Parlant de la situation particulière à la région de Montréal, où seulement 2 pour cent des eaux du Saint-Laurent sont actuellement épurées, M. Lang a déclaré que la nouvelle loi servira, avant tout, à mettre un frein au rejet actuel d'eaux usées et de déchets.

Le ministre a également annoncé qu'il s'était rendu aux Etats-Unis pour y rencontrer quelques membres du gouvernement afin de discuter de ce problème de la pollution, et de s'entendre pour que les deux pays agissent de concert, visant à obtenir des résultats satisfaisants. Les membres qu'il a rencontrés se sont montrés prêts à collaborer à la lutte dans laquelle se lance le gouvernement canadien, a-t-il conclu.

Les manufacturiers se réjouissent des projections optimistes du CEC

TORONTO — "Les Canadiens ne peuvent être que réconfortés par le ton essentiellement optimiste du Sixième Exposé annuel du Conseil économique du Canada", a déclaré aujourd'hui M. L. F. Wills, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

"Il y a particulièrement lieu de nous réjouir de la prévision du Conseil à l'effet qu'il est possible que, d'ici cinq ans, le rythme de croissance de l'économie canadienne soit pour le moins aussi rapide qu'il l'a été dans les années '60. Si le taux annuel de cette croissance dépasse 5 pour cent jusqu'en 1975, notre performance économique sera alors considérablement plus vigoureuse que celle de la plupart des autres puissances industrielles; elle constituera le meilleur des augures quant au potentiel de développement du Canada dans les années qui suivront."

"Par ailleurs, nous a prévenus monsieur Wills, nous aurions bien tort de prendre à la légère l'avertissement dont le Conseil économique accompagne ses prévisions. En effet, il mentionne un taux de croissance possible — non un taux de croissance automatique. En vérité, pour qu'il se réalise, il nous faudra réussir beaucoup mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à résoudre nos problèmes endémiques tels que les disparités régionales, un niveau du chômage inadmissible et le paradoxe d'une pauvreté par trop répandue en pleine période de prospérité."

"Tous les Canadiens, quel que soit leur domaine d'activité, doivent beaucoup au Conseil qui a su analyser avec tant de perspicacité les difficultés auxquelles nos nécessiteux sont en butte et les conséquences de cette pauvreté non seulement pour eux, mais pour les autres citoyens plus fortunés des points de vue moral, social et économique. Cet exposé met fin, et de façon très convaincante, à plusieurs idées préconçues à ce sujet et c'est un document dont la lecture serait grandement profitable à chaque Canadien".

"Le Conseil précise on ne saurait plus clairement qu'il nous faudra élever, annuellement, d'au moins 3 pour cent le niveau de l'emploi au Canada pendant les cinq prochaines années, et ce, seulement pour suivre le rythme d'accroissement de la population apte à travailler, la hausse de 2.1% réalisée l'année dernière étant insuffisante."

"Il faut également tenir compte de la préoccupation du Conseil tant au sujet de la tendance à la hausse de notre taux de chômage que des pressions inflationniste. Ce qui nous inquiète, c'est que le Conseil n'exprime aucun espoir que nous puissions assister dans un avenir prochain à une réduction annuelle d'au moins 2 pour cent des prix et des pressions sur les coûts, même s'il semble que l'indice général des prix tende à exagérer ce problème."

Le président de l'AMC a en outre souligné l'importance pour le secteur manufacturier de la prédiction du Conseil, selon laquelle, d'ici cinq ans, les exportations industrielles (surtout celles de produits hautement transformés) ne cesseront de s'accroître tandis qu'au contraire, celles des céréales n'offrent pas ou très peu de possibilités d'accroissement. "Par le fait même, a noté Monsieur Wills, l'exposé souligne l'apport primordial de l'industrie manufacturière à l'économie canadienne."

"L'Association, a-t-il ajouté, appuie fortement les vues du Conseil relativement à l'attention avec laquelle il faudra continuer d'appliquer toutes les mesures et les politiques anti-inflationnistes actuelles si ce fléau, encore tenace, doit être éliminé dans les années '70. Les progrès que nous enregistrerons à cet égard constitueront certes un facteur déterminant de la réalisation des objectifs que fixe le Conseil concernant notre performance économique: le plein emploi, un rythme accéléré et soutenu de croissance économique, une stabilité convenable des prix, une position de notre balance des paiements moins précaire, et une distribution équitable de revenus à la hausse."

"Si nous y parvenons, la façon dont nous exploiterons ces résultats, en tant que peuple, importera tout autant que le fait de les avoir atteint. Comme le souligne le Conseil, ces résultats exigeront de nouveaux critères concernant l'ordre des priorités ainsi que l'harmonisation des politiques gouvernementales à laquelle le secteur privé devra prendre une part active," a conclu le président de l'AMC.

RAPPORTS FINANCIERS

Calona Mines

Au premier semestre de 1969, la société Calona Mines a réalisé un profit net de $239,258 en regard de $95,042 pour les six premiers mois de l'exercice antérieur. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $2,028,921 à rapprocher de $1,536,799 pour le premier semestre de 1968.

John Labatt

Le revenu net de la société John Labatt, au cours du premier trimestre de son exercice, s'est chiffré à $3,792,000 à rapprocher de $2,671,000 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $95,739,000 en regard de $76,666,000 pour le trimestre correspondant, au cours de l'exercice précédent.

PISCINES VAL-MAR LTEE
DIVIDENDE

Par la présente soyez avisés qu'à une assemblée des directeurs tenue le 21 février 1969, il fut déclaré un dividende de $0.10 l'action classe "A" payable le 19 septembre 1969 aux actionnaires en record le 12 septembre 1969. Ce dividende sera maintenant de $0.03⅓ vu le fractionnement des actions de 3 pour un du 8 avril 1969.

Rien n'entrave la navigation dans le port de Montréal

par Rhéal BERCIER

La profondeur des eaux dans le port de Montréal se situe à un niveau propre à la navigation et n'est jamais descendue à un niveau moindre.

C'est en ces termes que le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a commenté la substance de nouvelles parues dans deux quotidiens de langue anglaise, dont l'un est de Montréal et l'autre de Toronto. Elles situaient à 32 pieds la profondeur des eaux à un certain endroit du chenal.

Au cours d'une conférence de presse convoquée aux nouveaux locaux du Conseil des ports nationaux, Cité du Havre, M. Beaudet a déclaré que la parution de ces articles, le 5 septembre, a entraîné une réduction substantielle du volume de marchandises que transportaient 6 cargos.

Le directeur du port a tenu à rétablir les faits, afin que cessent ces informations qui, selon lui, ont eu des échos à Londres, à Rotterdam et Anvers. En effet, a-t-il précisé, beaucoup de personnes se sont inquiétées, particulièrement celles qui ont des investissements dans le port de Montréal.

M. Beaudet a mentionné qu'il existait iben des amoncellements de sable qui ont été localisés entre les bouées 18-C et 20-C, le long de la bande nord du chenal, sur une largeur de 200 pieds. Même si ce sable a été éliminé en fin de semaine dernière, le directeur a soutenu que jamais la profondeur à cet endroit n'a été moins élevée que 35 pieds.

M. Beaudet a tenu, par ailleurs, à souligner que la profondeur de l'eau est communiquée aux personnes intéressées dans des termes techniques, termes qui ne tiennent pas compte d'une profondeur de trois pieds qui s'ajoutent habituellement à la profondeur d'un chenal. "Plusieurs personnes non familières à ces données, s'y trompent facilement".

Vente d'un réacteur canadien à Formose

TAIPEI (Reuter) — Le Canada a accepté de vendre un réacteur nucléaire d'une puissance de 40 megawatt à la Chine nationaliste qui l'utilisera à des fins de recherches pacifiques.

L'accord entre les deux pays a été signé aujourd'hui par le Dr Chen-hsing Yen, président de la Commission de l'énergie atomique de la Chine nationaliste, et par le Dr J. L. Gray qui dirige la Commission canadienne de l'énergie atomique.

Le coût total de ce projet atteint approximativement 35 millions de dollars.

L'entente prévoit que la Chine nationaliste respectera les exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique assurant que le réacteur ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.

ELECTROLUX (CANADA) LIMITEE
NOMINATION



M. Peter Samonig

La nomination, par le Conseil des Directeurs, de Peter Samonig au poste de Contrôleur de Electrolux (Canada) Limitée est annoncée par Lionel Beland, Trésorier. —

CANADIAN BRITISH ALUMINIUM COMPANY LIMITED
MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE No 6

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quarante cents ($0.40) par action a été déclaré sur chacune des actions en circulation des classes "A" et "B" de la compagnie, payable le 3 octobre 1969 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 24 septembre 1969.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire-trésorier,
J. P. JENNINGS

Le 4 septembre 1969.

Allez-vous à Boston?



Relaxez au Sheraton-Boston. C'est l'endroit où les hommes d'affaires occupés se retirent au coeur du nouveau Boston. 1000 spacieuses chambres climatisées, suites dans la tour, et chambres lanai. Nourriture et détente excellentes dans 8 restaurants et salons.

Pour réservations assurées à des prix garantis, à Montréal composez 842-5661.

Hôtel Sheraton-Boston
Prudential Center
Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service universel ITT.

M. D. J. GRIFFITHS

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE annonce la nomination de M. D. J. Griffiths au poste de directeur général régional de la région du Québec. Membre de l'Institut des banquiers canadiens, M. Griffiths est également membre de l'Institute of Bankers de Londres. Pendant les trois dernières années, il a été directeur de la succursale du 265, rue Saint-Jacques, à Montréal. C'est en Angleterre que M. Griffiths fit ses débuts dans la carrière bancaire en travaillant pour la Barclays Bank Limited et, en 1947, il vint au Canada pour travailler à la Barclays Bank (Canada). Depuis ce temps, il a occupé un bon nombre de postes importants à Montréal.

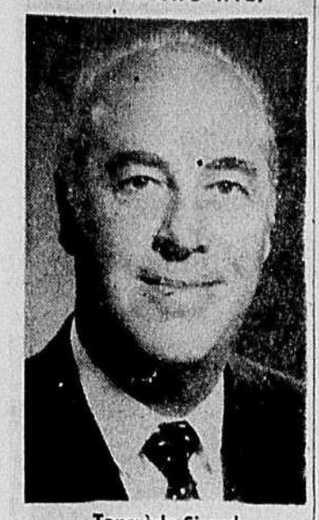
Si vous attendez une communication importante, absentez-vous!

Ansafone prendra le message. Finis les messages confus du service des abonnés absents. Ansafone rend l'erreur ou l'oubli impossibles. Vous attendez une communication importante. Qu'importe! Vous pouvez vous absenter sans crainte. Le téléphone automatique Ansafone répond aux appels avec votre propre voix et enregistre rigoureusement et discrètement le message de votre interlocuteur.

Avec le radio-déclencheur de poche breveté "Key Call" d'Ansafone, vous n'avez pas besoin de retourner à votre bureau pour prendre vos messages. Composez tout simplement votre numéro de téléphone, et écoutez. Ansafone peut vous rendre d'immenses services. Appelez-nous au numéro ci-dessous et nous prendrons rendez-vous pour faire une démonstration complète sans aucune obligation de votre part.

ansafone 735-5535
5000, rue Buchan, Montréal

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.



Tancrède Sicard

Le Conseil d'administration de Les Placements Collectifs Inc. annonce la nomination de Monsieur Tancrède Sicard au poste de Directeur Général de la Compagnie.

Les Placements Collectifs Inc., maintenant une institution du Mouvement coopératif Desjardins, gère les "FONDS COLLECTIFS A,B,C" et le "FONDS SPEC". Ces fonds représentent des actifs d'environ 60 millions de dollars.

Inauguration de Mines Madeleine; des fonds de $12.5 millions

STE-ANNE DES MONTS — Les Mines Madeleine Limitée, la première mine de cuivre en production dans le parc provincial de Gaspé, ont été officiellement inaugurées jeudi par M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles du Québec, et M. J. K. Godin, président de Madeleine.

Cette mine située à environ 30 milles au sud-est d'ici représente $12.5 millions d'investissement.

L'usine a été construite dans une clairière au flanc du petit Mont Ste-Anne, à 3,700 pieds d'altitude. M. Paul Allard et M. Godin ont dévoilé une plaque.

"Cette entreprise n'aurait pas été possible sans l'aide et la coopération du ministère des Richesses naturelles, de M. Paul Allard et d'agences du gouvernement. Nous reconnaissons avec gratitude les efforts des nombreuses personnes qui ont contribué à faire des Mines Madeleine une réalité", déclarait M. Godin.

La mine emploie environ 175 ouvriers — la plupart viennent de la région de Gaspé. La Compagnie, aussitôt après le début de la mise en valeur de la propriété, a organisé un programme de formation pour fournir la compétence technique nécessaire.

Un temps presque record

Le premier programme de mise en valeur souterraine de Mines Madeleine débutait en avril 1967. La construction de l'usine de concentration et des édifices en surface s'acevait dans un temps presque record. Du concentré du cuivre fut produit en moins de douze mois après le début des chantiers en surface, au cours de la première semaine de juin de cette année. La mine a une capacité de production de 2,500 tonnes de minerai cuprifère par jour.

L'essentiel dans la réussite du développement de Madeleine fut la construction d'un chemin d'accès de sept milles et demi à l'épreuve des intempéries, par le ministère des Richesses naturelles du Québec, et des lignes de courant électrique sur une longueur de 12 milles, par l'Hydro-Québec, sur un terrain difficile et montagneux.

A chaque phase du développement de la mine, des efforts ont été faits pour préserver la beauté naturelle de cette région pittoresque.

L'inauguration officielle des Mines Madeleine, déclarait M. Godin, devrait signaler le début d'une époque de prospérité pour la région de même qu'un renouveau d'intérêt dans la mise en valeur des ressources naturelles de la Province. Il indiqua que la compagnie, même maintenant, a entrepris d'autres travaux d'exploration dans la région.

M. Allard

"En inaugurant la mine, la compagnie des Mines Madeleine Limitée prouve, hors de tout doute, que le monde financier et industriel accorde sa confiance dans l'avenir du Québec," a dit le ministre des Richesses naturelles.

Cette installation minière au coeur du Parc de la Gaspésie contribue largement à l'émancipation économique de ce milieu, puisqu'au moment de la construction de ses bâtisses industrielles, la compagnie embaucha quelque 500 travailleurs et qu'actuellement les 140 employés de la mine, dont la forte majorité est recrutée dans l'arrondissement de Sainte-Anne-des-Monts, se partagent $100,000 en salaires mensuels.

L'impact économique bénéficiant à la Gaspésie mérite d'être rehaussé de politiques particulières pour attirer de nouveaux capitaux et offrir des stimulants à l'industrie minière. En vertu de la loi des mines et pour favoriser la recherche, l'exploration et l'exploitation des richesses minérales contenues dans le sous-so' gaspésien, le ministère des Richesses naturelles a reçu l'appui des ministres pour entreprendre, sur une période de cinq ans, la construction d'une route d'accès aux gisements miniers du parc de la Gaspésie dans le cadre de l'entente de coopération sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas-St-Laurent.

C'est le 27 septembre 1967 qu'un projet de route de 25 milles était amorcé et que le tronçon projeté fut reconnu comme "chemin de Mines".

Le 20 décembre 1968, un arrêté en conseil permettait de poursuivre des études et des travaux d'arpentage étaient estimés à $200,000. tandis que le coût de construction de cette deuxième partie du chemin de ceinture autour des Monts McGerrigle exigera $3,675,000. selon les ingénieurs.

Le premier tronçon reliant le Mont Albert aux "Mines Madeleine", sur une distance de quatre milles, aura nécessité des déboursés de $490,000, pour la route, $125,000, pour un pont et de $392,000 en ce qui a trait plus spécialement au chemin d'accès aux gisements des "Mines Madeleine Limitée".



L'Inde s'intéresse à nos locomotives

M. G. D. Khandelwal, président à la direction, accompagné de trois délégués des chemins de fer du gouvernement de l'Inde, font présentement une visite d'inspection de trois jours des facilités canadiennes de transport et de fabrication. Ils ont visité hier, à Montréal, l'usine de MLW-Worthington, la troisième plus importante compagnie en Amérique du Nord pour la conception et la fabrication de locomotives. Les délégués feront aussi une tournée d'inspection du métro de Montréal et visiteront divers départements des chemins de fer canadiens. Ils passeront la dernière journée de leur séjour au Canada à Ottawa.

Les camionneurs du comté de Taillon s'impatientent

Les camionneurs-artisans du comté de Taillon, en banlieue sud de Montréal commencent à s'impatienter et sont résolus à attendre encore une journée ou deux avant de passer à l'action.

Le président de l'association locale, M. Normand Fafard, a déclaré qu'aucun des 45 membres de son association ne travaille sur le seul chantier de construction important du comté, soit la construction du rond-point de Saint-Hubert, à la croisée des routes 1 et 9. Il s'agit d'un premier contrat de $612,000.

Vendredi de la semaine dernière, trente camionneurs se sont rendus sur le chantier de l'entreprise Miron, mais ils y ont été délogés par la Sûreté du Québec, peu de temps après que le député du comté, M. Guy Leduc, eut lui-même quitté le lieu de la manifestation où il s'était rendu pour y entendre les doléances des camionneurs.

Ce chantier, dont le sous-contrat du transport de la terre et de la pierre a été confié à M. Marcel Gauthier de Saint-Grégoire utilise présentement les services d'une vingtaine de camionneurs de l'extérieur du comté de Taillon, "contrairement à la Loi des justes salaires", de dire le secrétaire de l'association de Taillon, M. Veilleux.

M. Fafard a fait remarquer que depuis deux mois ou deux mois et demi, pratiquement aucun camionneur du comté de Taillon n'a eu de l'ouvrage.

Il a ajouté que le sous-traitant ne payait pas les taux prévalants. Selon lui on verse aux camionneurs des taux de beaucoup inférieurs à ceux fixés par la loi, soit 20 cents par tonne pour le premier mille et 5 cents pour chaque mille additionnel.

Le problème a été confié à M. Léopold Jasmin du ministère du Travail qui doit rencontrer les dirigeants de l'association, aujourd'hui, à Québec. M. Fafard espère qu'une solution sera vite trouvée, évitant ainsi des troubles sur ce chantier de construction.

Maclean Hunter

Les bénéfices nets consolidés de la maison d'édition Maclean Hunter, au cours du premier semestre de 1969, se sont chiffrés à $1,660,000 ou 41 cents l'action comparativement à $1,015,000 ou 25 cents l'action pour la période correspondante, en 1968.

Hausse prévue du salaire minimum

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey a dit qu'il recommanderait que le salaire minimum soit haussé de $1.25 à $1.50 l'heure, dans les entreprises dont les relations de travail relèvent de la juridiction fédérale.

Il fera d'abord cette recommandation au cabinet avant de la présenter en Chambre, le printemps prochain.

M. Mackasey a même laissé entendre que le nouveau taux pourrait dépasser $1.50.

Le Code du travail du Canada prévoit un taux de $1.25 l'heure comme salaire minimum depuis les derniers amendements, en 1965. Auparavant le taux horaire était de $1.

Environ 500,000 ouvriers, dans l'entreprise privée et 200,000 fonctionnaires fédéraux sont régis par le salaire minimum décrété par Ottawa.

Galbraith sera conférencier à Ottawa

M. John Kenneth Galbraith, économiste américain de réputation internationale, écrivain et diplomate, sera l'un des conférenciers d'honneur lors de la Conférence nationale tripartite sur les relations du travail, qui se tiendra à Ottawa du 26 au 29 octobre. Il a acquis une grande renommée grâce à deux de ses ouvrages **The Affluent Society** et **The Scotch** et est titulaire de la chaire Warburg d'économie à Harvard.

Saviez-vous que...

votre notaire peut aussi vous conseiller en affaires ?

L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DU DISTRICT DE MONTREAL

ÉMISSION DE

$300,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1er OCTOBRE 1969

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 8% à 1 an échéant le 1er octobre 1970
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 8% à 2 ans échéant le 1er octobre 1971
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 8% à 5 ans échéant le 1er octobre 1974
Prix d'émission: 100.00%
Rapportant 8.00% pendant 5 ans

Échangeables

au choix du détenteur, au plus tard le 1er avril 1974, contre une valeur nominale égale d'obligations 8% échéant le 1er octobre 1986
Rapportant 8.00% pendant 17 ans
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir un minimum de $115,000,000 des nouvelles obligations, à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre servira au remboursement des $175,000,000 d'obligations 5½% du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre 1969 et des $175,000,000 d'obligations 5¾% du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre 1969.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er octobre 1969 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le principal à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 1er octobre 1969 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et de l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et(ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le principal et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les demandes d'achat des nouvelles obligations peuvent se faire, sous réserve d'attribution, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

SE4

UNE IDÉE DE GÉNIE!

DEVENTE!



Achetez-en 1 douz Obtenez 2 douz. gratuitement.

Drôlement intéressant, hein!

Une offre de $10.44 à seulement $5.88

Non seulement nous fabriquons le stylo-bille qui fonctionne du premier coup . . . coup sur coup, mais de plus nous vous offrons une aubaine qui en vaut le coup! Vous achetez une douz. de stylos-bille BIC, Deluxe pointe fine, à 49¢ et vous obtenez 2 douz. de BIC, pointe moyenne, à 19¢, gratuitement. Vous en achetez 10 douz. et vous obtenez 20 douz. gratuites. Achetez-en 100 douz. et vous obtiendrez 200 douz. gratuites.

Une drôle de vente, hein! C'est parce que nous sommes prêts à faire l'impossible pour vous inviter à faire le possible: l'essai d'un BIC! Et nous sommes persuadés qu'après cet essai vous nous direz: "C'est BIC ou rien!"

SPÉCIFIEZ BIEN: OFFRE No S-588. Vous ne pouvez l'obtenir qu'en vous adressant à votre fournisseur de matériel de bureau habituel. Vous avez le choix entre 4 couleurs d'encre: bleu, noir, vert et rouge. Il n'y a pas de limite à la quantité que vous pouvez commander. Mais *il y a* une limite à la durée de l'offre. Alors, commandez vite!

BIC PEN OF CANADA LIMITED, DOWNSVIEW, ONTARIO

BiC®



69H-9F

Disponible chez ces fournisseurs et les autres importants fournisseurs d'articles de bureau.

DISTRICT DE MONTREAL

ADANAC OFFICE SUPPLIES LTD. 439, St-François-Xavier
AMERICAN HOSPITAL SUPPLIES 4850, rue Bourg, St-Laurent
A & T OFFICE SUPPLIES 1253, avenue Greene, Westmount
BLEURY OFFICE SUPPLIES LTD. 1070, rue Bleury
CANADIAN OFREX LTD. 4824, Côte-des-Neiges
CRESTAR LTD. 621 ouest, rue Craig
C.F. DAWSON CO. LTD. 387 ouest, rue Notre-Dame
ROGER DESAUTELS LTEE 7595, St-Laurent
EUGENE DOUCET LTEE 2261, avenue Papineau
EXCELSIOR OFFICE SUPPLIES 8815, avenue du Parc
LIBRAIRIE BOULEVARD 8485, Langelier, St-Léonard
LIBRAIRIE DE LASALLE 1487, avenue de LaSalle
LIBRAIRIE L.S.C. 2244, rue Rouen
MARK J. CO. LTD. 8006, 18e Avenue, Ville St-Michel
NAGEL BROS. 364, Montée de Liesse
PAPETERIE BREL LTEE 6625, P.-E. Lamarche
PICHE & HARVEY 137, rue St-Pierre
F. PILON INC. 5830, Andover, Ville Mont-Royal
RELIABLE PRINTING CO. 171 ouest, rue St-Paul
RUBIN STATIONERY 3536, St-Laurent
SERVICE DES ECOLES ST-GABRIEL 1601 est, boul. Gouin
ST. MICHEL OFFICE EQUIPMENT 3719, Dickens
SUPERIOR OFFICE SUPPLIES LTD. 4970, rue Amiens
WHEATLEY & WILSON 480 ouest, Lagauchetière
WILLSON STATIONERS LTD. 239 ouest, Notre-Dame
WILLSON STATIONERS LTD. 389, rue St-Jacques
WILLSON STATIONERS LTD. 1201, rue University
WILLSON STATIONERS LTD. Place Bonaventure
ZONE BROS. 400, boul. Maisonneuve

BELOEIL

LES LIBRAIRIES UNIES LTEE 555, de L'Industrie

CHICOUTIMI

LIBRAIRIE BRASSARD 1135, boul. Talbot
LIBRAIRIE COMMERCIALE LTEE 22 est, rue Cartier

HULL

LIBRAIRIE MONTPETIT 113, Hôtel-de-Ville
MASSE EUGENE LTEE 11, rue Richelieu

LAVAL

LIBRAIRIE LAVAL ENRG. 3710, de la Concorde

QUEBEC

LIBRAIRIE CANADIENNE 393, de la Canardière
J.-E. RICHARD 290, Saint-Vallier
T.J. MOORE & CO. LTD. 590, Côte-de-la-Montagne

ST-JEAN

CLAUDE PAYETTE INC. 211, rue Richelieu

VICTORIAVILLE

JACQUES BERGERON LTEE 21 est, rue Notre-Dame

JONQUIERE

LES EDITIONS DU REV. 73, du Pont

OTTAWA

CANADIAN OFREX LTD. 1657 Altavista Drive
CAPITAL STAMP & STATIONER 465 Gladstone
EVANS & KERT LTD. 2487, avenue Kalader
GRAND & TOY LTD. 900, chemin Belfast
ART WOODS OFFICE SUPPLY 400, rue Bank
E.T. WILSON LTD. 25, chemin Montréal

GROSSISTES

LIGHTSTONE SALES CO. 8464, chemin Darnely, Montréal
McFARLANE SON & HODGSON 200, Deslauriers, St-Laurent

La hausse du coût de la vie a atteint un caractère universel

NEW YORK. (PA) — Il existe une consolation pour ceux que l'inflation afflige : ils ne souffrent pas seuls.

La formule savante du statisticien pour vous signaler les effets de ce mal sur votre revenu personnel se lit ainsi : l'indice des prix à la consommation a grimpé de 4.75 pour cent au Canada entre les mois de mai 1968 et 1969.

Ce pourcentage est établi à partir de chiffres fournis par les Nations unies pour tous les pays du monde. La base de 100 a été établie en 1963.

Pour cette même période de 12 mois, la hausse aux Etats-Unis s'est chiffrée à 6.1 pour cent.

Autres points de comparaison pour les mêmes statistiques : le Brésil augmentation de 22.9 pour cent ; le Chili, 35.8 p.c., le Sud-Vietnam, 15.2 p.c., l'Inde, 8.2 p.c.

En mai, l'indice du coût de la vie est demeuré "accroché" à 865 au Brésil et à 325 en Argentine par rapport au chiffre de 100 de 1963. Pendant ce temps, il était à 127 en Grande-Bretagne, à 123 en France, à 121.3 au Canada et à 119.6 aux Etats-Unis.

L'inflation et les problèmes économiques que soulignent ces données ont des effets divers à travers le monde et bien qu'ils soient exprimés en langues différentes ils n'en ont pas moins une même signification.

En Argentine, le mari n'amène plus sa femme au cinéma, par exemple, depuis le gel des salaires d'il y a deux ans. En Grande-Bretagne, à peine 25 pour cent des administrateurs les plus importants réussissent à combattre la hausse des prix qui a fait s'élever le prix du tabac de 12 pour cent et celui de la bière de 8 pour cent par année. Quant au Français, il doit mettre au rancart des projets d'amélioration de sa maison pour les deux prochaines années et sa femme doit retourner au travail pour aider à boucler le budget familial.

Les chefs politiques du monde entier s'inquiètent de la perte de valeur de leurs monnaies respectives. On accuse l'inflation d'être une des causes de la violence et de la révolution, d'avoir détruit la loyauté de maints employés gouvernementaux qui ont vu leurs salaires rongés par ce mal, d'avoir réduit le pouvoir d'achat des gens à leur retraite et de bien d'autres maux.

Inquiétude aux USA

L'inflation est une source croissante d'inquiétude aux Etats-Unis depuis de nombreux mois. Les statistiques du gouvernement établissent son taux annuel à 6.4 pour cent et cela en dépit des tentatives pour la juguler.

Fait à noter cependant, le président de la Réserve fédérale, M. William McChesney Martin, a déclaré en septembre devant le comité sénatorial sur les banques qu'il entrevoyait une période de certain équilibre prochainement.

Au Canada, M. Benson, le ministre des Finances, a affirmé dans son discours sur le budget que les hausses de prix au pays cette année "seraient à peu près les mêmes que l'an dernier".

En France, les prix à la consommation ont augmenté de 5.3 pour cent l'an dernier et récemment les autorités ont dû recourir à la dévaluation pour enrayer la tendance inflationniste.

L'Allemagne de l'Ouest et la Japon ont eux aussi du mal à combattre cette augmentation croissante du coût de la vie.

Coût de la vie

L'augmentation du coût de la vie aux Etats-Unis s'est poursuivie pendant le mois de juillet au rythme annuel de 6 pour cent et on ne prévoit pas de ralentissement au cours du mois d'août. Selon les statistiques mensuelles sur les prix de détail publiées par le département américain du Travail, l'indice du coût de la vie s'est élevé à 128.2 pour cent en juillet soit une augmentation de l'ordre de 0.5 pour cent par rapport à juin. Comparativement à juillet 1968 le niveau des prix a progressé de 5.5 pour cent.

Progrès industriel : $2,265,000

FARNHAM — La direction de Collins and Aikman Ltd., une filiale de la Compagnie américaine Collins and Aikman Corporation, vient d'annoncer qu'elle procédera à un investissement de $2,000,000 à Farnham, ville où l'entreprise possède déjà un usine.

M. Charles Maxwell, président de la compagnie, a révélé que cet investissement permettra d'augmenter des possibilités de productions d'environ quarante pour cent.

Pour sa part, M. Neil Longtin, directeur de l'usine de Farnham, a déclaré que certains travaux sont déjà en cours, en vue de la réalisation du projet que vient de dévoiler la direction de la compagnie.

A St-Hyacinthe

La direction de l'usine Jace Tapes de Saint-Hyacinthe a commencé depuis peu l'agrandissement de son atelier, impliquant un investissement total d'environ $265,000.

La superficie de l'usine atteindra ainsi 30,000 pieds carrés, grâce à un agrandissement de 33 pour cent de la grandeur actuelle. Le directeur de cette usine embauche une quinzaine d'employés supplémentaires, portant le total de la main-d'oeuvre de Jace Tapes à 77 hommes.

Saint-Hyacinthe n'est pas une zone désignée; elle perd l'occasion de voir s'installer une filature d'environ $3 millions; celle-ci devrait être installée soit dans la région de Granby ou Trois-Rivières ou en Ontario, selon les avantages municipaux et les subventions fédérales.

Emprunt obligataire de $175 millions réalisé par la Banque Mondiale

La Banque Mondiale a annoncé le placement d'une émission de 175,000,000 de dollars d'obligations libellées en dollars des Etats-Unis sur les marchés des capitaux en dehors des Etats-Unis. Ces obligations ont été placées auprès des banques centrales et d'autres institutions gouvernementales de 56 pays et de certaines organisations internationales. La vente de ces obligations portera la valeur des obligations à deux ans de la Banque Mondiale détenues par ces acheteurs et par d'autres acquéreurs comparables à un montant de $637,150,000.

Les nouvelles ogligations de la Banque Mondiale dénommées "Two Year Bonds of 1969 due Septembet 15, 1971" (Obligations à deux ans venant à échéance le 15 septembre 1971) portent intérêt à 8% payable semestriellement. L'émission a été vendue au pair.

Les nouvelles obligations sont livrables le 15 septembre 1969 due September 15, 1971" $100 millions d'obligations à deux ans vendues à des acheteurs comparables en dehors des Etats-Unis viendra à échéance. La nouvelle émission ajoutera donc $75 millions aux ressources totales dont dispose la Banque.

L'actif des fonds enregistrés de retraite s'est accru de 11% en 68

OTTAWA (PC) — Les fonds de pension enregistrés, qui étaient au nombre de 4,065 l'an dernier comparativement à 3,789 en 1967, avaient un actif total de $8,972,000,00 à la fin de 1968 soit, selon de Bureau fédéral de la statistique, une augmentation de plus de 11 pour cent sur l'année précédente.

Les chiffres du Bureau indiquent que 55.9 pour cent de l'actif de ces fonds étaient investis, au 31 décembre 1968, dans les obligations fédérales, provinciales, municipales et autres tandis que 21.8 pour cent l'étaient dans des actions ordinaires et privilégiées du Canada et de l'étranger.

Les fonds ont orienté leurs investissements vers les actions plutôt que vers les obligations au cours des dernières années. En 1960, les obligations représentaient 77 pour cent de l'actif total des fonds de pension tandis que les actions ne comptaient que pour 7.2 pour cent.

Les rentrées des fonds se sont chiffrées à $1,331,000,000 l'an dernier: $557,000,000 provenaient des contributions des employeurs et $305,600,000 de celles des employés; le reste de revenus sur les placements, ventes de valeurs et autres.

Dominion Coal va pouvoir intenter des poursuites

La compagnie Dominion Coal a obtenu hier l'autorisation d'intenter des poursuites judiciaires si nécessaire pour recouvrer $19 millions à la suite de l'expropriation de la compagnie par "Cape Breton Development Corporation".

Cette autorisation a été accordée au cours d'une réunion spéciale des actionnaires de Dominion Coal qui ont approuvé les recommandations d'un comité de négociation formé de détenteurs d'actions privilégiées.

La tension a monté à certains moments au cours de l'assemblée lorsque par exemple les actionnaires ont voulu savoir quelle part des actifs recouvrés serait répartie entre créanciers et actionnaires.

Le président de Dominion Coal, M. A.A. Bailie, a déclaré que les détenteurs d'actions privilégiées pouvaient s'attendre à recouvrer $53.35 l'action au plus à condition que la compagnie obtienne les $19 millions réclamés.

La compagnie Dominion Coal a cessé d'opérer depuis cette expropriation survenue le 30 mars 1968, par la société d'Etat, Cape Breton Development Devco.



Un produit nouveau aux applications multiples dans les affaires, "IDEECARD", sort de la manufacture de R. L. Crain Limitée. Ces cartes de plastique format portefeuille peuvent être conçues sur demande, selon leur utilisation, soit comme carte de membre, de crédit ou de tout autre forme d'identité. Le nom et autres renseignements peuvent y être facilement inscrits à l'aide de la machine à écrire ou de machine à adresser. Elles peuvent être sous forme d'enveloppes continues prêtes à être mises à la poste et traitées par ordinateur au régime de 24,000 cartes heures. Les utilisations qu'on peut en faire sont illimitées.

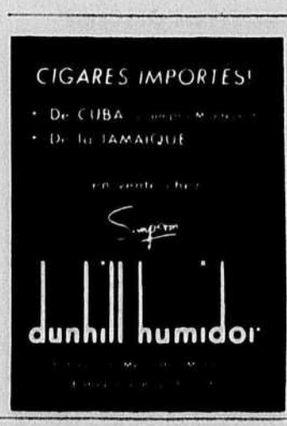
NOMINATION CHEZ SAMUEL SILVER & CO.



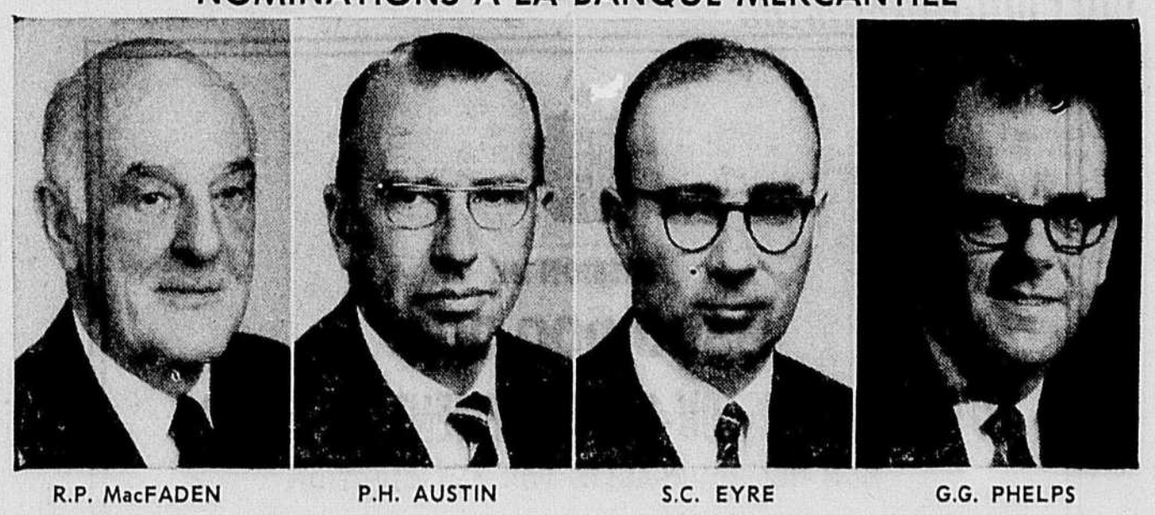
JACK B. ROSEN

Les directeurs de Samuel Silver & Co. annoncent l'élection de Jack B. Rosen comme président et gérant général. M. Rosen avait occupé les charges de gérant des ventes et vice-président chez Samuel Silver & Co. de nombreuses années.

Samuel Silver & Co. fabriquent leurs propres fourrures depuis 51 ans et les écoulent directement au consommateur. Plusieurs des femmes les plus en vue au Canada figurent à leurs listes de clients, et leur réputation d'artisans experts s'est répandue dans le monde entier.



NOMINATIONS A LA BANQUE MERCANTILE



R.P. MacFADEN — P.H. AUSTIN — S.C. EYRE — G.G. PHELPS

On annonce les changements suivants parmi les directeurs et officiers seniors de The Mercantile Bank of Canada. M. Robert P. MacFaden abandonne son poste de président et directeur de la banque pour assumer d'autres fonctions à New York. M. Paul H. Austin, anciennement vice-président administrateur et gérant général, a été élu président et son poste de gérant général sera assumé par M. Gordon G. Phelps, anciennement gérant général adjoint. M. Stephen C. Eyre, vice-président senior du International Banking Group de la First National City Bank, a été nommé directeur. —

au bilan de l'ACTUALITÉ

Expéditions d'or du Québec

Les expéditions d'or des mines du Québec pendant le premier semestre de 1969 ont atteint une valeur de $14,005,264 d'après un bulletin du bureau de la statistique du Québec sur la production minérale.

On peut diviser en deux catégories les mines qui produisent ce minerai: les mines d'or proprement dites et les mines de métaux usuels, dont l'or est un sous-produit.

La valeur de la production des mines d'or est le double de celles des métaux usuels : $9,236,115 pour les premières, contre $4,769,149 pour les secondes.

Les quantités de minerai traité, provenant des mines d'or, se sont élevées à 1,641,879 tonnes courtes, qui ont fourni 245,250 onces d'or. Quant aux mines de métaux usuels, on a extrait 126,637 onces d'or de 5,803 tonnes dites courtes de minerai.

Trust Royal

La compagnie Trust Royal accroît ses services immobiliers dans la région de Winnipeg par l'acquisition de Atlas Realty Co., Ltd., de Winnipeg. La compagnie Trust Royal possédait déjà une succursale à Winnipeg depuis 1903. Ses services d'immeubles et d'hypothèques dans cette ville en seront encore plus complets.

Nordair

La société Nordair a fait une demande auprès de la Commission canadienne sur le transport afin d'ajouter un arrêt à Ottawa sur son service aérien Montréal-Hamilton.

La Commission a annoncé hier que toute partie intéressée à intervenir au sujet de cette demande doit acheminer la documentation requise à la Commission avant le 19 septembre.

La Commission a aussi révélé que la société Eastern Provincial Airways a fait une demande afin de desservir de petits villages situés au Labrador au cours de la saison touristique.

Dans la demande de cette compagnie, on note les endroits suivants: Big River, Makkovik River, Reeds Pond, Labrador Wilderness Camp, Camp 1155, Park Lake, Separation Point et le Lac Anne-Marie.

Toute intervention au sujet de cette demande doit être acheminée à la Commission avant le 18 septembre prochain.

Redifon au Canada

La société Redifon, de Grande-Bretagne, vient d'obtenir une option de la société International Systcoms, de Montréal, en vue d'acquérir les intérêts majoritaires de Systcoms dans Delta Electronics. Le président de International Systcoms, M. John Baldwin a fait observer que le prix de l'option en vue d'acquérir 56 pour cent des intérêts se chiffre approximativement à $4.60 l'action ou pas moins que le coût auquel International Systcoms a acheté ces actions cette année. L'option d'achat expirait le 15 septembre.

L'URSS et le Fonds monétaire

Le Fonds monétaire international et le gouvernement américain ont démenti en termes identiques une information de presse selon laquelle l'Union soviétique aurait manifesté le désir d'adhérer au FMI.

"Nous ne sommes au courant d'aucune démarche de la part de l'Union soviétique", a déclaré le porte-parole du Fonds monétaire.

Prestations du Régime de rentes

La Régie des rentes du Québec annonce que 40,000 bénéficiaires du Régime de rentes toucheront des prestations majorées de 2 pour cent à compter de janvier prochain. L'indice servant au calcul des prestations du Régime de rentes sera augmenté de 2 pour cent en 1970, soit le maximum permis par la loi. L'augmentation de l'indice des rentes reflète dans une certaine mesure la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Accord entre le Canada et le Togo

Le Togo et le Canada ont procédé mardi à Lomé à la signature d'un memorandum d'entente concernant le tracé et la surveillance de la construction du secteur togolais d'une ligne de transport d'énergie de 161kv, à circuit double, entre le Ghana, le Togo et le Dahomey et du projet d'accord de prêt relatif à la participation canadienne au financement de la construction du secteur togolais de la ligne de transport d'énergie.

Charbon au Yukon

Une mine de charbon du Yukon reprend son exploitation, à Carmacks, sous la direction de Anvil Mining Corporation, M. Jean Chrétien, ministre des affaires indiennes et du Nord canadien, a fait part de cette décision. Cette mine était exploitée autrefois par Yukon Coal Company. L'ouverture prochaine d'une mine de plomb et de zinc à ciel ouvert, près de Ross River, permettra d'utiliser 10,000 tonnes de charbon par an. Ottawa, en contribuant à la construction de routes et de ponts, en facilitant le financement de l'aménagement d'une ville moderne, a joué un rôle dans la création de plusieurs emplois nouveaux.

BP CANADA LIMITEE



M. C. D. GINGRICH

M. J.A. Barclay, vice-président, annonce la nomination de M. Clifford D. Gingrich au poste de directeur de la raffinerie de Montréal, BP Canada Limitée. M. Gingrich fut, durant les trois dernières années, le directeur de la raffinerie BP de Trafalgar à Oakville, Ontario. M. Gingrich est né et a vécu en Ontario; il a obtenu son baccalauréat en sciences à l'université Queen's. Avant de se joindre à BP, il était ingénieur-chimiste à l'emploi d'une autre importante compagnie d'huile à Montréal et directeur-adjoint d'une raffinerie à Port Credit, Ontario. —

Maintenant disponible...

L'EDITION DE SEPTEMBRE DE NOTRE REVUE MENSUELLE DE PLACEMENT

Sujets traités:

Les Banques
L'Industrie de l'Acier
Dominion Foundries and Steel
Compagnie de Téléphone Bell du Canada
Brascan Ltd.
George Weston Ltd.
Power Corp.

NESBITT, THOMSON

ET COMPAGNIE, LIMITÉE

Membres des Bourses de Toronto, Montréal, Canadienne, Winnipeg, Vancouver, New York, American (associé) et Midwest

Pour obtenir votre copie, détachez et faites parvenir le coupon ci-dessous à:

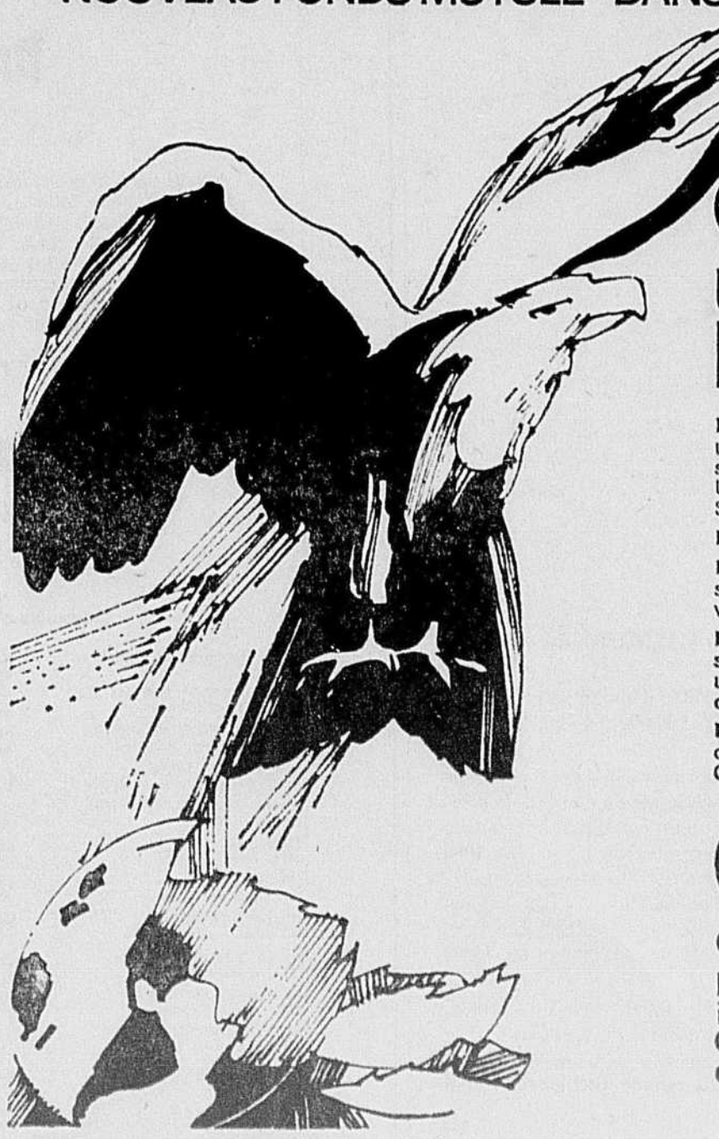
Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
355 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL 126, P.Q.
aux soins de G. J. Desmarais

Nom_____

Adresse_____

Ville_____ Téléphone (Affaires)_____ (Rés.)_____

NOUVEAU FONDS MUTUEL – DANS VOTRE INTÉRÊT, IL EST DIFFÉRENT



CANAGEX... un géant dès son lancement

- il est fondé par trois grandes institutions financières canadiennes, soit une grande banque moderne et progressive dont le siège social est situé au 500 Place d'Armes, Montréal, le Trust Général du Canada et United North American Holdings Ltd., société de gestion, filiale de Schneider & Cie, de Paris.
- ses fonds sous gestion s'élèvent à plusieurs millions de dollars.
- ses frais d'acquisition ne sont que de 4% seulement et d'autre part ne sont pas déduits d'avance, car Canagex n'est pas offert par des vendeurs à commission.
- il est administré par des spécialistes d'expérience qui gèrent un actif supérieur à $2 milliards. Les trois principaux actionnaires se sont adjoint une maison indépendante de conseillers en placements internationaux qui sélectionnent les valeurs les plus avantageuses partout dans le monde.
- renseignez-vous sur Canagex dans les succursales de la banque, qui affichent l'enseigne Canagex, et les bureaux du Trust Général du Canada ou sa filiale, le Sherbrooke Trust.

CANAGEX
Dans votre intérêt le fonds Canagex est différent

CANAGEX LTÉE
ÉDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE
500 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL 126, QUÉ.

Sans obligation de ma part, j'aimerais recevoir plus de renseignements sur Canagex.

NOM_____

ADRESSE_____ APP._____

VILLE_____ ZONE_____

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch net
Abitibi	550	$9	9	9	
Acklands	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Agra Vegt	z20	$7¾	7¾	7¾	
Alta Gas T	350	$43¾	43¼	43¾	— ⅛
Algo Cent	100	$7½	7½	7½	
Algoma St	240	$16¼	16¼	16¼	
Alcan	230	$28¼	28¼	28¼	
Allarco Dv	110	$8⅝	8⅝	8⅝	
Aquitaine	840	$23½	23	23	— ½
Argus C pr	800	$11½	11½	11½	
Atl Sugar	z50	$6½	6½	6½	
Auto Elec	950	$9¼	9¼	9¼	
Auto Hard	100	$9	9	9	
Bahama	200	52	52	52	+ 2
Bank Mtl	3805	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Bank N S	225	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Bathrst p	z25	$12½	12½	12½	
Beaver L	z25	$15¼	15¼	15¼	
Bell Canad	1806	$45⅛	45	45	
Bombrdier	1415	$18¾	18¼	18¾	+ ¾
Bramalea	325	$6⅛	6	6	
Brascan	165	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
BC Sugar	175	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
BC Phone	175	$69	68½	68½	— ¾
Brinco	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Buntin Rld	z25	$12½	12½	12½	
Burns Fds	z20	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cad Dev	200	$7¼	7⅜	7¼	
Calgary P	z8	$25	25	25	
Calvrt Dle	500	88	88	88	
Can Cem	175	$28¾	28½	28¾	— ¼
C Nor West	110	$74	72	72	— 2
Can Perm	300	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Cdn Brew	650	$9⅜	9⅜	9½	— ⅛
Cdn Can A	100	57	7	7	—
C Chem w	200	150	150	150	
C Curtis	z50	110	110	110	
C Hydro	z30	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Imp Bank	570	$19½	19¼	19¼	— ⅜
C Ind Gas	6350	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
CIL	100	$14¾	14¾	14¾	
C Interurb	100	430	430	430	+ 5
CP Inve pr	150	$34	34	34	+ ¼
CP Inve w	707	850	850	850	— 5
CPR	406	$75½	75	75½	+ 1
CPR $3. pr	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
CPR UK P	200	$6¾	6¾	6¾	
Cdn Tire A	z10	$59½	59½	59½	
C Westing	212	$12¼	12¼	12¼	
Cara	200	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Carrier JD	200	$15½	15½	15½	— ⅜
CDRH Ltd	350	$10½	10½	10½	+ ⅛
Chemcl 1 p	z30	$13	13	13	
CHUM A	350	$19⅞	19½	19½	— ⅜
Columbi p	100	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Cominco	1400	$30	29¾	30	+ ⅜
C Holiday I	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
Computel	130	$11	11	11	
Con Bath	400	$21¼	21¼	21¼	— ¾
Con Bath w	200	260	260	260	+ 10
Con Bldg	500	230	230	230	+ 10
Con Distrb	200	$14	13⅞	13⅞	
Cons Ga	1035	$17⅜	17½	17⅜	+ ¼
Coronatn	200	205	205	205	
Crain R L	400	$16½	16½	16½	+ ⅛
Crestbrk	100	$12½	12½	12½	
Crush Intl	1000	$11¾	11¾	11¾	
Cumming	z50	$13	13	13	
Cygnus A	4825	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Cygnus B	550	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
Distl Seag	z50	$51½	51½	51½	
Dome Pete	105	$83¼	83⅛	83¼	— ¾
Dofasco	762	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
Dom Lime	200	300	300	300	— 10
Dom Store	1180	$12	11⅞	12	
Domtar	1145	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
D Textile	100	$13⅞	13⅞	13⅞	
Donlee M	100	$16¼	16¼	16¼	+ ½
E-L Fin	z105	$10½	10⅛	10½	
Electro ltd	100	$29	28⅝	29	+ ⅜
Erie D A	300	$10	10	10	— ¾
Falcon	z65	$136	135	136	
Fam Play	720	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Fa Play w	z85	265	265	265	
Fibre	200	$8	8	8	+ ¼
Fleet Mfg	600	185	185	185	+ 5
Ford Cnda	205	$56½	56½	56½	+ ½
Freiman	700	$5½	5½	5½	
Gen Distrb	775	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
GMC	z1	$78	78	78	
G Stl Ware	500	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Genstar L	589	$13¼	13	13	— ¼
Glendale	100	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Greb Ind	z25	$8½	8½	8½	
GL Paper	1150	$25	25	25	
GL Power	425	$21¼	21	21¼	+ ¼
GN Capital	z50	$9¼	9¼	9¼	
Greyhnd	z75	$12¼	12¼	12¼	
Guar Trst	z25	$10½	10½	10½	
Gulf Can	750	$18⅛	18	18⅛	
Hard Crp A	250	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Harveys F	550	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Hays Dna	100	$12¼	12¼	12¼	
Home A	8195	$52	50⅛	50⅛	— 1⅞
Home B	780	$47	46	46	— ½
Horne Pit	500	330	330	330	+ 5
Howdn DH	z25	$6⅜	6¾	6¾	
H Bay Co	100	$17½	17½	17½	+ ⅞
HB Oil Gas	115	$39½	39½	39½	+ ½
HB Oil G pr	z10	$57¼	57¼	57¼	
Hunter D	825	$13½	13½	13½	
Husky Oil	300	$17½	17¼	17¼	— 1
Husky D w	100	865	865	865	— 10
Imp Oil	1207	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
Imp Tob	175	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Indal Can	275	$14½	14½	14½	
Industmin	z3	$14⅝	14⅝	14⅝	
Ind Accept	300	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
In Acc w	200	460	460	460	
Ingersol A	100	$33¾	33⅛	33⅛	— ⅜
Inland Gas	120	$12	12	12	+ ¼
IBM	z9	$370	368	368	
Int Nickel	903	$39¾	39⅝	39¾	+ ⅛
Int Util	1700	$32	31⅞	31⅞	
Int Util pr	100	$31½	31½	31½	— ⅜
Int Div	800	215	175	180	— 30
Intpr Pipe	1050	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Intpr Steel	z50	455	455	455	
Inv Group	400	$11¾	11¾	11¾	
Inv Grp A	z25	$10	10	10	
Inv Grp 5 p	540	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
In Ovrseas	230	$45½	45½	45½	+ ½
James Stl	600	$7½	7½	7½	+ ¼
Jim Pay	720	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Kaps Tran	200	$23	22⅞	23	— ⅜
Kelly D A	400	$7½	7½	7½	
Kenfinq	200	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Koffler	500	$10¾	10⅝	10¾	
Labatt	420	$27⅞	27¾	27¾	+ ⅛
LOnt Cem	100	320	320	320	+ 10
Lau Fin	z25	$5¾	5¾	5¾	
Leigh Inst	z15	$47⅞	47⅝	47⅞	
Life Inves	220	$8¾	8¾	8¾	
Living pr	z10	$42½	42½	42½	
Living wts	50	$25	25	25	+ ½
Lob Co A	500	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Lob Co B	3050	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Lob G B pr	500	$21	21	21	+ ¼
Lob Inc	100	$8	8	8	+ ¼
MB Ltd	290	$34½	34⅛	34⅛	
Magna El	200	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Major H D	300	240	230	230	
M Lf Mills	200	$18¾	18¾	18¾	
Mass-Fer	225	$18¼	18¼	18⅞	+ ⅛
Met Stores	1035	$23	23	23	— 1
Mex LP	100	$10	10	10	
MLW Wor	100	$15½	15½	15½	+ ¾
Mobil Oil L	z40	$65½	65½	65½	
Molson A	491	$19⅜	19⅜	19⅜	
Moore	595	$33¾	33⅝	33⅝	+ ⅛
Nabrs Dlg	z50	$18½	18½	18½	
NaChrs I	100	$6¼	6¼	6¼	
Nat Drug	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Nat Drug p	300	$10	10	10	— ¾
Nat Hees	100	390	390	390	— 10
Neonex I	1200	$8	7⅞	8	
NB Tel	z25	$12	12	12	
N Provid D	250	165	160	165	+ 5
Noranda	702	$33	32¾	32¾	
Nor Ctl G	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Nor Ctl B p	600	$33]	33	33	
Nor Ctl w	3100	925	925	925	+ 10
NuWest H	210	$5¾	5¾	5¾	
Orlando R	100	$7	7	7	
OSF Ind	6306	$12½	12	12½	+ ¾
Oshawa A	150	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Overlnd 2 p	100	485	485	485	— 5
Pac Pete	925	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Pembina	500	$22	22	22	
Penningtns	200	$7½	7½	7½	+ ⅛
Petrofina	z25	$18¾	18¾	18¾	
Pow Corp	z60	$12⅞	12½	12⅞	
Prem Iron	200	$6½	6½	6½	+ ½
Price Com	1003	$15¼	15¼	15¼	
QN Gas	200	$18½	18½	18½	— ¼
Rank Org	400	$12⅝	12⅝	12⅝	
Reed Osir	200	$21½	21½	21½	
Revenue	2622	395	375	375	— 10
Riv Yarn	350	$12⅛	12⅛	12⅛	
Rothman	100	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Rothmn w	2370	500	500	500	+ 50
Royal Bnk	2155	$20⅞	20¾	20¾	— ¼
Royal Trst	625	$24	24	24	
St Maurice	100	130	130	130	+ 5
Scot Paper	z25	$24	24	24	
Seaway pr	350	$5½	5½	5½	— ⅛
Seaway w	200	185	185	185	— 5
Secur Cap	100	$5	5	5	
Shaw Pipe	z50	$13½	13½	13½	
Shell Inv p	650	$30⅛	30	30⅛	+ ⅛
Shell Inv w	1150	$14½	14⅜	14½	+ ⅜
Shell Can	571	$29½	29⅛	29⅜	
Silverwd A	100	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Simpsons	1110	$19⅛	19	19	
Skyline H	z50	$9½	9½	9½	
Slater Stl	300	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Southam	100	$58¾	58¾	58¾	+ ⅜
Steel Can	1247	$23¼	22¾	22¾	— ⅜
Steinbg A	100	$11	11	11	
Suptest pd	300	$43	42	43	+ ¼
Surpass C	450	430	425	425	— 25
Texaco	z40	$27⅛	27⅛	27⅛	
Thom N	11000	$19	19	19	
Toromont	1100	180	175	180	+ 5
Tor Dm Bk	z75	$19⅜	19⅝	19⅝	
Traders A	z50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Traders 5 p	50	$25¾	25¾	25¾	
Tr Can PL	300	$37⅛	36⅞	36⅞	+ ⅛
Tr Can A pr	2504	$70½	70½	70½	+ ½
Tr Can P w	200	$12¾	12½	12½	— ½
Trans Mt	775	$15¼	15	15	— ¼
Un Carbid	100	$16½	16½	16½	
Un Gas	975	$14	13¾	14	+ ⅛
Un Wburn	z66	$12¾	12¾	12¾	
UWbn 6¼p	25	$34½	34½	34½	— ¼
U Sections	100	$11½	11½	11½	
Vic G Tr	z30	$17	17	17	
Vulcan	z50	$8¼	8¼	8¼	
Walk GW	710	$41¾	41¾	41¾	— ¼
Wstburne	z25	$13⅜	13⅜	13⅜	
Westcst	z50	$27½	27½	27½	
Westeel	z5	$12½	12½	12½	
W Cdn Seed	100	225	225	225	— 5
W Pacific	1175	$5½	5½	5½	+ ⅛
Weston	4940	$22]	22⅛	22⅛	
White P A p	z20	$23	23	23	
Woodwd A	100	$16½	16½	16½	+ ⅛
YR Prop	100	$6⅞	6⅞	6⅞	

MINES

Accra	2000	14	14	14	
Agnico	200	125	125	125	— 1
Ang Ruyn	2000	109	109	109	+ 4
Ang U Dev	2500	76	74	75	— 2
Armore	z200	21	21	21	
Arcadia	2000	10½	10½	10½	+ ½
Atl C Cop	1733	54	54	54	
Aunor	500	335	325	325	— 10
Barnat	650	62	62	62	
Bounty Ex	z307	15½	15½	15½	
Big Nama	500	28	28	28	— 2
Bethlm	1041	$17¾	17½	17½	— ¼
Black Bay	1000	11	11	11	
Broul Reef	3000	40	39	39	
Brunswk	200	715	715	715	— 10
Cam Mine	6000	47	46	46	— 1
Cadillac M	5900	23	22	22½	— 2½
C Tung	1700	130	125	125	
Camflo	100	525	525	525	
Cam Chib	z5	890	890	890	
C Jamiesn	100	127	127	127	+ 1
Cdn Keely	2000	5½	5½	5½	
Cdn Nisto	2000	34	34	34	— 1
Candore	500	13	13	13	+ ½
Cassiar	170	$17¼	17¼	17¼	
Cent Pat	100	225	225	225	
Chemaloy	1150	290	285	290	
Chib Kay	z100	13½	13½	13½	
Coch Will	z110	85	80	85	
Coin Lake	3000	26½	26½	26½	+ ½
Comb Met	2000	21	21	21	
C Shawkey	2500	57	57	57	
C Morisn	100	625	625	625	+ 10
Con Negus	8000	25	24	25	+ 3
C Rambler	100	110	110	110	
Conwest	500	930	930	930	
Cpcorp	17300	62	59	61	+ 2
Cop Fields	100	166	166	166	
Coulee	500	29	29	29	+ 2
Craigmt	115	$12⅝	12⅝	12⅝	
Deer Horn	1000	15	15	15	+ ½
D'Eldona	2500	83	80	80	
Denison	1390	$50	50	50	
Dickisn	400	290	290	290	— 10
Discovry	300	160	160	160	
Donalda	5500	28	27½	28	
Dynasty	450	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
East Sull	378	735	730	735	+ 5
Farwest	500	13	13	13	
F Mar	700	170	170	170	
Frobex	z4	150	150	150	
Granisle	1175	$13	12⅞	12⅞	— ¼
Gunnar	1200	160	155	160	
Headway	4500	12	12	12	
Heath	4000	6½	6	6½	+ ½
Hollinger	z50	$31½	31½	31½	
Huds Bay	160	$82	81½	81½	— ½
Int Mogul	225	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Iron Bay T	1000	390	385	390	+ 5
Iso	1300	176	175	175	— 2
Jelex	2200	45	45	45	
Jonsmith	3000	15	15	15	
Joutel	700	135	134	134	
Jowsey	z166	55	55	55	
Kam Kotia	1000	345	345	345	
Kerr Add	363	$13¼	13⅛	13¼	
K Anacon	500	62	62	62	+ 2
Kirk Twns	3000	62	61	62	+ 1
Lab Min	100	$28¾	28¾	28¾	
L Dufault	z45	775	775	775	
L Osu	5000	15	14	14	— 1
Leitch	300	208	206	208	— 2
Lytton M	600	360	355	360	
Madeline	340	565	565	565	— 5
Match	1000	16	16	16	+ ½
Mattgmi	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Maybrun	500	12	12	12	— ½
Mc Adam	200	107	107	107	+ 1
Mc Intyre	380	$123	123	123	
McWat	1000	62	62	62	+ 2
Moneta P	100	110	110	110	
Mt Wright	1000	25	25	25	— 1
Multi-Mi	600	110	110	110	— 2
Newconx	400	685	685	685	
N Imperal	1100	330	330	330	
N Mylama	1500	17½	17	17	— ½
N Senator	500	26	26	26	+ ½
Norgold	1000	8	8	8	
Norlex	1500	32	30	30	
N Coldstm	100	220	220	220	+ 5
Northgat	212	$15	15	15	+ ½
N Rock	2000	95	95	95	
Obaska	1000	14	14	14	+ ½
Opemska	915	$12½	12⅜	12½	
Paramaq	4000	9	8½	9	+ ½
Patino	550	$41¾	41⅛	41¾	
Pce Expl	1900	93	93	93	+ 1
Pick Crow	525	42	42	42	— 1
Pine Point	100	$36	36	36	
Placer	200	$38	38	38	— ½
Preston	335	$13½	13½	13½	+ ⅛
Pure Silv	600	230	225	225	— 5
Pyramid	500	61	61	61	
Que Chib	2000	37	36	37	— 2
Q Mattgmi	912	115	115	115	— 1
Radiore	2000	58	58	58	
Reeves	2100	200	195	200	+ 5
Rio Algom	780	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Roman	470	$16	15¾	16	+ ⅛
Ryanor	1000	19	19	19	+ ½
Sherritt	225	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Sisco	800	295	292	292	— 3
Stanrck	500	320	320	320	
Sud Cont	1000	42½	41½	42½	+ ½
Sullivan	120	785	785	785	— 5
Teck Cor A	100	740	740	740	
Texmont	1000	62	62	62	— 2
Tex-Sol	2000	63	61	61	— 2
West Mine	200	340	340	340	
Willroy	500	93	93	93	— 3
Yk Bear	800	945	940	940	— 10
Young HG	1000	8	8	8	— 1
Zenmac	525	13½	13½	13½	— ½

PETROLES

Alminex	225	545	540	540	— 5
Am Leduc	2000	17	17	17	
A Quasar P	400	275	265	265	— 10
Banff	z50	$13¾	13¾	13¾	
CS Pete	200	745	745	745	+ 15
C Homestd	500	$20	20	20	+ 1⅜
C LI Pete	100	135	135	135	+ 2
Cdn Sup O	z10	$36	36	36	
Cent Del	200	$13½	13⅜	13½	
Charter Ol	2500	$11½	10⅞	11½	+ ¾
Clark Can	1030	385	380	385	
Dynamic	z50	265	265	265	
Ensign Oil	400	360	360	360	
French Pt	720	985	980	980	— 20
Int Helium	2300	74	72	72	
Mill City	964	295	295	295	
Nat Pete	z50	500	500	500	
N Davies	500	14	14	14	+ 1
Northld	1000	78	78	78	
Numac	100	820	820	820	+ 15
Place G	1950	180	179	180	+ 5
Petrol	900	175	175	175	
Ranger	1515	$14⅜	14	14	— 1
Spooner	500	370	370	370	
Triad Oil	100	475	475	475	+ 5
U Canso	z20	890	890	890	
Un Keet P	600	36	36	36	
Ulster Pet	900	370	360	360	+ 10
Vandoo	1000	20	20	20	
Wespac	500	27½	27½	27½	

Ventes de 11 a.m.: 470,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 15 sept.	+0.64	—0.70	+0.55	—1.24
Clôt. — 15 sept.	177.18	170.50	111.15	229.41
Haut — 1969	198.77	276.96	122.54	310.73
Bas — 1969	164.25	159.92	97.85	207.67

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
BanqueToronto-Dominion	(X)	$0.17	tr.	1-11-69 30- 9-69
Belgium Stand. (5 p. cent rplv.)		$0.25	tr.	3-10-69 22- 9-69
Fleetwood Corporation		$0.16¼	tr.	15-10-69 26- 9-69
Loeb M. Ltd		$0.05	tr.	15-12-69 1-12-69
M.P.G. Investment (ord.) id. $1.32 pr.-1964)		$0.11	sa.	30- 9-69 19- 9-69
North. Tar Chem. & Wood (priv.)		$0.32.5	tr.	31-10-69 14-10-69
Union Gas		$0.42½	tr.	1-10-69 19- 9-69
Unit. West. Ind. (6¼ p. cent pr.)		$0.13	tr.	1-11-69 3-10-69
B.C. Sugar		$0.78⅛	tr.	1-10-69 19- 9-69
Eastern Bakeries		$0.20	tr.	31-10-69 10-10-69
Royfund		$0.25	tr.	15-10-69 30- 9-69
Scottish & York Hold.		$0.03		31-10-69 30- 9-69
(X) Augmentation de 2 cents par action.		$0.08	tr.	15-10-69 19- 9-69

RAPPORTS FINANCIERS

Expéditions de minéraux

Les statistiques de la production minérale publiées par le Bureau de la Statistique du Québec pour mai 1969 révèlent qu'il y a eu, au cours de ce mois, une baisse des expéditions de plusieurs minéraux métalliques, au regard du même mois de 1968. On remarque, notamment, des baisses de 72 pour cent pour le minerai de fer, de 26.4 pour cent pour l'argent et de 17.9 pour cent pour le cuivre. Ces fléchissements sont dus à des grèves survenues en mai dans ces secteurs. Par contre, les expéditions de molybdène et de bismuth ont augmenté de 12.7 pour cent et de 79.1 pour cent respectivement.

Reynolds Tobacco

Un syndicat financier dirigé par les maisons Dillon, Read & Co. et Reynolds & Co. mettra bientôt en vente des obligations de la société Reynolds Tobacco pour une somme de $100,000,000 échéant dans 25 ans et des billets d'une valeur globale de $50,000,000 de la même société et échéant dans 5 ans.

Les obligations portant un taux d'intérêt de 7 et sept-huitièmes pour cent et évaluées à 99 et trois quarts pour un taux de rendement de 7.90 pour cent.

Les billets, pour leur part, porteront un taux d'intérêt de 8 et un huitième pour cent et seront évalués à 100 pour un taux de rendement de 8 et un huitième pour cent.

Planches murales

Les scieries canadiennes ont expédié 142,000 tonnes de planches murales en juin, soit une baisse de l'ordre de trois-dixièmes de 1 pour cent comparativement à mai et de 9 et un dixième pour cent comparativement à juin 1968. Les expéditions au cours du premier semestre de 1969 se sont élevées à 844,000 tonnes, soit une augmentation de 4 et demi pour cent comparativement aux six premiers mois de 1968.

La production de planches murales en juin marquait 142,000 tonnes, soit une baisse de 4 et neuf-dixièmes pour cent comparativement à mai et 2 et un dixième pour cent comparativement à juin 1968. La production au premier semestre de 1969 s'élève à 853,000 tonnes, en progression de 6 et quatre dixièmes pour cent.

Crown Zellerbach

La société Crown Zellerbach Canada a annoncé que sa filiale hollandaise installe actuellement une machine de $20 millions afin de rencontrer la demande croissante sur le marché européen de papiers Kraft. La nouvelle machine sera en opération à la fin de 1971.

Hughes Boat Works

Hughes Boat Works Limited passe aux mains de United States Steel Corp. pour une somme comptant. Cette société avait quitté ses locaux de Toronto pour Centralia, à l'emplacement d'une ancienne base de l'aviation militaire; elle avait alors bénéficié de $58,000 d'octrois du gouvernement de l'Ontario. Cette société emploie 50 personnes. Elle fabrique des yachts en fibre de verre qu'elle vend surtout aux Etats-Unis et en Europe, pour $40,000.

Cours du dollar

Le dollar canadien aujourd'hui se replie de 1/64 à $0.92¾ par rapport à la devise américaine et la livre sterling de 1/32 à $2.38 47/64.

Le dollar américain par rapport à la devise canadienne reste inchangé à $1.07 13/16 et la livre sterling se replie de 1/16 à $2.57⅜.

Le gaz naturel à Valleyfield

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD — La Corporation du gaz naturel du Québec a inauguré ses premières installations à Valleyfield, lors d'une réception qui a eu lieu chez son premier client officiel, la distillerie Canadian Schenley.

Cette compagnie, abandonnant complètement l'utilisation de l'huile crue, fera désormais usage, en exclusivité, de gaz naturel. De l'avis des experts, elle consommera annuellement trois millions de pieds cubes de gaz, économisant ainsi une somme approximative de $130,000, compte tenu des frais d'entretien occasionnés par l'ancien chauffage à l'huile.

Déjà, nous a déclaré un responsable de la Corporation du gaz, deux autres industries de Valleyfield ont signé des contrats d'utilisation du gaz naturel ce qui réduira d'autant les dangers de pollution de l'air dans la cité de Valleyfield. La population de cette ville se verra d'ailleurs offrir les mêmes avantages dans à peine quelques semaines.

Non seulement Canadian Schenley fera-t-elle appel au gaz pour son système de chauffage mais encore elle s'en servira pour sécher son maïs et les céréales.

du parquet de la bourse

Tendance irrégulière à l'ouverture

Le début de la séance est passablement actif ce matin à la **Bourse de Montréal** où les cours évoluent dans une tendance étroitement irrégulière.

Parmi les principaux écarts peu après l'ouverture, Bombardier progresse de ½ point à 18½. Home Oil "A" à 51½ et B.C. Telephone à 69 se replient de ½ chacun. Noranda à 33, Inco à 39⅞ et Trans-Mt. Pipeline à 15¼ enregistrent des gains de ¼ chacun. Stelco perd ⅛ à 23 de même que Canadian Breweries à 9½.

A la Bourse Canadienne dans le secteur minier spéculatif, Baker Talc perd .02 à 1.08 et Surlaga .02 à 33 cents. Quebec Chibougamau gagne .03 à 40 cents et Mid-Chibougamau .01 à 69 cents.

* * *

A **Toronto** peu après l'ouverture, les cours évoluent dans une tendance en général étroite et irrégulièrement en hausse.

Canadian Homestead progresse de 1⅜ à 20; Bombardier de ½ à 18½, CPR, ½ à 75; Investors Overseas, ½ à 45½; Cygnus A, ¼ à 9½; Noranda, ¼ à 33.

Metropolitan Stores a reculé de 1 à 23; Kaps, de ½ à 22⅞; Home B, de ½ à 46; Shell, de ¼ à 29⅛; Dominion Stores, de ⅛ à 11⅞; Banque de Montréal, de ⅛ à 15⅜.

* * *

Le marché de **Wall Street,** étroitement en hausse à l'ouverture, évolue dans une tendance légèrement irrégulière peu après. Le Dow Jones industriel s'inscrit à 830.19 en baisse de 0.26.

Parmi certaines transactions-bloc d'ouverture, American Tel. & Tel. baisse de ¾ à 50½ sur 165,400 actions; Occidental Pete gagne ¼ à 26¾ sur 11,600 actions; Zenith gagne ¼ à 41¼ sur 10,100 actions et Atlantic Richfield 1¼ à 108¾ sur 8,800 actions.

General Motors perd ⅜ à 73⅝, Texas Gulf Sulphur ¼ à 25⅜, US Steel gagne ¼ à 60 et Union Carbide ¼ à 42½.

* * *

La **Bourse de Londres** se replie étroitement aujourd'hui sous la pression des prises de bénéfices qui sont réalisées à la suite des gains importants qui ont été enregistrés hier en réponse aux statistiques favorables de la balance commerciale pour le mois d'août. D'autre part les fonds d'Etat gagnent du terrain en raison du raffermissement de la livre sterling. Vers l'approche de la clôture, l'indice industriel du Financial Times se replie de 0.2 à 389.0.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises sont soutenues à l'ouverture.

titres au comptoir

Source : Bonsard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abitibi	12	14
Acanic	1	5
Advance RL	7	9
Albatross	10	20
Alscope	1½	1¾
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	5	10
Americ	15	25
Amigo	25	35
Bald Mtn	3	5
Beacon	14	18
Beauport-Holdg	12	17
Black Cricket	1 00	1 25
Buma Chib	5	10
Brace-Mac	6	9
Bruce Presto	1	2
Cambridge	7	11
Chesbar	3	4
Clearwater	20	24
Cons Shunsby	6	9
Creswell	80	90
Cromex	75	90
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delessaps	50	60
Dom Jubilee	50	60
Doral	1 70	2 00
Dublsson	4	7
Ducros	84	84
Eurdex	35	40
Expo Ungava	70	80
Frebert	7	10
Fundy	19	22
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
G Lakes Nckel	6½	7
Gaspe Cooper	47.00	49.00
Hairen	16	19
Hucamp	90	1 00
Indian Mt	1 20	1 40
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Juma	5	7
Joburke	3	5
Kelly-Desmond	3	6
Kewagama	6	9
Kukatush	2¾	3¼
Lake Beaver H	12	15
Leeds Metals	10	15
Lun Echo	32	37
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	45	50
Mogar	28	33
Molybia	10	15
Murky Fault	120	1 40
Naganta	50	60
Nat Malartic	1 20	1 30
Nemrod	40	50
New Ass Ev	17	22
New Baska	15	20
New Miller	7	9
New Insco	11	15
New Lorie	8	11
New Pascalis	35	45
New Nipiron	30	50
Nordic	1 71	1 90
North Bord	20	25
North Shore	30	40
Norque	5	8
Northern Explo	40	45
Nouvelle	25	—
Okland	1	2
Pac Nickel	30	50
Pango	3 00	3 25
Que Ascot	1	3
Queic	4	6
Ram Pete	2 00	2 15
Radio Hill	40	60
Rainbow Mt	27	32
Rand Ma 1	2	5
Seaway	2	4
September Mt	30	40
Sogepet	2 80	3 00
Sturdy	53	57
Superior A	3 20	3 40
Stump	17	22
Tagami	14	18
Talisman	55	60
Thunder Bay	3	3½
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	1 00	1 25
Westfield	185	1 95
Westville	5	15
Yellow R	40	45
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

A.G.F.	3 65	3 75
Aquacare	4	5
Bque d'Economie Que.	5½	6½
Bushnell TC A	20	21
Can Foreign Sec	13	15
Central Dyn	3½	4
C Theatres	5	6
Crown Life	29	30
Dist Trust	9½	10½
East Can Savings	4½	5½
Electron As	12	13
Facs Data	9	9½
Gen Impact	12	13
Grenache	2 25	2 75
Hamilton Trust	9 50	10 00
HHM Taxsav	¾	1
Inplace El P	4 00	5 00
Inter Systcoms	2¾	3
Jolly Jumpers	8¼	9
Kst Chemicals	4	4½
La Prevoyance	17	20
Les Prevoyants	5½	6½
La Stabilite	6	7
Lincoln Trust	8	9½
London Life	74	77
Marigot Inc.	2 75	3 25
Medcom	4	4½
Marigo wts	50	1.50
Peoples S	18	19
Rapid Data	4 75	5 25
Sklar Mfg	3 00	3 50
Spar Aero	3¼	3½
Steadman Indus	22	23
Supersol	3¾	4½
Union Cdn Assur	6	7
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac A	2 25	2 75

cote des grains

WINNIPEG

Marche a terme:

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
LIN:				
Oct.	3.25¼	3.27¼	3.24¼	3.25¾
Dec.	2.88½	2.89	2.87½	2.87½
Mai	2.95	2.96	2.93½	2.93½
GRAINE DE COLZA:				
Nov.	2.20¼	2.21⅜	2.18¾	2.21⅜
Jan.	2.13½	2.16⅞	2.12⅝	2.16⅞
Mars	2.12⅛	2.14	2.11⅝	2.14
Mai	2.12½	2.14¾	2.12½	2.14¾
AVOINE:				
Oct.	79	—	—	70
Dec.	—	—	—	70½
Mai	71	71⅛	70⅝	71⅛
ORGE:				
Oct.	1.03¼	—	—	1.03¼
Dec.	1.03⅛	1.03¼	1.03⅛	1.03¼
Mai	1.02¼	1.02⅝	1.02¼	1.02⅝
SEIGLE:				
Oct.	1.19⅝	1.19⅝	1.19⅜	1.19⅝
Dec.	1.15⅝	1.16⅜	1.15⅞	1.16⅜
Mai	1.19¾	1.20¾	1.19¾	1.20¼

Marche au comptant:

AVOINE — 2 cw 69½; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourr. 67⅜; 1 fourr. 41½; 2 fourr. 57½; 3 fourr. 54½; fourr. mel. 37.

ORGE — 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.02½; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.00½; 3 cw 2-rang et 1 fourr. 98½; 2 fourr. 95¾; 3 fourr. 89¾.

SEIGLE — 1 et 2 cw 1.19⅛; 3 cw 1.14; 4 cw 93⅛; ergotee 91⅜; sur voie 1.18⅞.

LIN — 1 cw 3.35¾; 2 cw 3.25¾; 3 cw 3.00¾; sur voie 3.25¾.

GRAINE DE COLZA — No 1 Canadienne 2.20⅜; No 2 Canadienne 2.05⅜.

CHICAGO

	Ouvert.	Haut	Bas	Clot.
BLE:				
Sept	1.31½	1.31½	1.30¾	1.31¼
Dec.	1.35¼	1.35⅝	1.34¾	1.35⅛
Mars	1.38⅜	1.38⅝	1.38	1.38
Mai	1.38¼	1.38	1.38⅛	1.38⅛
Juil.	1.34⅜	1.35	1.34⅛	1.34⅜
MAIS:				
Sept.	1.22½	1.22½	1.21	1.21¼
Dec.	1.17	1.17⅛	1.16⅜	1.17
Mars	1.22	1.22	1.22⅜	1.22
Mai	1.25⅜	1.25¼	1.24¾	1.25¼
Juil.	1.27¼	1.27½	1.27⅛	1.27½
AVOINE:				
Sept.	60¼	61	60¼	61
Dec.	64⅝	65½	64⅝	65⅜
Mars	68½	69⅜	68⅜	69¼
Mai	69¼	70	69¼	70
Juil.	—	—	—	67
SEIGLE:				
Sept.	1.09¼	1.09⅜	1.09	1.09
Dec.	1.14	1.14¾	1.14	1.14⅜
Mars	1.17¼	1.17½	1.17¼	1.17½
Mai	1.19	1.19½	1.19	1.19½
Juil.	1.19	1.19	1.19	1.19
FEVES SOYA:				
Sept.	2.46¾	2.47⅛	2.46½	2.46¾
Nov.	2.37⅝	2.38¼	2.37¼	2.38¼
JAn.	2.42⅞	2.43	2.42⅛	2.42⅞
Mars	2.47⅛	2.47¾	2.46⅞	2.47¾
Mai	2.50¼	2.50⅝	2.49⅞	2.50½
Juil.	2.51¾	2.52	2.51¼	2.51¾
Aout	2.48½	2.48⅞	2.48⅜	2.48⅞

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5, 1er juillet	1970	97¾	98¼
7¼, 1er avril	1974	98¼	99
3¼, 1er juin	1976	77¼	78¼
4¼, 1er sept	1972	90½	91¼
6¾, 1er oct.	1970	98¾	99¼
7, 1er avril	1973	96½	97½
7¼, 1ser avril	1972	98	98¾
6¼, 1er dec.	1973	93	94
5½, 1er octobre	1975	87¼	88¼
5½, 1er aout	1980	83	84½
4½, 1er sept	1983	71¾	72¾
5¼, 1er mai	1990	73	74½
5¾, 1er sept	1992	80	82
6½, 1er octobre	1995	87½	89
6½, 15 dec.	1969	99½	100
CN 5½, 15 dec.	1971	94	95
CN, 4, 1er fev.	1981	69	71
CN, 1er oct.	1987	73½	75
CN, 5¾, 1er jan.	1985	81½	83
Perpetuel	—	40	45

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 7½ 15 mars	1970-93	87	89
BC El 6½, 1er av.	1990	80	82
M.Hy. 7¼ 1er ad	1989-93	87	89
NB 7¾, 2 juil.	IW1968	92	94
Terren 7½, 15 fev	1968	86	88
NE 4⅞, 15 juin	1988	90½	92½
IPE 7½, Jan	1968	87	89
Ont Hy 7¾ m	1988-94	93½	94½
Que 7⅛, 15 jan.	1985-88	87	89

MUNICIPALITES

Mont 7, 1er jan	1988	82¾	84¾
Tor Met 7¼, 1er m	1988	90¼	91¾

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	85	87
Bq N-E, 7	1987	85	87
BA Oil	1988	88	90
Alum of Can 4½	1973	86	88
CP, 4⅛	1983	72	74
Can Cement 3¾	1975	79	81
Domtar 6¾	1987	80	82
GMA 6½	1987	82	84
Imp. Oil 8½ 15 ao	1989	100	101
Ind Acc 6¾	1984	79	81
Noranda 7½	1988	89	91
Raymar 7½	1973	94	96
Raymar 7¾	1978	94	96
Ray Nat 6¼	1981	80	82
St Law Corp 8	1978	81	—
Simpson 1⅛6	1973	89	—
Eaton 4⅛6	198 5	73	75
Triad 4¾	1973	90	—
Weston G 6¾	1987	80	82

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas 5¾	1985	75	77
Angl. Ca Te 6	1983	83	—
B.C. Tel. 6¾	1989	81	83
Bell Tel 5¾	1984	76	78
Bell Tel 8	1977	100	100½
Bell Tel 6¾	1992	82	84
Calg Power 7½	1988	90	92
Can. Elec. 4	1972	84¼	86¾
Consum Gas 5	1978	78	80
Consu. Gas 6½	1979	87	89
Marit. Elec. 7¾	1987	94	—
Nfld LandP 7¾	1988	90½	92½
North C Gas 8	1989	89	92
Que. Nat. G.7	1990	81	84
Que. Tel 7	1989	82	84
TC Phipeline 5.85	1987	75	77

CONVERTIBLES

W. Coast 5½ Ex-C	1988	93	95
Simpson's 5½	1979	148	—
TC Pipeline 5	1989	97	99

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92, 64 ; 93, 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : 65.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, Québec s coloré 47-4-5; blanc 47½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs, 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 19 à 19½ ; autres catégories pour nourrissage 16¾ à 17

Poudre de lait de beurre pour nourrissage : 14 à 14½, poudre.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage : 14 à 14½, poudre de lait 3½ à 3¾ cents.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles $0.95 à $1 les 50 livres, N.-B. $1.05 à $1.10 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.30 à $1.35 les 50 livres, .36 à .37 les 10 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A extra gros 64.5, A gros 61.6, A moyens 46.6, A petits 33.6.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2716
Angleterre	Livre	2.5766
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2025
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Brésil	Cruzeiro	.2626
Chili	Escudo	.1078
Danemark	Couronne	.1433
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1945
Hollande	Florin	.2981
Italie	Lire	.001714
Japon	Yen	.003014
Mexique	Peso	.0864
Etats-Unis	Dollar	1.077-8
Norvege	Couronne	.1510
N.-Zelande	Dollar	1.2101
Perou	Sol	.0248
Suede	Couronne	.2084
Suisse	Franc	.2511
Tchecoslovaquie	Couronne	.1510
Venezuela	Bolivar	.2405

Canadian Jamieson

Au cours de l'exercice fiscal terminé le 31 mars 1969, la société Canadian Jamieson a réalisé un revenu net de $1,301,645 en regard de $1,025,925 pour l'exercice antérieur. Les revenus d'exploitation de cette société, au cours de cette période, se sont élevés à $4,137,177 comparativement à $3,572,970 pour l'année antérieure.

Cours du dollar

Lundi, le dollar canadien par rapport à la devises américaine était coté à $0.92¾, en hausse de 1-64 et la livre sterling à $2.38 51-64 en hausse de 1-4.

Le dollar américain par rapport à la devise canadienne fléchit de 1-32 à $1.07 13-16 et la livre était en hausse de 3-16 à $2.57 7-16.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .85 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est .50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245, 7246 ou 7258

Demandez

Mlle Pierrette Lalumière

ou écrivez à

LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

CHEF COMPTABLE

Salaire initial jusqu'à $11,000

Le Défi . . .

Notre client, une importante compagnie canadienne dans le domaine de l'alimentation crée cette position dans le but d'améliorer les contrôles administratifs et comptables. Relevant du gérant général, le titulaire sera responsable de l'établissement et du contrôle de toutes les méthodes comptables ainsi que de la surveillance de l'enregistrement des opérations financières de la division. De plus, il aura à préparer les rapports financiers et travaillera en étroite collaboration avec le bureau chef sur les questions ayant trait au prix de revient et au contrôle des inventaires (Cantons de l'Est).

Le Candidat . . .

Bilingue, il possède une bonne formation en plus d'une bonne expérience en comptabilité générale et en prix de revient. Ce poste intéressera le candidat qui a un bon sens pratique et qui désire accumuler des responsabilités financières supplémentaires. La compagnie en question est située de sorte qu'elle peut être atteinte facilement de Granby, Cowansville, Farnham ou St-Jean.

Vous référant au dossier JC11-050C, veuillez s'il vous plait adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

CHEF DE L'ENTRAINEMENT DES POMPIERS
Ville importante de l'île de Montréal

ATTRIBUTIONS

Sous l'égide du Directeur du service de la prévention des incendies, le chef d'entraînement sera responsable d'effectuer des recherches et travaux conduisant à l'établissement des besoins, et l'élaboration des programmes d'entraînement; diriger les programmes d'entraînement et préparer les calendriers de cours; déterminer les sujets à enseigner et la portée de chaque sujet en relation avec le temps disponible ; recherches et travaux sur les aspects pédagogiques et psychologiques de la formation du pompier; étude et approbation des horaires de cours et revision des textes et autre matériel didactique; surveillance du travail des instructeurs; participation aux cours, conférences et discussions.

EXIGENCES

Le candidat devra posséder un diplôme de 12e année ou l'équivalent. Il devra avoir à son actif au moins 15 années d'expérience dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les incendies dont quelques-unes au nivau de la direction. Expérience dans le domaine de l'entraînement.

Ecrire à :

Case 10734, LA PRESSE

UNIVERSITE DE MONTREAL

ANALYSTES-SURVEILLANTS (2)

CENTRE MECANOGRAPHIE
UNIVERSITE DE MONTREAL

Fonctions : diriger une équipe d'analystes-programmeurs et de programmeurs dans l'élaboration de systèmes complexes; participer avec l'usager à la mise au point de méthodes et procédures interdépartementales.

Qualifications : baccalauréat en commerce ou l'équivalent, de préférence; 2 à 3 années d'expérience avec les ordinateurs à bandes et/ou disques; connaissance de programmation COBOL.

Salaire : entre $9,500.00 et $11,000.00

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITE DE MONTREAL
CASE POSTALE 6128
MONTREAL, (QUE.)

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOIS

A. — SERVICE DES ETUDES
CONSEILLER AU BUREAU DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT A L'ELEMENTAIRE

FONCTIONS

- Participer à l'établissement du plan d'implantation prévu pour réaliser les recommandations du règlement numéro 1.
- Analyser l'efficacité du système et suggérer des correctifs dans les cas de déviations.
- Formuler des recommandations au sujet du recyclage des professeurs.
- Participer à des réunions d'information destinées aux parents.

EXIGENCES

- Scolarité minimum de quinze (15) ans.
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement.
- Connaissance approfondie du règlement numéro 1 (polyvalence — décloisonnement — progrès continu — sous-groupes d'âges, etc...)
- Dynamisme — sens du travail d'équipe — sens de l'organisation.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de $14,510 selon l'expérience et la compétence.

B. — SERVICE DE PASTORALE
ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS

- Préparer les prévisions budgétaires du Service.
- Recevoir les réquisitions des écoles et y donner suite.
- Voir à l'organisation générale du travail des secrétaires.
- Etre responsable de la documentation du Service.
- Participer à divers comités au sein de la Commission ou du Service, de même que dans divers comités diocésains ou provinciaux.

EXIGENCES

- Minimum de quinze (15) ans de scolarité.
- Aptitudes à l'administration et à l'organisation.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience en enseignement religieux.
- Bonne connaissance de la pastorale scolaire.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de $12,890 selon l'expérience et la compétence.

C. — SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
COORDONNATEUR DES SERVICES PERSONNELS
(Homme ou femme)

FONCTIONS

- Elaborer des programmes dans les secteurs d'emploi tels que la couture et la coiffure professionnelles, les soins à la personne, les services hospitaliers, les guides touristiques, etc...
- Assurer l'animation pédagogique du personnel de formation auprès des adultes dans son domaine.
- Participer à l'établissement d'un système d'évaluation du rendement des étudiants.
- Déterminer ou bâtir le matériel didactique nécessaire à l'enseignement des disciplines comprises dans ces spécialités.
- Etablir un système d'équivalence en vue de classer les étudiants à l'inscription.
- Etablir les critères pédagogiques de sélection du personnel de formation.

EXIGENCES

- Faire la preuve d'études spécialisées dans une ou plusieurs disciplines de ce domaine.
- Avoir une expérience pratique de cinq (5) ans dans une ou plusieurs fonctions de travail de ce secteur.
- Avoir une expérience de trois (3) ans d'enseignement dans le domaine.

Etre bilingue.

TRAITEMENT

Salaire d'enseignant(e) plus un supplément de $1,400.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en insistant sur leur compétence et leur expérience, et en donnant les motifs de leur demande, avant le 22 septembre 1969 à :

M. ANDRE SEGUIN,
Directeur de la sélection du personnel administratif
C.E.C.M.
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406
Le secrétaire,
SYLVIO DE GRANDMONT,

ÉCONOMISTE

demandé par le Conseil du Patronat du Québec, organisme qui regroupe en fédération les principales associations patronales oeuvrant au Québec.

Le poste

— Assumer la responsabilité des recherches et études économiques du Conseil dans des secteurs d'activités très diversifiés.

Les qualifications

— Degré universitaire en économique.
— Minimum de 10 ans d'expérience diversifiée, de préférence dans l'entreprise privée ou le fonctionnarisme.
— Intérêt pour le travail d'équipe.
— Bilingue.

La rémunération

— Salaire ouvert, à discuter selon l'expérience et les qualifications.
— Bénéfices sociaux usuels et allocation d'automobile.

Lieu de travail : Montréal.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet à :

Conseil du Patronat du Québec
1080, côte du Beaver Hall
Chambre 1105
MONTREAL 128, Québec

N.B. Confidentialité assurée.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

RECHERCHE UN

ADJOINT EXECUTIF AU DIRECTEUR GENERAL

LE POSTE :
— Seconder le Directeur Général dans ses fonctions administratives.
— Faire la recherche et préparer : mémoires, conférences, études et rapports pour le Directeur Général.
— Préparer l'information au public.
— Agir comme agent de liaison entre les services et le Directeur Général.

LE CANDIDAT :
— Diplômé universitaire.
— Expérience dans l'enseignement.
— Expérience dans l'administration.
— Connaissance supérieure des deux langues officielles.
— Personnalité et entregent agréable.
— Aptitudes pour l'organisation.

LE SALAIRE :
Grade IV (11,700. à $13,200.)
Tous les avantages réguliers de sécurité sociale.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 23 septembre 69 à :

M. Hervé Sicard, directeur,
Services au personnel,
103 rue Montcalm,
Hull, Qué.

CONSEILLER EN ASSURANCE DE GROUPE

FONCTIONS :
Assister nos représentants et conseiller nos clients au sujet de l'assurance de groupe, vie, santé, invalidité, régime de rentes.

REMUNERATIONS :
Salaire selon expérience, plus boni et comptes de dépenses.

QUALIFICATIONS :
Préférablement deux ans d'expérience dans ce domaine, diplôme universitaire désirable mais non essentiel.

TERRITOIRE :
Montréal et l'ouest de la province de Québec.
Adresser ses notes biographiques à

JACQUES G. LETOURNEAU
ALLIANCE MUTUELLE-VIE
680 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL 110

PRIORITE TIERS-MONDE

Le Service Universitaire Canadien Outre-mer

requiert les services d'un :

Assistant (masculin) d'un expert F.A.O. au Sénégal

Diplôme requis :

— (ou) Technologie alimentaire
— (ou) Bio-chimie
— (ou) Micro-biologie

Travail : Donner des démonstrations sur les méthodes de conservation et de stockage de produits alimentaires.

S'adresser à : M. J. J. Riopel
S.U.C.O.
151 Slater,
Ottawa.
Tél.: 237-3330

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

demandé

Les Affaires Indiennes désirent les services d'un Conseiller Pédagogique pour Pointe-Bleue près de Roberval, Qué.

QUALIFICATIONS : brevet d'Ecole Normale; diplôme universitaire en pédagogie; les candidats doivent posséder une bonne expérience dans ce domaine et connaître parfaitement le français. Préférence sera accordée aux candidats qui possèdent un certificat ou un diplôme en orientation ou en information professionnelle.

SALAIRE : échelle de salaire selon les qualifications et l'expérience (maximum $13,484.) Congés de maladie cumulatifs, fonds de pension, régime d'assurance médicale-chirurgicale et d'hospitalisation.

S'adresser à :

LE SURINTENDANT REGIONAL DE L'EDUCATION
175, RUE ST-JEAN
QUEBEC, P.Q.

INGENIEURS ET TECHNICIENS

demandés

Membres de la C.I.Q. ou de la C.T.I.Q.

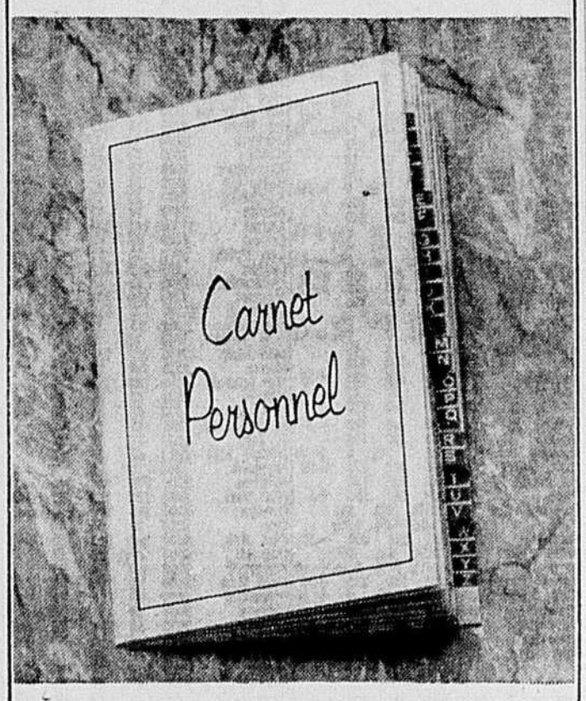
Spécialités : Mécanique ou électricité dans le bâtiment.

Bilingues, avec au moins 5 ans d'expérience comme concepteur dans un bureau d'Ingénieurs-Conseils canadien.

Ecrire en incluant "curriculum vitae" au département Mécanique-Electricité.

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE
8790 Ave du Parc, Montréal.

Maintenant que vous avez le nouvel annuaire téléphonique de **MONTRÉAL**



il vous est facile de mettre à jour votre propre Carnet personnel

Vous n'avez qu'à comparer votre liste personnelle de numéros aux inscriptions de l'annuaire. N'oubliez pas de vérifier et de mettre à jour les numéros des services d'URGENCE. Si vous voulez obtenir un Carnet personnel, faites-le-nous savoir et nous vous en enverrons un *gratuitement.*

Appelez-nous à 526-9464

Écrire un numéro c'est s'en souvenir.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBEAULT (Edmond) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Edmond Archambeault, époux de Yvonne Duquette, demeurant à 4545 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry,

à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUTHIER (Henri-Charles) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri-Charles Authier, époux de feu Doris LeBlanc; demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth-du-Portugal, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Marie-Anne) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 14 septembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Gédéon Béland, née Marie-Anne Masse, demeurant à 153 St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Marion
30, rue St-Marc, Louiseville

pour se rendre à l'église paroissiale de Louiseville, où le service sera célébré à 3 h, p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Roméo) — A Trois-Rivières, le 15 septembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Roméo Bellemare, époux de feu Jeanne Vivier, demeurant à 716 Bonaventure; père de Jacques F.E.C., Paul F.E.C., Robert, Ruth, Gertrude, sr Aline P.F.M., Jean-Guy, Gaétan. Il laisse aussi dans le deuil, ses belles-filles et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et frères
445, rue des Volontaires

pour se rendre à la cathédrale de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 3 h 30, et de là au cimetière de St-Louis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENOIT (Lucien) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement Lucien Benoit, époux de Marguerite Bouchard, père de France et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Rolland) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rolland Bertrand, époux de Lydia Godin, demeurant à 8243 rue Dora. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Sylvio) — A Repentigny, le 15 septembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Sylvio Bertrand, époux de Fabiola Laporte, demeurant à 83 Curé Martineau, Répentigny; père de Mme Benoit Major (Thérèse), Mme Maurice Seers (Lucille), Mme Viateur St-Jean (Garielle), Mme Jacques Lamoureux (Denise), Jacques, Jean-Guy, Pierre, Georges, MM. les abbés Henri et Lucien; il laisse ses 2 soeurs de la Congrégation Jésus-Marie: Soeur Marie-Roseline, Soeur Marie-Céline, 1 frère: Arthur Bertrand, 1 belle-soeur: Mme Laurence Laporte (Eliane Bertrans). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame, Repentigny,

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église du Précieux-Sang, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Lavaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Yvonne) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Claude Blais, née Yvonne Gagné, demeurant 2188 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Marie-Rose) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Arthur Boismenu née Marie-Rose Desjardins. Mère de Mme L.-P. Dufour (Rose-Aimée) et de M. Joseph-Arthur Boismenu. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.
17 est, rue Laurier

St-Enfant-Jésus, où le serive sera célébré à 9 h. 45 pour se rendre à l'église bré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Mme Ernest Vallée

A L'Hôpital Sacré-Coeur le 15 septembre 1969 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Ernest Vallée (née Annette Bergeron), de Ville de Laval. Elle laisse dans le deuil ses enfants Roger, Diane, Louise, Denise, Lise, Annette, Jean, Ernest, sa mère Mme veuve Donat Bergeron, son frère Donat. La dépouille mortelle est exposée au salon J.C. Filiatrault 24 rue St-Florent à Pont-Viau. Le service funèbre aura lieu jeudi le 18 septembre à 10 heures à l'église St-Louis de Montfort. Inhumation au cimetière St-Martin. Parents et amis sont invités à y assister.

REGLEMENT
DROITS DE SUCCESSION
EXPERT EN IMPOT
ARMAND LABERGE & CIE
Tél. 259-6909

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

BUISSON (Fernando) — A St-Sulpice, le 15 septembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fernando Buisson, manufacturier, époux de Thérèse Gélinas; demeurant à 1775 rue Notre-Dame à St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Edgar Guilbault,
371, rue boul. Ange-Gardien,
à l'Assomption,

à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATY (Laurette) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Adoris Caty, née Laurette Barnabé, demeurant à 6474 Chatelain. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Antoinette) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Victor Charbonneau, née Antoinette Gauthier, demeurant à 8915 Berri, mère de Nicole (Mme Roger Asselin), Michel, elle laisse 1 petite-fille, Jasmine Asselin. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Alfred) — Subitement, le 14 septembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé Alfred Cloutier, célibataire, fils de feu Adélard Couture, et de feu Rose-Délima Giroux, demeurant chez sa soeur, Mlle Rose-Délima Cloutier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin,
835, avenue Laurier est,

pour re rensre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Yvonne) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Cloutier, née Yvonne Ouimette, demeurant à 957, rue Guybourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Herménégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLINS (James) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. James Nicolas Collins, retraité du Canadien National, époux de Blanche Martin, père de Kathleen (Mme André Carmel), Louise (Mme Roger Barbeau) et ses petits-enfants André, Manon et Serge, demeurant à 1760, boulevard Décarie. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Our Lady of Fatima, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Aurore) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Comtois, née Aurore Ratelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Louis-Philippe) — A Montréal, le 14 septembre 1969 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Louis-Philippe Courchesne, époux en 1ères noces de feu Germaine Brière et en 2èmes noces de JulietteGuité; père de Serge, Micheline, Lise (Mme Claude Berthiaume) Nicole (Mme Roger Cyr), Ginette (Mme Gaston Gareau); demeurant 8774 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Gabrielle) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Rosario Cousineau, née Gabrielle Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Olibad) — A Laval, le 14 septembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Olibad Dagenais, lettreur, époux de Marie-Blanche Desneiges. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque, Chomedey

pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Léopold) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Léopold David, née Maria Deslauriers; demeurant à 3509 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,

pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. Valère Vachon

A Montréal 15 septembre 1969 à l'âge de 65 ans est décédé M. Valère Vachon, conseiller municipal de 1944 à 1957. Epoux de Evelyne Bergeron demeurant à 5102, rue Adam. Père de Gérald et Dianne (Mme V. Stromei). Grand-père de Yanick et Dominique. Il laisse dans le deuil ses frères, Hercule, Odilon. Ses soeurs Marguerite (Mme R. Girardin), Gabrielle (Mme A. Girardin), Jeanne (Mme Léo Turgeon). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 11 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DESMARAIS (Théophile) — A Ville St-Pierre, le 14 septembre 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théophile Desmarais, époux de Noëlla Allard; autrefois de Drummondville; père de Gisèle (Mme J.-G. Noël), Yolande (Mme C. Brosseit). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAN (Thérèse) — A Montréal, le 14 sept. 1969, est décédée Thérèse Burns, épouse de feu John J. Doran, mère de Mme W. J. Cross (Kathleen), Mme L. Johnson (Patricia) et James. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg,
1415, rue Fleury est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Rita, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Euclide) — A St-Jérôme, le 15 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Euclide Dufour, époux en 1ères noces de feu Angélina Poirier et en 2es noces d'Auréa St-Hilaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle

pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Réjean) — A St-Luc, le 14 septembre 1969, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Réjean Durand, époux de Gisèle Marcil, demeurant au 49, rue Sénécal, à Talon, St-Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers
20, rue des Carrières

pour se rendre à l'église Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Georges) — Subitement à Montréal, le 14 septembre 1969, est décédé M. Georges Forest, fils de feu James Forest et de feu Alexina Limoges, frère de Mme C. N. Hennessey (Rose), Mme Léopold Fortier (Albina), Mlle Béatrice, Mme Frédéric Lapointe (Cécile). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier E.

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GABRIEL (Olivine) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Louis Gabriel née Olivine Leblanc, demeurant au 7935 de Gaspé. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

A Savaria Ltée
340, rue Jarry est

à 10 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Emilienne) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Emilienne Leiebvre, épouse de feu Aimé Gagnon; mère de 3 enfants: Roland, Huguette et Suzanne; elle laisse ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GATTUSO (Paul) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Paul Gattuso, époux en 1ères noces de feu Maria Lia et en 2èmes noces de Gaétana Panella, père de Mattéo, Mme Albert Lafond (Marianne), Pasquale, Francesco, Mme Emile Mancino (Cécile). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Simone) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Gérard Gélinas, née Simone Lemire, mère de Simon-Pierre, Mme William Hainault (Françoise), Marc, Yolande, Mme Peter Haering (Sylvie) et Pierre-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Germaine) — A Ville de Laval, le 14 septembre 1969 à l'âge de 63 ans, est décédée Germaine Nantel, épouse de Lucien Giroux, demeurant 815 rue Dufresne, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
3845, boul. St-Martin,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUIN (J.A. Gustave) — A Outremont le 14 sept. 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé le Dr. J. A. Gustave Gouin, dentiste, époux de Blanche Bernier, père de Mme Marcil Gaudry (Marcelle), Gilles, avocat, Jean-Louis, Réal, Mme Jacques Barrette (Nicole), Gustave. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
Outremont

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sesa célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KERSHAW (Albert) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Steven, Albert, Bob Kershaw, époux de Louise Rhéaume; père bien-aimé de Daniel (Danny). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-François-D'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Laurette) — A Montréal, le 14 sept. 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Marcel Lamarche, née Laurette Martel, demeurant à 1065, De La Montagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 30 pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Gertrude) — A Longueuil, le 15 septembre 1969, est décédée Gertrude Robert, épouse de Gaston Langevin; demeurant 135, Grant. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
86, ouest rue St-Charles, Longueuil,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Clairi-Ida) — A St-Janvier, le 15 septembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Janvier Lapointe, née Clairi-Ida Duquette; demeurant à St-Janvier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Aubain,
35 ouest, rue Victor,
Saint-Janvier

à 2 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Ste-Monique, co. Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Pierre) — Accidentellement, à Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 10 ans, est décédé Pierre Laporte, fils de M. Armand Laporte, et de Cécile Côté, demeurant 7966 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIN (Cordélia) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédée Cordélia Lortie, épouse de feu Ernest Laurin, demeurant 6365 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

6821, rue St-Hubert,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Graziella) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Graziella Sarrazin, épouse de feu Joseph Alfred Larue; demeurant 1385, Bélanger, app. 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Olivine) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 septembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leblanc, née Olivine Desmarais, demeurant à 14172 rue Forsyth, P.-A.-T. Autrefois de Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11813 est, rue Notre-Dame

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Mary) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Octave Leclair, née Mary Dutilly. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Roxton-Falls, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Rita) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Rita Leclerc, infirmière licenciée, fille de feu Alphonse Leclerc et de feu Albina Lambert; soeur d'Henri, Armand, Mme R. Morache (Germaine), Richard, Mme D. Sauvageau (Jeannette), André, Mme J. Lesage (Alice), Madeleine, Thérèse; demeurant chemin Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Madeleine) — A Montréal, le 16 septembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Claude Leduc, née Madeleine L'Heureux; elle laisse dans le deuil 3 filles: Denise, (Mme Normand Lebianc), Nicole (Mme Marcel Larrivée), Louise (Mme Robert Frappier) et plusieurs petits-enfants, demeurant à 7920 Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895, rue Notre-Dame est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs; dons à la Société Canadienne du Cancer.

LEVEILLE — A Québec, le 13 septembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Antonio Léveillé, née Ovélia Lagacé, demeurant à Limoilou, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Dolorès) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Dolorès Limoges, fille de feu Egnas Limoges et de feu Albina St-Martin, soeur de Florence (Mme J. E. Verdon), Claire (Mme P. A. Laflamme) et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, boul. St-Michel, Rosemont

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Société de Recherches du Cancer.

MAJEAU (Emma) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 15 septembre 1969, à l'âge de 100 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve Azarie Majeau, née Emma St-Laurent, demeurant chez M. Odilon Lemire; rue Des Ecoles. Elle laisse dans le deuil: Mme Yvon Hamilton (Irène) de Mtl, Mme Fred Redman (Nelly) de Toronto, M. et Mme René-Paul Majeau de Hartford, Conn. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de

M. Odilon Lemire,
Rue des Ecoles, St-Esprit-de-Montcalm

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures. Direction: Placide Perrault de St-Jacques-de-Montcalm.

NECROLOGIE



M. Lucien Benoît

A Montréal à l'âge de 51 ans est décédé subitement Lucien Benoit. Il laisse dans le deuil son épouse née Marguerite Bouchard, ses deux enfants France et André, sa mère Mme Ovide Benoit, sa soeur Mme Rodolphe Rochon (Laurette), ses frères Florant et André, ses belles-soeurs Mme Florant Benoit (Madeleine), Mme André Benoit (Cécile), son beau-frère M. Rodolphe Rochon, sa belle-mère Mme Mélina Bouchard, ses beaux-frères M. Charles Bouchard et Eddie Duplessis, ses belles-soeurs Mme Charles Bouchard (Gisèle) et Mme Eddie Duplessis (Simone) et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre 1969. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 9.45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

MATHIEU (Maud) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée Maud Jobin, épouse de feu J.-Eugène Mathieu, mère de Suzanne (Mme Gustave Portelance), Blanche, Loulou, Louise (Mme Pierre Richard), Eugène, son épouse Anita Smith, Georges, son épouse Pauline Brousseau, François, son épouse Françoise Chalifoux, Pierre, ainsi que 16 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHELIN (Juliette) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédée Juliette Charron, épouse de Jean-Léo Michelin, demeurant à 6360 de Marseille, mère de Thérèse, (Mme Raymond Trépanier), Francine (Mme Pierre-Paul Robitaille), Micheline (Mme Germain Beaudry), Lise (Mme Roland Giguère) et Jean-Claude. Grand-mère de 9 petits-enfants. Elle laisse dans le deuil sa bru (Anita Ratté) ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h, et det là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Delphis) — A Montréal, le 14 septembre 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé Delphis Morin, époux de feu Julie Feeney; demeurant à 117 rue Masson à St-Henri de Mascouche. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèvre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
175, boul. Ste-Marie ouest,
Mascouche,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Henri-de-Mascouche où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Rosa) — A Montréal, le 14 septembre 969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Noël, née Rosa Jolicoeur. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Mme Homer Tayler (Georgiana), Mme veuve Alexandre Riel (Irène), Mme Jotfre Pilon (Madeleine), Paul, époux de Madeleine Cartier et Denis, époux de Yvette Dugas. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OSTIGUY (Jeanne) — A St-Hyacinthe, le 15 septembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Lionel Ostiguy, née Jaanne Bertrand; demeurant à 15 Duvernay, St-Hyacinthe; autrefois de l'Orignal, Ontario. Soeur de M. Elie Bertrand d'Hawkerbury, Ontario, de M. Paul Bertrand de Ville St-Laurent, de la rév. mère Louis Bertrand de l'hôpital St-Vincent d'Ottawa. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawksbury

à 2 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal Ontario, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'yas sister sans autre invitation.

OUELLETTE (Eugène) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Eugène Ouellette, époux d'Eva Proulx; demeurant à 121 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave Verdun,

pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PARADIS (Yvonne

Exploitations d'uranium: désormais les provinces seront consultées

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. J. Greene, a fait savoir, hier, à ses homologues provinciaux qu'ils seront "à partir de maintenant" consultés sur tous les sujets d'importance touchant leurs intérêts.

"Ainsi, les provinces participeront dans une large mesure aux décisions concernant les exploitations minières dans leurs territoires".

Cette assurance est contenue dans une réponse de M. Greene au mémoire que les ministres provinciaux des Mines lui présentaient, l'année dernière, lors de leur 25e conférence annuelle. Des copies de cette réponse ont été remises, hier, à la presse dans la capitale fédérale.

Le ministre rappelle que la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, en vertu de laquelle les mines d'uranium et de thorium ont été placées sous juridiction fédérale, a été adoptée en vue d'assurer, entre autres choses, que le Canada puisse "participer effectivement aux mesures de contrôle international de l'énergie atomique dont il peut être convenu désormais".

Ces mesures, selon M. Greene, exigent le contrôle non seulement des ventes et des exportations d'uranium, mais aussi de nombreux autres aspects touchant la possession, l'entreposage, la garde, l'inventaire, et l'aliénation de cette matière.

Le ministre souligne également que depuis que le Canada a signé le traité de non-prolifération, il est devenu essentiel que le fédéral assume un certain contrôle sur l'uranium, "non seulement pour répondre aux exigences de l'inspection internationale, mais aussi pour minimiser les ennuis que pourrait causer une telle inspection aux exploitants canadiens".

En vertu de ce traité, l'activité du Canada dans le domaine nucléaire est soumis à une inspection internationale. Une telle inspection ne s'applique pas aux travaux d'exploitation minière et de broyage proprement dits, mais elle s'applique à l'inventaire et à l'expédition des produits de broyage.

Le fédéral note le ministre, demande aux provinces de bien vouloir surveiller étroitement les exploitations minières d'uranium comme elles le font dans le cas des autres mines. "Nous voulons, déclare M. Greene, autant que possible satisfaire à vos demandes à ce sujet, tout en maintenant un certain contrôle du fédéral pour que le Canada puisse remplir ses obligations internationales".

Le ministre explique que la Commission de l'énergie atomique du Canada et les représentants autorisés de son ministère se sont arrêtés "très longuement" aux points de vue des provinces en cette matière.

J'ai avisé mon ministère, ajoute M. Greene, de faire une nouvelle analyse du système actuel de renseignements, dans le but de réduire le nombre de données que demandent les compagbies,tout en poursuivant les objectifs de la politique nationale de l'uranium.

Par ailleurs, M. Greene laisse entendre qu'il est probable que l'Institut canadien des données géoscientifiques sera créé d'ici le premier avril 1970.

Le ministre explique qu'un secrétariat provisoire créé à cette fin, il y a quelques mois, vient de soumettre un rapport au cabinet fédéral. Si ce rapport est approuvé, il sera décidé de la création de l'institut.

Projection en Suisse d'un documentaire anti-soviétique

HONG-KONG (AFP) — Au cours d'une série de réceptions données au siège des représentations diplomatiques chinoises en Suisse, les invités ont pu assister à la projection d'un film documentaire sur les incidents de frontière sino-soviétiques intitulé : "Les atrocités anti-chinoises des nouveaux tsars", a annoncé hier soir Radio-Pékin captée à Hong-Kong.

Après avoir vu le film, beaucoup des Suisses ont dénoncé l'Union soviétique comme un pays de "fascistes" et de "meurtriers" a affirmé la radio. Des Suisses auraient dit, selon Radio-Pékin, qu'il n'y avait pas de différence entre les dirigeants soviétiques et Hitler.

L'enlèvement du banquier Giampietro : 20 arrestations

MONTEVIDEO (AFP) — Une vingtaine de personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'enlèvement du banquier Gaetano Pellegrini Giampietro ont été arrêtées, apprend-on lundi, à Montévideo, de source informée.

Plusieurs d'entre elles, précise-t-on de même source, feraient partie de l'organisation terroriste "Tupamaros", qui a opéré l'enlèvement mardi dernier et qui depuis lors séquestre M. Giampietro.

Parmi les personnes qui ont été interpellées figurent des étudiants, des fonctionnaires ainsi que des chômeurs, indique-on de source proche de la police.

AVIS

CITE DE ST-JEROME

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de l'Acheteur Municipal de la Cité de Saint-Jérôme, 670 rue Trudel, jusqu'à 5 heures p.m., lundi le 22 septembre 1969 pour:

"LA DEMOLITION DE L'ANCIEN ENTREPOT DE LA REGENT KNITTING MILLS".

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Cité de Saint-Jérôme d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les soumissionnaires intéressés pourront examiner le document complet d'appel de soumission à partir de mercredi le 10 septembre 1969 à 9 heures a.m. au service du génie, 280 rue Labelle et en obtenir copie contre un paiement de $10 l'exemplaire complet. Ce montant sera remboursable aux entrepreneurs qui auront soumissionné et qui retourneront le document complet en bon état dans un délai d'une semaine après l'ouverture des soumissions.

La Cité de Saint-Jérôme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GEORGES KRCMERY, ING.,
Ingénieur en Chef
CITE DE SAINT-JEROME
Saint-Jérôme, ce 8 septembre 1969

Précédent : arbitrage obligatoire en C.-B.

VICTORIA (PC) — Pour la première fois dans l'histoire de la Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a imposé hier l'arbitrage obligatoire à un conflit syndical, éliminant la possibilité d'une grève des policiers dans deux municipalités de l'île de Vancouver.

C'est le procureur général de la province, M. Leslie Peterson, qui a annoncé cette mesure. M. Peterson, qui est également ministre du Travail en Colombie-Britannique, a précisé que l'arbitrage était imposé selon les termes du bill 33, c'est-à-dire de la loi sur la Commission de médiation.

Selon cette loi, le conflit syndical des policiers de Saanich et Oak Bay sera soumis à la Commission qui imposera ses recommandations salariales.

M. Peterson a expliqué qu'il avait pris sa décision après avoir appris que deux groupes de policiers voulaient donner aujourd'hui un avis de grève.

La loi sur la Commission de médiation a suscité l'opposition énergique des 126,000 membres de la Fédération des travailleurs de Colombie-Britannique, du Nouveau parti démocratique et des syndicats indépendants.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

PARACHEVEMENT DE MAISONS A FABREVILLE, QUE.

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI MARDI LE 30 SEPTEMBRE 1969 POUR COMPLETER LA CONSTRUCTION DE 8 MAISONS SITUEES A FABREVILLE, QUE., INCLUANT LE TERRASSEMENT.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société. Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Ste-Anne-de-Bellevue recevra au bureau du secrétaire, 109, rue Ste-Anne, jusqu'à 7:30 p.m., mercredi le 24 septembre 1969, les soumissions de prix pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts.

La formule de soumission sera incluse avec tous les autres documents requis aux "instructions aux soumissionnaires" dans une enveloppe scellée, adressée au Secrétaire de la Ville de Ste-Anne-de-Bellevue et portant la mention "Soumission pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts, Ste-Anne-de-Bellevue", et le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront faites sur la formule de soumission préparée par l'ingénieur-conseil et chacune d'elle sera accompagnée d'un chèque certifié ou d'un bon de soumission au montant de 10% du total de la soumission.

Toute soumission ne répondant pas aux exigences spécifiques de la formule de soumission et des instructions aux soumissionnaires, ne sera pas considérée.

L'entreprise ne comportera aucune clause dite "escalatrice", soit pour la main-d'oeuvre, soit pour les matériaux.

Sur dépôt de $100.00 fait en argent liquide ou par chèque certifié, à l'ordre de la Ville de Ste-Anne-de-Bellevue, les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis complets; le dépôt leur sera remis pourvu que le retour des documents soit effectué dans les 15 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires peuvent du lundi au vendredi, entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. se procurer la copie des plans et devis au bureau des ingénieurs-conseils: Lorain & Gérin-Lajoie, Ingénieurs-conseils, 4070 ouest, rue Jean-Talon, Montréal 308, Québec.

La Ville de Ste-Anne-de-Bellevue ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DE LA CAPITALE

PROLONGATION

On fait savoir par la présente que la date pour la réception des soumissions pour le PROJET No 91024 — CENTRE DE CONTROLE DE LA GESTION DES IMMEUBLES, CONFEDERATION, HEIGHTS, OTTAWA (ONTARIO), devant être reçues jusqu'au 18 septembre 1969 est prolongée jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE JEUDI, 2 OCTOBRE 1969. Les enveloppes des soumissions seront adressées au CHEF DES SERVICES FINANCIERS et ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONTARIO).

A. BRUCE MUNDY,
Chef des Services financiers
et administratifs
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 9 septembre 1969.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

GTR-69-10248
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 septembre 1969

CONSTRUCTION DE CONDUITS ET PUITS D'ACCES POUR UNE LIGNE SOUTERRAINE A 120 kv ENTRE LES POSTES GUY ET MAISONNEUVE A MONTREAL ET WESTMOUNT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de SIX MILLE DOLLARS ($6,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

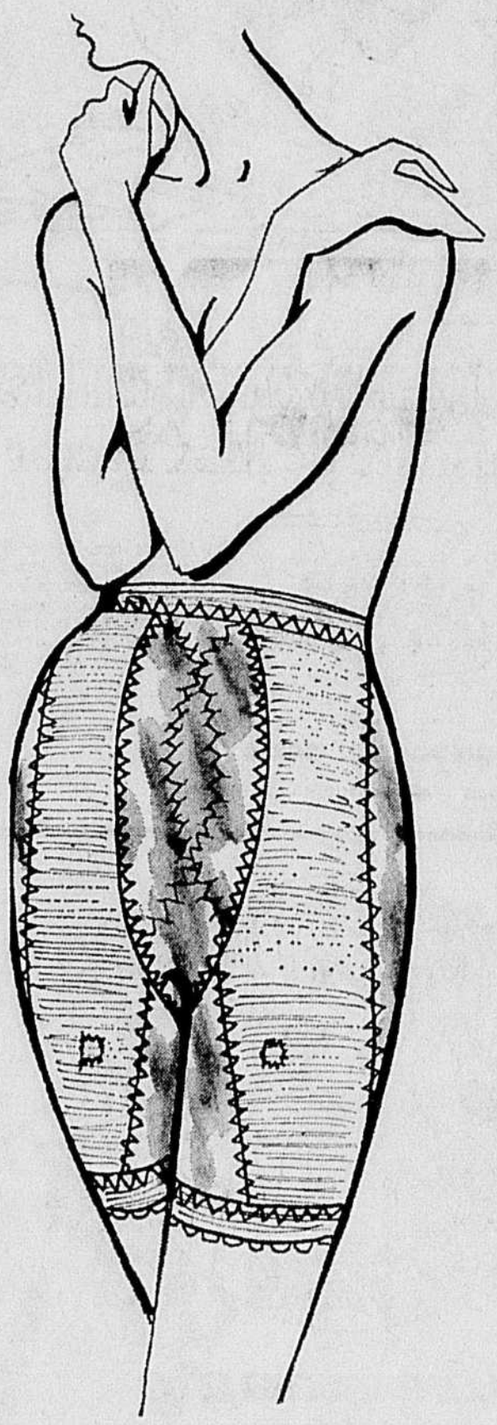
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 septembre 1969

DUPUIS

La mode exige que vous soyez toujours élégante! Chez Dupuis, c'est facile et à peu de frais







Des bas à la paire "et demie" oui, ayez vos 2 bas "Fling" plus 1 de rechange gratis

Prix courant : 6.00 la paire

Combien pratique cette idée de "Fling" pour la femme moderne. Finis les désappointements juste avant une réunion d'amis, le matin en se préparant pour le bureau, etc. Vous venez de briser une maille ? Le temps d'enfiler votre bas "Fling" de rechange et le petit problème est déjà résolu ! Sa résistance : le bas de soutien "Fling" est en fibre Spandex* et Lycra*, renforcé au talon et à la pointe. Il est aussi sans couture, beige ou taupe, procure confort et élégance. Jambes moyennes 8½ à 11 ; longues 9½ à 11.

* Marque déposée

6.00 la paire
plus 1 bas de rechange gratis

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 370
AUSSI EN VENTE CHEZ DUPUIS, TROIS-RIVIERE

Gaines-culottes "ROSE-MARIE" en élastique de nylon blanc

10.00

Jambes moyennes, modèle à la taille, panneaux devant, sur les côtés et au dos en satin extensible, six jarretelles amovibles. Tailles fortes : 30-32-34-36-38-40.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360



SUITE BAROQUE 70

DEFILE DE MODE CHEZ DUPUIS
COLLECTION AUTOMNE/HIVER
Billet : 3.00 par personne

Mardi 23 et mercredi 24 septembre à 20 h 30, à l'étage de la mode, au deuxième. Un goûter froid sera servi au son de la musique du quatuor Yvan Landry. Billets en vente au Petit Salon, deuxième étage.

COMPOSEZ 842-5151, POSTE 264
SUITE BAROQUE 70
sera également présenté en la salle de bal du Château Champlain, mercredi 24 septembre à 12 h 30 lors d'un déjeuner-mode donné sous les auspices de l'Institut International de Musique du Canada.

Billets $10.00 **Téléphone 279-1498**

Dites simplement "Portez à mon compte"
et nous vous ferons parvenir vos billets par la poste.

Chemises de nuit longues et pyjamas 2-pièces en nylon brossé par "Dorsay". Tailles : P.M.G.

A. Chemise de nuit à manches longues. Encolure ras du cou, garniture de fine guipure, empiècement. Lavande, aqua, rose. **7.00**

B. Pyjama long. Encolure ras du cou, manches longues, garniture de fine guipure, empiècement au corsage ; pantalon à taille élasticisée. Lavande, aqua, rose. **8.00**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390

DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO – À 4 MINUTES DE LA RIVE SUD

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi le 16 septembre 1969, 85e année, no 215, 72 pages, 4 cahiers — DERNIERE EDITION 10¢

Retrait de 35,000 hommes

Il faut mettre fin à la guerre du Vietnam

— Nixon

d'après PC, UPI, AFP

"Le moment est venu de mettre fin à cette guerre" (du Vietnam), a déclaré le président Nixon en annonçant, ce matin, un nouveau retrait de 35,000 militaires américains du Sud-Vietnam d'ici le 15 décembre.

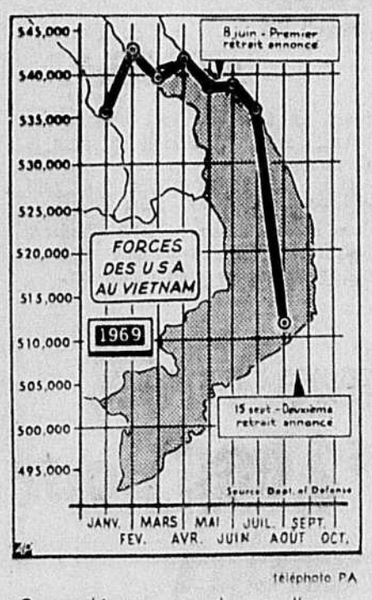
Faisant un tour d'horizon de ce qu'il a appelé "les efforts marquants de l'administration en vue d'amener la guerre à son terme", le président Nixon a affirmé que "le moment est venu d'entreprendre des négociations significatives", même si, a-t-il ajouté, "je constate qu'il est difficile de communiquer de chaque côté de l'abîme qu'ont creusé cinq années de guerre".

Le président a dit que le nouveau retrait portera à 60,000 le nombre d'Américains qui auront été rapatriés du Vietnam le 15 décembre, laissant les effectifs à 484,000 hommes comparés à 549,500 qu'ils étaient lorsqu'il prit le pouvoir le 20 janvier dernier.

Passer en revue les objectifs du gouvernement, M. Nixon a affirmé que son administration avait renoncé à une solution militaire imposée.

En revanche, a-t-il précisé, nous avons proposé la tenue d'élections libres sous la surveillance d'observateurs internationaux et nous avons offert un retrait de toutes les forces alliées dans une période de douze mois, assurant par ailleurs que les Etats-Unis ne conserveront aucune base militaire au Vietnam. Tout ceci pourra être accompli rapidement grâce à un retrait mutuel des troupes moyennant un cessez-le-feu dûment supervisé.

Voir NIXON, page 6



téléphoto PA

Ce graphique montre dans quelle proportion baissent les effectifs de l'armée des Etats-Unis au Vietnam.

Puissante explosion souterraine au Nevada

LAS VEGAS, Nevada. (UPI, PA) — Une bombe à hydrogène, que l'on croit être l'une des plus puissantes ogives anti-missiles encore expérimentées, a explosé aujourd'hui sous terre dans le désert du Nevada. La secousse a ébranlé les édifices de Las Vegas et fait vibrer les sismographes d'une côte à l'autre des Etats-Unis.

L'explosion souterraine, qu'un porte-parole de la Commission de l'énergie atomique a qualifée de "très importante pour la sécurité des Etats-Unis", a creusé un cratère de près de 700 pieds de diamètre et déplacé 10 millions de tonnes de roc.

La puissance de l'explosion est estimée à environ 800,000 tonnes de TNT.

Les élèves anglophones ne sont pas admis

St-Léonard: la CECM ne se mêle pas du conflit

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a fait savoir, hier, au président de l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard, qu'elle n'obtempérerait pas à la demande de ce dernier — c'est-à-dire accueillir les quelque 400 enfants d'origine italienne de Saint-Léonard dans les classes anglo-catholiques de la CECM.

Les commissaires avaient tenu jeudi dernier une réunion (à huis-clos) à ce sujet, et la réponse à M. Beale a été rendue publique hier.

Dans une lettre à M. Robert Beale, le président de la CECM, M. Pierre Carignan, déclaré: "Nous ne croyons pas qu'il serait approprié de renverser par une mesure administrative les décisions d'une autre commission scolaire dont les élèves ne sont pas sous notre juridiction. La CECM a la conviction que, dans l'intérêt du public, elle ne doit pas outrepasser le champ de sa juridiction".

Par ailleurs, le député libéral de d'Arcy McGee, M. Victor Goldbloom, a déclaré hier soir que le projet de loi sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal sera présenté cet automne. M. Goldbloom, qui s'adressait au Cercle B'nai B'rith a dit avoir appris ces détails dans une conversation avec le premier ministre et le ministre de l'Education. Le projet de loi établira une division linguistique plutôt que confessionnelle.

M. Beale avait fait la même demande au Protestant School Board of Greater Montreal... qui, pour sa part, y avait agréé (à condition que les parents de Saint-Léonard défrayent le transport des écoliers, ainsi que la somme de $25 par mois par élève, puisque ces enfants relèvent de la Commission scolaire de Saint-Léonard). Vendredi dernier, l'Association des Parents de Saint-Léonard avait officiellement accepté l'offre du PSBGM. Le refus de la CECM ne change donc pas la situation.

Au ministère de l'Education, on est "satisfait" de la décision de la Commission des écoles catholiques de

Voir GEGM en page 6

Reggie Chartrand se livre

par Maurice MORIN
et Léopold LIZOTTE

Tel que l'avait annoncé ce matin Me Auguste Choquette, son client, Reggie Chartrand, président fondateur des Chevaliers de l'indépendance, s'est livré à la justice cet après-midi à deux heures précises.

L'ancien boxeur a été accueilli au péristyle du Nouveau Palais de Justice, rue Notre-Dame, par sa femme et une vingtaine de partisans, ainsi que par deux officiers de la Sûreté du Québec, qui s'en sont saisis pour le conduire aux cellules.

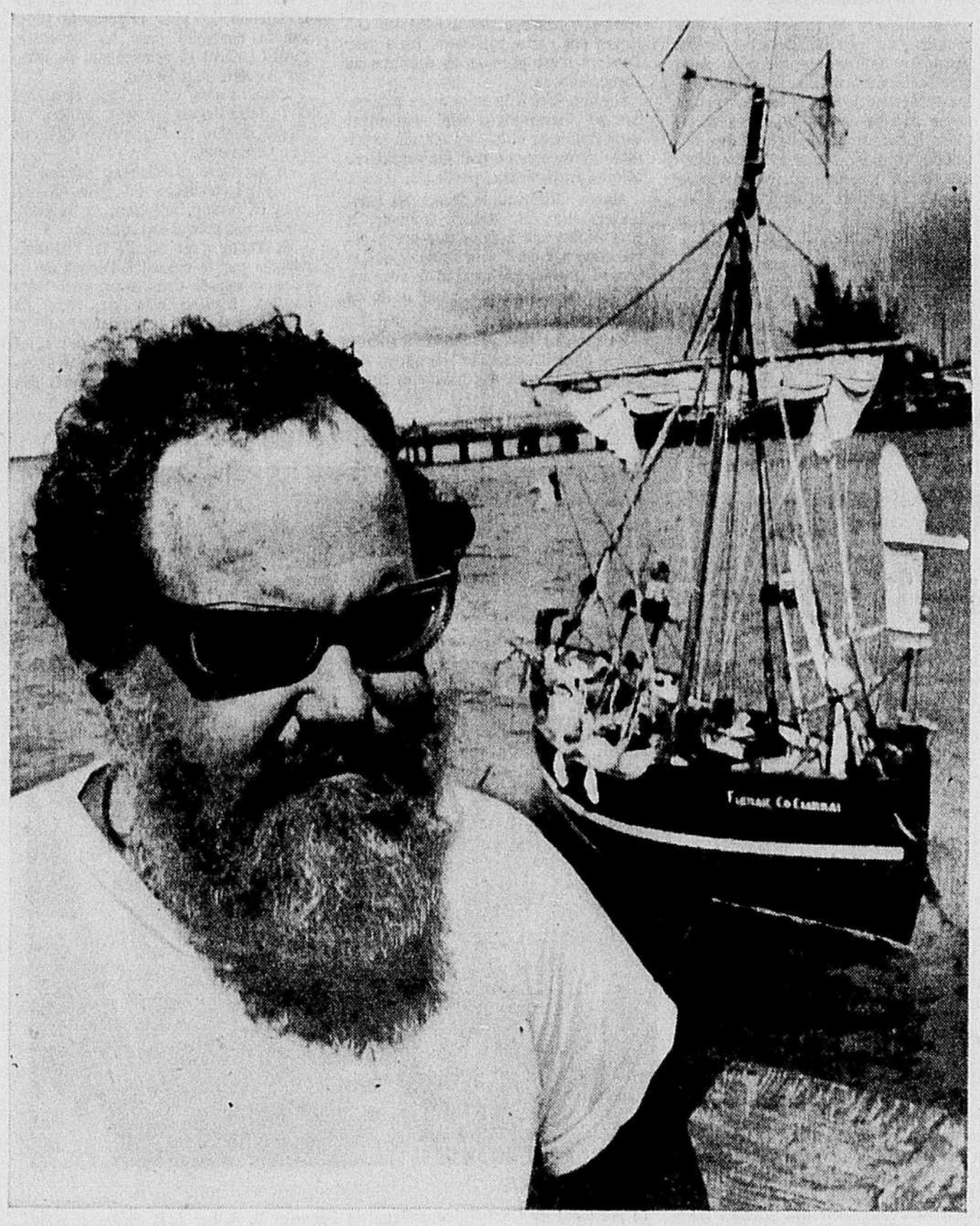
Une fois les formalités d'usage remplies, Chartrand était appelé à comparaître devant le juge Armand Sylvestre sous trois accusations relevant de l'émeute de mercredi soir dernier à Saint-Léonard.

Les accusations sont: refus de circuler après la proclamation de la loi de l'émeute, participation à une émeute et entrave au travail des policiers.

Bien qu'il ne soit pas accusé de sédition, à l'instar du président de la Ligue pour l'intégration scolaire, Raymond Lemieux, le chevalier en chef de l'indépendance n'en reste pas moins passible d'emprisonnement à vie en vertu de la loi de l'émeute.

Sa comparution devait avoir lieu plus tard dans l'après-midi et tout laissait prévoir qu'il pourrait obtenir un cautionnement du même ordre que celui qui fut fixé dans le cas de Lemieux.

Chartrand était censé se livrer aux autorités hier, mais la rumeur a couru entre-temps, voulant qu'il eût tenu auparavant à s'assurer que quelqu'un viendrait fournir le cautionnement qu'on exigerait éventuellement de lui.



Un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique

SAN SALVADOR, Bahamas (PA, UPI) — Les requins ont mangé ses vêtements et la foudre a failli l'atteindre à plusieurs reprises, mais Bill Verity a traversé l'Atlantique sur un voilier de 20 pieds pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique.

Verity, portant une longue barbe rousse, a posé pour les photographes, hier, près d'un monument situé où Christophe Colomb a posé le pied dans le Nouveau Monde.

Verity croit qu'un moine appelé Brendan the Bold (Brendan l'audacieux) a découvert l'Amérique environ un millier d'années avant Christophe Colomb. "Mais je ne veux pas discréditer Colomb", a dit le navigateur.

"Après 115 jours, j'étais très heureux d'atteindre la rive", a déclaré l'Irlando-Américain, après son arrivée dans le port de San Salvador, dans les Bahamas, samedi. Il avait entrepris son voyage le 22 mai dernier.

Verity a raconté qu'il était venu tellement près de l'ouragan Debbie qu'il avait reconnu un avion scientifique venu étudier la tempête.

Avant son arrivée, l'aventurier avait été vu pour la dernière fois le 14 août, lorsqu'un cotre de la garde-côtière avait voulu le sauver de l'ouragan. Verity avait de plus perdu un gouvernail, mais avait refusé l'aide qu'on lui offrait.

"Il y a au moins une fois, cependant, où j'aurais accepté volontiers de l'aide, de dire le navigateur solitaire. Au cours d'un orage, j'ai eu si peur que je ne savais vraiment que faire. La foudre est tombée si près que je pouvais la sentir", a affirmé Verity.

Arrivé aux Bahamas, il a dû emprunter des vêtements, ayant perdu les siens au large de la côte européenne en tentant de les laver. Des requins les ont mangés...

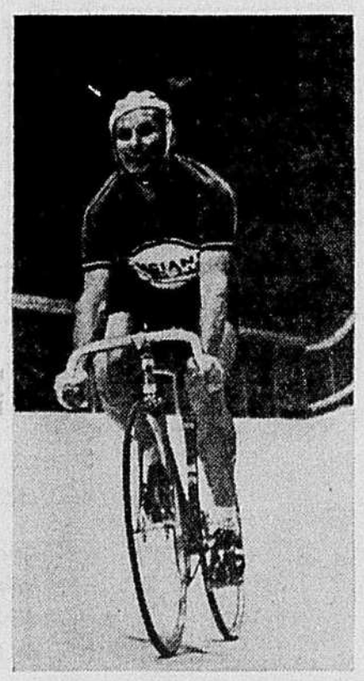
D'Irlande aux Bahamas

Bill Verity sur un quai du port de San Salvador, aux Bahamas. Derrière lui, le voilier de 20 pieds à bord duquel il a traversé l'Atlantique pour prouver qu'un moine irlandais aurait pu découvrir l'Amérique avant Christophe Colomb. Le voyage du navigateur solitaire, depuis l'Irlande, a duré 115 jours. Avant son arrivée aux Bahamas, il avait été vu pour la dernière fois le 14 août. Verity n'a eu peur qu'une seule fois, lorsqu'il a failli être frappé par la foudre.

AUJOURD'HUI

- Hydro-Québec: menace de grève
— page 23

- La crise des barricades s'aggrave à Belfast
— page 57



- Les Six-Jours cyclistes

Les Six-Jours cyclistes ont débuté hier soir au Centre sportif Paul-Sauvé et si le public a été émerveillé par les prouesses de Jacques Maurioux et Alain Van Lancker, c'est le tandem Leandro Faggin-Klaus Bugdahl qui dominait à la fin de la première soirée.

— page 39

sommaire

Annonces classées 46 à 53, 63 à 67
Arts et Spectacles / 32 - 33
Bandes dessinées / 14
Cinéma / 33
Courrier "Que faire ?" / 26
Décès, naissances, etc. / 68
Editorial / 4
Finance / 58 à 62
Horoscope / 31
Informations étrangères / 54 et 57
La bonne table / 21 - 22
L'auto / 42
Les secrets de polichinelle / 27
Loisirs et récréation / 14
Mots croisés / 53
"Mot-mystère" / 14
Radio et télévision / 34
Sports / 38 à 41
Tribunaux / 8
Vie féminine / 24 à 27, 30 - 31
Vie sociale / 25
Votre médecin / 31

Météo: nuageux, plus frais
Min. 55° Max. 80° • Détails page 6

Un homme sur Mars avant la fin du siècle

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a lancé hier soir les Etats-Unis à l'assaut de Mars avant la fin du siècle. M. Nixon s'est en effet engagé à approuver un programme spatial à long terme qui prévoit notamment le débarquement d'un homme sur la planète Mars avant l'an 2000.

Le chef de l'exécutif américain a fourni l'assurance de son approbation aux membres du "task group" créé par lui au mois de février dernier et qui vient de compléter un volumineux rapport qui sera rendu public demain. Ce rapport rejette deux options extrêmes, soit l'adoption d'un programme d'urgence pour mettre un homme sur Mars, qui tiendrait compte des réalisations techniques mais non pas des impératifs budgétaires, et l'abandon pur et simple d'un tel projet.

La date de sa mise à exécution n'a toutefois pas été arrêtée, alors que le président Kennedy avait fixé celle du premier janvier 1970 pour le premier débarquement lunaire.

Plusieurs options

Plusieurs options se présentent, indique le rapport, dont certains extraits ont été cités par M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche: Deux d'entre elles recommandent notamment que l'opération Mars se situe au cours de la décennie 1980-90, mais en tout état de cause, elles écartent toute possibilité de poser un homme sur Mars avant 1980.

M. Ziegler n'a pas révélé la teneur de la troisième option.

M. Nixon a félicité les membres de ce groupe de travail de l'enquête approfondie qu'ils ont effectuée. En attendant d'être rendu public, le rapport sera envoyé à plusieurs organismes in-

Voir MARS en page 6



téléphoto PA

On vient de mettre en montre, pour la première fois en public, à l'Institut Smithsonian de Washington un morceau de Lune de deux livres qui ne manquera pas, prédit-on, d'attirer grand nombre de Terriens. En attendant la ruée, deux savants contemplatifs examinent de près cette pièce d'un grand rêve de l'Homme.

Les constructeurs de Montréal répondent au Conseil économique

Il est possible de construire quatre fois plus de logements que le nombre jugé nécessaire

par Lise BLAIS

"Le Canada devra faire face à une crise majeure du logement d'ici cinq ans si des changements radicaux n'interviennent pas immédiatement dans le domaine de la construction domiciliaire."

Le Conseil économique du Canada, dans son sixième rapport annuel, rendu public hier, consacre tout un chapitre au problème de l'habitation du Canada qu'il qualifie "d'inquiétant" et de "prioritaire pour les cinq prochaines années".

Le Conseil dit prévoir pour la période de 1967 à 1975 une augmentation du nombre de familles égale à plus de deux fois celle des huit années précédentes.

"Nous ne croyons pas que la seule libre concurrence du marché dans le domaine de l'habitation domiciliaire puisse être une solution efficace aux problèmes du logement pour nombre de familles à faible revenu dans notre pays," dit le rapport.

Le Conseil dit qu'il faudra avoir construit au Canada en 1975 2,400,000 logements pour répondre aux besoins de la population.

Joint au téléphone, au cours de l'après-midi, le président de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal, M. Normand Désourdy, a déclaré, pour sa part, que les constructeurs sont en mesure de répondre à cette demande pour les années à venir.

"Nous pourrions même construire quatre fois plus que le nombre de logements nécessaires, dit-il, mais ce que nous déplorons et ce qui nuit davantage à l'essor de la construction domiciliaire, c'est un manque de planification à tous les paliers de gouvernements, tant fédéral que provincial et municipal."

M. Désourdy s'est par ailleurs dit en désaccord avec le Conseil économique lorsque ce dernier partle d'une "insuffisance de progrès dans la mise au point et l'emploi de nouvelles techniques de construction". "Les constructeurs en habitation suivent les méthodes les plus nouvelles et utilisent les techniques les plus récentes, dit-il, nous avons tous les moyens matériels pour construire mais, ce qui nous préoccupe le plus, c'est une insuffisance de prêts hypothécaires".

Le directeur du Service d'habitation de Montréal, pour sa part, M. Guy Legault, s'est refusé à tout commentaire, n'ayant pas encore pris connaissance des recommandations du rapport.

Quant à M. Hutchins, conseiller juridique de la Chambre d'immeubles de Montréal, il n'a pas voulu se prononcer sur cette question. "Nous ne sommes pas directement concerné par le problème de la construction", a-t-il déclaré.

Nécessité vitale

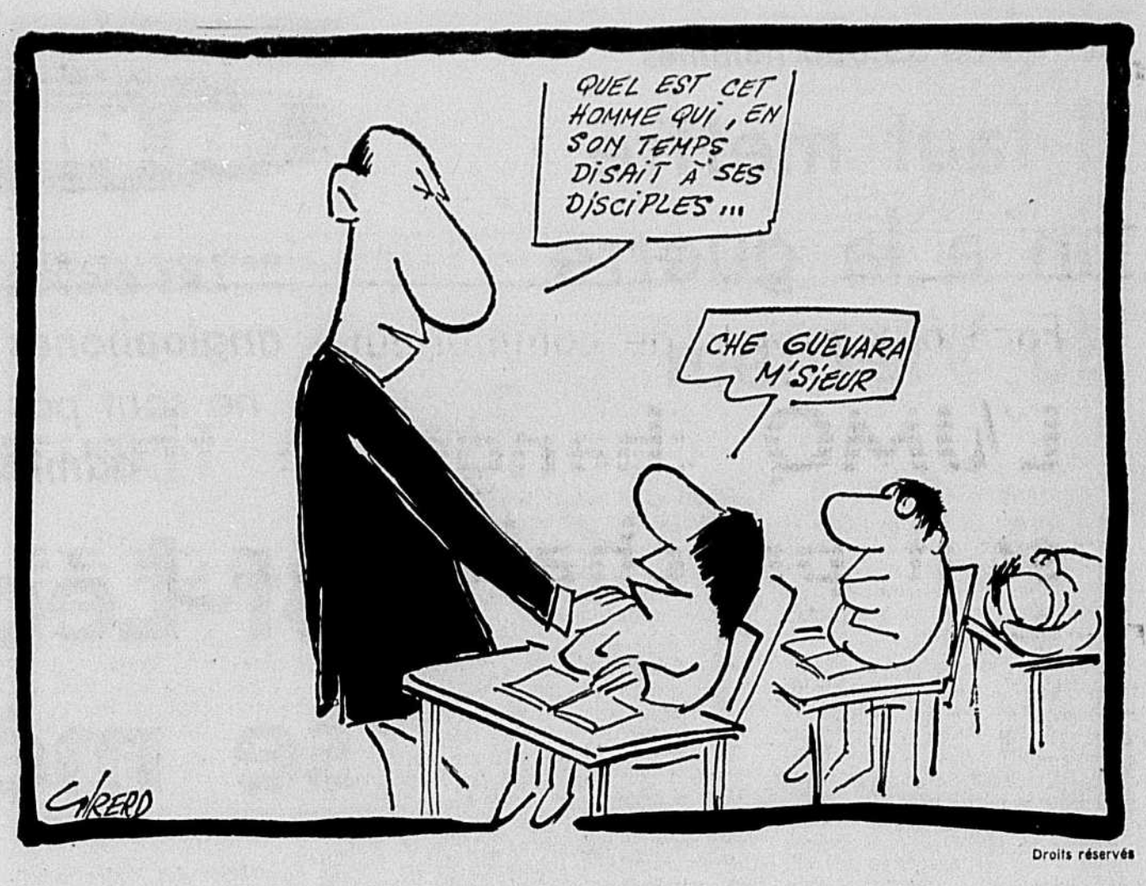
Le Conseil économique souligne par ailleurs que, dans une nation riche comme la nôtre, un logement "décent" est une nécessité vitale pour chaque individu".

"Différentes formules d'asistance devront être mises de l'avant, dit le rapport, afin de venir en aide aux familles ou aux individus à faible revenu pour qu'ils puissent se loger adéquatement à un coût raisonnable."

Par ailleurs, le rapport soulève le problème du logement dans les centres urbains et affirme que "la pénurei de logements dans plusieurs grandes villes ayant contribué à la hausse vertigineuse du prix des loyers, il faudra au cours des deux prochaines années accélérer considérablement la construction domiciliaire dans les villes afin de rétablir l'équilibre et diminuer l'inflation."

Le Conseil précise que cette pénurie a contribué pour 40 p. cent de l'augmentation totale de l'indice du coût de la vie à l'automne 1968 et au printemps dernier.

Le CEC déclare enfin qu'il trouve "inquiétant" qu'une industrie aussi essentielles que celle de la construction d'habitations soit aux prises avec des "institutions et des restrictions archaïques, et d'autres problèmes comme une production à trop faible échelle et relativement inefficace, des pratiques restrictives du travail, des entraves à une meilleure gestion de l'entreprise, une insuffisances manifeste de recherches sur les problèmes de l'industrie et une spéculation sur les terrains empêche la réalisation efficace de grands projets de construction."



Droits réservés

Très grave accusation contre les politiques fiscales et monétaires du gouvernement — Stanfield

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le sixième exposé annuel du Conseil économique du Canada fera certes l'objet de nombreuses discussions au cours des semaines qui viennent, principalement dans les colloques des partis politiques, mais pour l'instant c'est presque la consigne du silence absolu.

En fait, hier à la suite de la publication de "Perspectives 1975'., seulement deux réactions officielles ont été exprimées et encore, on doit les considérer comme provisoires et partielles.

Absent d'Ottawa, le leader du parti conservateur, M. Robert Stanfield, a tenu néanmoins à faire une brève déclaration par écrit pour soutenir que le Conseil économique condamne avec lui l'action gouvernementale sur quelques points.

En premier lieu, M. Stanfield estime que le conseil porte une très grave accusation à l'égard des politiques fiscales et monétaires du gouvernement, qui seraient appliquées trop tard et qui auraient pour effet d'augmenter le chômage, sans freiner l'inflation.

Mais, pour M. Stanfield, la recommandation la plus importante porte sur la nécessité pour les gouvernements fédéral et provinciaux de dresser une liste de priorités.

"Nous avons prié le gouvernement de le faire depuis plusieurs années", a ajouté le chef de l'opposition officielle aux Communes.

La première réaction au rapport du Conseil économique fut celle de M. John H. Young, président de la Commission des prix et des revenus.

M. Young s'est félicité de l'attitude adoptée par le conseil à l'égard de ce qu'on a appelé dans le rapport "des hausses inadmissibles du taux de croissance des prix et des coûts."

"Ce souci, dit M. Young, au sujet des risques des deux côtés a été exprimé par plusieurs, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux. C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont accordé un appui si énergique à la Commission des prix et des revenus à la recherche d'un accord national sur la stabilisation des prix."

Comme c'est l'habitude, le gouvernement ne fera pas de commentaire avant d'avoir lu de long en large le document.

Quant aux partis politiques, on peut penser que l'exposé économique servira dans les discussions qu'ils s'apprêtent tous à avoir à l'occasion de congrès ou colloques dans les semaines à venir.

Le député Bienvenue, condamné à $2,000 pour libelle diffamatoire

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député libéral de Matane, Me Jean Bienvenue, a été tenu responsable de libelle diffamatoire et condamné à payer $2,000 de dommages à M. Antonio Flamand, député UN de Rouyn, dans un jugement rendu hier par le juge Toussaint McNicholl de la Cour supérieure.

Les propos diffamatoires reprochés à M. Bienvenue, un ancien procureur en chef de la Couronne, avaient été tenus le 6 août 1967 lors d'une assemblée publique à Rivière-du-Loup où le principal orateut était, outre le député de Matane, M. Jean Lesage, chef de l'opposition.

Dans son discours, dont la teneur avait été rapportée par LA PRESSE, "Le Soleil" et "Radio-Canada", M. Bienvenue avait réclamé la démission du député UN de Rouyn, estimant que celui-ci était devenu "inhabile" à occuper son siège de député à cause du rôle qu'il avait joué dans l'affaire des "1,000 Motels Inc.".

Le député de Matane avait formulé cette exigence en se basant sur l'article 79 de la Loi de la législature qui interdit à un député de conclure un marché directement ou indirectement avec le gouvernement ou une société de la Couronne.

La requête de Me Bienvenue s'appuyait également sur certains articles publiés par le quotidien LA PRESSE à l'époque du "scandale de Loge-Expo."

En se basant sur l'article 79 de la Loi de la législature, Me Bienvenue avait qualifié l'affaire des "1,000 motels" "de scandale" et avait sommé Me Flamand de démissionner dans les termes suivants.

"C'est le droit du peuple d'avoir à l'Assemblée nationale des représentants qui ont les mains propres."

Dans son jugement de 91 pages, le juge McNicholl fait remarquer que rien n'interdisait à un député de détenir des intérêts dans une entreprise privée, en l'occurence, les "1,000 Motels Inc.", qui entretenait des relations avec la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967 par le truchement de Loge-Expo.

D'autre part, le juge s'étonne que Me Bienvenue, "un homme de loi de réputation prestigieuse", n'ait pas vérifié certains aspects légaux de cette affaire avant de lancer les accusations qu'il a portées publiquement.

En effet, explique-t-on dans le jugement, la loi constituant la Compagnie de l'Exposition universelle de 1967 ne lui donne pas le pouvoir d'accorder une garantie financière de $1 million à qui que ce soit, en particulier à une entreprise exploitant des motels.

Ayant exonéré M. Flamand relativement au rôle qu'il a joué dans l'affair des 1,000 Motels Inc.", le jugement déclare que la réputation du député de Rouyn a eu à souffrir des propos tenus par le député de Matane.

"La Cour croit à l'impression durablement pénible et à la situation humiliante affirmée par le demandeur", dit à ce propos le juge McNicholl.

Cependant, tout en tenant compte de la large diffusion dont ont bénéficié les propos tenus par M. Bienvenue, le juge octroie seulement $2,000 de dommages alors que M. Flamand réclamait $100,000.

Dans une déclaration remise à la presse hier, le député UN de Rouyn se montre toutefois entièrement satisfait du jugement rendu dans son procès contre le député libéral de Matane. "J'ai obtenu justice, j'en suis très heureux. Je me sens léger, en mesure de travailler encore plus ardemment pour mon comté, ma région et ma province."

Après avoir remercié son avocat, Me Guy Bertrand, de Québec, M. Flamand lance une flèche à l'endroit du député de Matane: "J'espère que ceci servira de leçon à l'avenir aux petits politiciens qui, comme Me Bienvenue l'a fait, pensent pouvoir affirmer n'importe quoi pourvu que cela serve leur intérêt politique.

"Quant à Me Bienvenue, il n'avait aucun commentaire à formuler hier. N'ayant lu, dit-il, que deux pages du jugement, je ne suis pas encore en mesure de dire si j'irai en appel ou non".

Les municipalités ne peuvent plus suffire à la tâche

Le Conseil économique du Canada déclare, dans son sixième rapport annuel, qu'à moins que les échelons supérieurs de gouvernement fournissent plus d'argent aux municipalités ou assument quelques-unes des responsabilités des échelons inférieurs de gouvernement, il sera difficile de maintenir le niveau souhaitable de bien-être dans les villes canadiennes, encore plus de l'améliorer.

Selon le même rapport, les circonstances vont faire en sorte que les dépenses de caractère municipal connaîtront probablement une hausse accélérée dans l'avenir.

Cependant, la taxe foncière réelle, qui est de baucoup la plus grande source de revenu parçu localement de la part des gouvernements municipaux est considérablement moins affectée par l'essor économique que ne le sont les sources de revenus aux niveaux fédéral et provincial.

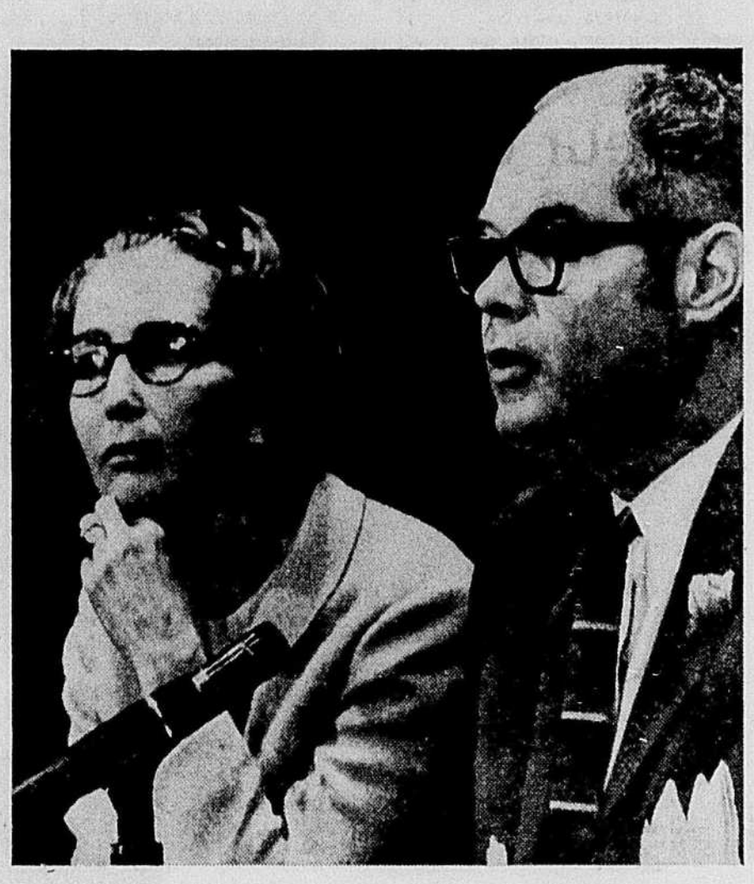
Selon le Conseil économique, le déficit entre les dépenses des municipalités et les revenus qu'elles retirent de leurs ressources ordinaires va vraisemblablement augmenter.

Si les gouvernements supérieurs n'augmentent pas de plus en plus leurs subventions aux municipalités ou si ces gouvernements ne prennent pas à leur compte des responsabilités jusqu'ici dévolues aux municipalités, il deviendra de plus en plus difficile de maintenir, encore plus d'améliorer, le niveau de vie dans les milieux urbains où vivent la majorité des Canadiens.

Commentaires de M. Georges Longval

A l'hôtel de ville de Montréal, M. Georges Longval, directeur du Bureau des recherches économiques, a rappelé que "depuis de nombreuses années, on discute et on a fait tant et plus de mémoires envue d'un meilleur partage fiscal".

"Nous sommes à la croisée des chemins, ajoute M. Longval. Au moins dans le cas particulier de Montréal, et dans le cas général de toutes les autres grandes villes du Canada, soit celles qui comptent 200,000 de population ou plus, le revenu est encore tiré d'une source traditionnelle qui est l'impôt foncier et c'est une source insuffisante pour répondre aux besoins nouveaux et traditionnels des grandes villes comme Montréal".



téléphoto PC

Le président du Conseil économique du Canada, M. Arthur J. R. Smith, et Mme Sylvia Ostry, conseiller, répondent aux questions des journalistes.

France: Chaban Delmas veut créer une société fondée sur la générosité et sur la liberté

PARIS. (AFP) — La création d'une "nouvelle société fondée sur la générosité et sur la liberté" a été proposée, aujourd'hui, par le premier ministre Jacques Chaban Delmas, dans un important discours prononcé devant l'Assemblée nationale.

Le discours du premier ministre a été consacré en grande partie aux problèmes sociaux. Pour la plupart des observateurs, il s'agit essentiellement de la réponse du gouvernement à une situation qui reste délicate et dont la menace d'aggravation met en péril la politique de redressement financier entreprise depuis la dévaluation du franc le 8 août dernier.

En mettant l'accent sur les implications sociales de son programme à moyen terme, le chef de l'exécutif a cherché, pour les mêmes observateurs, à gagner la course de vitesse engagée depuis la semaine dernière entre les syndicats et le gouvernement.

Le plan proposé par M. Jacques Chaban Delmas est très ambitieux et sa réalisation demandera plusieurs années.

Il apparaît que la date choisie pour la présenter est autant fonction de la conjoncture que de données politiques relativement nouvelles: pour la première fois depuis des années, la France voit théoriquement s'ouvrir devant elle une période de calme politique: aucune élection à l'échelon national n'est prévue avant le mois de juin 1973. Le gouvernement dispose, d'autre part, à l'Assemblée nationale d'une écrasante majorité parlementaire dont la cohésion paraît assurée et qui le dispense dans une certaine mesure du souci d'assurer sa propre existence, Il semble, enfin, que le nouveau président de la République, Georges Pompidou, veuille marquer son septennat par une transformation fondamentale de la société française dont la nécessité lui est apparue au cours des six années qu'il a passées à la tête du gouvernement et notamment à l'occasion des événements de mai 1968.

Une seule allusion directe a été faite au général de Gaulle par le premier ministre dans le discours d'une heure qu'il a prononcé. Dès la seconde phrase, il a rappelé la définition du rôle de la France dans le monde telle que l'avait donné le général: "assurer l'indépendance nationale, condition du combat pour la paix du monde et pour la solidarité entre tous les peuples".

Mais sans se référer explicitement aux orientations de la politique de l'ancien président, M. Jacques Chaban Delmas a proposé les grands thèmes gaulliens comme supports de la nouvelle société. C'est, en effet, sur la décentralisation des responsabilités de l'Etat dans la concertation permanente entre les pouvoirs publics et les administrés, dans la participation des individus et surtout des salariés aux décisions et aux motifs que le premier ministre a vu les principes fondamentaux de l'action qu'il entend mener. La politique d'ouverture qu'il a préconisée s'est de plus clairement manifestée en ce qui concerne l'information quand il a annoncé la mise sur pied d'un nouveau statut qui permettra à l'ORTF d'accéder à l'autonomie financière et "politique".

L'allocution du premier ministre sera suivie d'un vote de l'Assemblée qui permettra au gouvernement de préciser exactement, pour la première fois depuis sa formation, les contours de sa majorité. La conclusion de M. Jacques Chaban Delmas a consisté en une mise en garde aux syndicats en même temps qu'en un appel à la confiance parlementaire et publique.

Tout en qualifiant d'"épisodes" les arrêts de travail actuels dans les chemins de fer en particulier, il a demandé aux syndicats de mesurer leur propre responsabilité et laisse entendre que le gouvernement agirait si n'étaient pas observées "les règles élémentaires sans lesquelles il ne peut exister ni démocratie ni paix civile".

ANNONCE

ARTHRITIQUES!

NOUVEL ESPOIR

MONTREAL, Québec, 16 sept. — La science continue ses efforts inlassables dans la recherche pour découvrir de nouvelles méthodes, afin de combattre "l'arthrite, cette maladie qui déforme" ainsi que le rhumatisme et les conditions associées.

Déjà, des milliers de tests scientifiques, effectués par une équipe de professionnels, ont maintenant prouvé que l'arthrite, le rhumatisme et ces mêmes associés ne sont pas des maladies en eux-mêmes, mais plutôt un état douloureux, déformant, causé par un déséquilibre du mécanisme de défense affectant tout l'organisme.

A titre de service public, nos lecteurs pourront se procurer gratuitement notre brochure révélatrice, traitant de ces découvertes.

Si vous souffrez d'arthrite, de rhumatisme, ou des maladies connexes, demandez notre exemplaire dès aujourd'hui.

Ce geste pourra vous être mémorable.

SOCIETE DE RECHERCHES EDUCATIVES ET SCIENTIFIQUES

Département 2345, C.P. 12, Rosemont, Montréal, Qué.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
constituante de montréal

COURS DU SOIR

LECTURE RAPIDE

Cours donné en collaboration avec la Clinique de Lecture de Montréal

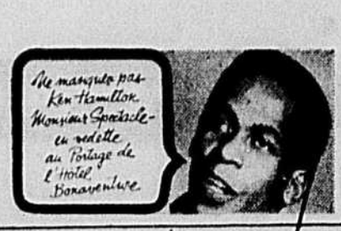
Début des cours
13 octobre 1969

Dépliants sur demande

SERVICE DE FORMATION CULTURELLE ET PROFESSIONNELLE

1180, rue de Bleury
Montréal 111
Tél: 866-1571

la presse



MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

Face aux projets de communautés urbaines

L'UMQ change le thème de son prochain congrès

par Claude MASSON

Le triple projet d'une "Communauté urbaine" pour les régions de Montréal, de Québec et de Hull — sorte de gouvernement régional qui doit révolutionner la structure municipale de ces secteurs — chambarde déjà passablement la vie municipale.

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, s'est rendu en Europe la semaine dernière pour un voyage d'information et d'étude, s'intéressant particulièrement à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'équipement.

M. Lussier a en outre visité de nouveaux aménagements urbains de la région parisienne et s'est rendu à Tours, dans la vallée de la rivière Cher, pour y étudier les travaux d'urbanisme en cours.

Comme les "Communautés urbaines" envisagées pour le Québec sont modelées sur celles qui existent en France — le nom même a été emprunté à l'Europe — M. Lussier s'est longuement renseigné sur cette formule de gouvernement régional. Le ministre devait être de retour au Québec hier.

Par ailleurs, devant l'acuité du problème causé par le projet des "Communautés urbaines", lequel est accepté par les élus de la région outaouaise mais rejeté par les maires et conseillers municipaux de la région de Québec et par plusieurs de la région de Montréal, l'Union des municipalités a décidé une mesure exceptionnelle.

L'UMQ, face à ce qui pourrait être considéré comme un "état d'urgence" dans le milieu municipal, a modifié le thème de ses assises annuelles qui auront lieu la semaine prochaine à Montréal.

Le congrès, qui aura lieu du 23 au 26 septembre à l'hôtel Reine Elisabeth, portera précisément sur les "Communautés urbaines" plutôt que d'être orienté sur l'habitation et la rénovation urbaine.

A cette occasion, les quelque 800 délégués — un nombre record — étudieront les trois avant-projets rendus publics par le ministre Lussier et qui touchent 100 municipalités de la province. Ils analyseront aussi le mémoire préparé par l'Union des municipalités et publié en primeur par LA PRESSE la semaine dernière. Ce rapport est catégoriquement opposé aux modalités d'application des Communautés urbaines.

Les décisions qui seront prises au congrès sont d'une telle importance que ce n'est que par la suite que la Commission parlementaire des Affaires municipales se réunira pour entendre les objections, les commentaires ou les félicitations des dirigeants municipaux des 29 municipalités de l'île de Montréal concernées par le projet.

Il est à prévoir qu'il s'en passera de toutes les couleurs lors des assises de l'UMQ d'autant plus que c'est le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, qui est invité à prononcer le discours de clôture ...



photo LA PRESSE

M. Jean-Noël Lavoie avec des électrices, lors de l'une de ses réunions dans les résidences privées.

Les chefs du Réveil d'Anjou ne veulent pas tomber sous la coupe de la CSN

par Florian BERNARD

Les dirigeants du Réveil d'Anjou ne permettront pas que la CSN tente, par quelque moyen que ce soit, de contrôler ou de diriger ce parti politique. Il en va de même de tous les mouvements ou autres organismes qui voudraient, sous prétexte d'unir les forces de l'opposition, s'emparer du contrôle du Réveil d'Anjou.

Le président du Réveil d'Anjou et candidat à la mairie, Me Alain Brabant, a déclaré que tous les syndiqués, peu importe leurs allégeances ou appartenances à diverses centrales, sont les bienvenus dans son parti. Il a aussi précisé que l'aide de la CSN sera hautement appréciée, mais qu'elle ne devra aucunement être motivée par la tentative de soumettre le Réveil d'Anjou à certains contrôles. De même qu'il est utopique de penser, a dit Me Brabant, que le Réveil d'Anjou, sous prétexte d'unification des forces, ferait une nouvelle assemblée de nomination des candidats. Les candidats choisis le demeureront.

Les tiers partis

Lors d'une conférence de presse, hier après-midi, Me Brabant a déclaré que certains opportunistes tentent de diviser les forces de l'opposition, servant ainsi, volontairement ou non, les intérêts du maire Ernest Crépeault. "Ces personnes, a dit Me Brabant, poursuivent des objectifs tout-à-fait étrangers à la bonne administration de la ville et cherchent à semer la division en introduisant des questions qui ne concernent aucunement la politique municipale".

Me Brabant a précisé qu'il vise, dans ces propos, non pas la CSN, mais certains "adversaires supposés" du maire Crépeault. Il a ajouté que le Réveil d'Anjou est ouvert à tous les citoyens, peu importe leurs appartenances politiques fédérales ou provinciales. Il a aussi dit que le Réveil d'Anjou, même s'il accepte volontiers l'aide de la CSN et tout autre mouvement sérieux, entend demeurer autonome et indépendant et qu'il n'est financé que par ses membres et candidats, et au moyen d'une campagne de souscription qui débutera sous peu.

Un parti structuré

Le Réveil d'Anjou — qui inaugurait son secrétariat permanent au 7849 Baldwin à Anjou — est ouvert, selon son président, à tous ceux qui veulent déloger l'administration Crépeault. "Il fait confiance à la population qui démontrera assez de maturité pour comprendre que le seul moyen d'éviter la disparition de leur ville est de se rallier en bloc derrière le Réveil d'Anjou, sans égard aux intérêts mesquins et aux divergences de vues sur des problèmes qui ne relèvent pas d'une administration municipale".

Me Brabant a conclu en disant que la ville a besoin d'une administration neutre en matière fédérale et provinciale car elle aura à collaborer étroitement avec tous les gouvernements supérieurs et avec les villes voisines. Me Brabant a dit que le Réveil d'Anjou combattra, farouchement, tout projet d'annexion à la ville de Montréal.

Campagne électorale dans les salons, à Laval

par René-François DESAMORE

Si Pierre Elliott Trudeau recueille la bise des demoiselles, Me Jean-Noël Lavoie fait la cour des dames qui, parées de tous leurs atours, le reçoivent dans leur salon. Pour le chef de l'Action Laval et candidat à la mairie lors des élections du 2 novembre prochain, c'est peut-être "Lavoie" de la victoire.

Durant les semaines à venir, il parcourra les huit quartiers électoraux de l'Ile Jésus, soit les quartiers Sainte-Rose, Duvernay, Vimont-Auteuil, Saint-François, Chomedey, Saint-Martin, Laval et Laval-sur-le-Lac.

Hier, le quartier Sainte-Rose a ouvert la marche. Une lettre, signée par M. Lavoie et par les trois candidats de son parti pour ce quartier, a été envoyée, voici quelques jours, à tous les électeurs de Sainte-Rose.

La lettre fait part de deux assemblées qui se tiendront l'une en français et l'autre en anglais dans deux écoles. En plus de demander aux destinataires leurs "opinions, solutions qu'ils proposent et questions qui leur tiennent à coeur", les signataires, présumant leur victoire, écrivent encore : "Nous aimerions vous rencontrer afin qu'après l'élection du 2 novembre, vous vous sentiez à l'aise pour communiquer avec nous et pour continuer le dialogue."

Un dépliant accompagne ces lettres. En plus de la photo des trois candidats du quartier — photos qui seront modifiées selon les quartiers — ce dépliant explique les origines et les buts du parti Action Laval et invite la population à devenir membre du parti afin de contribuer à financer la campagne électorale.

Hier après-midi, Me Lavoie, accompagné de ses trois candidats, a rencontré un groupe de dames qu'il avait l'intention de ce qu'en politique on a coutume d'appeler une "kitchen". Elles ont écouté M. Lavoie expliquer ce qu'il vait l'intention de faire s'il est élu. La plupart écoutaient religieusement. Seules, une ou deux participaient à la discussion.

En plus d'une quinzaine de réunions qui doivent se tenir à l'échelle de chaque quartier, le chef de l'Action Laval a l'intention de participer à plus de cinquante "kitchen" ou "réunions de cuisine".

M. Lavoie veut aussi rendre visite aux commerçants et, dans la mesure du possible, aux particuliers, dans leur maison.

Il se rendra également aux arrêts d'autobus pour rencontrer les gens et discuter, entre autres, du transport en commun. Durant les heures de pointe, il parcourera les principaux trajets pour rencontrer les voyageurs. "Les gens trouveront drôle de voir leur candidat à 7 heures du matin", dit-il. (M. Marcel Faribault a aussi parcouru les autobus. Le procédé ne lui a pas réussi.)

Bref, pour le principal adversaire du maire Jacques Tétreault, les semaines qui viennent seront des semaines de réunions et de communications. Il faut croire que cette méthode porte ses fruits car, à chaque élection, qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale, tous les candidats entreprennent de rencontrer et de recevoir tout le monde.

Par ailleurs, lundi prochain, l'Action Laval tiendra, en dehors de Laval, dans un endroit tenu secret, un caucus de tous ses candidats afin de finaliser le programme électoral, d'examiner les besoins des quartiers et de déterminer ce que chacun peut promettre.

Victime d'un meurtre à Drummondville?

Un homme de 33 ans a succombé, hier après-midi, à l'hôpital Notre-Dame aux blessures reçues, dimanche soir dernier, lors d'une dispute qui serait survenue chez lui au 827a, rue Saint-Jacques, à Drummondville.

M. Léo Généreux a été en premier lieu transporté à l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, mais, vu la gravité des blessures à la tête, il a été transféré à l'hôpital Notre-Dame.

Une personne est présentement détenue relativement à la mort de M. Généreux.

Une autopsie devait être pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime pour déterminer les causes exactes de la mort.

Un chauffeur de camion vit des heures d'angoisse...

Le conducteur d'un gros camion remorque, transportant au moins $15,000 de cigarettes, a vécu hier soir plusieurs heures d'angoisse.

M. Fernand Legault, âgé de 37 ans, de North Bay, à l'emploi de la Central Truck Lines, 1340, rue Olier, quittait l'entrepôt de cette compagnie à l'adresse précitée et venait d'effectuer un arrêt à l'intersection des rues Williams et Séminaire, quand un bandit armé s'est approché de sa portière et, sous la menace de son revolver, l'a sommé d'ouvrir la portière de droite, puis il s'est assis à ses côtés et, par l'auroroute Bonaventure, l'a forcé de se rendre sous la voie élevée, près du boul. Pie-IX.

Aidé d'un complice qui l'attendait, à cet endroit, le bandit a ligoté M. legault pieds et poings avec du ruban gommé, et lui a bouché les yeux et la bouche avec ce même ruban.

Le camion a continué de rouler, conduit cette fois par des voleurs. Il a été immobilisé durant un certain temps, afin de le vider de ses cigarettes. Il a été démarré une autre fois et abandonné à l'arrière d'un restaurant situé au no 418, rue Labelle, où après une bonne heure d'efforts, M. Legault a réussi à se dégager de ses liens et à alerter la police.

A Magog

Le commis de nuit de l'hôtel Des Quatre Fourches, à Magog, M. Gérald Gaudreault, a subi une véritable râclée la nuit dernière aux mains de quatre truands qui ont fait irruption dans le hall. Après l'avoir roué de coups, ils ont vidé la caisse des $1,800 qu'elle contenait.

Enquête sur les amitiés Belgo-Franco-Canadiennes

par Michel AUGER

La police de Montréal a ouvert une enquête sur les opérations des Amitiés Belgo-Franco Canadiennes, un club de voyages dont les membres ont été abandonnés à Bruxelles, durant six jours, à la suite du non-paiement de l'avion qui devait les ramener au pays.

L'enquête qui est menée par les sergents-détectives André Ménard et Jean-Luc Poirier de l'Escouade des fraudes de la police de Montréal a pour but de déterminer si les sommes d'argent versées aux ABFC pour assurer leur retour ont été détournées à d'autres fins.

Ces policiers, spécialistes des fraudes commerciales, ont déjà commencé a recueillir les dépositions des 132 passagers du vol nolisé par les ABFC qui devait quitter Bruxelles le 4 septembre, mais qui n'a pas décollé.

Lors d'une réunion tenue à Montréal, hier soir, une cinquantaine de voyageurs, revenus à Montréal par leurs propres moyens ont décidé d'intenter des poursuites civiles contre le président de cette association de voyage, M. André Vannérum.

Déjà, une mise en demeure de payer les frais encourus par une vingtaine de personnes a été adressée aux ABFC et à son président, par Me Eric Helfield.

Cet avocat a répondu aux nombreuses questions juridiques des personnes présentes et les a conseillé sur les actions a entreprendre en vue de récupérer l'argent qui leur est due.

La majorité des personnes rencontrées, hier soir, n'ont pas été tendres evers le personnel de l'ambassade canadienne à Bruxelles qu'ils accusent de ne pas s'être suffisamment occupé d'eux alors qu'ils étaient en difficulté.

Selon eux, un membre du personnel de l'ambassade leur aurait demande, lors de leur première demande d'aide, de voir à ce que tous ceux qui avaient les moyens financiers de revenir au pays prennent l'avion à leurs frais et qu'eux s'occuperaient de ceux qui resteraient.

Ce qui a été fait.

Ceux qui n'ont pu payer les $285 exigés par Air Canada pour le retour au pays, ils étaient 22, sont demeurés six jours, à Bruxelles à se promener entre l'hôtel qu'ils occupaient, l'ambassade et l'aéroport où ils se sont présentés à quelques reprises pour apprendre que l'avion qui devait les ramener à Montréal n'était pas au rendez-vous, toujours pour la même raison.

Les voyageurs se plaignent du fait que les gensde l'ambassade se soient laissés tromper par les beaux télégrammes du président de l'agence, à Montréal, qui invoquait toujours de très bonnes raisons pour ne pas envoyer d'appareils les chercher.



photo René Picard, LA PRESSE

Une cinquantaine de voyageurs des ABFC qui ont été retenus pendant près d'une semaine à Bruxelles à cause de difficultés avec les organisateurs de cette association ont consulté un avocat et un policier de Montréal en vue de décider des mesures à prendre. Sur la photo, Me Eric Helfield (au centre) s'adresse aux voyageurs qui prétendent avoir été frustrés.

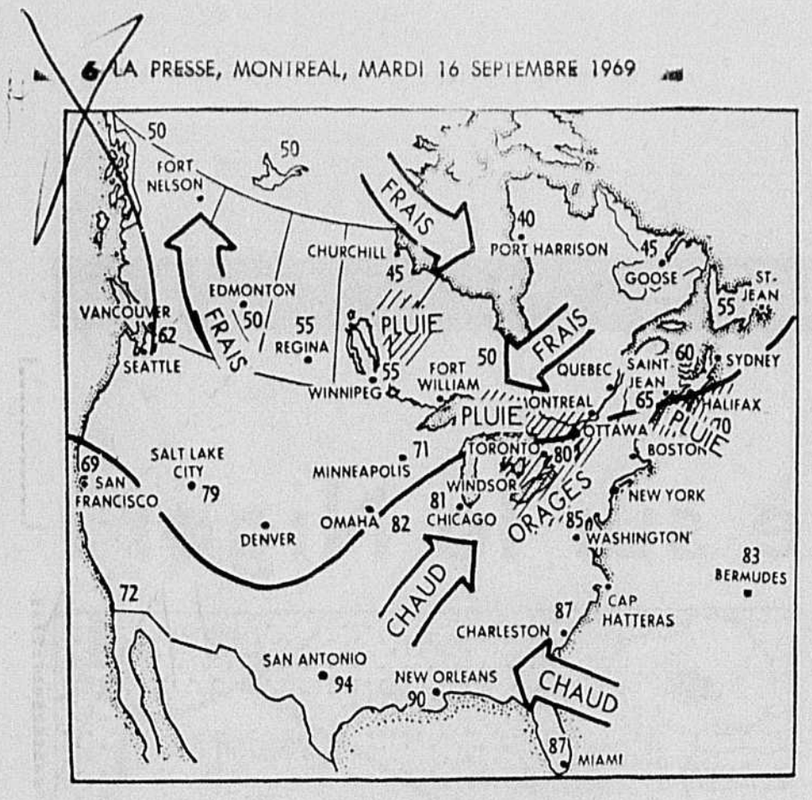
F. PILON INC.
L'endroit idéal pour papeterie et fournitures de bureau
5 magasins ultra-modernes pour mieux vous servir
PILON inc.
• 765 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3681
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830, AVENUE ANDOVER, 342-9400

6741, rue SAINT-HUBERT
Paul E. TALBOT O.D.
OPTOMÉTRISTE
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h.
272-7611•7616

TECK
Berceuse KENNEDY noire avec siège fini teck ☐ disponible aussi avec coussin ☐



A. FORGET INC
6725 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 h.
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.



Convergence de vues entre la Commission des prix et le Conseil économique

OTTAWA (PC) — Le président de la Commission des prix et des revenus, M. John H. Young, a souligné hier une convergence de points de vue entre la Commission et le Conseil économique du Canada, lequel, dans son sixième exposé, fait état de "hausses inadmissibles du taux de croissance des prix et des coûts", et déclare se préoccuper des effets des politiques de restriction.

"Ce souci au sujet des risques des deux côtés a été exprimé par plusieurs, y compris les gouvernements fédéral et provinciaux, a déclaré M. Young.

"C'est la raison pour laquelle les gouvernements ont accordé un appui si énergique à la Commission des prix et des revenus à la recherche d'un accord national sur la stabilisation des prix, a jouté M. Young.

"Si à l'aide de la coopération volontaire et des mesures gouvernementales spécifiques, a-t-il poursuivi, les Canadiens peuvent trouver un moyen équitable de diminuer les augmentations de prix et de revenus, l'inflation pourra alors être remenée sous contrôle avec moins de chômage et de perte de production."

MARS

SUITE DE LA PAGE 1

ter-gouvernementaux dont les représentants feront connaitre leurs vues.

Le "task group" est présidé par le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew. Il est composé de dix membres, parmi lesquels le Dr Lee Dubridge, président du groupe des conseillers scientifiques et technologiques du président des Etats-Unis.

Il s'agit de M. Robert Seamans, secrétaire à l'aviation; M. Robert Mayo, directeur du budget; M. Milton Klein, représentant la Commission de l'énergie atomique; du Dr Thomas Paine, administrateur de la NASA; et de M. Alexis Johnson, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques du secrétariat d'Etat.

Programme équilibré

M. Nixon a fait valoir à ses interlocuteurs que les options qui se présentent à lui se fondent sur un programme équilibré d'exploration spatiale qui porte aussi bien sur les vols humains que sur ceux ne comportant pas d'équipage.

M. Ziegler, à qui les journalistes demandaient si le président, en approuvant le rapport du groupe du travail, s'engageait en fait à se prononcer en faveur du débarquement de l'homme sur la planète Mars, a répondu dans l'affirmative.

GEGM

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal à l'égard des enfants anglophones de St-Léonard, car, selon des sources autorisées, on estime que la CECM n'avait pas "à intervenir pour renverser la décision d'une commission scolaire voisine".

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, ne fera cependant aucun commentaire sur le refus opposé par le CECM aux parents anglophones de St-Léonard, tout comme il s'était abstenu de prendre position lorsque le "Protestant school board of Greater Montreal" a offert de prendre en charge les enfants anglophones de St-Léonard.

"Le ministre, fait remarquer un de ses proches collaborateurs, n'est pas intervenu auprès de la CECM pour l'inciter à offrir ses services aux parents anglophones de St-Léonard comme l'avaient donné à entendre récemment certains rapports de presse." Cette "nouvelle solution" au problème de St-Léonard n'aurait pas été non plus discuté au Conseil des ministres.

Pour le ministère de l'Education, il n'y a toujours que deux solutions, et qui tiennent toujours: l'école privée subventionnée ou l'acceptation du système public d'enseignement offert par la Commission scolaire de St-Léonard. Les parents anglophones, indique-t-on encore, sont libres de tourner les yeux vers d'autres formules, telle celle mise au point par le PSBGM, mais alors sans possibilité d'obtenir l'appui du ministère de l'Education.

"En somme, conclut un collaborateur de M. Cardinal, le problème de St-Léonard est considéré, chez nous, comme une affaire classée."

Pendant ce temps, au PSBGM, les préparatifs se poursuivent en vue d'accueullir les quelque 370 enfants — pour la plupart de parents d'origine italienne — qui doivent entrer dans deux de ses écoles lundi.

Un porte-parole du PSGBM a déclaré que les principaux problèmes consistaient dans l'engagement de nouveaux professeurs et dans l'achat de manuels scolaires. Il a déclaré d'autre part que les parents dans les écoles où seront dirigés les enfants, étaient "extrêmement favorables" à l'idée de les accueullir.

Une réunion a eu lieu dimanche au PSGBM entre des cadres et les parents "anglophones": aucun problème majeur n'a été soulevé, semble-t-il, et il a surtout été question de régler certains détails matériels: transport, etc.

On sait que les parents doivent débourser $25 par mois pour chaque enfant placé au PSBGM. Mais il est toujours question d'une campagne de souscription qui permettrait de payer la note.

NIXON

SUITE DE LA PAGE 1

La liberté dans l'autodétermination

De plus, le président a dit qu'il est maintenant clair que les Etats-Unis conviendront d'un retrait de facto dès qu'il y aura des garanties en ce qui concerne leur retour, car "nous-mêmes et le gouvernement sud-vietnamien avons annoncé que nous étions prêts à accepter toute éventualité politique après la tenue d'élections libres".

Le président a ajouté que les Etats-Unis sont prêts à discuter les propositions de Hanoï et du Vietcong.

En bref, a dit M. Nixon, la seule chose qui n'est pas négociable c'est le droit du peuple sud-vietnamien de déterminer lui-même son avenir en toute liberté et sans ingérance extérieure".

En ce qui concerne le nouveau retrait de 35,000 hommes, le président a dit que la décision a été prise "après examen attentif de la situation avec mes principaux conseillers civils et militaires et après une consultation approfondie avec le gouvernement du Vietnam" à Saigon.

L'annonce du retrait avait perdu beaucoup de son élément surprise du fait que le vice-président Cao Ky du Sud-Vietnam avait prématurément annoncé un retrait de 40,500, nombre sur lequel s'était mis d'accord Washington et Saigon, assure-t-il.

C'est lors d'un vernissage que le vice-président sud-vietnamien parla d'un retrait de 40,500 Américains du Vietnam, soit 5,500 hommes de plus que le chiffre rendu public aujourd'hui par le président Nixon. Cao Ky a également dit, hier, qu'entre 150,000 et 200,000 Américains seront remplacés par des soldats sud-vietnamiens d'ici la fin de 1970.

La non-concordance des chiffres de Nixon avec ceux de Cao Ky ne présente aucune difficulté à la Maison Blanche. Cao Ky apparemment a parlé en termes d'unités fortes à cent pour cent. En fait, la plupart des unités au Vietnam sont de un à deux pour cent inférieures à la plénitude de la moyenne, de sorte qu'en fait, le retrait de 35,000 (à cent pour cent) équivaudra à 40,500 (à 98 et 99 pour cent).

A la fin de son allocution, le président Nixon a dit: "Que l'histoire prenne bonne note qu'en cette heure critique, les deux côtés se sont tournés vers la paix et non plus vers un conflit armé".

Hanoï accueille les épouses des pilotes portés disparus

PARIS (UPI) — Commentant l'annonce du retrait de 35,000 Américains du Vietnam, des porte-parole de la délégation nord-vietnamienne à Paris ont dit que c'est toutes les troupes américaines qu'elles veulent voir partir du Vietnam, mais le porte-parole a, par ailleurs, annoncé que la délégation était disposée à recevoir les quatre épouses des pilotes américains portés disparus au Nord-Vietnam.

La délégation du Vietcong a dit qu'il se pourrait qu'elle fasse une déclaration dès ce soir au sujet de l'annonce du président Nixon. Ni les Nord-Vietnamiens, ni le Vietcong n'a voulu dire si la nouvelle attitude présidentielle était de nature à provoquer le dégel des négociations de Paris.

Les quatre Américaines, venues à Paris de Dallas, tcherchent à savoir si leurs maris, portés disparus au Nord-Vetnam, sont encore vivants. On ignore à quel moment elles obtiendront une audience auprès des autorités de la délégation. On ignore également qui les recevra puisque le chef de la délégation, M. Xuan Thuy, est à Hanoï depuis la mort de Ho Chi Minh.

Les pétroliers qui emprunteront le passage du Nord-Ouest devront être plus puissants

NEW YORK (AFP) — Le passage du Nord-Ouest a bien été vaincu et le "Manhattan", a réussi dans sa mission : mettre les gisements de l'Alaska a portée de la côte est des Etats-Unis. Le bulletin de victoire a été lancé dimanche soir quand le navire, après environ 800 milles de navigation à travers la banquise s'est retrouvé en eaux libres, dans la baie d'Amundsen, à huit jours de route de "Prudhoe Bay", sa destination finale.

Mais déjà, le problème se pose de savoir si le succès de l'expédition restera isolé ou si une route commerciale régulière, empruntant le passage parsemé d'îles et bloqué à longueur d'année par les glaces entre la côte nord du Canada et le Groënland, pourra être ouverte. Il faudra plusieurs mois pour compiler les enseignements apportés par l'expédition "Manhattan" et un second voyage pourrait s'avérer nécessaire. Avant de savoir si le pétrole alaskan pourra s'écouler vers les riches marchés de l'est américain et éventuellement vers l'Europe.

La "Humble Oil", une des deux sociétés américaines ayant découvert du pétrole dans la région de "Prudhoe Bay" et qui a financé le voyage du "Manhattan", envisagerait une seconde expédition semblable au printemps 1970, période de l'année où la banquise, au sortir de l'hiver, est la plus épaisse. Cette seconde expérience permettrait d'effacer l'échec partiel du "Manhattan", contraint d'emprunter le passage le plus long au sud de l'île de Banks pour déboucher dans la mer de Beaufort par le golfe d'Amundsen.

Le pétrolier brise-glace s'est, en effet, avéré incapable de forcer la vieille banquise polaire qui obstruait le détroit de McClure, un peu plus au nord. Les glaces, plus anciennes, ayant perdu la majeure partie de leur sel, offraient une résistance nettement plus grande que celles récemment formées. Cet échec partiel a d'ailleurs permis de faire de premières constations sur ce que devront être des pétroliers brise-glace de l'avenir si une route commerciale rentable doit un jour être ouverte.

Le "Manhattan", pétrolier de 150,000 tonnes, avait été doté d'une puissance motrice de 43,000 chevaux-vapeur, 50 pour cent plus importante que celle des actuels géants des mers. Et pourtant, cela s'est avéré insuffisant. Développant une puissance inférieure de moitié en marche arrière, le navire, avant de se dérouter vers le sud, est resté bloqué plus de 12 heures dans les glaces, ne parvenant pas à se dégager par ses propres moyens. C'est grâce à l'intervention du brise-glace canadien "John Mcdonald", qui suivait l'expédition, que le pétrolier a pu se libérer. Il faudra, semble-t-il, singulièrement renforcer la puissance des pétroliers avant qu'ils ne puissent affronter la banquise à quelque période de l'année que ce soit.

Vers la fin mars où le début d'avril 1970, les résultats de l'expédition seront pleinement connus et une première estimation du coût du transport, depuis Prudhoe Bay jusqu'à la côte est des Etats-Unis donnera une idée sur la rentabilité du fabuleux pétrole alaskan.

Un an après les découvertes des premières traces d'huile, les renseignements sur l'importance des gisements d'Alaska sont toujours fragmentaires. Les sociétés gardent jalousement le secret et on sait seulement que les réserves trouvées doivent atteindre environ 10 milliards de barils, soit un quart des réserves actuelles des Etats-Unis. L'importance des sommes en jeu au cours des enchères la semaine dernière en Alaska pour acquérir des droits d'exploration et d'exploitation sur quelque 179,000 hectares aux alentours de Prudhoe Bay (un peu moins d'un milliard en dollars) et des 39 millions de dollars déjà dépensés par "Humble Oil" pour le projet "Manhattan" laissent penser que les découvertes sont, en potentiel, plus importantes encore.

Une route commerciale le long du passage du Nord-Ouest mettrait les champs pétrolifères d'Alaska à 4,500 milles de New York et des grandes villes de la côte Atlantique américaine, à la même distance de Londres et des ports européens et à 3,400 milles de Tokyo par le détroit de Bering, ce qui en ferait un concurrent sérieux pour le pétrole du golfe Persique.

Outre l'aspect pétrolier qui peut amener une révolution du marché mondial, l'expédition du "Manhattan" aura d'importantes conséquences sur le développement minier des régions arctiques du continent américain. Certains experts les voient déjà remplacer l'Amérique latine, comme principal fournisseur des Etats-Unis en minerais de base. Le sous-sol glacé de l'Alaska ou du Canada renferme en effet, estime-t-on, des quantités importantes de fer, de plomb, de zinc, de cuivre et de soufre notamment. Un des principaux obstacles à une prespection systématique a été jusqu'à présent, l'impossibilité d'évacuer, à un prix raisonnable, une éventuelle production.

Autre aspect non négligeable de l'expédition, raccourcir d'environ 3,500 milles la distance maritime séparant New York de Tokyo et de l'Extrême-Orient.

le TEMPS qu'il fera

Averses ou orages

Le front froid qui remontait, hier, la vallée du Saint-Laurent, en provenance du Labrador, s'est immobilisé ce matin entre Trois-Rivières et Montréal, causant des contrastes de température assez marqués entre les régions où son influence s'est fait sentir.

A Sept-Iles, par exemple, le thermomètre marquait, ce matin, 33 degrés, tandis qu'il s'élevait à 52 degrés à Trois-Rivières. A dorval, au même moment, le mercure atteignait 63 degrés.

Le ciel sera généralement nuageux dans la région métropolitaine dans tout le sud de la province, et on s'attend à des averses ou même des orages en après-midi. L'air sera chaud et humide. Dorval prévoit un maximum de 80 degrés et un minimum, la nuit prochaine, de 55 degrés.

Un autre front froid, cette fois venant de l'ouest (des Grands Lacs) atteindra nos régions au cours de la nuit, alors que les averses et orages dispersés se poursuivront. A l'arrière du système la température sera plus fraîche — demain — et le ciel restera nuageux.

MAXIMUM AUJOURD'HUI : 80
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE : 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides (sud de Ste-Agathe) et des Cantons de l'Est : ciel variable aujourd'hui avec averses et orages dispersés particulièrement ce soir. Mercredi, ciel variable. Plus frais la nuit prochaine. Vents du sud-ouest de 15 milles aujourd'hui et du nord-ouest de 15 milles, la nuit provhaine, sauf durant les orages, les vents seront plus forts et avec rafales Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 80 et 55 ; à Sherbrooke, 80 et 60; à Ste-Agathe, 75 et 55.

Régions des Laurentides (nord de Ste-Agathe), de Québec et du St-Maurice : nuageux aujourd'hui avec averses et orages dispersés. Mercredi, ciel variable. Frais. Vents de l'est de 15 milles aujourd'hui et du nord de 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 65 et 50; à La Tuque, 60 et 50.

Région du Lac St-Jean : le ciel deviendra nuageux ce matin avec averses et orages dispersés. Mercredi, généralement nuageux avec quelques averses dans la matinée. Frais. Vents légers de l'est à 15 milles aujourd'hui et du nord à 15 milles la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi, 60 et 50.

FETE: Saints Corneille et Cyprien

Hôpitaux: la conciliation débute aujourd'hui avec la FTQ

Les quelque 12,000 employés d'hôpitaux, membres de la Fédération des travailleurs du Québec, ont entrepris aujourd'hui, la conciliation. En effet, les syndiqués, dont les effectifs se répartissent à peu près également dans deux syndicats (soit, le Syndicat canadien de la fonction publique et l'Union des employés de service), avaient, le 25 août dernier, fait appel à un conciliateur, pour sortir de l'impasse où les avait menés la négociation directe. Le ministère du Travail a nommé à cette fin le juge Jean-Marc Simard, déjà médiateur entre la partie patronale et le CSN.

"Un travail considérable attend le conciliateur, de remarquer les porte-paroles, MM. Roger Laramée et Aimé Gohier, respectivement de SCFP et de l'UES. Au moment de briser les négociations, il y a quelques semaines, la partie patronale demeurait intransigeante, maintenant l'offre qu'elle avait faite le 25 mars dernier. Si l'on tient compte du fait que près de 60 p. 100 des travailleurs du secteur hospitalier ont actuellement moins de $75 bruts par semaine, l'offre monétaire est tout à fait irréaliste, parce qu'elle ne corrige nullement la situation." "Par ailleurs, des articles aussi importants que ceux traitant de l'évaluation d'emploi, la sécurité d'emploi et les avantages sociaux n'ont pas encore fait l'objet d'entente de principe.

Le chanteur Claude Dubois n'est pas le frère de Pierre Dubois

M. Claude Dubois, chanteur, nous informe qu'il n'a aucun lien de parenté avec M. Pierre Dubois qui a été impliqué cet été dans les troubles qui se sont produits à la Maison du Pêcheur de Percé.

Nous avions rapporté par erreur dans notre édition du 13 août, dans le cadre d'une nouvelle sur les troubles à la Maison du Pêcheur, que M. Pierre Dubois était le frère du chanteur Claude Dubois.

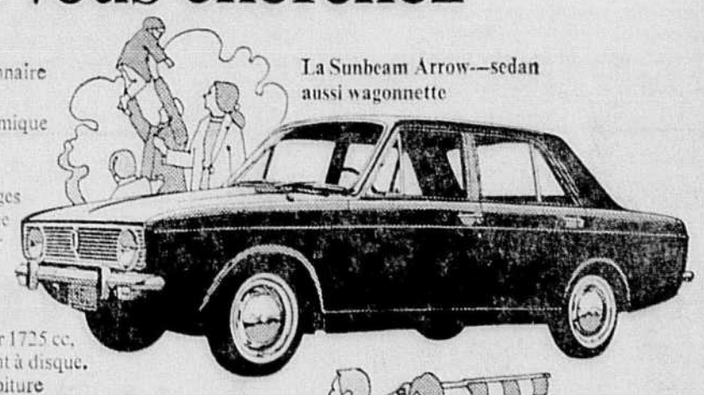
Les voitures Simca et Sunbeam de l'équipe Chrysler... les petites voitures avec la différence que vous cherchez

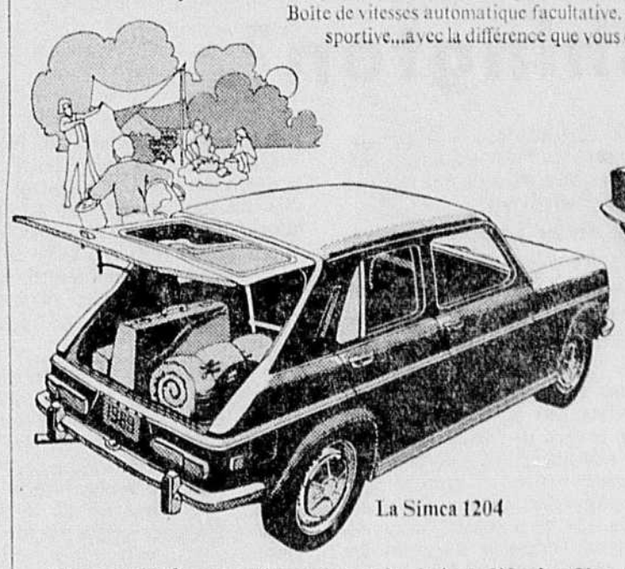
Lisez d'abord la documentation à leur sujet, puis essayez-en une chez le concessionnaire Simca-Rootes!

LA SIMCA. Il y a une Simca à 3, 4 ou 5 portes qui vous convient sûrement...l'économique et robuste 1118, ou la 1204, la petite voiture avec porte arrière, nouveau moteur monté à l'avant et traction avant.

LA SUNBEAM ARROW. Le plus spacieux de nos sedans familiaux à 4 portes. Larges portières munies de loquets de sécurité et, à l'arrière, de serrures que les enfants ne peuvent actionner. Economique: environ 30 milles au gallon. Quatre vitesses, levier au plancher et sièges-baquet à l'avant. Boite de vitesses automatique facultative. Trois sedans différents et wagonnette. La petite voiture pratique...avec la différence que vous cherchez.

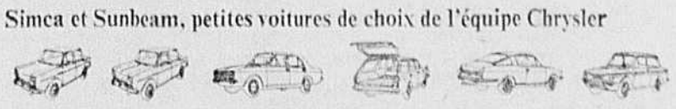
LA SUNBEAM ALPINE. Attrayante "fastback" GT, 2 portes, 4 passagers. Moteur 1725 cc, à carburateurs jumelés Zenith. Quatre vitesses, levier au plancher, avec freins avant à disque. Boite de vitesses automatique facultative. La petite voiture sportive...avec la différence que vous cherchez.


La Sunbeam Arrow—sedan aussi wagonnette


La Simca 1204


La Sunbeam Alpine GT

Simca et Sunbeam, petites voitures de choix de l'équipe Chrysler


La Simca 1000 Deluxe · La Simca 1118 · La Sunbeam Arrow Deluxe · La Sunbeam Arrow—wagonnette · La Sunbeam Alpine—coupé · La Sunbeam Imp

DIVISION SIMCA-ROOTES — CHRYSLER CANADA LTÉE

*Le prix indiqué est le prix de détail suggéré par le fabricant au port d'entrée Côte Est et comprend les taxes fédérales. Taxes provinciale et locale, apprêt du concessionnaire, transport et immatriculation en sus. Pneus à flanc blanc facultatifs.

Prix des Simca et Sunbeam à compter de $1599*

Les pièces Simca et Sunbeam et la main-d'oeuvre, approuvées par le service commercial et le fabricant, s'obtiennent chez plus de 1,000 concessionnaires en Amérique du Nord

MONTREAL METROPOLITAIN

MONTREAL
Boulevard Dodge-Chrysler (1963) Ltd.
330 Cremazie West. 389-7871

MONTREAL
Modern Motor Sales Ltd.
1400 Dorchester Blvd. W. 866-7881

MONTREAL
Touchette Automobile Ltée
2175 Papineau Avenue. 526-6691

POINTE-AUX-TREMBLES
Vincent Forgues Automobile Ltée
15949 Sherbrooke Est. 642-7411

POINTE-CLAIRE
Claireview Chrysler Plymouth Ltd.
335 Brunswick Blvd. 697-6712

VERDUN
Woodland Automobile (1964) Ltée
1000 Woodland Avenue. 769-6501

VILLE DE BROSSARD
Lapiniere Automobile Inc.
Cor. Taschereau & Lapiniere Blvd. 676-7982

EN PROVINCE

ALMA
Dupont Automobile Ltée
565 Ave. Dupont. 662-6631

JONQUIERE
Garage Munger Ltée
370 St. Dominique St. 542-4505

QUEBEC CITY
Champoux Automobile Inc.
2015 Blvd. Charest Ouest. 681-6076

CHICOUTIMI
Chicoutimi Chrysler Ltée
829 Blvd. Talbot. 549-2873

MAGOG
Modern Body Works Enrg.
1264 Main St. West. 843-4932

RICHMOND
Picken Service Reg'd.
822 Main St., P.O. Box 458. 826-2309

ST. JEAN
Denault & Lorrain Ltée
361 St. Jacques. 658-8202

GRANBY
Shefford Chrysler Plymouth Ltée
R.R. 4. 378-9051

MISTASSINI
Mistassini Auto Ltée
42 Blvd. St. Michele. 276-1211

RIVIERE DU LOUP
Garage Windsor Limitée
287 Rue Temiscouata, CP 205. 862-3586

STE. THERESE
Paul Gagnon Automobile Ltée
110 Turgeon. 435-9566

HAWKESBURY
Allen Motor Sales Ltd.
185 Main St. E. 632-2778

ORMSTOWN
Dandurand Automobile Inc.
Bridge St. 829-2362

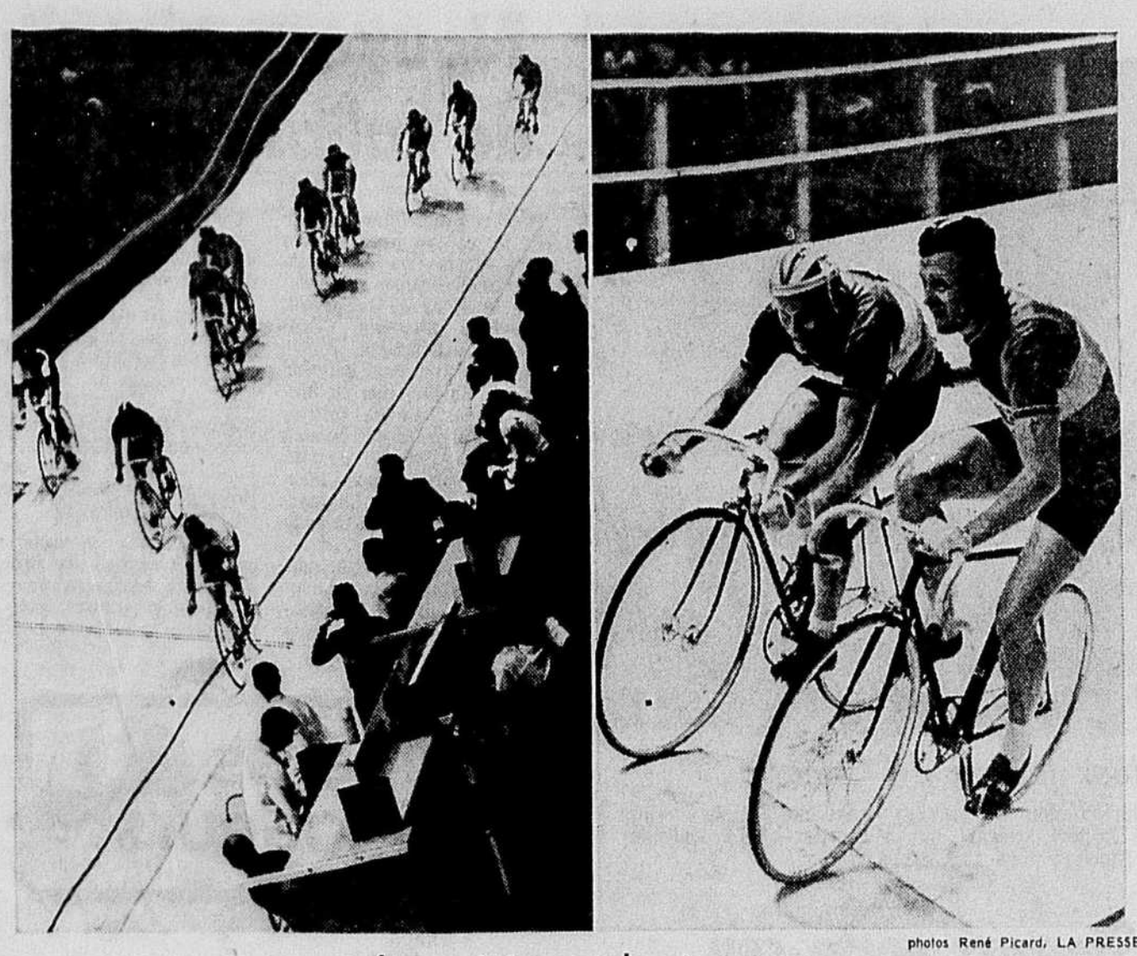
SHERBROOKE
Martin Motor Sales Ltd.
405 Belvedere Sud. 567-8421

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivieres Chrysler Ltée
2525 Rue Royale. 374-2453

JOLIETTE
Garage Joliette
550 St. Charles Baromee. 756-4655

PORT ALFRED
P. E. Lavoie Autos Ltée
1271 Blvd. De La Grande-Baie. 544-2881

STE. AGATHE
Garage E. Maille Ltée
116 Principale. 326-0411



photos René Picard, LA PRESSE

Les vétérans dominent

Les Six-Jours ont débuté hier soir au Centre sportif Paul-Sauvé et près de 3,500 amateurs ont défilé au cours de la soirée. A gauche, la chasse s'engage, tandis qu'à droite, Klaus Bugdhal donne un élan à son coéquipier Leandro Faggin. Les deux mènent à l'issue de la première journée.

Van Lanker et Mourioux font trembler les gros canons

par Claude ROBERT

Comme sur la route, le coureur italien Vito Taccone, un des seuls cyclistes italiens à avoir participé aux six derniers championnats du monde, tâte un peu de tout. Mais sur la piste du Centre Sportif Paul-Sauvé, où se déroulent depuis hier soir, les Six-Jours, il ne fait pas figure de virtuose. Même si l'on a retrouvé l'intensité des milliers de regards penchés sur l'anneau de bois violemment éclairé, il règne une sorte de climat de peur au sein du peloton. La peur de la chute.

Après les 5 premières heures de course, une seule équipe caracole en queue de peloton. Il s'agit de la formation composée du Français Jean-Raynal et de l'Américain Ray Castilloux, qui compte déjà un retard de quatre tours. Toutes les autres formations étant encore groupées ou presque. Les vétérans Faggin et Bughdal ayant pris le commandement, devant la formation italo-allemande Carlo Rancatti-Hans Schultz, et les vainqueurs de la dernière édition, les Suisses Louis et Fritz Pfenninger.

Vêtus de beaux maillots de soie, adroits comme des singes, sachant en quelques secondes se propulser à des vitesses fabuleuses, tout cela dans un halo de fumée, les rois de "la petite reine" ont entamé la ronde infernale qui se terminera dimanche soir.

De cette première soirée il faut surtout retenir les excellents débuts du duo français formé d'Asain Van Lanker et Jacky Mourioux. "C'est vrai que nous sommes en Amérique. Mais pour notre 1er voyage, nous nous rendons compte qu'il existe des cowboys, sur cette piste".

C'est ce que Van Lanker, avec le sourire, laissait entendre après quelques heures de course. Si la vélocité de Patrick Sercu est toujours aussi fantastique, lui aussi est resté sur la réserve. "Le premier soir est toujours dangereux", nous confiait celui qui est devenu une sorte de dieu de la piste dans le monde entier.

Même s'il a remporté la 2ème place (derrière De Loof), des courses par élimination, commanditées par la distillerie Meager. Vitto Raccone, malgré un louable désir de bien faire, reste encore un point d'interrogation.

Comme Ray Castilloux, Vitto Taccone est loin d'avoir acquis, et le coup de pédale et l'automatisme propre au coureur de six-jours. Ray Castilloux effectue d'ailleurs un retour à la piste après une absence de cinq ans.

Assis dans sa cabine; Ray Castilloux commente ainsi la nouvelle expérience:

"C'est dur de recommencer sur la piste, mais une chute le premier jour vous contracte encore plus". Il est certes impossible de tirer un bilan positif de cette première soirée, mais déjà les équipes formées des chevronés Palle Lykke-Freddie Eugen, Alain Van Lanker-Jacques Mourioux, Carlo Rancati-Hans Schultz et Louis et Frizt Pfenninger ont tiré le feu d'artifice. Mais c'est indéniablement Van Lanker et Mourioux, cette jeune formation française, qui ont épaté les spectateurs au nombre de 3,500.

Sercu et Severyns ne sont pas encore sortis de leur coquille, mais ils ont eu le privilège de constater que le public de Montréal leur réservait toujours une formidable ovation au moindre coup d'éclat.

Mais une lacune semble aussi incommoder certains coureurs. Le manque d'un docteur durant une telle épreuve. Ce qui devait faire dire à plusieurs cyclistes. "Au train que cela roule nous ne sommes pas à l'abri d'un accident. Mais il n'y a pas de docteur sur place!"

Ce à quoi devaient répondre les organisateurs: "Il n'y a pas de danger, puisque nous avons des ambulances sur place et que si un accident devait survenir, nous pourrions faire transporter immédiatement le ou les coureurs à l'hôpital Bellechasse, situé près du Centre Paul-Sauvé."

Les organisateurs sont par contre très satisfaits de cette première soirée et surtout du comportement des deux ambassadeurs de l'école de la piste française ce qui devait faire dire à René Paquin et René Cyr: "Ces gars-là en ont dans le ventre, et ils vont en faire voir de toutes les couleurs aux "gros canons". Mais Sercu et Severyns ont encore et toujours leur mot à dire. Les Six-Jours ne font que commencer.

CLASSEMENT DES SIX-JOURS

	Tours	Points
1 — Faggin - Bugdhal	0	21
2 — Rancati - Shchultz	0	15
3 — F. Pfenninger - L. Pfenninger	0	12
4 — Van Lankri - Mourioux	1	37
5 — Sieuws - De Loof	1	25
6 — Sercu - Severyns	1	24
7 — Lykke - Eugen	1	05
8 — Taccone - Damiano	2	36
9 — Reinhold-Rennewitz	2	15
10 — Castilloux - Raynal	4	05

Importante expansion du Centre Imm.-Conception

par Paul-Emile Prince

Que ne ferait-on pas pour fêter ses vingt ans? Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception ne pouvait trouver rien de mieux que d'accentuer son élan de dispension de services culturels, sportifs et sociaux. C'est ainsi qu'hier, après 19 ans d'activités, le R.P. Marcel de la Sablonnière, directeur du centre, annonçait une entente avec la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, par laquelle le Centre prendrait une expansion considérable en 1970, probablement en septembre.

En effet, on annonçait pour septembre 1970 l'ouverture d'une école secondaire polyvalente pour 2,500 filles, à proximité du Centre, soit sur un terrain appartenant auparavant aux Jésuites.

Grâce à cette entente, une collaboration très étroite existera entre l'école polyvalente et le Centre, permettant aux jeunes filles de profiter des avantages du centre, surtout de la piscine, tandis que les membres du centre pourront utiliser l'immense gymnase de l'école.

Un long corridor souterrain reliera les deux institutions, facilitant du coup la fréquentation régulière dans les deux sens. L'entente finale n'a pas été signée, mais les pourparlers sont assez avancés pour permettre d'assurer que l'accord sera conclu sous peu.

Et bientôt aussi, des travaux à cette fin débuteront. Le centre construira en arrière de sa bâtisse actuelle un immense et moderne vestiaire pouvant accommoder les nouvelles venues à la piscine qui y auront accès par un corridor souterrain.

Les transformations majeures ainsi projetées laissent donc prévoir la venue d'un des complexes communautaires les plus imposants de la métropole. Au point de vue social, culturel et sportif, ces améliorations laissent présager un développement très important.

Robert Binette, gérant général

Les nouveaux développements aussi bien que les améliorations prévues à chacun des services nécessitaient de nouvelles nominations afin de continuer dans la voie du progrès. Ce développement, répondant à un besoin, on l'envisageait d'ailleurs depuis longtemps.

Le Père Sablon était donc heureux d'annoncer la nomination de Robert Binette, au poste de gérant général du centre. Il sera assisté par Robert Rozon.

Le centre aura également un nouveau directeur de deux grandes promotions de plein air, le salon Camping et Sports et le Salon Sports d'hiver de Montréal en la personne d'Armand Riendeau. Richard Bélec dirigera la section hockey et baseball.

Un passeport pour l'amitié

Selon le Père Sablon, le centre continuera d'être pour ceux qui le fréquentent assidûment et avec enthousiasme un passeport pour l'amitié. On y trouvera encore une atmosphère de camaraderie et d'amitié.

En exposant ses prévisions pour l'année d'activités qui débute, Binette prévoyait une amélioration dans tous les services, principalement dans la gymnastique olympique, avec la venue de deux nouveaux entraineurs pour les plus grands et d'une jeune Suédoise qui s'occupera des plus jeunes. Le volley-ball, déjà en progrès au centre, continuera d'améliorer son service aux jeunes; des projets importants sont à l'étude et devraient aboutir sous peu pour l'athlétisme.

Le hockey et le baseball devraient continuer avec un enthousiasme nouveau, tandis que le ski, la natation, le badminton, le tennis sur table, en somme toutes les activités, seront traités avec encore plus de soin. Chacun s'efforcera de faire encore mieux que dans le passé.

De nouveaux entraineurs ou animateurs seront sur les lieux. Et avec ce nouvel élan de jeunesse, le Centre de l'Immaculée-Conception sera prêt à fêter ses vingt ans avec beaucoup de ferveur.

Grave épidémie chez les oiseaux migrateurs de la zone centrale



Ce qui suit est extrêmement important pour TOUS les chasseurs (d'oiseaux migrateurs) du Québec, et plus spécialement pour ceux de la région de **Trois-Rivières,** du **lac St-Pierre** et de tout le fleuve jusque dans, ou autour de, la région métropolitaine. ATTENTION! C'est grave, et je ne fais aucun sensationalisme ou "jaunisme" à ce sujet — ce n'est ni le genre de cette chronique, ni le genre de LA PRESSE.

Voici les faits: depuis environ une semaine, ceux qui fréquentent les berges du **fleuve Saint-Laurent,** spécialement dans la région de **la baie de Gentilly,** ramassent des canards morts ou mourants, ou encore, considérablement affaiblis, au point de ne plus pouvoir voler. Quand ces oiseaux réussissent à prendre l'air, ils ne font qu'un court trajet et "tombent" plutôt qu'ils ne se posent sur l'eau. Evidemment, tout chasseur averti verra tout de suite qu'il y a quelque chose d'anormal chez ces volatiles — mais là n'est pas la question pour l'instant. La question est infiniment plus grave et mystérieuse: on ne sait pas, au moment où j'écris ces lignes, de quelle maladie (épidémique) souffrent ces canards, principalement les **canards noirs.**

Les laboratoires du **Service de la Faune** (fédéral et provincial) étudient présentement le problème, MAIS ils n'ont pas réussi à trouver de quoi il s'agit. Il semble qu'il ne s'agit PAS (fort heureusement d'ailleurs) de **botulisme** — une forme de choléra (Clostridium botulinum) propre aux oiseaux migrateurs — ni **d'empoisonnement par le plomb** (les milliers de tonnes de plomb qui jaillissent des fusils des chasseurs dans nos marécages depuis des années...) comme cela se voit de temps à autre dans certaines régions du Québec.

Tout oiseau suspect doit être rapporté!

Les scientistes, biologistes, chimistes ou pathologistes n'ayant pas encore réussi à trouver au juste s'il s'agit d'une maladie contagieuse pour l'être humain, capable de provoquer des malaises ou même une infection ou empoisonnement, il est vivement recommandé aux chasseurs québécois, à la veille de l'ouverture (**samedi**) dans la **zone centrale,** d'examiner de près les canards qu'ils abattent — et à plus forte raison ceux qu'ils pourraient trouver morts, agonisants ou affaiblis sur les lieux de chasse. **En aucun cas, vous ne devez tenter de consommer un tel gibier suspect.** Ce qu'il faut faire: isoler ces oiseaux du reste de votre chasse, et entrer le plus rapidement possible en contact avec le **Service de la Faune** de votre district.

District de Montréal: **M. Albert Courtemanche,** 5075, rue Fullum, Montréal 178. Au téléphone: **873-4687.**

District de la Mauricie: **M. Gaston Lemay,** 961, boul. St-Maurice, Shawinigan. Au téléphone: **537-8755.**

District de l'Estrie: **M. Louis Auger,** 740 ouest, rue Galt, Sherbrooke. Téléphone: **563-4460.**

Vu que cette épidémie (car c'en est une qui paraît fort sérieuse) ne frappe que cette partie de la zone centrale, inutile, je pense, de vous donner les noms et adresses des différents chefs de district du Service de la Faune.

Cependant, une épidémie est une épidémie, et les oiseaux migrateurs voyagent... évidemment, d'où leur nom. Il importe donc d'être fort vigilant dans TOUS les districts du Québec, même ceux éloignés du foyer central d'infection, i.e., **la baie de Gentilly,** à quelque **15 milles du pont de Trois-Rivières.**

Cela nous indique nettement que le **lac St-Pierre** est menacé... Samedi matin, à l'aube, il y aura plus de **1,500 chasseurs** dans cette bonne région cynégétique et plusieurs centaines de canards — et autres oiseaux migrateurs — seront abattus pendant ce week-end d'ouverture. Donc, encore une fois; **attention!**

Symptômes et signes révélateurs: les canards atteints de cette étrange maladie paraissent boursouflés; on a l'impression qu'ils vont "éclater" quand on les prend dans ses mains; une fois plumé, la chair (du poitrail) est rouge.

D'autre part, **l'oeil** d'un canard qui ne présente pas ces symptômes paraît tout de même vitreux, ce qui pourrait être une indication. Evidemment, un canard blessé a l'oeil vitreux... Les vrais chasseurs sauront tout de suite reconnaître le vol d'un canard en forme, du moins, je l'espère. Mais, comme me le disait M. Courtemanche au téléphone, il s'agit peut-être du **dernier** vol de ce canard... d'où l'importance d'examiner soigneusement votre gibier.

En cas du moindre doute, contactez le Service de la Faune. Soyez certains que je suivrai de très près les développements de cette affaire, et que LA PRESSE, comme toujours, vous tiendra au courant.

A DEMAIN!

Joueur du mois

Le voltigeur Willie Davis, des Dodgers de Los Angeles, a été choisi le joueur du mois d'août dans la ligue Nationale de baseball. Davis est le même joueur qui réussisait à dépasser le record de tous les temps, chez les Dodgers, en frappant un coup sûr dans 31 matches consécutifs. Sa moyenne au bâton, au mois d'août, a été de .459.

Un record et un échec pour Carlton

SAINT-LOUIS (UPI) — Steve Carlton, des Cardinaux de St-Louis, a retiré 19 frappeurs sur trois prises hier, une nouvelle marque dans les majeures, mais les Mets de New York ont claqué deux circuits bons pour deux points chacun et l'ont emporté, 4-3.

Carlton a retiré les trois frappeurs à lui faire face à la 9e manche pour établir la marque. L'ancien record, 18 retraits au bâton, appartenait à Bob Feller, Sandy Koufax et Don Wilson. Les Mets dominent maintenant la division Est de la ligue Nationale par 4 parties et demie. C'était la 10e défaite de Carlton contre 16 victoires.

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges-Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Gelipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lipof, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Geumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desrochee, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.A.
Rosaire Desnoyers, C. d'Ass.

LE MONDE ENTIER A LES YEUX TOURNÉS VERS LONDRES... où Aquascutum crée les nouveaux critères de la mode masculine. La façon de ce pardessus en terrylene et coton traduit tout le raffinement de l'élégance londonnienne. Un raffinement jusque dans les moindres détails et une finition impeccable. C'est là le secret de son originalité. Ce pardessus terrylene et coton est parfaitement imperméabilisé et vous assure une protection incomparable contre les intempéries.

Aquascutum
OF LONDON



Le modèle illustré: $70.00

Nouvelles teintes de bleu ou beige.
Tailles: 34 à 46

Ouvrez un compte SAUVE FRERES
et dites simplement: "Portez à mon compte!"

SAUVE FRÈRES
1957 LIMITÉE

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

6554, PLAZA ST-HUBERT
LES GALERIES D'ANJOU

TELEPHONE
273-6392

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

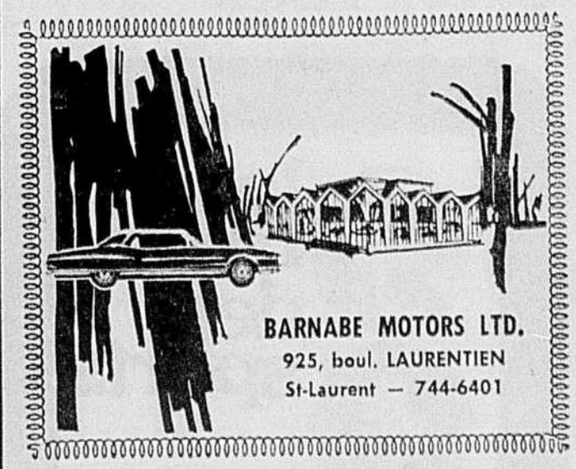
Préparation H

Roulez vos cigarettes avec
LE TABAC À CIGARETTES
EXPORT



ET PAPIER A CIGARETTES EXPORT

... UNE INVITATION



BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. LAURENTIEN
St-Laurent — 744-6401

BIENVENUE

La direction et le personnel de Barnabé Motors Ltée vous invitent à une avant-première des modèles "70" Chevrolet - Oldsmobile, le mercredi 17 septembre 1969, à 19 heures, à leur salle d'exposition située au 925, boulevard Laurentien, à Ville Saint-Laurent.

Musique par "Les Célibataires"
PRIX DE PRESENCE

EN VEDETTE LES INSURPASSABLES MODELES 1970

- CAMARO
- CHEVROLET
- CHEVY II
- OLDSMOBILE
- DELTA CUSTOM
- DELTA '88
- "98"
- TORONADO
- CORVETTE
- DELTA ROYAL
- CUTLASS
  et la fameuse
- MONTE CARLO

La date à vous souvenir: mercredi le 17 septembre, pour la plus grande démonstration en ville

925 boul. LAURENTIEN
St-Laurent
744-6401

Achetez avec confiance
Barnabé MOTORS LTD. MONTRÉAL
Conduisez avec orgueil

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 57 - 72 **la presse** FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 16 SEPTEMBRE 1969 — 85e ANNEE — No 215

Nasser contremande son voyage à Moscou

MOSCOU (AFP) — L'annonce faite au Caire que le président Nasser ne se rendra pas ce mois-ci en URSS a considérablement surpris à Moscou les milieux informés, convaincus du contraire.

Hier matin encore, on déclarait de source autorisée que le président de la RAU était attendu à Moscou la semaine prochaine, qu'il aurait des entretiens importants avec les dirigeants soviétiques le 25 septembre, se reposerait ensuite dans une station thermale du Caucase et ne regagnerait le Caire qu'au retour en URSS de M. Andrei Gromyko, qui doit, entre autres, faire aux Nations unies le point des positions américano-soviétiques sur le Moyen-Orient.

On tient pour certain dans ces milieux que la décision du président Nasser d'annuler son voyage date de moins de 24 heures, et qu'elle est due à l'obligation pour le chef d'Etat égyptien de demeurer sur place en raison des développements consécutifs à la détérioration de la situation militaire, après le raid israélien du 9 septembre.

Entre les conseils de modération et les projets diplomatiques qui l'attendaient à Moscou, et les dures réalités militaires auxquelles il doit faire face sur le terrain, le président Nasser a fait, en annulant son voyage, un choix saisissant au détriment de la diplomatie à un moment où, note-t-on, celle-ci va tenter une nouvelle fois de s'exercer devant et en marge de l'organisation internationale.



téléphoto PA

La crise des barricades

Le lieutenant-général sir Ian Freeland (gauche), commandant des forces armées britanniques en Irlande du Nord, a rendu visite hier au 10 Downing Street, à Londres, en compagnie du général sir Geoffrey Baker, chef de l'état-major général. Les entretiens avec le premier ministre Harold Wilson ont porté sur la crise des barricades en Irlande du Nord.

La Turquie récupère l'avion détourné sur la Bulgarie

ANKARA (AFP) — L'avion Vickers-Viscount turc, qui avait été détourné aujourd'hui sur la Bulgarie, a été retourné presque aussitôt par les autorités de l'aéroport de Sofia avec tous ses passagers et les membres de son équipage. C'est ce qu'a annoncé la compagnie aérienne turque, au début de cet après-midi.

L'avion avait été détourné peu après son envol de l'aéroport d'Istanbul à destination d'Ankara, par un inconnu qui a contraint le pilote, sous la menace d'un revolver, à changer de cap en direction de la Bulgarie. L'infraction a été commise par un très jeune étudiant qui utilisa à cet effet un jouet en forme de revolver.

Irlande du Nord

L'armée a commencé à abattre les barricades

BELFAST (AFP,PA) — Le commandement de l'armée britannique a annoncé ce matin que le démantèlement des barricades érigées dans le quartier catholique de la capitale de l'Ulster avait commencé, parfois avec la collaboration de la population catholique, parfois contre le voeu des éléments locaux qui occupent les barricades en chantant et s'opposent à leur destruction.

Trois bataillons d'infanterie, annonce-t-on, ont été mis en place pour assurer la protection de la population du quartier de Road Falls et "l'aider à détruire les barricades".

La situation n'est donc pas la même selon la rue; là où il y a de la résistance, les soldats britanniques sont obligés de "faire du charme" pour essayer de convaincre la population de les aider et, si possible, d'abattre elle-même la barricade.

Ces informations parviennent alors que la journée avait commencé sous le signe de l'incertitude quant à l'attitude respective de l'armée britannique et de la population catholique.

Le cabinet nord-irlandais a rejeté les conditions posées hier par l'association (catholique) des droits civils et a indiqué qu'il examinerait ce matin avec le général Freeland un plan pour le démantèlement rapide des barricades.

A Londres, M. James Callaghan, ministre britannique de l'intérieur, après la réunion de Downing Street à laquelle assistait le général Freeland, a indiqué dans une interview télévisée que l'armée britannique n'était pas habilitée à discuter des conditions politiques présentées par des gens retranchés derrière les barricades.

En fait, on souligne dans les milieux informés de Londres que les forces britanniques n'ont pas encore reçu le feu vert définitivement du gouvernement pour utiliser la force contre les catholiques. De nouvelles négociations sur le terrain avec les responsables de l'Association pour la défense des citoyens auront probablement lieu, peut-être rue par rue, barricade par barricade, avant un éventuel recours à la force. Le durcissement très net des autorités de Belfast est attribué par les observateurs à l'irritation éprouvée devant les exigences politiques des militants catholiques dont l'attitude apparaît comme un défi ouvert mettant en cause la "crédibilité" même du gouvernement de M. Chichester-Clark.

Le Comité central de l'association catholique visiblement incertain encore sur la position finale à adopter, a convoqué une grande assemblée pour ce soir, en vue d'un vote sur la question.

"Les barricades resteront jusqu'à ce que nous ayons adopté une décision démocratique", a déclaré Jim Sullivan, président du Comité.

Cernik va conférer à Moscou

MOSCOU, (PA, AFP) — Le premier ministre de la Tchécoslovaquie, M. Oldrich Cernik, est arrivé aujourd'hui à Moscou pour conférer avec les leaders soviétiques. La radio de Prague, dans un bulletin laconique, a dit que M. Cernik discuterait de "questions économiques et du développement des relations mutuelles".

On apprend par ailleurs que deux secrétaires du parti communiste tchécoslovaque, MM. Joseph Kempny et Joseph Lenart, ont regagné Prague ce matin venant de l'URSS où ils ont "passé leurs vacances". L'agence CTK précise que les deux hommes ont été reçus avant leur départ de Moscou par MM. Demitchev et Katouchev, secrétaires du p.c. soviétique, et ont examiné avec eux les questions de la coopération ultérieure entre les deux partis.

Par ailleurs, le chef du parti communiste polonais, M. Gomulka, a rendu visite hier à son homologue tchécoslovaque, M. Gustav Husak.

Radio-Prague a annoncé que les deux hommes se sont rencontrés à Ostrava, dans le nord de la Moravie, où ils ont eu un entretien.

L'arrivée de M. Gomulka en Tchécoslovaquie a pris les observateur politiques de Prague par surprise et a augmenté la confusion au sujet de la situation politique dans la capitale tchécoslovaque.

En Europe de l'est, M. Gomulka est considéré comme un communiste nationaliste. Il avait défié Moscou en 1956, mais est devenu depuis orthodoxe, suivant l'orientation politique des Soviétiques.

La visite du chef du PC communiste en Tchécoslovaquie survient au moment même où les dirigeants du gouvernement de Prague tentent de compléter le retour à l'orthodoxie soviétique en expulsant du parti l'ancien leader Alexander Dubcek et d'autres personnalités populaires lors de l'invasion des troupes du pacte de Varsovie.

La 24e session de l'ONU s'annonce plutôt terne

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI-PC) — C'est à 15 heures aujourd'hui que s'ouvrira la 24e session de l'Assemblée générale de l'ONU. La séance d'ouverture sera consacrée à l'élection, à la présidence de l'Assemblée générale, de Mme Angie Brooks, une diplomate de 41 ans du Liberia.

Ce sera la deuxième femme à assumer cette prestigieuse fonction.

Au nombre des diplomates des 126 pays-membres de l'organisation internationale qui assisteront à la séance de cet après-midi, on compte deux chefs d'Etat, deux premiers ministres, un vice-premier ministre et 63 ministres des Affaires étrangères.

104 articles apparaissent à l'agenda de la 26e session, qui selon les observateurs ne produira rien de spectaculaire en ce qui concerne le règlement des conflits qui perturbent le monde.

On sait qu'au cours d'une conférence de presse, hier, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a lancé un cri d'alarme au sujet du piétinement dans le domaine du désarmement nucléaire.

L'un des problèmes qui fera l'objet, non seulement de discussions virulentes à la tribune de l'Assemblée mais de longs palabres inter-délégations dans les coulisses, est celui du conflit israélo-arabe, actuellement au point d'éclatement.

Le président Nixon doit prononcer un important discours dans lequel il fera connaître les positions de son gouvernement face aux grands problèmes de l'heure.

On prédit également que la Chine rouge se verra une fois de plus refuser l'admission à l'ONU.

On s'interroge à l'ONU sur l'attitude qu'adoptera le Canada lors de ce vote. On sait que le gouvernement canadien poursuit actuellement ses démarches en vue d'un échange de représentants diplomatiques avec Pékin.



téléphoto PA

Mme Angie Brooks, secrétaire d'Etat adjoint du Libéria, présidera l'assemblée générale de l'ONU, qui débute aujourd'hui. Son élection est assurée, aucun candidat ne lui faisant opposition.

Moyen-Orient

Attentat à Gaza, raid en Jordanie, incident armée-réfugiés au Liban

Au cours d'un raid qui a duré 30 minutes, des chasseurs israéliens ont mitraillé, en deux sorties simultanées aux extrémités nord et sud de la vallée du Jourdain, des camps de guérilleros arabes.

Le porte-parole militaire d'Israël déclare que tous les avions sont revenus sans encombres à leur base mais ne fait aucune mention des dégâts infligés aux installations des terroristes arabes. Un porte-parole jordanien affirme qu'un avion israélien a été abattu.

La station radiophonique "Voix de la Palestine" émettant au Caire, a annoncé aujourd'hui que les forces libanaises ont ouvert le feu sur des Palestiniens, en tentant de faire irruption dans deux camps de réfugiés situés dans le nord du Liban.

On sait que récemment les autorités libanaises avaient adressé un ultimatum à l'Organisation pour la libération de la Palestine, à la suite d'incidents survenus dans le camp de Nahr El Bared.

Au cours de leurs accrochages avec les Palestiniens, quatre soldats libanais ont été tués.

Un terroriste arabe a lancé aujourd'hui une grenade parmi la foule massée dans un marché aux légumes de la ville de Gaza, causant la mort d'une Israélienne et infligeant des blessures à son fils de 15 ans et à 15 Arabes. Plusieurs des blessés sont dans un état grave. 80 suspects ont été arrêtés.

Cet incident met fin à une période relativement longue d'accalmie dans cette région soumise à l'occupation militaire israélienne depuis l'écrasante victoire des armées d'Israël en juin 1967.

Par ailleurs, dans la vallée galiléenne de Beisan et plus au nord sur les hauteurs de Golan, des accrochages sont survenus entre guérilleros arabes et des patrouilles israéliennes. Un sergent israélien a été blessé.

Enfin, la région du canal de Suez a retrouvé son calme à la suite des raids et contre-raids de la semaine dernière.

Selon le quotidien de Tel-Aviv "Yedioth Aharonoth", les Etats-Unis auraient demandé à Israël de reprendre contact avec la Jordanie en vue de rechercher une base d'accord entre les deux pays, le gouvernement américain estimant que les contacts entre Amman et Tel-Aviv ont été interrompus sans raisons réellement valables.

Cette requete de Washington sera étudiée avec soin par Israël, et tout indique que Mme Golda Meir, qui doit rencontrer le président Nixon à Washington, fin septembre, apportera une réponse favorable à son interlocuteur.

Pékin invite le monde à s'unir contre le danger de guerre nucléaire

PEKIN (AFP,UPI) — La Chine populaire a invité aujourd'hui tous les peuples du monde à s'unir contre toute guerre d'agression, surtout contre le danger d'une guerre nucléaire.

L'avertissement était contenu dans l'un des 29 slogans diffusés à l'occasion du 20e anniversiare de la fondation de la République populaire de Chine. La radio de Pékin a diffusé les slogans à plusieurs reprises au cours de la soirée.

Quelques slogans saluent les réalisations socialistes acquises au cours des 20 dernières années, d'autres rendent hommage à la "grande victoire" du 9e congrès du parti communiste chinois, d'autres sont consacrés aux tâches imposées par l'édification socialiste du pays, le renforcement de la dictature du prolétariat et la défense du pays contre "toute intrusion de l'ennemi".

"Renforcez votre vigilance, défendez votre patrie, soyez prêts, à tout moment, à détruire les intrus ennemis," dit l'un des slogans.

Dans son appel aux peuples du monde entier à s'unir contre toute guerre d'agression, Pékin déclare: "Peuples de tous les pays, unissez-vous et opposez-vous à toute guerre d'agression déclenchée par l'impérialisme ou le social-impérialisme, surtout contre une guerre d'agression nucléaire..."

Selon Willy Brandt

L'URSS ne doute plus de la bonne foi de la RFA

BONN — (PA-UPI-AFP) — L'Union soviétique a proposé la tenue d'entretiens avec l'Allemagne de l'Ouest sur une déclaration commune suggérant l'abandon mutuel du recours à la force.

C'est de qu'a révélé aujourd'hui le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Willy Brandt.

Dans une conférence de presse à Bonn, M. Brandt a déclaré que les Soviétiques ont fait cette proposition dans une note remise vendredi à l'ambassade de la RFA à Moscou. Cette note constitue, de fait, une réponse à un aide-mémoire ouest-allemand du 3 juillet dernier, traitant de la même question.

La note soviétique, selon le ministre ouest-allemand, "ne contient aucun ton de polémique et va directement au point. Le gouvernement de l'URSS a cessé, si l'on se fie à cette note, de douter de notre bonne volonté".

Depuis 1966, alors qu'un gouvernement de coalition CDU-SDU prenait le pouvoir, la RFA a échangé avec l'URSS une série de notes sur la question de l'abandon du recours à la force.

Jusqu'à présent, les dirigeants soviétiques n'avaient ni accepté ni rejeté la proposition ouest-allemande, mais avaient plutôt insisté pour que la RFA reconnaisse le régime est-allemand de Walter Ulbricht.

Quoique la note soviétique de vendredi dernier persiste à demander la reconnaissance de la RFA, elle contient cependant pour la première fois, une proposition concrète en faveur de pourparlers.

M. Brandt a précisé que les Soviétiques aimeraient voir ces entretiens se tenir à Moscou mais n'ont précisé ni la date ni à quel niveau ces entretiens devraient se dérouler.

Déception du Canada

NATIONS-UNIES (PC) — A la grande déception du Canada, un groupe de travail des Nations unies a fait savoir hier qu'il n'avait pas pu atteindre un consensus général sur les termes de la création de missions d'observation qui oeuvreraient dans les régions en proie à des crises internationales.

Le groupe, un sous-comité du comité spécial de l'Assemblée générale sur les opérations de sauvegarde de la paix, a annoncé qu'il n'avait pas pu en arriver à une entente sur les aspects constitutionnels fondamentaux qui font des opérations de maintien de la paix un veritable défi pour l'ONU depuis plusieurs années.

Le délégué de l'Union soviétique, apparemment surpris de la déception exprimée par le délégué canadien Yvon Beaulne, a exprimé l'avis que des progrès avaient été réalisés et qu'il eût été miraculeux que le groupe, dans moins d'un an, eût pu résoudre les problèmes qui existent depuis 25 ans.

La France et la Grande-Bretagne ont également émis l'opinion que des progrès auient été faits sur ce qui a été décrit comme étant le problème le plus important et le plus controversé qu'ait eu à faire face l'ONU.

Le groupe, qui est composé du Canada, de l'URSS, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Tchécoslovaquie, de l'Egypte et du Mexique, n'a pu conclure une entente sur certaines questions telles que le rôle du Conseil de sécurité dans le contrôle des missions d'observation, ainsi que le commandement et le financement de telles missions.

Staline était "impitoyable", affirme sa fille Svetlana



NEW YORK. (AFP) — "Mon père savait exactement ce qu'il faisait" lorsqu'il a ordonné les purges commises en Union soviétique avant la deuxième guerre mondiale. Il n'était pas fou, du moins pas dans les années 30, il était simplement impitoyable", a déclaré Svetlana Allelouyeva Staline, la fille du maréchal soviétique, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue à New York à l'occasion de la publication de "Only One Year" (Une seule année), le second livre d'elle paru en Amérique depuis son installation aux Etats-Unis.

Un premier recueil de mémoires, "Vingt lettres à un ami", écrit en Union Soviétique en 1963, et dans lequel Mme Allelouyeva relatait ses souvenirs de la vie au Kremlin, a été publié à New York en septembre 1967.

Dans son nouvel ouvrage, la fille du dictateur soviétique évoque son départ d'URSS pour l'Inde à la fin de 1966, son séjour en Suisse, son arrivée aux Etats-Unis en avril 1967 et son adaptation à la vie américaine.

En parlant de Staline, elle déclare: "Il savait que l'opposition remplissait le parti, que des gens se tourneraient contre lui s'ils le pouvaient. Il a simplement détruit toute l'oppostion sans aucune pitié".

Les purges que Staline ordonna après la guerre "étaient d'une qualité différente", a ajouté Mme Allelouyeva. "Dans ses dernières années, il était sans aucun doute malade, a-t-elle admise, en parlant encore de son père. Etait-il fou ? Je ne le sais pas".

Ce sont toutefois les principaux personnages de la scène politique soviétique [illegible] qui ont suscité à la [illegible] presse de lundi les [illegible] questions.

Au [illegible] des questions, la fille de Staline a passé de brefs jugements sur d'autres personnages politiques soviétiques. Khrouchtchev était selon elle "un brave homme... très ignorant... Il faisait de son mieux mais au bout du compte il l'ont délogé".

M. Leonid Brejnev n'est à son avis qu'un "rude bureaucrate de parti... un rien".

Quant à M. Alexis Kossyguine, "lorsque vous voyez cette face, vous savez qu'il ne peut simplement pas réussir", a affirmé Mme Allelouyeva avant de regagner Princeton, où elle réside.

Interrogée enfin sur ses intentions, elle a déclaré qu'elle serait heureuse de devenir Américaine mais que, du fait qu'elle avait appartenu au parti communiste, il lui semblait inutile de demander sa naturalisation. "Peut-être un jour sera-ce possible, quand tout le monde comprendra que je ne suis pas communiste".

Du Pont et Domtar: "Pas question de quitter Montréal"

Des porte-parole de Du Pont Canada et Domtar Limitée ont nié catégoriquement que leurs compagnies ou leurs filiales aient songé à déménager leur siège social en dehors de Montréal.

Ces déclarations font suite aux propos prononcés à Alma, au Lac Saint-Jean, par M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, dans lesquels il laissait entrevoir la possibilité que des entreprises dont le siège est au Quebec songent à s'établir ailleurs à cause de l'intolérance qui anime trop de milieux québécois pour des questions de langue.

Chez Du Pont du Canada un porte-parole a précisé hier que cette question n'avait même jamais été à l'étude. Quant à Domtar Limitée, c'est le chef des communications, M. Larivière, qui a affirmé que cette nouvelle était sans fondement aucun tant en ce qui concerne la compagnie elle-même que sa filiale de Dolbeau, Domtar Newsprint.

Selon un porte-parolede la Banque Canadienne Nationale, le président a mentionné les compagnies Domtar et DuPont à titre d'exemples seulement. Il ne voulait aucunement se substituer à la direction de ces sociétés ou présumer de leurs intentions futures.

"Lorsque les investisseurs entendent parler d'événements comme ceux de Saint-Léonard et qu'on brandit à leur nez l'unilinguisme français ils ont une tendance bien légitime à s'éloigner du Québec et à installer leurs sièges sociaux ailleurs au Canada. Ce sera autant de perdu pour nous", a dit M. Hébert.

Le président de la banque a également soutenu que des jours sombres attendent l'économie québécoise à moins que l'on rétablisse fermement la confiance du public dans la loi et l'ordre.

Le directeur des relations publiques de la Banque Canadienne Nationale, M. Claude Lorange, a exprimé l'avis que M. Hébert a voulu donner avis au Québec de graves difficultés économiques, si la population continue de réclamer le français dans les affaires, surtout aux sièges sociaux de grandes sociétés industrielles.

M. Hébert a entretenu son auditoire à Alma des dangers que cette attitude entraîne et de la violence qu'elle engendre.

Selon M. Lorange, M. Hébert a voulu bien faire remarquer que les grandes sociétés dont il a cité le nom, tout comme d'autres, pourraient bien quitter la province, si la situation allait en se détériorant.

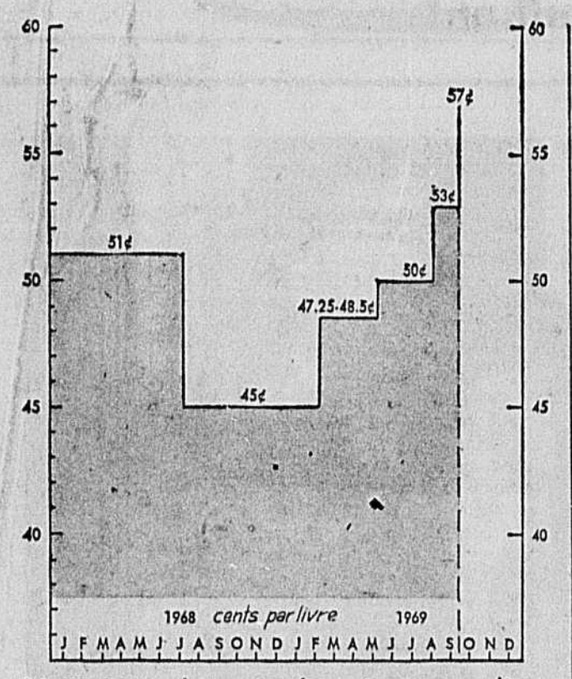
Cette allusion ne signifie pas que ces sociétés en soient venues à une décision.

NATIONAL TYPEWRITER INC.



M. J. André Gariépy

Martin Rubin, gérant général des ventes à NTI, est heureux d'annoncer la nomination de J. André Gariépy comme représentant spécial des ventes. M. Gariépy apporte à son nouveau poste une riche expérience dans le domaine de l'équipement bancaire, coffres-forts, portes et systèmes d'alerte pour chambres-fortes, etc., ayant longtemps détenu la responsabilité de commander et d'acheter ces articles pour le compte d'une importante banque à charte canadienne avec plus de 600 succursales dans tout le pays. Après 44 ans de service dans ce domaine, M. Gariépy a récemment pris sa retraite. Comme membre du personnel de NTI, M. Gariépy mettra ses vastes connaissances et sa grande expérience de ce genre de produits au service de la compagnie et de sa clientèle. —

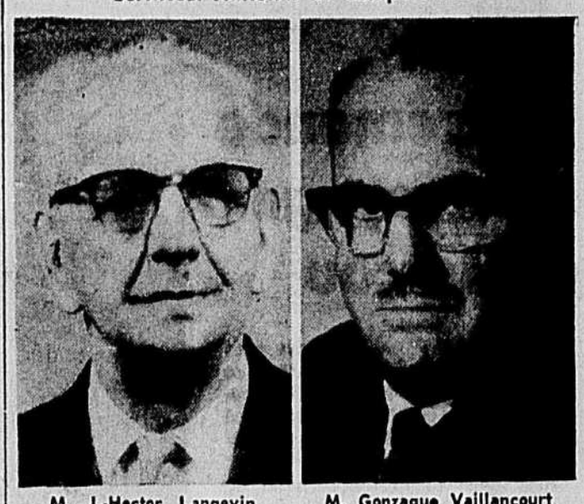


Variations des prix du cuivre canadien

Les prix du cuivre produit au Canada ont enregistré une autre hausse la semaine dernière alors que, gagnant environ 4 cents la livre, ils ont touché un nouveau sommet de 57 cents. Les prix du cuivre avaient également haussé le mois dernier. La pression qui s'exerce dans ce domaine de la production minière est attribuable à la fois à l'accroissement de la demande et aux grèves qui paralysent la production dans plusieurs mines. La vignette ci-dessus permet de constater rapidement quelles ont été les variations des prix du cuivre au cours des derniers mois.

A LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Certificat National de Compétence !



M. J.-Hector Langevin — M. Gonzague Vaillancourt

La Sauvegarde est heureuse de souligner les succès professionnels de MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt qui ont obtenu le Certificat National de Compétence de leur association. M. J.-Hector Langevin, représentant de La Sauvegarde depuis 45 ans, s'est vu décerner cette distinction honorifique pour la 24e année consécutive, soit depuis sa fondation. M. Gonzague Vaillancourt a reçu le même honneur pour une 12e année successive. Par ce certificat, l'Association des assureurs-vie du Canada, de concert avec "l'Association Canadienne des Compagnies d'assurance-vie" et "l'Agency Management Association", entend souligner la conscience professionnelle des représentants et la qualité des services qu'ils rendent à leurs clients. Rappelons que MM. J.-Hector Langevin et Gonzague Vaillancourt sont tous deux représentants à Montréal, rattachés respectivement aux divisions Montréal-Ducharme et Montréal-Montcalm.

Corpex règle hors cour avec Ciments Lafarge

Corpex Inc. qui contrôle Québecair à 90 pour cent, a réglé hors cour la poursuite au montant de $270,818 que lui intentait Ciments Lafarge Québec Limitée. La société Holding Corpex appartient à la famille Brillant. La poursuite de Ciments Lafarge, filiale d'une grande cimenterie parisienne, avait été inscrite le 21 août.

Corpex devait racheter les obligations le premier mai 1969; la moitié a été acquise en trois versements en mai, juin et juillet. L'action avait pour but de recouvrer l'autre moitié.

Corpex Inc. se cherche un autre président à la suite de la démission, la semaine dernière de M. Neil Gough, ex-président de Québecair et de Corpex. La rumeur mentionne que M. Wensley King, fondateur du groupe Rand au Canada, pourrait lui succéder.

M. Gough a été associé à Corpex pendant un an. Depuis juillet, il ne pouvait en venir à une entente avec les autres directeurs de Corpex au sujet de la politique financière de la société.

Corpex Inc. a été fondée en 1957, par le financier montréalais Marc Bienvenu et ses associés.

M. Aubert Brillant en a ensuite acquis le contrôle; il le cédait à Sogebry Limitée, une autre société que dirige la famille Brillant.

Les provinces verraient d'un bon oeil le projet fédéral sur la pollution

par Francine CHAREST
envoyée spéciale de LA PRESSE

TORONTO — Le projet de loi sur la pollution des eaux que le gouvernement fédéral a déjà annoncé et qu'il doit adopter à la présente session d'Ottawa a été très favorablement accueilli dans toutes les provinces.

C'est ce qu'a conclu M. Otto Lang, ministre suppléant de l'Energie, des Mines et des Ressources, sur les résultats d'une visite préliminaire qu'il a effectuée à travers toutes les provinces, dans une entrevue qu'il accordait aux journalistes au 26e congrès annuel des ministres provinciaux des Mines, à Toronto.

M. Lang a précisé que les provinces étaient déjà préoccupées par le problème de la pollution et déjà résolues à passer à l'action pour y mettre un frein. La décision du fédéral de légiférer à cet effet est donc conforme à leurs aspirations.

L'esprit de la loi proposée est de faire porter sur les industries et les municipalités responsables de la pollution le coût de l'épuration de l'eau usée qu'ils rejettent dans le réseau hydrographique. Ainsi, le gouvernement fédéral n'entend pas contribuer financièrement à la mise en application des mesures qui s'imposeront.

En ce qui concerne l'impact de cette loi sur les industries, M. Lang a précisé que ces dernières ne seront pas automatiquement forcées d'installer un système d'épuration, mais le gouvernement pourra les y forcer si besoin est. Cependant, les nouvelles industries qui s'implantent, a-t-il dit, ont intérêt à installer, dès le début un équipement apte à traiter leurs eaux usées, car le gouvernement, selon la loi, pourra ultérieurement les y obliger, ce qui entrainerait des déboursés plus considérables.

Par ailleurs, M. Lang a spécifié que cette nouvelle législation permettra au gouvernement de travailler de concert avec les différentes autorités responsables du problème de l'eau, autant au niveau provincial que municipal. Son application sera flexible, a-t-il ajouté, et le gouvernement prévoit conclure des ententes avec les autres niveaux administratifs et régler des problèmes différents à l'aide de mesures différentes.

En ce qui a trait aux modalités de la mise en application, M. Lang a déclaré que la loi prévoiera l'imposition d'amendes aux industries qui seront reconnues coupables de pollution considérable. De plus, des agences gouvernementales seront créées pour veiller à ce que les industries de même que les municipalités, se conforment à la loi.

Invité à parler des répercussions que la loi aura sur l'économie de la nation, M. Lang s'est dit d'avis que les nouvelles exigences législatives ne sauraient faire fuir les industries et a précisé que, si le coût total de la mise en application était difficile à évaluer, le coût per capita représentait une somme infime. Il a, par ailleurs, ajouté qu'il en coûtait plus cher pour le pays de vivre avec la saleté que de procéder à une opération de nettoyage.

Parlant de la situation particulière à la région de Montréal, où seulement 2 pour cent des eaux du Saint-Laurent sont actuellement épurées, M. Lang a déclaré que la nouvelle loi servira, avant tout, à mettre un frein au rejet actuel d'eaux usées et de déchets.

Le ministre a également annoncé qu'il s'était rendu aux Etats-Unis pour y rencontrer quelques membres du gouvernement afin de discuter de ce problème de la pollution, et de s'entendre pour que les deux pays agissent de concert, visant à obtenir des résultats satisfaisants. Les membres qu'il a rencontrés se sont montrés prêts à collaborer à la lutte dans laquelle se lance le gouvernement canadien, a-t-il conclu.

Les manufacturiers se réjouissent des projections optimistes du CEC

TORONTO — "Les Canadiens ne peuvent être que réconfortés par le ton essentiellement optimiste du Sixième Exposé annuel du Conseil économique du Canada", a déclaré aujourd'hui M. L. F. Wills, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

"Il y a particulièrement lieu de nous réjouir de la prévision du Conseil à l'effet qu'il est possible que, d'ici cinq ans, le rythme de croissance de l'économie canadienne soit pour le moins aussi rapide qu'il l'a été dans les années '60. Si le taux annuel de cette croissance dépasse 5 pour cent jusqu'en 1975, notre performance économique sera alors considérablement plus vigoureuse que celle de la plupart des autres puissances industrielles; elle constituera le meilleur des augures quant au potentiel de développement du Canada dans les années qui suivront."

"Par ailleurs, nous a prévenus monsieur Wills, nous aurions bien tort de prendre à la légère l'avertissement dont le Conseil économique accompagne ses prévisions. En effet, il mentionne un taux de croissance possible — non un taux de croissance automatique. En vérité, pour qu'il se réalise, il nous faudra réussir beaucoup mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à résoudre nos problèmes endémiques tels que les disparités régionales, un niveau du chômage inadmissible et le paradoxe d'une pauvreté par trop répandue en pleine période de prospérité."

"Tous les Canadiens, quel que soit leur domaine d'activité, doivent beaucoup au Conseil qui a su analyser avec tant de perspicacité les difficultés auxquelles nos nécessiteux sont en butte et les conséquences de cette pauvreté non seulement pour eux, mais pour les autres citoyens plus fortunés des points de vue moral, social et économique. Cet exposé met fin, et de façon très convaincante, à plusieurs idées préconçues à ce sujet et c'est un document dont la lecture serait grandement profitable à chaque Canadien".

"Le Conseil précise on ne saurait plus clairement qu'il nous faudra élever, annuellement, d'au moins 3 pour cent le niveau de l'emploi au Canada pendant les cinq prochaines années, et ce, seulement pour suivre le rythme d'accroissement de la population apte à travailler, la hausse de 2.1% réalisée l'année dernière étant insuffisante."

"Il faut également tenir compte de la préoccupation du Conseil tant au sujet de la tendance à la hausse de notre taux de chômage que des pressions inflationnistes. Ce qui nous inquiète, c'est que le Conseil n'exprime aucun espoir que nous puissions assister dans un avenir prochain à une réduction annuelle d'au moins 2 pour cent des prix et des pressions sur les coûts, même s'il semble que l'indice général des prix tende à exagérer ce problème."

Le président de l'AMC a en outre souligné l'importance pour le secteur manufacturier de la prédiction du Conseil, selon laquelle, d'ici cinq ans, les exportations industrielles (surtout celles de produits hautement transformés) ne cesseront de s'accroître tandis qu'au contraire, celles des céréales n'offrent pas ou très peu de possibilités d'accroissement. "Par le fait même, a noté Monsieur Wills, l'exposé souligne l'apport primordial de l'industrie manufacturière à l'économie canadienne."

"L'Association, a-t-il ajouté, appuie fortement les vues du Conseil relativement à l'attention avec laquelle il faudra continuer d'appliquer toutes les mesures et les politiques anti-inflationnistes actuelles si ce fléau, encore tenace, doit être éliminé dans les années '70. Les progrès que nous enregistrerons à cet égard constitueront certes un facteur déterminant de la réalisation des objectifs que fixe le Conseil concernant notre performance économique: le plein emploi, un rythme accéléré et soutenu de croissance économique, une stabilité convenable des prix, une position de notre balance des paiements moins précaire, et une distribution équitable de revenus à la hausse."

"Si nous y parvenons, la façon dont nous exploiterons ces résultats, en tant que peuple, importera tout autant que le fait de les avoir atteint. Comme le souligne le Conseil, ces résultats exigeront de nouveaux critères concernant l'ordre des priorités ainsi que l'harmonisation des politiques gouvernementales à laquelle le secteur privé devra prendre une part active," a conclu le président de l'AMC.

RAPPORTS FINANCIERS

Calona Mines

Au premier semestre de 1969, la société Calona Mines a réalisé un profit net de $239,258 en regard de $95,042 pour les six premiers mois de l'exercice antérieur. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $2,028,921 à rapprocher de $1,536,799 pour le premier semestre de 1968.

John Labatt

Le revenu net de la société John Labatt, au cours du premier trimestre de son exercice, s'est chiffré à $3,792,000 à rapprocher de $2,671,000 pour la période correspondante, en 1968. Les ventes de cette société, au cours de cette période, se sont élevées à $95,739,000 en regard de $76,666,000 pour le trimestre correspondant, au cours de l'exercice précédent.

PISCINES VAL-MAR LTEE

DIVIDENDE

Par la présente soyez avisés qu'à une assemblée des directeurs tenue le 21 février 1969, il fut déclaré un dividende de $0.10 l'action classe "A" payable le 19 septembre 1969 aux actionnaires en record le 12 septembre 1969. Ce dividende sera maintenant de $0.03⅓ vu le fractionnement des actions de 3 pour un du 8 avril 1969.

Rien n'entrave la navigation dans le port de Montréal

par Rhéal BERCIER

La profondeur des eaux dans le port de Montréal se situe à un niveau propre à la navigation et n'est jamais descendue à un niveau moindre.

C'est en ces termes que le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet, a commenté la substance de nouvelles parues dans deux quotidiens de langue anglaise, dont l'un est de Montréal et l'autre de Toronto. Elles situaient à 32 pieds la profondeur des eaux à un certain endroit du chenal.

Au cours d'une conférence de presse convoquée aux nouveaux locaux du Conseil des ports nationaux, Cité du Havre, M. Beaudet a déclaré que la parution de ces articles, le 5 septembre, a entraîné une réduction substantielle du volume de marchandises que transportaient 6 cargos.

Le directeur du port a tenu à rétablir les faits, afin que cessent ces informations qui, selon lui, ont eu des échos à Londres, à Rotterdam et Anvers. En effet, a-t-il précisé, beaucoup de personnes se sont inquiétées, particulièrement celles qui ont des investissements dans le port de Montréal.

M. Beaudet a mentionné qu'il existait iben des amoncellements de sable qui ont été localisés entre les bouées 18-C et 20-C, le long de la bande nord du chenal, sur une largeur de 200 pieds. Même si ce sable a été éliminé en fin de semaine dernière, le directeur a soutenu que jamais la profondeur à cet endroit n'a été moins élevée que 35 pieds.

M. Beaudet a tenu, par ailleurs, à souligner que la profondeur de l'eau est communiquée aux personnes intéressées dans des termes techniques, termes qui ne tiennent pas compte d'une profondeur de trois pieds qui s'ajoutent habituellement à la profondeur d'un chenal. "Plusieurs personnes non familières à ces données, s'y trompent facilement".

Vente d'un réacteur canadien à Formose

TAIPEI (Reuter) — Le Canada a accepté de vendre un réacteur nucléaire d'une puissance de 40 megawatt à la Chine nationaliste qui l'utilisera à des fins de recherches pacifiques.

L'accord entre les deux pays a été signé aujourd'hui par le Dr Chen-hsing Yen, président de la Commission de l'énergie atomique de la Chine nationaliste, et par le Dr J. L. Gray qui dirige la Commission canadienne de l'énergie atomique.

Le coût total de ce projet atteint approximativement 35 millions de dollars.

L'entente prévoit que la Chine nationaliste respectera les exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique assurant que le réacteur ne sera utilisé qu'à des fins pacifiques.



M. D. J. GRIFFITHS

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE annonce la nomination de M. D. J. Griffiths au poste de directeur général régional de la région du Québec. Membre de l'Institut des banquiers canadiens, M. Griffiths est également membre de l'Institute of Bankers de Londres. Pendant les trois dernières années, il a été directeur de la succursale du 265, rue Saint-Jacques, à Montréal. C'est en Angleterre que M. Griffiths fit ses débuts dans la carrière bancaire en travaillant pour la Barclays Bank Limited et, en 1947, il vint au Canada pour travailler à la Barclays Bank (Canada). Depuis ce temps, il a occupé un bon nombre de postes importants à Montréal.

ELECTROLUX (CANADA) LIMITEE

NOMINATION



M. Peter Samonig

La nomination, par le Conseil des Directeurs, de Peter Samonig au poste de Contrôleur de Electrolux (Canada) Limitée est annoncée par Lionel Beland, Trésorier. —

CANADIAN BRITISH ALUMINIUM COMPANY LIMITED MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE No 6

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quarante cents ($0.40) par action a été déclaré sur chacune des actions en circulation des classes "A" et "B" de la compagnie, payable le 3 octobre 1969 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 24 septembre 1969.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le secrétaire-trésorier,
J. P. JENNINGS

Le 4 septembre 1969.

Allez-vous à Boston?



Relaxez au Sheraton-Boston. C'est l'endroit où les hommes d'affaires occupés se retirent au coeur du nouveau Boston. 1000 spacieuses chambres climatisées, suites dans la tour, et chambres lanai. Nourriture et détente excellentes dans 8 restaurants et salons.

Pour réservations assurées à des prix garantis, à Montréal composez 842-3861.

Hôtel Sheraton-Boston
Prudential Center
Hôtels et Motor Inns Sheraton. Un service universel ITT.

Si vous attendez une communication importante, absentez-vous!



Ansafone prendra le message. Finis les messages confus du service des abonnés absents. Ansafone rend l'erreur ou l'oubli impossibles. Vous attendez une communication importante. Qu'importe! Vous pouvez vous absenter sans crainte. Le téléphone automatique Ansafone répond aux appels avec votre propre voix et enregistre rigoureusement et discrètement le message de votre interlocuteur.

Avec le radio-déclencheur de poche breveté "Key Call" d'Ansafone, vous n'avez pas besoin de retourner à votre bureau pour prendre vos messages. Composez tout simplement votre numéro de téléphone, et écoutez. Ansafone peut vous rendre d'immenses services. Appelez-nous au numéro ci-dessous et nous prendrons rendez-vous pour faire une démonstration complète sans aucune obligation de votre part.

ansafone 735-5535
5000, rue Buchan, Montréal

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch Net
Abitibi	1718	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Acklands	1215	$13	12⅞	13	+ ¼
Agra Vegt	620	$7½	7⅜	7½	— ⅛
Agratec I	500	$9⅛	9	9	— ⅜
Aimco Ind	300	$14⅜	14	14⅜	+ ⅛
Alta Gas T	425	$43¾	43¾	43¾	— ⅛
Alta G D p	25	$122½	122½	122½	+ ½
Alta Nat	100	$24	24	24	+ 1
Algo Cent	425	$7½	7½	7½	
Algoma St	2740	$16¼	16	16	— ¼
Alcan	1347	$28½	28⅛	28½	+ ¼
Alcan pr	225	$33¾	33¾	33¾	+ ½
Allarco Dv	510	$8⅜	8½	8⅜	
Anglo-cn	100	$6½	6½	6½	
Aquitaine	2640	$23½	21⅜	22	—1½
Argus C pr	1100	$11½	11½	11½	
Asbestos	716	$25	25	25	
Atco Ind	500	$15	14½	15	+ ¼
Atl Sugar	600	$6⅜	6½	6½	
Atl Sug A	100	$14¼	14¼	14¼	—1¾
Atl Sug pr	100	$60	60	60	+ 1
Atl Sug w	100	220	220	220	— 5
Auto Elec	975	$9⅞	9¼	9¼	
Auto Hard	200	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Bahama	7100	52	50	50	
Bank Mtl	7195	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Bank N S	1372	$23¾	23	23¼	— ¼
Bathrst p	225	$12½	12½	12½	
Beaver L	125	$15⅜	15⅜	15⅜	
Becker B p	200	$9½	9½	9½	
Belding w	125	575	575	575	
Bell Canad	4614	$45⅛	44½	45	
Block Bros	1050	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Bombrdier	2455	$18¾	18¼	18¾	+ ¾
Bow Valy	510	$21	20¾	20¾	—1¼
Bramalea	525	$6⅛	6	6	
Brascan	800	$16⅜	16½	16½	— ¼
Brdg Tank	250	215	215	215	
Brdg Tnk pp	250	$21¼	21¼	21¼	
BC Forest	75	$32	32	32	+1¼
BC Sugar	205	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
BC Phone	200	$69¼	68½	69¼	
BCPh 5¾ p	25	$74½	74½	74½	
BCPh 6.80	50	$25	25	25	
Brinco	2214	$51	5	5	
Buntin Rid	225	$12½	12½	12½	
Burns Fds	220	$24⅞	24⅞	24⅞	
Burrard	500	$9	8½	9	+ 2
Cad Dev	450	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Cad Dev b p	250	$17¼	17¼	17¼	
CAE Ind	100	$8¼	8¼	8¼	
Calgary P	608	$25½	25¼	25½	+ ⅞
Calvrt Dis	1000	88	87	87	— 1
Campeau	200	$6⅝	6⅛	6⅜	— ⅛
Can Cem	200	$29	28½	29	
Can Malt	200	$19¾	19¾	19¾	— ½
C Nor West	160	$74	72	74	
C Packrs	250	$15¾	15¾	15¾	
Can Perm	1210	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
C Safway p	65	$73	73	73	— ½
CSL pr	312	410	410	410	
Cdn Brew	3025	$9⅝	9⅜	9½	— ⅛
Cdn Brew Bp	210	$25¼	25¼	25¼	
CB Al A	25400	$18	18	18	+ 1
Cdn Can A	100	$7	7	7	— ⅛
C Chem w	400	150	150	150	
C Conlaur	500	105	105	105	+10
Cdn Equity	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
C Curtis	750	110	110	110	
CG Sec A	100	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
C Goldie	625	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
C Hydro	910	$17	17	17	+ ¾
C Imp Bank	1801	$19½	19¼	19⅜	— ¼
CGOL	10191	$9⅜	9¾	9¾	— ⅛
CIL	120	$14¾	14¾	14¾	
C Interurb	200	430	430	430	+ 5
C Intrurb p	210	$10⅛	10⅛	10⅛	
C Marconi	225	495	495	495	
CP Inve pr	1010	$34	34	34	+ ¼
CP Inve w	1157	855	850	855	
CPR	966	$75½	75	75½	+ 1
CPR $3. pr	250	$9⅛	9⅛	9⅛	
CPR UK P	200	$6¾	6¾	6¾	
Cdn Salt	212	$16¾	16	16	
Cdn Tire A	920	$60½	59¼	60½	+ 1
C Util 4¼ p	210	$55	55	55	
C Util w	250	$11¾	11¾	11¾	
CWN Gas	210	$16½	16½	16½	
CWN G 4 pr	110	$11¼	11¼	11¼	
C Westing	212	$12¼	12¼	12¼	
Canron	500	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Capit Div	2665	440	420	420	—15
Cara	400	$7¾	6¾	7¾	+ ¼
Carrier JD	200	$15½	15½	15½	— ⅜
Cassidy L	100	495	495	495	— 5
CDRH Ltd	1020	$10½	10½	10½	+ ⅛
Chemcell	920	$10¼	10	10⅛	
Chemcl 1 p	275	$13	13	13	
Chrysler	25	$42¾	42¾	42¾	
CHUM A	1000	$20	19½	20	+ ⅛
Clairton	300	165	165	165	+ 5
Columbia	700	$8¼	7⅞	8⅜	+ ⅜
Columbi p	400	$17½	17¼	17½	
Cominco	3045	$30⅜	29¾	30¼	+ ⅜
C Holiday I	1440	$14⅜	14¼	14¼	— ¼
Compro	250	255	255	255	
Computel	640	$11	10¾	10¾	— ¼
Con Bath	430	$21¼	21¼	21¼	— ¾
Con Bath w	200	260	260	260	+10
C Bath 68 w	375	950	950	950	—25
Con Bldg	850	230	220	220	
Con Bldg p	300	350	350	350	+25
Con Textle	200	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Con Distrb	1360	$14	13¾	13¾	— ⅛
Cons Ga	4505	$17¾	17½	17¾	+ ⅜
Corby vt	500	$28	27½	27½	— ¼
Coronatn	500	205	205	205	
Couvret P	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Crain R L	645	$16½	16½	16½	+ ⅛
Crestbrk	350	$12½	12½	12½	
Crush Intl	1100	$13¾	13¾	13¾	
Cumming	365	$13	12¾	12¾	
Cyg A	15755	$9½	8⅝	9	— ¼
Cygnus B	6350	$9⅝	8¾	9	— ⅜
Dale-R	200	$13½	13½	13½	
Distl Seag	810	$51⅞	51¾	51⅞	+ ⅜
Dome Pete	215	$83¼	83	83	— 1
D Bridge	150	$14	14	14	+ ⅛
D Citrus	300	57	6½	6½	— ½
D Coal pr	125	$14½	14½	14½	
Dafasco	1962	$22¾	22⅝	22¾	+ ¼
Dom Glass	225	$20	20	20	
Dom Lime	200	300	300	300	—10
Dom Store	2650	$12	11⅞	12	
Domtar	1712	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
D Textile	200	$14	13⅞	14	+ ⅛
Donlee M	100	$16¼	16¼	16¼	+ ½
Dupont	125	$30⅝	30¼	30¼	— ½
Dylex Div	200	$14⅞	14¼	14½	— ½
Dylex D A	725	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
E-L Fin	1405	$10½	10⅛	10⅛	
E-L Fin p	2120	$15	14⅝	15	
E-L Fin w	250	460	460	460	
Electro ltd	1078	$29½	28⅝	29½	+ ⅞
Erie D	125	$10	10	10	
Erie D A	1000	$10½	10	10	— ¾
Exquisite	100	$5¾	5⅜	5¾	
Falcon	615	$137	136	137	+2¾
Fam Play	720	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Fa Play w	2165	275	265	270	
Fed Farm	400	480	475	480	
Fibre	1300	$8	7½	7½	— ¼
Fleet Mfg	1300	185	180	180	
Fleetw'd	100	$18	18	18	+ ⅛
Ford Cnda	250	$56½	56½	56½	+ ½
F Seasons	500	$11	10¾	10⅞	—1⅛
Fraser	185	$24⅜	24⅛	24⅜	
Freiman	800	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Gen Distrb	1375	$14½	14	14½	+ ½
GMC	222	$78½	78	78¼	
G P Mtg B	2500	$32	32	32	— 6
G Stl Ware	500	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Genstar L	875	$13¼	12⅝	12⅝	— ⅜
Gnstar L w	500	485	485	485	
Gdn Mang	350	$11¾	11⅜	11¾	
Glendale	200	$9⅜	9¼	9¼	+ ¼
Goodyer	50	$160	160	160	
G Mckay A	5000	$6	6	6	
Greb Ind	125	$8½	8½	8½	
GL Paper	1200	$25	25	25	
GL Power	425	$21¼	21	21¼	+ ¼
GN Capital	450	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Gt W Life	105	$101	101	101	— ⅛
Gt WSadd	540	$7	6⅞	6⅞	— 1
Greyhnd	615	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Guar Trst	340	$10¾	10⅜	10¾	
Gulf Can	2821	$18¼	18	18⅛	
Halifax D	500	230	225	225	— 5
H Cotton	100	$36½	36½	36½	—1½
H Cotton p	210	$75	75	75	
Hardee	200	110	105	105	
Hard Crp A	500	$14¾	14⅜	14¾	+ ½
Harveys F	940	56	57⅛	6	
HWood B	1000	65	65	65	
Hawker S	225	350	330	330	
Hawker pr	55	$59	59	59	+1½
Hays Dna	100	$12¼	12¼	12¼	
Ho OA	32810	$52	46⅞	47	— 5
Ho OB	11245	$47	42	42	—4½
Horne Pit	1600	345	330	345	+20
Howdn DH	225	$7	7	7	— ¼
H Bay Co	110	$17½	17½	17½	+ ¼
HB Oil Gas	240	$39¾	39½	39¾	+ ¾
HB Oil G pr	135	$57¾	57¾	57¾	
Hunter D	1025	$13½	13½	13½	
Huron Eri	215	$16¼	16¼	16¼	
Husky Oil	350	$17½	17¼	17⅝	— ⅛
Husky D w	200	865	865	865	—10
Imp Life	335	$155	145	155	+ 8
Imp Oil	3948	$18⅝	18¼	18⅝	+ ⅜
Imp Tob	400	$11⅞	11¾	11⅞	
Indal Can	325	$14½	14½	14½	
Indusmin	23	$14⅜	14⅜	14⅜	
Ind Accept	2440	$13⅜	13½	13⅞	+ ¼
In Acc w	240	460	460	460	
Ind Adhes	200	$9½	9⅛	9⅛	— ⅜
Ingersol A	835	$34½	33¼	34⅜	+ ⅜
Inglis	125	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Inland Gas	490	$12	12	12	+ ¼
Inspiratin	2000	97	97	97	— 3
Intrmetco	200	$5½	5½	5½	— ⅛
IBM	227	$370	366	370	
IMC	520	$14¼	14	14	+ ½
Int Nickel	9353	$40	39⅝	39⅞	+ ¼
Int Util	6760	$32¾	31⅞	32¾	+ ⅞
Int Util A	200	$33½	33	33½	+1½
Int Util pr	200	$32½	31½	32½	+ ⅝
Int Div	2500	215	170	175	—35
Intpr Pipe	1575	$19	18¾	18¾	— ¼
Int Pipe w	900	815	815	815	
Intpr Steel	150	475	475	475	+10
Inv Group	1000	$11¾	11¾	11¾	
Inv Grp A	3775	$9⅜	9¼	9¾	— ⅛
Inv Grp 5 p	840	$24¾	24⅜	24⅝	— ⅛
In Ovrseas	655	$45½	45	45	
Irwin Toy	150	$15	15	15	— ½
ITL Ind	150	$18½	18½	18½	+ ½
James Stl	1150	$7½	7¾	7¾	+ ⅛
Jefferson	220	$16½	16⅛	16⅞	— ⅜
Jockey C	3120	$5	495	495	
Kaiser Re	5950	$15¼	15	15¼	+ ¼
Kaps Tron	900	$23	22⅞	23	— ⅜
Kelly D A	450	$7½	7½	7½	
Kelsey H	150	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅜
Kenfing	200	$20¼	20	20	
Koffler	1100	$10¾	10⅝	10¾	— ⅛
Labatt	1999	$27⅞	27¾	27¾	+ ⅛
Labatt pr	665	$28⅜	281	28⅛	— ¼
Lafarge	100	$11	11	11	— ¼
Lafarge pr	100	$11	11	11	+ ¼
Laidlaw M	800	$5⅞	5¾	5¾	— ¼
LOnt Cem	1025	320	315	315	+ 5
Laura Sec	215	$12	12	12	
Lau Fin	248	$5¾	5¾	5¾	
Lau Fn 140	25	$14¾	14¾	14¾	
Lau F 2.00	100	$20⅜	20⅝	20⅜	
Leigh Inst	115	$47½	47½	47½	+ ½
Levy	585	$25	23	24	+ 3
Life Inves	320	$8¾	8¾	8¾	
Life Inv w	100	220	220	220	— 5
Living pr	210	$42½	42½	42½	
Living wts	150	$25	24¾	24¾	+ ¼
Lob Co A	1780	$7⅜	7⅛	7¼	+ ⅛
Lob Co B	4275	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Lob Co pr	50	$31⅞	31⅜	31⅞	— ⅛
Lob G A pr	270	$21	21	21	
Lob G B pr	500	$21	21	21	+ ¼
Lob Inc	300	$8	8	8	+ ⅜
Loeb M	225	$7¼	7¼	7¼	
Maclarn A	700	$20½	20	20	
Maclarn B	700	$20	20	20	
Maclean H	500	$17¾	17¾	17¾	— ¼
MB Ltd	655	$34¼	34⅛	34¼	+ ⅛
Magna El	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Magnetics	800	220	220	220	+ 5
Major H D	800	240	225	230	
Manoir In	100	245	245	245	+15
M Lf Gard	50	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
M Lf Mills	430	$19	18¾	18¾	
Markboro	800	$6¾	6¾	6¾	
Mass-Fer	1380	$18⅛	18¼	18¼	+ ⅛
McLaghlin	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
MEPC	100	460	460	460	
MEPC p	220	$18	18	18	
Met Stores	2095	$23	23	23	— 1
Mex LP	25	$10	10	10	
MGFM	100	450	450	450	—20
MLW Wor	200	$15½	15½	15½	+ ¾
Mobil Oil L	240	$65½	65½	65½	
Molson A	1041	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅜
Montex	2000	130	130	130	
Moore	1425	$33¾	33⅜	33⅜	+ ⅛
Morse pr	50	$41½	41½	41½	— ⅛
Murphy	225	$2¼	8¼	8¼	— ½
Nabrs Dlg	1200	$18½	18½	18½	
NaChrs I	100	$6¼	6¼	6¼	
Nt Contain	100	$17	17	17	+ 1
Nat Drug	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Nat Drug p	300	$10	10	10	— ¾
Nat Groc p	300	$22	22	22	
Nat Hees	200	390	390	390	—10
Nat Hees p	150	$7¼	7⅜	7¼	— ¼
Nat Trust	825	$19½	19½	19½	
Neonex I	2805	$8	7⅝	7¾	— ¼
NB Tel	615	$12	11⅞	12	
N Provid D	3350	170	160	170	+10
Nia Wire B	225	$17½	17½	17½	
Noranda	1997	$33	32⅜	32⅞	+ ⅛
Nor Ctl G	2200	$17⅞	17⅜	17⅜	— ¼
Nor Ctl A p	250	$28	28	28	
Nor Ctl B p	600	$33⅛	33	33	
Nor Ct 270 p	25	$37	37	37	
Nor Ctl w	3700	945	915	915	
Nor Tar pr	25	$19½	19½	19½	
NuWest H	2290	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Orlando R	1900	$7	6⅞	7	
OSF Ind	31350	$13⅛	12	13⅜	+ 1⅝
Oshawa A	375	$27⅞	27⅜	27⅜	— ⅛
Overland	200	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Overind pr	600	$23	22	22	—3⅝
Overind 2 p	600	495	485	495	+ 5
Pac Pete	1050	$3¾	3¾	3¾	+ ¼
Peace Riv	235	465	440	440	
Pembina	600	$22	22	22	
Penmans	200	$7½	7½	7½	+ 1
PC Jvl A	200	$20⅛	20	20	+ ⅛
Petrofina	1075	$18⅞	18¼	18¼	— ¼
Phillips Cb	200	$6	6	6	
Pitts Eng	150	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Pow Corp	5110	$12⅝	12⅜	12½	
Prem Iron	570	$3	6½	7⅜	+17⅜
Price Com	1878	$15¼	15¼	15⅛	— ⅛
QN Gas	305	$18½	18½	18½	— ¼
QN Gs 63w	250	940	940	940	
QN Gs 66w	200	775	775	775	+25
Rank Org	2140	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼
Reed Oslr	375	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅜
Revelstk	250	$14⅞	14½	14⅞	+ ⅜
Revenue	5632	395	375	375	—10
Rileys D	200	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Riv Yarn	350	$12⅛	12⅛	12⅛	
Ronald Fd	100	20	20	20	
Rothman	1375	$17¾	17⅜	17⅜	— ¼
Rothmn w	3270	505	500	505	+55
Royal Bnk	3200	$20⅞	20½	20½	— ½
Royal Trst	750	$24	24	24	
Russl H p C	200	$20¼	20	20¼	+ ⅜
StL Cem A	200	20	20	20	+ 1
St Maurice	1000	120	115	125	
Schnzld b p	128	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Scintrex	150	$14	14	14	
Scot Paper	225	$24	24	24	
Seaway M	2020	$9	9	9	
Seaway pr	1420	$5⅜	5⅛	5½	— ⅛
Seaway w	600	165	175	175	—15
Secur Cap	475	55	475	475	—25
Shaw Pipe	903	$13⅞	13¾	13¾	— ¼
Shell Inv p	1475	$20¼	20	20¼	+ ¼
Shell Iw	12875	$14¾	14¼	14⅜	+ ¼
Shell Can	3620	$29⅞	29⅛	29½	+ ¼
Shully's	525	$9½	9½	9½	— ¼
Silknit	200	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Silverwd A	455	$22	21¾	21¾	+ ¼
Simpsons	1415	$19¼	19	19¼	+ ¼
Simpson S	25	$25	25	25	
Skyline H	250	$9½	9½	9½	
Slater Stl	700	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
Slater A w	100	505	505	505	—20
Southam	250	$58¾	58¼	58¼	— ¼
Steel Can	4497	$23⅞	22¾	22⅞	— ¼
Steinbg A	450	$11¼	11	11¼	+ ¼
Suptest od	305	$43	42	43	+ ¼
Surpass C	650	430	400	400	—50
Texaco	1790	$27	26½	26¾	+ ⅜
Thom N	11240	$19	19	19	
Thom N pr	35	$45¼	45¼	45¼	
Toromont	2200	180	175	180	+ 5
Tor Dm Bk	685	$19⅛	19¼	19¼	
Towmart	300	95	95	95	— 3
Traders A	350	$10⅛	10	10	— ¼
Traders 5 p	75	$25¾	25¾	25¾	
Transair	110	485	485	485	—10
Tr Can PL	1020	$37⅛	36⅞	37	+ ¼
Tr Can A pr	2754	$70½	70	70	
Tr Can P w	800	$13	12½	13	
Trans Mt	1675	$15¼	15	151	— ⅛
Trizec Crp	200	165	165	165	+ 5
Trizec w	1800	65	65	65	— 1
UnAcc 2p	1000	$5¼	5¼	5¼	
Un Carbid	300	$16½	16½	16½	
Un Gas	1650	$14	13¾	14	+ ⅛
U Corp A	210	$19¾	19¾	19¾	
Un Wburn	602	$13	13	13	
UWbn 6¼p	75	$35	34½	35	+ ¼
Un Wbn w	110	975	975	975	—25
U Sections	200	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Van Ness	200	340	340	340	+10
Vascan	875	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
Versafd	250	$20	20	20	
Versatile	150	$7½	7½	7½	— ¼
Versatil A	420	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Vic G Tr	280	$16⅜	16¾	16¾	
W Wood A p	300	$6½	6½	6½	— ⅜
Villcentre	250	$7⅞	7⅞	7⅞	
Vulcan	450	$8½	8½	8½	+ ⅛
Walk GW	2620	$42¼	41¾	42¼	+ ¼
Weldwod	100	$18¾	18¾	18¾	
Wsiburne	225	$13⅜	13⅜	13⅜	
White P A p	220	$23	23	23	
Woodwd A	125	$16½	16½	16½	+ ⅛
YR Prop	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Zellers	400	$11	10¾	11	+ ¼

MINES

Accra	3000	14	13½	13½	— ½
Acme Gas	6500	26	24	24	—1½
Advocate	100	250	250	250	—10
Agnico	600	130	125	130	+ 4
Akaitcho	500	75	75	75	
Am Larder	1000	32½	32½	32½	+ ½
Ang Ruyn	3500	109	105	109	+ 4
Ang U Dev	3700	76	74	75	— 2
Aunor	1020	335	325	325	—10
Area	100	330	330	330	
Arcadia	5000	10½	10	10	
Argosy	500	83	83	83	+ 1
Armore	6866	18½	18	18	— 1
Asoc Porc	1000	32	32	32	
Atl C C	13014	54	53	53	— 1
Bankeno	1300	720	710	710	—10
Bankfield	1000	9	9	9	+ 1
Barnat	850	62	62	62	
B-Dqu	2000	25	25	25	— 1
Bethlm	2617	$17¾	17¼	17¼	— ½
Big Nama	500	28	23	28	— 2
Black Bay	5000	11	11	11	
Bl Hawk	1000	63	63	63	+ 1
Bounty Ex	1207	12½	12½	12½	+1½
Bralorne	700	310	305	305	— 5
Broul Reef	8500	40	39	40	+ 1
Brunswk	500	725	715	725	
Bunker H	1000	12	12	12	
Camp RL	200	$23¼	23¼	23¼	— ¾
Camindx	2200	35	35	35	
Cdn Nisto	2000	34	34	34	— 1
Cam Chib	25	8.0	8.0	8.0	
Calmor 1B	4000	71	71	71	
Camflo	100	525	525	525	
Cdn Keely	2000	5½	5½	5½	
C Mines	16000	47	45	45	— 2
Cadillac M	6900	23½	22	23½	—1½
C Tung	5800	130	125	125	
C Jamiesn	300	127	125	125	— 1
C Malart	2100	30	30	30	
Candore	500	13	13	13	+ ½
Captain	1000	12½	12½	12½	+ ½
Cassiar	170	$17¼	17¼	17¼	
Cent Pat	1700	229	225	225	
Chemaloy	2850	290	282	285	— 5
Chib Kay	1100	16½	16½	16½	— ½
Chib M	1500	60	60	60	
Chimo	800	140	140	140	+ 2
Chrom	23	100	100	100	
Coch Will	2110	85	80	85	
Coin Lake	3000	26½	26½	26½	+ ½
Comb Met	7000	21	20½	21	
Coniagas	500	47	47	47	— 1
Conigo	2500	33	33	33	+ 1
C Shawkey	5500	58	56	58	+ 1
C Callinan	1000	11	11	11	+ ½
Con Fardy	260	345	340	340	—10
CHall e	3400	50	48	48	— 2
C Morisn	800	625	600	600	—15
C Neg	12000	25	24	25	+ 3
C Rambler	1900	110	108	108	— 2
C Red Pop	500	12	12	12	
Conwest	800	940	930	940	+10
Cpcorp	29400	64	59	61	+ 2
Cop Fields	2000	166	165	166	
Cop Man	1000	14½	14½	14½	— ½
Coulee	3500	29	27	27	
Courvan	1000	23	23	23	
Craigmt	760	$12¾	12½	12½	— ⅛
Crobk	10000	21½	21	21	—1½
D'Aragon	3500	23	21½	23	+ 2
Deer Horn	1000	15	15	15	+ ½
D'Eldona	6666	83	80	81	+ 1
Denison	1650	$50¼	50	50	
Dicknsn	500	300	290	300	
Discovry	400	160	160	160	
Dome	105	$61	61	61	+ 1
Donalda	6000	28	27½	27½	— ½
Dunrale	500	37	37	37	— 2
Dynasty	1750	$15½	15¼	15⅜	+ ¼
East Sull	978	735	725	725	— 5
Endako	465	$14⅛	14¼	14¼	— ⅛
Farwest	1500	13	13	13	
F Mar	1580	174	170	174	+ 4
F Nat Uran	2150	87	87	87	
F Orenada	1000	23	23	23	+ 1
Fort Relnc	4700	112	105	112	
Frobex	1004	165	165	165	
Gnt Masct	2000	290	285	288	— 2
Giant K	210	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Goldray	250	250	250	250	— 5
Gortdrm	780	510	500	505	— 5
Grandroy	2500	50	50	50	
Granduc	1050	$10¼	10¼	10¼

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARCHAMBEAULT (Edmond) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 64 ans, est décédé Edmond Archambeault, époux de Yvonne Duquette, demeurant à 4541 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry,

à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUTHIER (Henri-Charles) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri-Charles Authier, époux de feu Doris LeBlanc; demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth-du-Portugal, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Marie-Anne) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 14 septembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Gédéon Béland, née Marie-Anne Masse, demeurant à 153 St-Alphonse, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Marion
30, rue St-Marc, Louiseville

pour se rendre à l'église paroissiale de Louiseville, où le service sera célébré à 3 h, p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARRE (Roméo) — A Trois-Rivières, le 15 septembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Roméo Bellemare, époux de feu Jeanne Vivier, demeurant à 716 Bonaventure; père de Jacques F.E.C., Paul F.E.C., Robert, Ruth, Gertrude, sr Aline P.F.M., Jean-Guy, Gaétan. Il laisse aussi dans le deuil, ses belles-filles et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et frères
445, rue des Volontaires

pour se rendre à la cathédrale de Trois-Rivières, où le service sera célébré à 3 h 30, et de là au cimetière de St-Louis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENOIT (Lucien) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement Lucien Benoit, époux de Marguerite Bouchard, père de France et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Rolland) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Rolland Bertrand, époux de Lydia Godin, demeurant à 8243 rue Dora. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Sylvio) — A Repentigny, le 15 septembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Sylvio Bertrand, époux de Fabiola Laporte, demeurant à 83 Curé Martineau, Répentigny; père de Mme Benoit Major (Thérèse), Mme Maurice Seers (Lucille), Mme Viateur St-Jean (Gariellé), Mme Jacques Lamoureux (Denise), Jacques, Jean-Guy, Pierre, Georges, MM. les abbés Henri et Lucien; il laisse ses 2 soeurs de la Congrégation Jésus-Marie: Soeur Marie-Roseline, Soeur Marie-Céline, 1 frère: Arthur Bertrand, 1 belle-soeur: Mme Laurence Laporte (Eliane Bertrand). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame, Repentigny,

à 2 h. 45 pour se rendre à l'église du Précieux-Sang, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Lavaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Yvonne) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 31 ans, est décédée Mme Claude Blais, née Yvonne Gagné, demeurant 2188 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,

pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISMENU (Marie-Rose) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Arthur Boismenu née Marie-Rose Desjardins, Mère de Mme L.-P. Dufour (Rose-Aimée) et de M. Joseph-Arthur Boismenu. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.
17 est, rue Laurier

St-Enfant-Jésus, où le serive sera célébré à 9 h. 45 pour se rendre à l'église bré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



Mme Ernest Vallée

A L'Hôpital Sacré-Coeur le 15 septembre 1969 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Ernest Vallée (née Annette Bergeron), de Ville de Laval. Elle laisse dans le deuil ses enfants Roger, Diane, Louise, Denise, Lise, Annette, Jean, Ernest, sa mère Mme veuve Donat Bergeron, son frère Donat. La dépouille mortelle est exposée au salon J.C. Filiatrault 24 rue St-Florent à Pont-Viau. Le service funèbre aura lieu jeudi le 18 septembre à 10 heures à l'église St-Louis de Montfort. Inhumation au cimetière St-Martin. Parents et amis sont invités à y assister.

REGLEMENT
DROITS DE SUCCESSION
EXPERT EN IMPOT
ARMAND LABERGE & CIE
Tél. 259-6909

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

BUISSON (Fernando) — A St-Sulpice, le 15 septembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fernando Buisson, manufacturier, époux de Thérèse Gélinas; demeurant à 1775 rue Notre-Dame à St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Edgar Guilbault,
371, rue boul. Ange-Gardien,
à l'Assomption,

à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATY (Laurette) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Adoris Caty, née Laurette Barnabé, demeurant à 6474 Chatelain. Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Antoinette) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Victor Charbonneau, née Antoinette Gauthier, demeurant à 8915 Berri, mère de Nicole (Mme Roger Asselin), Michel, elle laisse 1 petite-fille, Jasmine Asselin. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Alfred) — Subitement, le 14 septembre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé Alfred Cloutier, célibataire, fils de feu Adélard Couture, et de feu Rose-Délima Giroux, demeurant chez sa soeur, Mlle Rose-Délima Cloutier. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin,
835, avenue Laurier est,

pour re rensre à l'église Saint-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Yvonne) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Narcisse Cloutier, née Yvonne Ouimette, demeurant à 957, rue Guybourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3472, rue Ste-Catherine est

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Herménégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLINS (James) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. James Nicolas Collins, retraité du Canadien National, époux de Blanche Martin, père de Kathleen (Mme André Carmel), Louise (Mme Roger Barbeau) et ses petits-enfants André, Manon et Serge, demeurant à 1760, boulevard Décarie. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, boul. de Salaberry

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Our Lady of Fatima, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (Aurore) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Comtois, née Aurore Ratelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 est, rue Ste-Catherine,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Louis-Philippe) — A Montréal, le 14 septembre 1969 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Louis-Philippe Courchesne, époux en 1ères noces de feu Germaine Brière et en 2èmes noces de JuletteGuité; père de Serge, Micheline, Lise (Mme Claude Berthiaume) Nicole (Mme Roger Cyr), Ginette (Mme Gaston Gareau); demeurant 8774 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Gabrielle) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Rosario Cousineau, née Gabrielle Bergeron. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Olibad) — A Laval, le 14 septembre 1969, à l'âge de 70 ans, est décédé Olibad Dagenais, lettreur, époux de Marie-Blanche Desneiges. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. Ouimet et Fils Enrg.,
3517, boul. Lévesque, Chomedey

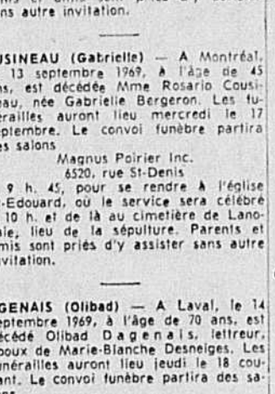
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Léopold) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Léopold David, née Maria Deslauriers; demeurant à 3509 Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,

pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE



M. Valère Vachon

A Montréal 15 septembre 1969 à l'âge de 65 ans est décédé M. Valère Vachon, conseiller municipal de 1944 à 1957. Epoux de Evelyne Bergeron demeurant à 5102, rue Adam. Père de Gérald et Dianne (Mme V. Stromel). Grand-père de Yanick et Dominique. Il laisse dans le deuil ses frères, Hercule, Odilon. Ses soeurs Marguerite (Mme R. Girardin), Gabrielle (Mme A. Girardin), Jeanne (Mme Léo Turgeon). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504, rue Ste-Catherine est pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 11 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. —

DESMARAIS (Théophile) — A Ville St-Pierre, le 14 septembre 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Théophile Desmarais, époux de Noëlla Allard; autrefois de Drummondville; père de Gisèle (Mme J.-G. Noël), Yolande (Mme C. Brossoit). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAN (Thérèse) — A Montréal, le 14 sept. 1969, est décédée Thérèse Burns, épouse de feu John J. Doran, mère de Mme W. J. Cross (Kathleen), Mme L. Johnson (Patricia) et James. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Rita, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Euclide) — A St-Jérôme, le 15 septembre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Euclide Dufour, époux en 1ères noces de feu Angélina Poirier et en 2es noces d'Aurèa St-Hilaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle

pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Faustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Réjean) — A St-Luc, le 14 septembre 1969, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Réjean Durand, époux de Gisèle Marcil, demeurant au 49, rue Sénécal, à Talon, St-Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières

pour se rendre à l'église Très St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Georges) — Subitement à Montréal, le 14 septembre 1969, est décédé M. Georges Forest, fils de feu James Forest et de feu Alexina Limoges, frère de Mme C. N. Hennessey (Rose), Mme Léopold Fortier (Albina), Mlle Béatrice, Mme Frédéric Lapointe (Cécile). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Adolphe Lemay Inc.
17, rue Laurier E.

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GABRIEL (Olivine) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Louis Gabriel née Olivine Leblanc, demeurant au 7935 de Gaspé. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

A Savaria Ltée
340, rue Jarry est

à 10 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Emilienne) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédée Emilienne Lefebvre, épouse de feu Aimé Gagnon; mère de 3 enfants: Roland, Huguette et Suzanne; elle laisse ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,

à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GATTUSO (Paul) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Paul Gattuso, époux en 1ères noces de feu Maria Lia et en 2èmes noces de Gaétana Panella, père de Matteo, Mme Albert Lafond (Marianne), Pasquale, Francesco, Mme Emile Mancino (Cécile). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Simone) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Gérard Gélinas, née Simone Lemire, mère de Simon-Pierre, Mme William Hainault (Françoise), Marc, Yolande, Mme Peter Haering (Sylvie) et Pierre-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Germaine) — A Ville de Laval, le 14 septembre 1969 à l'âge de 63 ans, est décédée Germaine Nantel, épouse de Lucien Giroux, demeurant 815 rue Dufresne, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
3845, boul. St-Martin,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUIN (J.A. Gustave) — A Outremont le 14 sept. 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé le Dr. J. A. Gustave Gouin, dentiste, époux de Blanche Bernier, père de Mme Marcil Gaudry (Marcelle), Gilles, avocat, Jean-Louis, Réal, Mme Jacques Barrette (Nicole), Gustave. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
Outremont

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sesa célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KERSHAW (Albert) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 60 ans, est décédé Steven, Albert, Bob Kershaw, époux de Louise Rhéaume; père bien-aimé de Daniel (Danny). Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-François-D'Assise, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARCHE (Laurette) — A Montréal, le 14 sept. 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Marcel Lamarche, née Laurette Martel, demeurant à 1065, De La Montagne. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 30 pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGEVIN (Gertrude) — A Longueuil, le 15 septembre 1969, est décédée Gertrude Robert, épouse de Gaston Langevin; demeurant 135 Grant. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils,
86, ouest rue St-Charles, Longueuil,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Clairi-Ida) — A St-Janvier, le 15 septembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Janvier Lapointe, née Clairi-Ida Duquette; demeurant à St-Janvier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Aubain,
35 ouest, rue Victor,
Saint-Janvier

à 2 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Ste-Monique, co. Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Pierre) — Accidentellement, à Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 10 ans, est décédé Pierre Laporte, fils de M. Armand Laporte, et de Cécile Côté, demeurant 7966 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIN (Cordélia) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 92 ans, est décédée Cordélia Lortie, épouse de feu Ernest Laurin, demeurant 6365 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARUE (Graziella) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Graziella Sarrazin, épouse de feu Joseph Alfred Larue; demeurant 1385, Bélanger, app. 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Olivine) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 septembre 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leblanc, née Olivine Desmarais, demeurant à 14172 rue Forsyth, P.-A.-T. Autrefois de Montréal-Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11813 est, rue Notre-Dame

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Mary) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 81 uns, est décédée Mme veuve Octave Leclair, née Mary Dutilly. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien

pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Roxton-Falls, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Rita) — A Montréal, le 15 septembre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Rita Leclerc, infirmière licenciée, fille de feu Alphonse Leclerc et de feu Albina Lambert; soeur d'Henri, Armand, Mme R. Morache (Germaine), Richard, Mme D. Sauvageau (Jeannette), André, Mme J. Lesage (Alice), Madeleine, Thérèse; demeurant chemin Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Justin, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Madeleine) — A Montréal, le 16 septembre 1969, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Claude Leduc, née Madeleine L'Heureux; elle laisse dans le deuil 3 filles: Denise, (Mme Normand Leblanc), Nicole (Mme Marcel Larrivée), Louise (Mme Robert Frappier) et plusieurs petits-enfants, demeurant à 7920 Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée.
7895, rue Notre-Dame est

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs; dons à la Société Canadienne du Cancer.

LEVEILLE — A Québec, le 13 septembre 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Antonio Léveillé, née Ovélia Lagacé, demeurant à Limoilou, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIMOGES (Dolorès) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Dolorès Limoges, fille de feu Egnas Limoges et de feu Albina St-Martin, soeur de Florence (Mme J. E. Verdon), Claire (Mme P. A. Laflamme) et Guy. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359, boul. St-Michel, Rosemont

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs, dons à la Société de Recherches du Cancer.

MAJEAU (Emma) — A St-Esprit-de-Montcalm, le 15 septembre 1969, à l'âge de 100 ans, 6 mois, est décédée Mme veuve Azarie Majeau, née Emma St-Laurent, demeurant chez M. Odilon Lemire; rue Des Ecoles. Elle laisse dans le deuil: Mme Yvon Hamilton (Irène) de Mtl, Mme Fred Redman (Nelly) de Toronto, M. et Mme René-Paul Majeau de Hartford, Conn. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de

M. Odilon Lemire,

Rue des Ecoles, St-Esprit-de-Montcalm pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures. Direction: Placide Perrault de St-Jacques-de-Montcalm.

NECROLOGIE



M. Lucien Benoit

A Montréal à l'âge de 51 ans est décédé subitement Lucien Benoit. Il laisse dans le deuil son épouse née Marguerite Bouchard, ses deux enfants France et André, sa mère Mme Ovide Benoit, sa soeur Mme Rodolphe Rochon (Laurette), ses frères Florant et André, ses belles-soeurs Mme Florant Benoit (Madeleine), Mme André Benoit (Cécile), son beau-frère M. Rodolphe Rochon, sa belle-mère Mme Mélina Bouchard, ses beaux-frères M. Charles Bouchard et Eddie Duplessis, ses belles-soeurs Mme Charles Bouchard (Gisèle) et Mme Eddie Duplessis (Simone) et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre 1969, Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 9.45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

MATHIEU (Maud) — A Montréal, le 13 septembre 1969, à l'âge de 90 ans, est décédée Maud Jobin, épouse de feu J.-Eugène Mathieu, mère de Suzanne (Mme Gustave Portelance), Blanche, Loulou, Louise (Mme Pierre Richard), Eugène, son épouse Anita Smith, Georges, son épouse Pauline Brousseau, François, son épouse Françoise Chalifoux, Pierre, ainsi que 16 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHELIN (Juliette) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédée Juliette Charron, épouse de Jean-Léo Michelin, demeurant à 6360 de Marseille, mère de Thérèse, (Mme Raymond Tiépanier), Francine (Mme Pierre-Paul Robitaille), Micheline (Mme Germain Beaudry), Lise (Mme Roland Giguère) et Jean-Claude. Grand-mère de 9 petits-enfants. Elle laisse dans le deuil sa bru (Anita Ratté) ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 septembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
5805, rue Boileau, angle Lacordaire

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Delphis) — A Montréal, le 14 septembre 1969 à l'âge de 60 ans, est décédé Delphis Morin, époux de feu Julie Feeney; demeurant à 117 rue Masson à St-Henri de Mascouche. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèvre partira des salons

J.-M.-D. Cyr,
175, boul. Ste-Marie ouest,
Mascouche,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Henri-de-Mascouche où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Rosa) — A Montréal, le 14 septembre 969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Noël, née Rosa Jolicoeur. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, Mme Homer Tayler (Georgiana), Mme veuve Alexander Riel (Irène), Mme Joffre Pilon (Madeleine), Paul, époux de Madeleine Cartier et Denis, époux de Yvette Dugas. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OSTIGUY (Jeanne) — A St-Hyacinthe, le 15 septembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Lionel Ostiguy, née Jeanne Bertrand; demeurant à 15 Duvarnay, St-Hyacinthe; autrefois de l'Orignal, Ontario. Soeur de M. Elie Bertrand, d'Hawkerbury, Ontario, M. Anatole Bertrand, de l'Orignal, Ontario, de M. Paul Bertrand, de Ville Saint-Laurent, de la rév. mère Louis Bertrand, de l'hôpital Saint-Vincent, d'Ottawa. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Noël Ltée,
416, rue McGill, à Hawksbury

à 2 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal Ontario, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'yas sister sans autre invitation.

OUELLETTE (Eugène) — A Montréal, le 14 septembre 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Eugène Ouellette, époux d'Eva Proulx; demeurant à 121 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4500, ave Verdun,

pour se rendre à l'église St-Thomas d'Aquin, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimet